

A.-J. DALSÈME

L'AFFAIRE
BAZAINE



PARIS
LIBRAIRIE ANDRÉ SAGNIER

9, RUE VIVIENNE, 9

AUG. CHIO, LIBRAIRE, 41, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

A.-J. DALSÈME

L'AFFAIRE BAZAINE

PARIS

LIBRAIRIE ANDRE SAGNIER

9, RUE VIVIENNE, 9

AUG. CHIO, LIBRAIRE,

41, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

Cette publication a paru dans le Petit Journal sous le titre: LA PRÉFACE DU PROCÈS BAZAINE. Elle a été accueillie avec faveur, et c'est pour répondre au vœu exprimé par un grand nombre de lecteurs que nous lui donnons aujourd'hui la forme du volume.

L'auteur a jugé nécessaire, cependant, d'introduire dans son œuvre quelques modifications.

Considérant la situation que la loi crée au maréchal Bazaine, et éliminant toute appréciation qui eût pu ressembler à un empiétement sur les droits de l'accusation, il s'est renfermé avec soin dans le domaine historique des faits.

L'AFFAIRE BAZAINE

CHAPITRE I.

UNE ENTREVUE MYSTÉRIEUSE. — LE PASSÉ DE BAZAINE. — L'ENTRÉE EN CAMPAGNE. — NAPOLEON III ET LE MARÉCHAL LE BŒUF. LA COMÉDIE DE SARREBRÜCK. — SPICKEREN. — LA RETRAITE. — L'ARMÉE DU RHIN.

Le 23 septembre 1870, la France était en proie aux anxiétés les plus cruelles. Chancelant sous le poids de ses défaites, paralysé par l'angoisse et une sorte de remords, immobile de stupeur et frémissant de honte, le pays écoutait monter au loin le flot grossissant de l'invasion. La consternation régnait dans les âmes amollies par vingt années de sécurité égoïste; elles ne trouvaient plus en elles, dans la surprise du premier moment, la vi-

gueur nécessaire pour réagir contre la succession de catastrophes aussi terribles qu'elles étaient imprévues...

Spickeren, Woerth, Sedan, nos soldats prisonniers ou ensevelis sous les champs de bataille, nos communications interceptées, nos arsenaux vides, nos grandes voies stratégiques occupées, l'Est submergé, l'intérieur menacé, le passé englouti le présent sans issue, l'avenir effroyable... Quel cœur français eût jamais osé voir tant de maux !

La première impression avait été celle que produit le coup de foudre. Notre douleur avait commencé par être de l'étonnement. Les populations, affolées, suivaient d'un regard morne la marche des envahisseurs ; les bras désarmés se levaient avec rage, comme prêts à frapper, et retombaient impuissants ; pendant que, par les chemins, retentissait le pas lourd des hordes allemandes. D'un bout à l'autre du sol français, on ne s'entretenait plus que des villes rançonnées, des

fermes incendiées, des convois capturés, des villages pillés, et il n'était peut-être pas un coin du territoire où l'on ne s'attendit à voir tout à coup apparaître les uhlands, désormais légendaires, avant-garde des déménageurs aux casques pointus.

Vitry, Laon, Toul avaient capitulé. Parmi les autres places assiégées, Strasbourg qui, depuis un mois, subissait avec un stoïcisme héroïque les horreurs du bombardement, Strasbourg allait tomber aux mains de l'ennemi.

Dans cette confusion des esprits, au milieu de la désolation universelle et du fond de la nuit qui nous enveloppait, deux lueurs cependant éclairaient encore l'horizon.

Metz et Paris !

Metz, investi, bloqué depuis le 20 août :

Paris, isolé de la France depuis le 19 septembre.

Metz et Paris, c'étaient les deux foyers géants autour desquels s'immobilisaient les armées en-

nemies ; c'étaient les points d'arrêt forcé de l'avalanche humaine roulant sur notre sol ; c'était, dès lors, les heures de répit ménagées au pays pour se remettre de ses alarmes, organiser ses bataillons, et, qui sait ? peut-être aussi était-ce le salut.

Dans Paris, les débris vaillants des troupes échappées au désastre de Sedan étaient accourus se joindre aux gardes mobiles, venus de tous les points de la province.

Metz servait de refuge à la plus belle armée de France : cent cinquante mille hommes agueris, admirablement armés et équipés, rompus depuis longtemps à toutes les difficultés et à toutes les fatigues du métier militaire, et commandés par un chef dont le nom volait de bouche en bouche comme celui d'un sauveur : le maréchal Bazaine.

Durant cette journée du 23 septembre, que faisait Metz et que faisait Paris ?

À Paris, tout se préparait pour une résistance prolongée ; les remparts et les forts se hérissaient de canons ; la population s'exerçait au maniement

des armes ; les chefs de la défense, en veillant à ces apprêts, lançaient des proclamations qui exaltaient encore le courage des combattants ; tout soldat était prêt à se transformer en héros, tout citoyen devenait un soldat. De ce foyer, où bouillonnait la vengeance, devait s'envoler l'idée qui galvaniserait la province, et bientôt au nord, à l'ouest, au centre, des armées allaient surgir non pour vaincre, hélas ! mais pour combattre et soutenir du moins l'honneur du drapeau.

À Metz, le soir était venu. De la vaillante cité s'élevait une rumeur confuse, dans laquelle se confondaient les regrets pleins d'amertume des habitants que déjà torturaient de lugubres pressentiments, les imprécations des soldats condamnés à l'inaction, et les gémissements des femmes, dont l'admirable dévouement s'était offert jusqu'alors comme un défi jeté à la fatalité.

À quelques kilomètres des remparts, vers le village de Moulins-lès-Metz, qui borde la rive gauche de la Moselle, un bataillon gardait le large

carrefour que forme l'intersection des routes de Verdun et de Pont-à-Mousson. Il faisait presque nuit lorsque, d'une voiture qui venait de s'arrêter à quelque distance des avant-postes, descendit un personnage qui demanda à parler au commandant. Après quelques mots échangés, le voyageur et l'officier s'éloignèrent ensemble dans la direction de la ville. Mais arrivés à la porte de France, au lieu de pénétrer à l'intérieur, ils s'orientèrent vers la gauche, et, au bout d'un instant, atteignirent les premières maisons du Ban-Saint-Martin.

C'est au Ban-Saint-Martin, faubourg extérieur entre la ville et les forts, que le maréchal Bazaine avait son quartier général. Dans le salon où pénétrèrent les deux visiteurs, se trouvait une fraction de l'état-major. Tout en échangeant avec le chef d'avant-postes de cordiales poignées de main, les officiers de service examinaient son compagnon avec une curiosité qui n'était pas exempte de défiance. Mais rien, dans l'attitude du

voyageur, ne semblait devoir déceler son incognito; le visage presque entièrement dissimulé par un épais cache-nez, il se tenait à l'écart, immobile, attendant en silence le maréchal qu'un aide-de-camp avait été avertir.

Dans une pièce voisine, le maréchal jouait au billard.

Passionné pour ce jeu, le général en chef, dit-on, n'abandonnait pas volontiers une partie. En cette circonstance, pourtant, il sut faire violence à ses habitudes: une partie autrement grave sollicitait son intérêt; elle avait pour enjeu l'avenir de la France. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, que le mystérieux visiteur pénétrait, en compagnie de Bazaine, dans le cabinet de travail du maréchal, laissant fort intrigués les allants et venants du dehors.

Que se passa-t-il, durant cette entrevue secrète, commencée à neuf heures et terminée vers minuit? La succession des événements que nous allons voir se dérouler, nous l'apprendra bientôt.

Le pays a le droit de demander des comptes à ceux qui ont eu dans leurs mains ses destinées. La France a soif de vérité. Un immense besoin de lumière agite les esprits. Si les mérites et les dévouements doivent être connus, il faut que chacun de nous sache aussi de quel côté se sont produites les erreurs et les culpabilités.

De toutes les solutions qui tiennent en éveil la patriotique anxiété des vaincus de la dernière guerre, aucune n'excède en importance celle qui dénouera le problème de la conduite, si diversement appréciée, du maréchal Bazaine. Placée entre ces deux effondrements : Sedan et Paris, la chute de Metz a été le point culminant de nos désastres. Pour une nation qui, à peine remise des effroyables secousses qui l'ont ébranlée, se sent assez forte pour jeter sur le chemin de l'avenir les jalons de sa régénération, le premier devoir était de rechercher les causes du mal, d'en analyser les effets, d'en mesurer l'étendue, de faire, enfin, la part des responsabilités. Parmi les commis-

sions d'enquête formées dans ce but au sein du pouvoir législatif, celle que concernaient les capitulations a exprimé, sur la reddition de Metz, une opinion consciencieusement motivée, et l'Assemblée nationale a compris la nécessité d'exercer dans toute leur étendue les droits sévères qui lui sont conférés, en décrétant, dans sa séance du 16 mai 1872, la mise en jugement du maréchal Bazaine.

Aussi loin qu'on remonte dans les annales de notre pays, il est impossible d'y rencontrer une cause plus émouvante, un débat judiciaire d'un intérêt aussi poignant. Le procès Bazaine est une des plus hautes leçons de l'histoire contemporaine. Mais combien de difficultés pour instruire ce procès ! Reconstituer un à un les éléments de la lutte, envisager les faits sous leurs faces multiples, scruter les actes accomplis, réunir les documents épars, faire appel à tous les témoignages, s'entourer de tous les éclaircissements, suivre pas à pas les détours du ténébreux dédale, en prenant

pour guides l'examen, la raison et la conscience humaine, — tel est dans son ensemble le devoir qui incombe aux magistrats appelés au redoutable honneur de juger un maréchal de France. Tâche ardue pour des soldats qu'aucune considération ne saurait faire transiger sur les questions de devoir et d'honneur militaire. Tâche douloureuse aussi, parce qu'elle évoque tout un passé cuisant, rouvre des plaies qui commençaient à se cicatriser, et fait passer sous nos yeux un cortège funèbre de misères, d'horreurs et d'épisodes sanglants.

Antérieurement et postérieurement à nos recherches, les événements foudroyants qui ont amené la chute de Metz ont été l'objet de travaux importants et contradictoires, quelques-uns empreints d'une passion dont l'histoire devra se défier. Attaqué avec fureur, défendu aveuglément, le maréchal Bazaine offre un exemple frappant des destinées auxquelles sont vouées fatalement

les idoles renversées. Mais d'abord voyons ce qu'était le maréchal Bazaine.

Bazaine — l'héroïque Bazaine d'après les uns, le traître Bazaine selon les autres — Bazaine (François-Achille), naquit à Versailles au mois de février 1811. Il vint au monde un 13, et, jusqu'aux derniers évènements, on ne saurait prétendre que ce chiffre lui ait porté malheur. Issu d'une excellente famille, qui compte plusieurs brillants soldats et quelques ingénieurs distingués, le jeune compatriote — sinon l'émule — de Lazare Hoche reçut une instruction solide et une éducation soignée.

En 1831, il subit un échec au concours de l'École Polytechnique. Déjà perçait en lui l'énergie du soldat et cette décision que révèlent seuls, à vingt ans, les caractères précocement ambitieux. Ne pouvant espérer gagner les galons d'officier à l'école, Bazaine résolut de les conquérir au régiment. Il s'engagea dans le 37^e de ligne.

Quatre ans après, il portait l'épaulette de lieutenant. D'Afrique, où il avait reçu la croix, il passa en Espagne dans la légion étrangère avec d'autres officiers mis en 1837, par le gouvernement de Louis-Philippe, à la disposition de la reine-mère Christine et de sa fille Isabelle, qu'un soulèvement carliste tentait de renverser. Pendant plusieurs mois, Bazaine se livra à cette guerre défensive d'un caractère spécial, dont l'Espagne semble vouloir garder les traditions comme pour déjouer les perfectionnements de la tactique moderne : combats de haies et de broussailles, surprises, guet-apens, batailles de carrefours et de grandes routes, de ruelles et de chemins creux, lutte sans ordre et sans principe de stratégie, où tout le secret consiste à arriver vite, frapper fort et savoir se dissimuler avant que l'ennemi ait pu reconnaître d'où vient le coup.

Le tempérament de feu et la nature aventureuse de Bazaine pronostiquaient des prédispositions merveilleuses pour cette guerre d'embus-

cares, dont toute la méthode est dans l'absence de méthode, et le principal élément de succès dans l'imprudence ou la témérité présomptueuse de l'ennemi. Aussi retourna-t-il en Afrique, admirablement préparé aux expéditions de Kabylie et du Maroc, entreprises à quelque temps de là, et dans lesquelles il gagna la plupart de ses grades, jusques et y compris celui de colonel.

Après divers séjours successifs en France et en Algérie, nous retrouvons Bazaine général de brigade à l'armée d'Orient, où il se fait remarquer par son courage, son audace et ses qualités d'administrateur. Gouverneur de Sébastopol après la retraite des Russes, promu le 22 septembre 1855 au grade de général de division, il fut placé le mois suivant à la tête de l'expédition qui s'empara de Kinburn après trois jours de siège, capturant 1,500 prisonniers et 174 pièces de canon.

Très remarqué encore, plus tard, dans la campagne d'Italie, Bazaine, lorsque fut résolue l'expédition du Mexique, était à tous les points de

vue l'un des chefs que de hautes capacités et une énergie éprouvée désignaient naturellement pour diriger cette entreprise. Après avoir d'abord, en juillet 1862, reçu le commandement de la 1^{re} division de l'armée expéditionnaire à la Vera-Cruz, il était, au mois d'octobre de l'année suivante, investi du commandement en chef de l'expédition, en remplacement du général Forey, rappelé à Paris et nommé maréchal de France. Le 12 juillet 1863, le général Bazaine entra dans Mexico, et bientôt l'armée française, se mettant à la poursuite de Juarez, occupait le pays jusqu'à l'extrême frontière.

Plus d'une fois, au cours de cette rude campagne, l'ancien officier de la légion étrangère eut à mettre en pratique les leçons de sa jeunesse. Pour combattre efficacement les partisans de Juarez, il employa activement la contre-guérilla organisée par le colonel Dupin. Malheureusement, les excès sanguinaires auxquels se livra cette troupe indisciplinée ne devaient pas être étran-

gers aux représailles dont l'enchaînement irait aboutir à cette tragédie de Querétaro, dans laquelle un prince autrichien, après avoir traversé les mers, attiré par l'appât de la pourpre impériale, devait du même coup perdre sa couronne et la vie.

De violentes accusations s'élevèrent à cette époque contre Bazaine. On expliquait, par les appétits démesurés d'une ambition dont il avait plus d'une fois donné des preuves, certaines intrigues destinées, assurait-on, à faire passer dans ses mains le sceptre de ce triste et infortuné Maximilien, abandonné aux vengeances de Juarez.

On commentait aussi, avec des détails moins que bienveillants, les circonstances de l'union que le général en chef, récemment veuf, était parvenu à contracter avec l'héritière d'une famille du pays, ennemie déclarée du nouvel empire. Après avoir refusé le splendide palais de Buena-Vista que l'empereur Maximilien lui offrait comme présent de noces, Bazaine, disait-on, avait fait accep-

ter par sa femme ce cadeau vraiment princier ; puis il le loua d'elle et permit, jusqu'au dernier jour de l'occupation, que la municipalité de Mexico payât à Mme Bazaine un loyer de 60,000 francs.

Créé maréchal de France le 5 septembre 1864, Bazaine s'embarquait avec son armée en mars 1867, et prenait, à son arrivée en France, le commandement du 3^e corps d'armée, dont le siège était à Nancy. En 1869, le maréchal Regnault de Saint-Jean d'Angely s'étant démis de son commandement pour motifs de santé, le maréchal Bazaine, sénateur, grand'croix de la Légion-d'Honneur, était nommé commandant en chef de la garde impériale.

Voilà pour le passé du maréchal.

Au physique, l'homme est de stature peu élevée, court sur jambes, replet, flegmatique d'aspect et lent d'allures. Ses cheveux, taillés ras, grisonnants, encadrent un front dont le renflement, très

marqué aux tempes, indique une énergie et une ténacité peu communes.

La physionomie est sans mobilité et dépourvue de ressort, soit qu'elle tienne de la nature ou d'un effort de volonté son expression d'impassibilité.

L'œil nuageux, presque éteint, semble chercher sous l'arcade sourcilière, très proéminente, un abri contre les investigations des indiscrets qui chercheraient à lire dans le regard.

Ce regard ne s'anime que dans les combats ou sous l'influence des émotions violentes. Au milieu de la mêlée, il étincelle et jette des éclairs.

Les chairs du visage sont molles et creusées de sillons. Les joues grasses, flasques, les lèvres fortes sous la moustache tombante, les mâchoires épaisses, le menton volumineux, le cou gros, bas, tassé, décèlent des appétits sensuels.

Le trait caractéristique de cette figure est la goguenardise.

Constamment de sang-froid et se gardant sur le qui-vive, jamais le maréchal n'a paru témoigner le souci de sa sécurité personnelle; ses ennemis eux-mêmes ne peuvent lui refuser une bravoure qui va jusqu'au dernier degré du mépris pour le danger. Par contre, ils assurent que Bazaine a conservé de ses expéditions au-delà des Pyrénées le goût tout espagnol du *pronunciamiento* et certaines tendances de ces généraux madrilènes qui passent leur vie à méditer, dans l'idiome qui leur est propre, le vers fameux: « Le premier qui fut roi... »

Tel était l'homme qui s'offrait au choix de Napoléon III pour l'un des commandements importants de l'armée, quand éclata la guerre avec la Prusse.

C'est le 21 juillet que, pour la première fois, le nom de Bazaine apparaît dans les opérations de la campagne.

À cette date, le maréchal arrivait à Metz à la tête du 3^e corps. Il était parti de Paris mécontent, et plus d'une fois son entourage l'entendit murmurer le mot de passe-droit. Il avait espéré commander une armée; on ne lui donnait qu'un corps d'armée, et après l'empereur, qui se réservait le commandement suprême, c'était au maréchal Le Boeuf, nommé major-général, qu'avait été dévolue la plus haute situation. Blessure cuisante pour l'amour-propre de Bazaine, plus ancien dans le maréchalat, et, depuis le Mexique surtout, orgueilleux de l'importance politique qu'il s'attribuait à tort ou à raison.

Comme pour lui donner un dédommagement, on lui confia, dès son arrivée à Metz, le commandement temporaire de toutes les troupes placées entre les Vosges et la Moselle : 2^e corps (Frossard); 3^e et 4^e (Ladmirault); 5^e (de Failly), avec les réserves d'artillerie, du génie et de cavalerie. Mais ce ne fut là qu'une demi-mesure, une sorte de commandement illusoire, dont le but unique était

d'obtenir une transmission plus rapide des ordres de Paris, sans conférer au maréchal le moindre droit d'initiative. Invité seulement à recueillir, sur la position de l'ennemi, des renseignements qu'il avait ordre de transmettre au major-général, il s'aperçut bien vite du peu d'influence qui lui était laissé sur les dispositions à prendre. Son autorité même était méconnue par les autres commandants de corps qui, prétendant ne relever que de l'empereur, continuaient à correspondre avec lui, sans se préoccuper de la décision qui venait d'être prise.

Pour qui connaît le caractère et le tempérament du maréchal Bazaine, il est aisé d'imaginer quelle pouvait être sa situation morale lorsque fut ordonné le premier mouvement des troupes placées sous ses ordres, mouvement pour lequel on ne l'avait pas consulté.

Ce fut une dépêche du maréchal major-général, en date de Paris, 23 juillet, qui ouvrit la série des funestes étapes que l'armée devait parcourir

pour s'éloigner de Metz et y revenir quelques semaines après. Nos forces avaient ordre de se déployer depuis Sierck jusqu'aux Vosges, le maréchal Bazaine portant son corps d'armée, le 3^e, de Metz vers Boulay et se reliant par sa droite avec le général Frossard, par sa gauche avec le général de Ladmirault. Le 24, exécutant ces instructions, Bazaine établit son quartier général à Boulay ; un appartement avait été préparé chez le maire pour recevoir le maréchal. Quatre jours après, l'empereur arrivait à Metz pour prendre le commandement effectif de l'armée, et, jugeant que jusqu'à ce qu'on eût une manifestation suffisante des projets de l'ennemi, il y avait lieu de porter l'armée plus près de la frontière, le souverain généralissime ordonnait, le 27, de nouvelles dispositions qui mettaient le quartier-général du maréchal Bazaine à Saint-Avold.

L'étrange conception qui, sous prétexte de concentration, disséminait nos troupes sur un mince cordon de plus de cent kilomètres de lon-

gueur, causa un vif étonnement aux officiers généraux quelque peu familiers avec les saines règles de la stratégie. L'armée française se transformait en une haie de postes de douaniers. Puisqu'on était décidé à attendre l'attaque, il semblait que c'était le cas où jamais de profiter des admirables dispositions défensives que présentait le terrain, de relier les corps les uns aux autres et d'observer l'ennemi en s'appuyant sur l'une des bases solides qu'offrait la configuration géographique du sol. On ne songeait même pas à faire connaître aux officiers les emplacements des troupes qui les avoisinaient ! Si bien, dit un écrivain autorisé (le colonel d'état-major d'Andlau dans le livre *Metz, campagnes et négociations*) que leurs reconnaissances furent dirigées parfois sur des points occupés par nous, et où elles croyaient devoir rencontrer l'ennemi.

L'état-major général insistait en vain pour obtenir les renseignements qu'indiquaient les principes les plus élémentaires de la guerre ; il lui était

répondu que les chefs de corps n'avaient nul besoin de savoir ce que projetaient leurs voisins. Pendant ce temps, bien que l'ennemi n'eût fait encore aucune démonstration qui pût nous éclairer sur ses intentions, il résultait de quelques renseignements obtenus sur ses mouvements préparatoires, que les VII^e et VIII^e corps prussiens, sous les ordres du général Steinmetz, allaient se concentrer au nord de la Sarre. D'autres troupes, des III^e et Xe corps, signalées comme se dirigeant de Mayence vers Kaiserslautern, devaient compléter l'armée du prince Frédéric-Charles. Quelques régiments d'infanterie ennemie avaient déjà franchi la Sarre en aval de Sarrebrück, et l'on assurait que les Prussiens se disposaient à prendre l'offensive. Enfin, l'impatience du pays commençait à se faire jour, et les journaux exprimaient hautement cette opinion que, puisque, suivant les déclarations de M. Le Boëuf, nous pouvions, en une semaine, réunir cinq cent mille hommes sur la frontière, avec une avance de

vingt jours sur les Prussiens, c'était un tort immense de ne point mettre à profit de pareils avantages.

Ni ce sentiment, ni l'impatience qui animait les troupes, ne pouvaient échapper à l'empereur. Il n'y avait eu jusque-là que quelques escarmouches d'avant-postes : faibles détachements français entrant en pays allemand, détachements allemands pénétrant en pays français, pour faire une reconnaissance ou opérer un coup de main. Il fut résolu en haut lieu qu'une entreprise plus sérieuse serait tentée. « Le 31 juillet, dit le général Frossard dans son *Rapport sur les opérations du 2^e corps de l'armée du Rhin*, le maréchal Bazaine, à qui avait été donnée la direction supérieure de l'opération à exécuter, réunit les généraux Frossard et de Failly pour régler de concert ce qui devait être fait. »

Deux jours après, allait se produire ce fait d'armes qu'un auteur aussi compétent que désintéressé, le colonel fédéral suisse Rüstow (*Guerre*

des frontières du Rhin) a appelé la *Comédie de Sarrebrück*.

L'empereur n'avait pas de plan arrêté; mais l'occasion se présentait de remporter une victoire facile, et il saisissait avec empressement ce moyen d'ouvrir les hostilités par un succès assuré d'avance.

De son côté, cependant, le maréchal Bazaine avait soumis un projet dont la réalisation eut pu aboutir à un résultat sérieux. Des renseignements annonçaient que les Prussiens avaient massé 40,000 hommes à quelques lieues au-delà de Sarrebrück, qu'ils se concentraient au nord entre cette dernière ville et Sarrelouis, qu'ils avaient passé la Sarre et que déjà leurs sonneries se faisaient entendre de notre frontière. Avec les 100,000 hommes que nous pouvions amener en peu d'heures sur un point donné, il était aisé de combiner nos mouvements de façon à aller surprendre l'ennemi dans ses positions. On préféra l'attaque sur Sarrebrück, qui n'était, on le savait,

occupé que par un détachement de quelques mille hommes.

Jadis, quand le souverain allait chasser à Compiègne, une armée de piqueurs rabattait le gibier dans un enclos, où l'impérial chasseur n'avait qu'à tirer au hasard pour abattre par centaines les bêtes de poil et de plume. Il semble que le souvenir de cette tradition ait présidé aux dispositions que dût prendre, par ordre supérieur, le maréchal Bazaine, de concert avec les généraux Frossard et de Failly. Pendant que 50,000 hommes de troupes étaient en mouvement, dans la matinée du 2 août, Napoléon, son fils et la suite obligée des courtisans ordinaires, s'embarquaient à Metz, après déjeuner, dans un train spécial qui les conduisit promptement à Forbach, au quartier-général Frossard. À onze heures, l'action était engagée, s'il est permis d'appeler une action cette démonstration sans motif et sans but précis, dans laquelle une des parties adverses s'escrimait seule contre un ennemi absent.

Après s'être déployés sur les hauteurs pour y échanger avec notre avant-garde une courte fusillade, les quelques compagnies prussiennes sorties de Sarrebrück se replièrent en hâte sur la rive droite de la Sarre, abandonnant les pentes de la rive gauche, que nos soldats gravissaient avec entrain. L'artillerie française avait ouvert le feu dans la direction de la ville, sur la gare et sur quelques convois de troupes et de matériel en retraite. Ce fut tout.

Il est vrai que, suivant un télégramme resté célèbre « Louis avait reçu le baptême du feu ; » mais il faut avouer que le pauvre enfant que le sort a condamné à être prince impérial n'eût rien perdu à attendre une occasion d'être baptisé plus glorieusement. Le maréchal Bazaine, qui devait se borner à montrer quelques troupes destinées à faire nombre, ne parut pas sur ce singulier « champ de bataille » et s'abstint de venir saluer l'empereur et son fils. Il comprenait que la présence de ces augustes personnages annulait le

commandement général qui lui avait été premièrement confié.

Trois jours après, le 5 août, ce commandement lui était officiellement confirmé par voie télégraphique, du moins pour l'aile gauche de l'armée du Rhin :

Metz, 5 août, 12 h. 50, soir,
expédiée à 3 h. 15, soir.

... À la date de ce jour, les 2^e, 3^e et 4^e corps d'armée sont placés, en ce qui concerne les opérations militaires, sous les ordres directs du maréchal Bazaine.

Le Major-Général,
Maréchal Le Boeuf.

Malheureusement, dès la veille, l'empereur avait cru devoir déterminer lui-même les emplacements de ces troupes que devait commander le maréchal, et celui-ci les trouva établies dans des positions allongées qui, de Teterchen à Sarregue-

mines, formaient une ligne de plus de 14 lieues d'étendue. C'est ainsi que, de Metz, le neveu de Napoléon-le-Grand cantonnait à sa guise une armée qui frémissait d'impatience de se mesurer avec l'ennemi.

L'empereur et le maréchal Le Boeuf paraissaient décidément résolus à rester sur la défensive. À l'hôtel de l'Europe, où résidait l'état-major général, le désordre et l'agitation étaient indescriptibles. Par une chaleur écrasante, se pressaient dans une petite salle vingt-cinq ou trente officiers chargés de communiquer à tous les corps l'impulsion du commandement. Les trois portes qui s'ouvraient sur cette pièce livraient indifféremment passage aux chefs militaires ou aux étrangers en quête du renseignement le plus futile. « Les ordres et les contre-ordres, enregistre M. Ch. Fay, lieutenant-colonel d'état-major, dans son *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, s'y heurtent en tous sens; la moindre dépêche télégraphique y est l'occasion d'une excitation fé-

brile, des plus préjudiciables à la cause publique, et fort incompatible, d'ailleurs, avec le calme absolu, condition première à laquelle doit satisfaire tout bon état-major. » C'est du sein de ce chaos que partaient des ordres d'après lesquels les dispositions de l'ennemi étaient appréciées, non par des reconnaissances ou des rapports d'émissaires, mais sur les simples renseignements que pouvait fournir la presse étrangère... « Il faut toujours supposer à ses ennemis les projets les plus raisonnables. Or, *d'après ce que l'on lit dans les journaux anglais*, le général Steinmetz occuperait, etc. » Voilà dans quels termes Napoléon commençait son *ordre à l'armée* du 4 août !

Les procédés employés à l'égard de Bazaine ne pouvaient qu'accroître le mécontentement du maréchal. Moins orgueilleux, il n'eût tenu aucun compte des vexations auxquelles il était en butte, trouvant une récompense suffisante dans la gloire de servir son pays. Il préféra affecter l'indifférence pour ce qui se passait autour de lui et ca-

cher son ressentiment en s'isolant de plus en plus dans son commandement. Abandonné davantage à son initiative, il est évident que son premier soin eût été de resserrer ses lignes, d'en renforcer le centre et de ne pas conserver entre l'aile gauche et la droite un large espace inoccupé, qui laissait le 2^e corps sans liaison avec le reste de l'armée. Ainsi eût été évitée cette défaite : Spickeren, le premier désastre au sujet duquel des accusations ont pesé sur Bazaine. Accusations en ce cas mal fondées, comme on va en juger.

Quelques auteurs ont prétendu que, le 6 août, le général Frossard qui, à la tête du 2^e corps, eut à soutenir le choc de l'ennemi, négligea d'appeler le maréchal Bazaine à son aide, soit qu'il n'eût pas compris qu'une véritable bataille s'engageait, soit qu'il voulût accaparer les honneurs d'une journée dans laquelle il espérait une victoire. D'autres ont assuré que le maréchal Bazaine, recevant l'avis d'une attaque sérieuse, refusa d'envoyer des troupes au secours du général Frossard; on a

même prêté à Bazaine cette parole cynique : « Tant pis ! qu'il gagne lui-même son bâton de maréchal ! » Double erreur. La vérité est que le général demanda au maréchal des renforts, et que le maréchal les lui envoya. Mais, pour comprendre l'échec de Spickeren, il est nécessaire de déterminer d'une façon précise la disposition des troupes, réparties entre la Nied et la Sarre.

Qu'on se représente un M dont les deux pointes extérieures figureraient : à gauche, Teterchen ; à droite, Spickeren ; les deux jambes à leur base : à droite, Sarreguemines ; à gauche, Courcelles-Chaussy ; la pointe intérieure, enfin, Saint-Avold. Qu'on imagine ces divers points reliés entre eux par des corps échelonnés le long des lignes de l'M, de façon à pouvoir au besoin se donner rapidement la main. L'on aura, de la sorte, une idée exacte des positions de l'armée.

Un certain parcours fait exception toutefois : celui que représente la partie inférieure de la ligne de l'M qui va de la pointe intérieure à la

pointe extérieure de droite (Saint-Avold à Spickeren). Là, il existe une lacune : cette ligne équivaut à un trajet de 19 kilomètres environ, dont 16 kilomètres (Saint-Avold à Forbach) sont entièrement dégarnis de troupes. Et le corps Frossard occupant les trois derniers kilomètres et leurs abords (Forbach à Spickeren), il s'en suit qu'il n'avait pas de point d'appui plus rapproché que Saint-Avold.

C'est dans cette position que le général recevait de Metz, où étaient parvenus sans doute des renseignements d'espions, le télégramme suivant du maréchal Le Boeuf :

Metz, 6 août, 4 h. 40 m. matin.

Tenez-vous prêt contre une attaque sérieuse qui pourrait avoir lieu aujourd'hui même.

On serait en droit de supposer que, s'attendant à une attaque, le major-général donnait en même temps l'ordre au maréchal Bazaine de faire une concentration immédiate, tout au moins des

3^e et 2^e corps. Il n'en fut rien. C'est par trois dépêches successives du général Frossard que Bazaine fut mis au courant de la situation :

PREMIÈRE DÉPÊCHE.

Forbach, 6 août, 9 h. 10 m, matin.

J'entends le canon à mes avant-postes et je vais m'y porter. Ne serait-il pas bon que la division Montaudon envoyât de Sarreguemines une brigade vers Grossbliederstroff, et que la division Decaen se portât en avant de Merlebach et Rosbrück ?

Grossbliederstroff est un village au sud de Spickeren, entre cette localité et Cadenbronn dont il sera question tout à l'heure. Rosbrück et Merlebach sont deux gros hameaux qui avoisinent la ligne du chemin de fer de Metz à Sarrebrück, entre Saint-Avold et Forbach.

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

Forbach, 6 août, 10 h. 6 m. matin.

L'ennemi a fait descendre des hauteurs de Sarrebrück, vers nous, de fortes reconnaissances, infanterie et cavalerie : mais il ne prononce pas encore son mouvement d'attaque. Nous avons pris nos mesures sur les plateaux et sur la route.

Le général Frossard avait évacué dès la veille Sarrebrück et les hauteurs, en présence des manifestations que l'ennemi faisait déjà dans cette direction.

TROISIÈME DÉPÊCHE.

Forbach, 6 août, 10 h. 40 m. matin.

On me prévient que l'ennemi se présente à Rosbrück et à Merlebach, c'est-à-dire derrière moi. Vous devez avoir des forces de ce côté.

Par une fatale coïncidence, au moment où le maréchal eût pu faire droit à ces instances réitérées, il recevait de plusieurs côtés à la fois l'avis que l'ennemi s'était montré dans des directions tout opposées à celle que signalait le général Frossard. D'une dépêche du chef d'état-major de la 1^{re} division du 3^e corps, il résultait que son extrême droite, à Sarreguemines, était menacée. À Saint-Avold, son centre, des éclaireurs ennemis, apparus de grand matin, lui inspiraient des craintes pour cette importante position, que gardait seule la 4^e division du 3^e corps. Sur sa gauche, enfin, le général commandant la 3^e division du 4^e corps l'informait qu'on avait vu les Prussiens.

« Malgré l'inquiétude que me donnait la présence de l'ennemi sur plusieurs points éloignés les uns des autres, dit le maréchal Bazaine dans son volume : *l'Armée du Rhin*, je pris aussitôt les mesures nécessaires pour appuyer le 2^e corps et

faciliter sa concentration sur la très forte position de Cadenbronn, que j'indiquai à son chef. »

Le village de Cadenbronn, à mi-chemin des emplacements d'où partaient les troupes de soutien et de ceux qu'occupaient les divisions du général Frossard, était un choix excellent : les deux armées, l'une se rejetant en arrière, l'autre se portant en avant, s'y seraient rencontrées de bonne heure après-midi. Une seule difficulté faisait obstacle à ce plan. Au moment où les renforts envoyés par Bazaine se mettaient en marche, il y avait plus de deux heures que l'affaire était commencée.

« Ainsi engagé, dit le *Rapport sur les opérations du deuxième corps*, le 2^e corps ne pouvait céder le terrain pour se retirer, par une manœuvre de concentration en arrière, sur la position de Cadenbronn. »

Le général Frossard avait été surpris. Quant aux divisions qui marchaient à son secours, peut-être fussent-elles, malgré tout, arrivées à temps

pour changer la déroute en victoire, si l'une d'elles ne s'était arrêtée en route, l'autre égarée dans une fausse voie... Mais nous n'avons point ici à instruire le procès des généraux divisionnaires.

Au même moment où le général Frossard était battu en Lorraine, l'armée qui opérait en Alsace essuyait une sanglante défaite. Le 4 août, le brave et infortuné Abel Douay avait été surpris et écrasé à Wissembourg : 25,000 prussiens contre 8,000 français ! Le 6, Mac-Mahon, qui commandait en chef les 1^{er}, 5^e et 7^e corps et ne voulait pas abandonner les Vosges sans combattre, perdait la bataille de Woerth, luttant avec 35,000 hommes contre des forces plus que doubles. Pendant que Mac-Mahon battait en retraite vers la Champagne, Bazaine se disposait à ramener son armée sous Metz.

Au quartier général, on était atterré ; l'affolement faisait vaciller les esprits ; les opinions les plus diverses se croisaient ; l'irrésolution se mani-

festait par mille avis contradictoires et des projets sans nombre, abandonnés aussitôt que conçus. L'empereur, lui, pressait vivement la retraite. Elle s'effectua dans les journées des 8, 9, 10 et 11 août, par un temps épouvantable, sous une pluie battante, à travers des terrains détrempés, sans que les soldats, bien souvent, eussent le temps de faire la soupe.

Tout semblait concourir à jeter la démoralisation parmi les troupes.

À la date du 8, le général Montaudon écrivait à Bazaine :

La marche d'aujourd'hui a assez fatigué les troupes de la division, déjà épuisées par les marches de nuit et les alertes des jours précédents ; aussi prierai-je votre excellence, si cela est possible, de vouloir bien donner un jour de repos à la division.

Le 9, le général Decaen mandait au maréchal par dépêche :

Je vous prie en grâce de ne pas me faire faire de mouvement aujourd'hui. Les hommes sont rendus de fatigue, la soupe n'est pas mangée, et il faudrait encore y renoncer ce soir... Hier, arrivés à onze heures et demie du soir, avec une pluie battante, manquant de moral (j'ai le regret de vous le dire), il leur faut un peu de repos et de la soupe ce soir.

Et pourtant, à Spickeren, nos soldats s'étaient montrés admirables. On avait vu des généraux, comme Laveaucoupet, diriger, l'épée à la main, des charges à la baïonnette contre les carrés ennemis. On avait vu deux bataillons du 67^e chasser d'un bois, au pas de course, les Prussiens que le feu de notre artillerie ne réussissait pas à débusquer.

Cinq canons avaient dû être abandonnés depuis plusieurs heures. Cinq hommes se dévouent : le commandant Gougis et le lieutenant Rossin du 17^e d'artillerie ; le capitaine Pacull du 76^e de ligne, le capitaine Hiver et le soldat Dunand, du 77^e.

Sous une grêle de balles, ils vont ressaisir les canons et les ramènent.

Au moment où l'on avait été forcé de laisser ces pièces en arrière, le lieutenant de la batterie, Chabord, avait refusé de se laisser emporter, disant à ceux qui voulaient lui venir en aide : « Sauvez mes pièces d'abord, vous m'enlèverez ensuite si vous en avez le temps. »

Devant une colonne prussienne, le lieutenant-colonel Dulac, du 12^e dragons, avait été contraint de se replier. Il fait mettre pied à terre à ses dragons, et contient, par une vive fusillade, l'attaque de l'avant-garde ennemie jusqu'au moment où, à cette poignée de braves gens, vient se joindre avec résolution un détachement de 200 hommes, sous la conduite du sous-lieutenant Arnaudy.

C'étaient ces mêmes soldats qui, maintenant, marchaient le front baissé, se demandant avec angoisse quel péril imminent planait au-dessus de leurs têtes, pour qu'on leur fît abandonner sans résistance une large bande de notre fron-

tière. Beaucoup n'y pouvaient croire. Ils soupçonnaient des mouvements stratégiques profonds, quelque manœuvre habile et décisive, mais nullement la nécessité de se dérober par la vitesse à un ennemi menaçant.

« Les officiers d'état-major, lisons-nous dans *l'Agonie de l'armée du Rhin*, par un officier d'artillerie du 3^e corps, les officiers d'état-major connaissaient sans doute le mot de la situation; mais les troupes se bornaient à railler la consternation peinte sur leurs visages et ne voulaient pas croire à un mouvement rétrograde dont rien ne démontrait l'urgence à leurs yeux. Les officiers entretenaient chez leurs hommes des illusions qu'ils partageaient pour la plupart; cette tendance à réagir contre la démoralisation qui régnait déjà dans les hautes sphères fut la cause de l'ordre remarquable qui présida au mouvement de retraite depuis la frontière jusqu'à la Moselle. »

L'ordre des mouvements, en effet, ne fut pas un instant troublé. Le long de la colonne, seule-

ment, on apercevait des familles effarées fuyant l'invasion imminente. Des paysans immobiles et mornes sur la porte de leur chaumière murmuraient déjà le mot de trahison. Dans les villages se poursuivaient, activés par la fièvre de la peur, les préparatifs attristants de l'émigration en masse.

De longues charrettes s'éloignaient, où étaient entassés des lits, des chaises, des ustensiles de cuisine, au milieu desquels se pressaient, pèle-mêle, le visage abattu, les poings crispés, les yeux rouges de larmes, des hommes, des vieillards, des femmes, des enfants. Ils fuyaient, parce que, disaient-ils, les Allemands prenaient partout les jeunes gens et les incorporaient dans leur armée. Spectacle navrant !

À chaque instant, on redoutait une surprise. Aux environs de Faulquemont, un corps fut aperçu, à distance, marchant en si bon ordre, que plusieurs voix s'écrièrent : « Ce sont les Prussiens ! Eux seuls manœuvrent ainsi. » Vérification faite, c'était une de nos divisions qui se repliait.

En arrière des troupes, on avait soin de mettre le feu aux approvisionnements qui n'avaient pu être évacués ni par le chemin de fer, ni par la route de Metz. À Saint-Avold, par exception, trente ou quarante mille shakos et cinquante mille couvertures de campement furent laissés entre les mains du maire. Un officier du génie écrit à ce propos, dans un volume plein e détails pittoresques : *Trois mois à l'armée de Metz* :

« Dans sa sage prévoyance, l'empereur, après avoir imposé le shako aux hommes, avait tout à coup changé d'idée : on avait dû les verser tous à la mairie. Pour les demi-couvertures, les hommes n'ont jamais compris pourquoi on les leur retirait. Elles ont dû être d'un grand secours aux Prussiens qui, par contre, ont dû ne pas comprendre tout de suite le motif de cet amas de coiffures militaires chez le simple maire de Saint-Avold ! »

Le 11 août, enfin, après quatre longues journées de marche, l'armée était concentrée sous Metz, sur la rive droite de la Moselle. Le 6^e corps

(Canrobert) qui était encore à Châlons, la réserve générale d'artillerie, la division de cavalerie d'Afrique avaient été appelés en toute hâte.

Metz, la cité jusqu'alors inviolée qui s'enorgueillissait du nom de Metz-la-Pucelle, était sans conteste la plus importante forteresse de France, Debout comme une sentinelle avancée en regard de la frontière, elle était à la fois une place de guerre et un camp retranché.

Un peu au-dessus de la ville, la Moselle, qui la traverse dans toute sa longueur, se divise en deux bras principaux qui vont de nouveau se rejoindre au-dessous de Metz. Ces deux bras communiquent entre eux par des bras intermédiaires qui forment trois îles : l'île Saint-Symphorien, l'île du Sauley et l'île Chambière. Sur l'île Chambière est bâtie une fraction de la ville, dont la partie principale est située sur la rive droite du bras nord-est de la Moselle, abritée d'un côté par le bras nord-ouest et de l'autre par une rivière, la

Seille, qui se jette dans la Moselle, vers le bas de l'île Chambière.

Les environs de Metz, fertiles et pittoresques, sont peuplés de villages, de vastes usines et d'habitations de plaisance. À l'ouest, l'horizon est borné par une série de hauteurs formant entre elles des vallons encaissés couverts de bois. À l'est ondulent des plateaux boisés, entrecoupés de ravins peu profonds.

Jusqu'à l'époque où l'artillerie à longue portée vint révolutionner l'art de la fortification, deux forts admirables, construits par Cormontaigne vers 1740, le fort Moselle d'un côté, au-dessus du bras nord-ouest; le fort Bellecroix de l'autre, en avant de la Seille, suffisaient, avec les doubles remparts dont elle est entourée, à rendre la ville inexpugnable.

Mais, après l'introduction de l'artillerie rayée, après Sadowa surtout, le gouvernement dut songer que, pour élever Metz à la hauteur des perfectionnements de la balistique moderne, il fallait

améliorer l'ancienne enceinte et l'entourer solidement de forts détachés. En 1868, quatre forts extérieurs commencèrent à s'élever : deux en avant du fort Moselle : Plappeville et Saint-Quentin ; deux en avant de Bellecroix : Saint-Julien et Queuleu. Plus tard, en mai 1870, on entreprit la construction d'un nouveau fort, entre Queuleu et Plappeville : Saint-Privat, et on avait le projet de réunir complètement entre eux ces grands ouvrages par des forts de moindre dimension : le fort Saint-Eloi, entre Plappeville et Saint-Julien, et le fort les Boîtes, entre Saint-Julien et Queuleu. Mais non seulement ces derniers travaux n'étaient pas commencés au moment de la guerre, mais encore Saint-Privat s'élevait à peine de terre, Queuleu et Saint-Julien se trouvaient fort en retard ; seuls, les ouvrages modèles de Plappeville et Saint-Quentin étaient assez avancés pour qu'on pût espérer leur achèvement rapide. Toutes ces défenses, édifiées sur des hau-

teurs, forment une ceinture de près de 22 kilomètres de tour.

Metz représentait donc le point d'appui de notre résistance sur la frontière Lorraine, comme Strasbourg était la grande place d'armes sur notre frontière d'Alsace. Mais du côté de l'Alsace, le Rhin et les Vosges forment deux lignes de défenses naturelles ; il est vrai que les fortifications de Strasbourg n'étaient plus en rapport avec les nécessités créées par les lois nouvelles de l'art des sièges. Du côté de la Lorraine, au contraire, la France était ouverte, aucun obstacle naturel ne garantissant la frontière ; en revanche, Metz devenait une citadelle formidable. En résumé, deux places de guerre principales : l'une, faible, gardant un point fort ; l'autre, forte, préservant un point faible.

Renfermant plusieurs des premiers établissements militaires de la France, Metz était habituellement notre plus important arsenal d'artillerie. Sa position permettant de manœuvrer à volonté

sur les deux rives de la Moselle, à proximité de la grande ligne stratégique que devaient se disputer les deux armées, lui donnait une importance considérable, soit comme base d'opérations si nous prenions l'offensive, soit comme pivot de la défense s'il nous fallait attendre le choc de l'ennemi.

Malheureusement, si plusieurs lignes de chemins de fer partaient de Metz, en prenant cette ville comme centre de leur croisement, toutes ces lignes étaient purement offensives. L'une, celle de l'Est, va en Allemagne, par Forbach et Sarrebrück. L'autre, celle du Nord, conduit en Belgique, par Thionville et Luxembourg. Une troisième, celle du Sud, tourne à l'Est à partir de Nancy, se dirigeant vers le Rhin par Strasbourg. Il est vrai qu'un peu au-dessus de Nancy, à Frouard, vient s'embrancher la grande ligne de Paris par Châlons. Mais Frouard, à 47 kilomètres au sud de Metz, ne relie que bien indirectement cette place avec Châlons ou Paris. L'importance de la position de Frouard

ayant été signalée depuis quelques années au ministère de la guerre, on avait dû y établir un camp retranché ; la question, toutefois, était restée à l'état de projet.

Il manquait donc à Metz une ligne essentielle : une voie ferrée à la fois offensive et défensive rejoignant le camp de Châlons, sur laquelle on eût pu faire avancer des renforts en cas de besoin, ou évacuer des troupes dans l'éventualité d'une retraite. Cette ligne était en voie de construction quand avait éclaté la guerre ; quittant à Saint-Hilaire, près du Mourmelon, la voie de Châlons à Reims, elle allait sur Metz en passant par Valmy, Sainte-Menehould et Verdun. En 1870, le tronçon de Saint-Hilaire à Verdun était seul livré à la circulation.

L'armée de Mac-Mahon se retirant sur toute la ligne, les Allemands pouvaient s'attendre à la voir rallier par Frouard ses fractions détachées ou refoulées, pour se concentrer tout entière sous le canon de Metz et livrer là une bataille décisive.

Le décret qui, à dater du 12 août, remit au maréchal Bazaine le commandement en chef de l'armée du Rhin, tendait à confirmer cette croyance. Car comment supposer qu'on pût remettre à Bazaine la direction des corps de Mac-Mahon, si l'on n'admettait en même temps que ceux-ci allaient opérer leur jonction avec ceux de Bazaine ?

Telle n'était point cependant la pensée de l'empereur. Il projetait une concentration, mais sur Châlons et non sur Metz.

En se démettant de son commandement en faveur de celui qui en paraissait le plus digne, Napoléon III donnait à l'opinion publique une satisfaction attendue avec impatience, exigée même par le Corps-Législatif, au nom du salut de la patrie.

Le maréchal Le Bœuf se retirait en même temps, les fonctions de major-général étaient supprimées et tous ceux qui, jusque-là, avaient maudit l'incapacité du commandement, sentirent

tout à coup renaître leur espoir dans les destinées de la France.

Le 13 août, Bazaine entra en possession de ses nouveaux pouvoirs. Voyons quels éléments présentait, à cette date, la vaillante armée qui, triomphant de son malaise, devait prouver, le 14, jusqu'à quel point, l'on pouvait compter sur elle.

L'armée que le commandement en chef plaçait sous les ordres directs du maréchal Bazaine, se décomposait ainsi :

2^e corps, général Frossard : trois divisions d'infanterie, quatre régiments de cavalerie, plus une brigade du 5^e corps qui, n'ayant pu rejoindre en temps utile son corps d'armée, fut réunie au 2^e corps ;

3^e corps, général Decaen : quatre divisions d'infanterie, sept régiments de cavalerie ;

4^e corps, général Ladmirault : trois divisions d'infanterie, quatre régiments de cavalerie ;

6^e corps, maréchal Canrobert : trois divisions et un régiment d'infanterie (provenant du camp de Châlons) ;

Garde impériale, général Bourbaki : deux divisions d'infanterie, six régiments de cavalerie ;

Deux divisions de réserve de cavalerie : la 3^e, général de Forton ; la 1^{re}, général du Barrail ;

L'artillerie, dont la réserve générale, général Canu, présentait un total de 90 batteries, soit 456 canons et 84 mitrailleuses.

Ces troupes, en y comprenant le personnel auxiliaire, formaient un total d'environ 170,000 hommes, se subdivisant en :

Infanterie	122,000 hommes.
Cavalerie	13,000 –
Artillerie	10,000 –

Génie, services administratifs, gardes mobiles et services auxiliaires	25,000 –
Total	170,000 hommes.

En prenant des mains de Napoléon et de son conseiller Le Bœuf la direction générale des opérations, le maréchal Bazaine assumait, on ne saurait le méconnaître, une lourde responsabilité. Vers le début de son livre: *l'Armée du Rhin*, il s'exprime toutefois à cet égard dans des termes qui méritent d'être relevés. « Le devoir, dit-il, me fit accepter, avec le commandement en chef de l'armée du Rhin, une situation déjà bien compromise. » Ce commandement, le maréchal lui-même l'avait sollicité avec instance, si nous nous en rapportons à la déposition faite par M. de Kératry, en juillet 1871, devant la commission d'enquête du 4 septembre.

Le 10 août, à Paris, le ministère Ollivier, renversé par un vote de la Chambre, avait été remplacé par le ministère Palikao ; très peu de jours après celui où il avait été investi du titre de président du conseil et des pouvoirs de ministre de la guerre, le général de Palikao voyait arriver chez lui le comte de Kératry, alors député, dont la démarche n'avait pas d'autre but que d'assurer la réussite des projets du maréchal. M. de Kératry ayant fait la campagne du Mexique avec Bazaine, rien de surprenant à ce que son intermédiaire fût choisi dans cette circonstance. Remarquons seulement que le député Kératry siégeait du côté gauche du Corps-Législatif ; il y avait donc là comme un commencement de pacte. Voici son affirmation très nette devant la commission :

« Le maréchal m'avait fait déclarer par Mme la maréchale Bazaine, qui m'avait rendu visite le matin, que la présence de l'empereur compromettait les opérations militaires ; qu'il n'en acceptait plus la responsabilité et qu'il désirait se retirer. Nous nous ren-

dîmes auprès du ministre. Nous lui fîmes cette déclaration ; il nous répondit que, conformément au désir de la Chambre, le maréchal allait être investi du commandement suprême. Restait une seconde question non moins grave à traiter. Je mis le général de Palikao en demeure de se prononcer sur une éventualité de conflit entre l'empereur et le maréchal. Je posai cette question au ministre de la guerre : « Dans le cas où un conflit s'élèverait entre le maréchal Bazaine et l'empereur, pour qui prendriez-vous parti ? » Le général Palikao répondit : « Pour le maréchal Bazaine. » Par conséquent, dès cette époque, le maréchal Bazaine, dont je n'entends nullement agiter ici la conduite postérieure, dès cette époque le maréchal avait rompu avec le régime impérial. »

« Avec le régime impérial, » c'est peut-être beaucoup dire, mais en tous cas avec l'empereur. Cette circonstance n'offre rien qui doive étonner. Pour ceux qui se rappellent à quelles blessures d'amour-propre il avait été en butte de la part de Napoléon, le sentiment de Bazaine est bien dans la logique du cœur humain.

Il fallait d'ailleurs que la réprobation publique fût fortement accentuée pour arracher au président du conseil cet aveu :

— Je prendrais parti pour le maréchal Bazaine !

C'était là presque un cri de désespoir dans la bouche du général comme de Palikao, ce vieux fidèle de la dynastie.

Comme correctif aux déclarations que Mme la maréchale Bazaine avait mission de faire à M. de Kératry, ajoutons ce court paragraphe qui a clos l'incident de la séance du 15 juillet 1874 de la commission d'enquête :

D. — Croyez-vous que la rupture du maréchal avec le régime impérial impliquât à la fois la question de gouvernement et la question militaire ?

M. le COMTE de KÉRATRY. — Je suis certain que cela n'impliquait que la question militaire. Je tenais à faire cette déclaration, parce qu'elle éclaire un point d'histoire resté inconnu jusqu'ici

pour l'opinion publique. Cette visite au ministre de la guerre, en son hôtel, a été faite par MM. Jules Favre, Picard et moi, vingt jours à peu près avant le 4 septembre.

Pourquoi le maréchal Bazaine ne relate-t-il pas ces faits dans le volume écrit pour sa justification ? Ils ne renferment pas de clause inavouable, et l'auteur eût pu comprendre que sa cause gagnerait à ce qu'ils fussent connus. Peut-être saisissons-nous, plus tard, le véritable motif de ce défaut de franchise.

CHAPITRE II.

INDÉCISIONS. — BORN Y. — LE CONTRE-ORDRE. —
PRÉPARATIFS. — REZONVILLE. — LA SURPRISE. — LA
BATAILLE. — LA VICTOIRE.

Le maréchal savait-il par ses éclaireurs quelle était, le 13 août, la situation de l'ennemi ?

À cette date, la première armée allemande (Steinmetz), s'avancant au nord du chemin de fer de Forbach à Metz, marchait vers la Moselle, au-dessus de cette ville. Le prince Frédéric-Charles marchait, au sud du chemin de fer de Forbach, sur Metz et la Moselle, au-dessous de la ville. Le prince royal de Prusse était sorti de l'Alsace avec une partie de son armée, pour se rallier, en tra-

versant les Vosges, à l'aile gauche du prince Frédéric-Charles.

La première idée des Allemands avait pu être de porter les trois armées vers Metz, pour le cas où Mac-Mahon y viendrait rejoindre Bazaine. Mac-Mahon rétrogradant vers Châlons, le prince royal se mit à sa poursuite, et il resta autour de Metz 220,000 Allemands.

Une armée vers Châlons et l'autre armée à Metz, le jeu stratégique des deux armées se réduit à deux cas : Ou Bazaine peut s'éloigner de Metz, — et il rejoint Mac-Mahon par Verdun ou Stenay ; ou il ne le peut pas, — et alors Mac-Mahon, après avoir complété son armée, doit aller dégager Bazaine.

La guerre, la guerre moderne surtout, n'est pas autre chose qu'une vaste partie d'échecs. Tout mouvement en avant ou en arrière peut représenter à lui seul le gain ou la perte d'une bataille.

Que sont les régiments, sinon les pions qu'une main plus ou moins adroite fait mouvoir sur l'échiquier ? Tout dépend de l'habileté du joueur. Voilà pourquoi telle marche, combinée par un général en chef, équivalait parfois à une victoire, sans qu'il y ait eu nécessairement combat. Si l'on voulait se laisser aller à un déplorable jeu de mots, on pourrait dire que, dans l'armée de Metz, il y avait trop de fous et pas assez de cavaliers. Tandis que les Allemands procédaient par larges enjambées, jetant au-devant d'eux des nuées d'éclaireurs, nous avançons péniblement, pas à pas, laissant inactive notre excellente cavalerie.

Il eût pu sembler, à bon droit, qu'investi d'un pouvoir sans limites, le maréchal Bazaine allait se trouver libre d'obéir désormais à des inspirations vraiment militaires. Point. Jusqu'à son départ de l'armée, l'empereur conservait une influence, derrière laquelle s'abritait la volonté de commander encore.

« C'est cette différence, apparente seulement dans les allures, écrit M. le colonel d'Andlau, que le maréchal peignit si bien en répondant à un officier qui venait, le 14 août, lui dire que l'empereur désirait voir hâter le passage des troupes sur la rive gauche de la Moselle : — Ah ! oui, hier c'était un ordre, aujourd'hui c'est un désir ; je connais cela, c'est la même pensée sous des motifs différents. Ces paroles montrent assez qu'il n'avait pas oublié les déboires passés, et combien lui pesait encore la situation que lui faisait la présence de l'empereur... »

Cet ordre de retraite sur la rive gauche de la Moselle, d'où l'on devait gagner Verdun, avait été l'objet d'une longue discussion dans l'entourage de l'empereur. Il avait été donné, le 13 au soir, sans que rien eût été préparé, jusque-là, pour en assurer la prompte exécution. On devine par ce détail combien d'hésitations avaient précédé la décision.

L'opinion de Bazaine était de débayer la rive droite avant de commencer le passage sur l'autre bord. En prenant l'offensive, il pensait surprendre l'ennemi en plein mouvement de flanc et le rejeter vers la frontière. Si le succès eut répondu à son attente, coupant l'armée allemande par la vallée supérieure de la Moselle, il pouvait arriver jusqu'à Frouard et commander ainsi la ligne de l'Est. En outre, il rejoignait son grand parc de réserve qui, parti de Versailles le 10 août, ne put jamais parvenir jusqu'à l'armée et ne dépassa pas Toul.

Mais les instructions étaient formelles. Le maréchal obéit. Dans la soirée du 13, les ordres de mouvement avaient été donnés aux troupes; la marche des colonnes était soigneusement tracée, les vivres pris pour trois jours, et l'intendance invitée à former des convois d'approvisionnements proportionnés à la durée de la route jusqu'à Verdun.

La marche sur Verdun devait commencer aussitôt après la traversée de la Moselle. Mais les

moyens pour effectuer le passage étaient bornés. Un équipage de ponts, envoyé à Forbach le 1^{er} août, par le chemin de fer, y avait été abandonné le 6, après l'affaire de Spickeren. Il fallut recourir aux ponts de chevalets, plus longs à établir.

Le général commandant la place de Metz, Coffinières, commandant en chef du génie de l'armée, déclara ne pouvoir être prêt avant le 14 au matin, à cause d'une crue subite des eaux de la Moselle et de la Seille, qui, entraînant quelques ponts de chevalets, avait forcé de recommencer le travail. Le maréchal Bazaine voulut tenter un dernier effort auprès de l'empereur. Il lui écrivit de son quartier-général, momentanément transporté à Borny :

Borny, 13 août, 9 h. du soir.

L'ennemi paraissant vouloir se rapprocher de nous et vouloir surveiller nos mouvements, de telle façon que le passage sur la rive gauche pourrait en-

traîner un combat défavorable pour nous, il est préférable soit de l'attendre dans nos lignes, soit d'aller à lui par un mouvement général d'offensive. Je vais tâcher d'avoir des renseignements sur les positions qu'il occupe et sur l'étendue de son front. J'ordonnerai alors les mouvements que l'on devra exécuter, et j'en rendrai compte à Votre Majesté.

L'empereur répondit :

Metz, 13 août, 11 h. soir.

La dépêche que je vous envoie de l'impératrice montre bien l'importance que l'ennemi attache à ce que nous ne passions pas sur la rive gauche. Il faut donc tout faire pour cela, et si vous croyez devoir faire un mouvement offensif, qu'il ne vous entraîne pas de manière à ne pouvoir opérer votre passage.

Quant aux distributions, on pourra les faire sur la rive gauche, en restant lié avec le chemin de fer.

La dépêche de l'impératrice annonçait que Frédéric-Charles se dirigeait sur Verdun par le nord, pendant que le prince royal y marchait par

le sud pour prendre à revers l'armée de Metz et la couper de Mac-Mahon.

Il n'y avait plus à hésiter.

Dans la journée, des coups de feu s'étaient fait entendre sur la route de Sarrebrück : sans doute un engagement d'avant-postes avec les reconnaissances ennemies. Vers les camps, on voyait affluer les habitants des villages environnants. En ville, les portes, les rues, les places publiques étaient encombrées de voitures chargées d'émigrants, amenant avec eux tout ce qu'ils avaient eu le temps d'emporter. Ces malheureuses victimes de l'invasion venaient chercher un refuge dans l'enceinte des fortifications ; on les recevait d'abord avec quarante jours de vivres. Mais le nombre des fugitifs devient par trop considérable ; une place de guerre doit prévoir un long siège : désormais, on n'accueillera plus d'étrangers dans Metz.

Enfin, tout semble prêt pour le 14 au matin. Bazaine pourra-t-il ou non s'éloigner? Cette question va décider des opérations prochaines.

Le 14 au matin, les premières colonnes ne purent s'ébranler que vers onze heures. À midi et demi, le maréchal commandant en chef mandait à l'empereur, de son quartier-général de Borny :

MM. les généraux Frossard et de Ladmirault ont commencé leur mouvement de passage de la Moselle. Le 4^e corps et le 3^e suivront la route de Conflans, le 2^e et le 6^e corps la route de Verdun.

La garde suivra cette même dernière route avec la réserve du général Canu.

J'espère que le mouvement sera terminé ce soir. Les corps ont ordre de camper en arrière de ces routes, afin de les prendre demain matin.

Au moment où cette lettre parvenait à sa destination, un escadron de guides, les cent-gardes et les voitures impériales étaient réunis sur la place de la préfecture : l'empereur allait partir, et

déjà l'on affichait sur les murs de Metz la proclamation mélancolique par laquelle il annonçait qu'il allait « combattre l'invasion. » Rien de plus lugubre que ce spectacle que contemple la foule triste et silencieuse.

— Ce sont les adieux de Fontainebleau, disent les uns.

— C'est une fuite, appuient les autres.

Non, c'était le pressentiment de Sedan.

Tandis que les généraux Frossard et de Ladmirault achevaient leur mouvement sur la rive gauche, les corps Canrobert et Decaen commençaient le leur. Ce dernier couvrait la retraite et n'avancait qu'avec lenteur par suite de l'extrême encombrement des voies. Son dernier échelon se trouvait encore au campement, au-delà de Borny, alors que déjà il eût dû être à l'abri, sous le feu des forts.

L'ennemi, de son côté, n'était pas resté inactif. Avertis de nos préparatifs, les chefs de la 1^{re} armée prussienne avaient ordonné, vers trois

heures, une forte reconnaissance. Ils se disaient, sans aucun doute, que Bazaine quittant Metz pouvait gagner une avance de deux jours sur Frédéric-Charles auquel, d'après les calculs, il était impossible d'attaquer avant le 16 sur la rive gauche de la Moselle.

Quelques instants après, un combat violent commençait sur nos derrières.

Le général Decaen, qui devait trouver la mort dans cette attaque par surprise, était obligé de faire volte-face pour contenir les forces allemandes qui grossissaient. Il fallut rappeler, sur la rive droite, une partie des troupes qui passaient sur la rive gauche, pour soutenir les assauts répétés de deux divisions prussiennes. Superbes de bravoure, nos soldats s'élançaient au feu avec un entrain qui, pendant un moment, déconcerta l'ennemi. La grande préoccupation des chefs était de les empêcher de s'engager à fond, car ils avaient toujours en vue l'urgence du passage sur l'autre rive.

D'autre part, l'ennemi devenait entreprenant, et il était important de ne pas le laisser s'approcher trop de notre ligne de retraite.

» « Le 14 août, écrit le général Frossard, les forts de la rive droite, mal fermés à la gorge, armés de quelques pièces, incomplètement approvisionnés, n'ayant pas encore leurs escarpes à l'abri de l'escalade, n'étaient pas en situation de tenir contre un coup de main vigoureux, préparé par une canonnade prussienne. Ces forts offraient certainement moins de garanties à leurs défenseurs que ceux que nous avons enlevés de vive force aux Russes, à Sébastopol, dans plusieurs circonstances. Si donc, le 14 août, l'attaque faite par l'ennemi n'avait pas rencontré devant elle une partie de notre armée, et si cette attaque eût été poussée résolument... les deux forts de Saint-Julien et de Queuleu auraient pu courir un grand danger. »

Il est vrai, par contre, que si, au lieu d'exécuter un retour partiel, l'armée française se fut im-

médiatement développée sur la rive droite de la Moselle, elle eût pu écraser les corps du général Steinmetz avant qu'ils ne fussent secourus. Mais tous nos mouvements étaient paralysés par l'indécision ; nos généraux méconnaissaient les principes qui sont la base même de l'art militaire, principes que le savant Jomini a si clairement résumés dans ces lignes : « La science de la guerre se compose de trois combinaisons différentes et indépendantes dans leur exécution. Les opérations parfaites sont celles qui présentent leur application complète. La première est l'art d'embrasser les lignes d'opération de la manière la plus avantageuse. La deuxième est l'art de porter ses troupes le plus rapidement possible sur le point décisif de la ligne d'opération primitive ou de la ligne accidentelle. La troisième est l'art de combiner l'emploi simultané de sa plus grande masse sur le point le plus important d'un champ de bataille. » C'est-à-dire : plan de campagne, stratégie, tactique.

Aux yeux des chefs français, tactique, stratégie et plan de campagne se réduisaient, pour l'instant, à la nécessité de conduire le chef de la dynastie sur la route de Châlons, hors de l'atteinte des Prussiens.

À sept heures du soir, les divisions allemandes furent rejointes par une troisième division. Le ciel était clair encore. Le combat se soutint jusqu'à la nuit, l'ennemi toujours repoussé et nos positions soutenues. Un moment, le fort Queuleu, où commandait le colonel du génie Merlin, fit entendre sa grosse voix en dirigeant contre des batteries prussiennes postées sur les hauteurs ses canons de fort calibre. Mais l'action allait diminuant.

Les blessés passaient plus nombreux; quelques-uns poussant de grands gémissements, d'autres, au contraire, marchant d'un air si allègre que l'on se demandait si vraiment ils souffraient. Un général questionne un petit chasseur qui marche gaillardement: «Es-tu blessé?» Pour toute réponse, l'autre entr'ouvre sa veste et

montre sa poitrine pleine de sang. À huit heures et quart, le feu cessait. Le maréchal Bazaine donna aussitôt l'ordre aux troupes de reprendre leur marche sur Metz et de franchir la Moselle, en occupant par échelons les dernières crêtes qui dominent les routes nord et sud.

Le mouvement s'effectua sans encombre, et, le 15, l'armée entière était installée sur la rive droite.

Le combat avait duré cinq heures; brillamment soutenu, il nous avait coûté 3,608 hommes, dont 200 officiers. Le maréchal Bazaine avait reçu une forte contusion à l'épaule gauche et dut la vie à son épaulette que le projectile n'avait pu traverser, S'il fut accueilli par nos soldats avec un véritable enthousiasme, ce succès n'en avait pas moins permis à l'ennemi d'obtenir le résultat qu'il cherchait. Le jour que nous perdions, les Prussiens le gagnaient.

En réalité, nos troupes ne furent bien assises dans leurs nouvelles positions que le 16 au matin,

deux corps, le 3^e et le 4^e, ayant subi de nouveaux retards : le 3^e, sous les ordres du maréchal Le Boeuf (remplaçant le général Decaen, tué), parce qu'il avait dû compléter ses munitions ; le 4^e, commandé par le général Ladmirault, parce qu'il avait allongé sa route pour éviter l'encombrement des chemins peu nombreux et étroits, le long desquels s'étendait cette interminable file de charrois qui avait valu à l'armée de Bazaine le surnom d'*armée de Darius*.

Le plateau de Gravelotte formait maintenant le centre des positions.

L'empereur avait couché dans une auberge de Gravelotte ; il y attendait impatiemment que la cavalerie et la garde eût pris quelque repos, pour s'en faire une escorte et continuer sa route sur Verdun. Il partit le 16, à six heures du matin, triste, pâle, désillusionné, emmenant avec lui une brigade de chasseurs d'Afrique et un bataillon de grenadiers. Le maréchal Bazaine restait seul maître de ses actes : il respirait enfin et ne cher-

chait pas, d'ailleurs, à dissimuler son contentement.

Le 15 août, au soir, il avait résolu de se mettre en marche le lendemain, dès la pointe du jour, dans la direction de Verdun. Trois routes pouvaient conduire à Verdun : la première, passable, au sud, par Vionville et Mars-la-Tour ; la deuxième, médiocre, au centre, par Conflans et Etain ; la dernière, au nord, par Briey, un peu plus longue mais meilleure.

L'écoulement d'une armée de 150,000 hommes, — car il faut déduire du chiffre total de 170,000 une garnison pour Metz et divers services, — est une opération considérable, même quand un général en chef dispose de trois routes comme celles-là. Chaque corps traîne à sa suite, et des bagages, et un matériel, et des approvisionnements qui, dans une retraite, allongent singulièrement les colonnes. Pour peu qu'on y ajoute les convois de vivres qu'on a amassés et qu'on ne peut abandonner à l'ennemi, on se trouve en pré-

sence d'une quantité énorme d'impedimenta, qui ralentit la marche en encombrant les voies.

Mais, encore une fois, Bazaine semblait être parfaitement décidé le 15. Le 16, après le départ de l'empereur, il donne l'ordre de tout arrêter et d'attendre pour avancer des instructions ultérieures. Que s'était-il donc passé ?

On a voulu voir dans le contre-ordre donné par le maréchal, à peine l'empereur éloigné, la preuve que Bazaine avait l'idée, bien arrêtée d'avance, de ne pas aller se joindre à Mac-Mahon. On a prétendu que le général en chef avait intentionnellement retardé, au lieu de l'activer, le mouvement de ses troupes. Quelques accusateurs ont donné à entendre que Bazaine, dès ce moment, préméditait déjà de trahir son pays. D'autres assurent qu'il obéissait à un calcul égoïste : il voulait s'isoler pour demeurer son maître et n'avoir plus à subir les tiraillements qu'il devait redouter le jour où il serait de nouveau dans le voisinage de l'empereur. Les plus modérés émettent l'avis

que le maréchal ne cherchait qu'à gagner du temps, de façon à pouvoir agir selon les circonstances. Ils citent à l'appui de cette thèse les longues hésitations du blocus de Metz. Est-il donc absolument nécessaire de chercher dans des solutions ténébreuses une explication plausible ?

Demandons-nous, d'abord, comme le juge-instructeur qui recherche l'auteur et le mobile d'un crime : où était l'intérêt ? Nulle part, semble-t-il. Il n'y avait pas à ce moment-là, en France, un trône en disponibilité. Le crime, d'ailleurs, ne sort pas tout armé du cerveau de l'homme ; il y germe et s'y développe, et nous verrons Bazaine passer par la phase des fautes avant d'en arriver à la période fatale qui devait voir sombrer son honneur de soldat. Pour le moment, il ne pouvait avoir et n'avait, en effet, qu'un désir : combattre et vaincre.

Ce désir lui était-il inspiré uniquement par le pur et noble amour de la patrie, ou bien puisait-il sa source dans une arrière-pensée d'ambition ?

Nous n'avons pas à examiner ce point ; nous haïssons les procès de tendance, où la casuistique tient trop aisément lieu de preuves. Bazaine, en tant que général, avait une réputation intacte ; il était affamé de gloire ; il voulait s'illustrer et voir grandir son nom. Faut-il donc supposer qu'il y ait eu dans son âme, avant l'heure des défaillances, d'autres sentiments que ceux qui animent le soldat ?

Pour comprendre le travail qui, s'opérant dans l'esprit du maréchal, le portait à vouloir s'immobiliser momentanément sous la protection du canon de Metz, il ne suffit pas de commenter les situations des troupes françaises, il faut encore se rendre un compte exact de celles qu'occupaient les armées allemandes.

De ce que l'empereur avait dit à Bazaine : « Portez-vous sur Verdun, » en résultait-il que le maréchal dût exécuter en aveugle la marche sur Verdun ? Comme général en chef, il avait une complète liberté d'action. Son droit, bien plus,

son devoir, était de s'assurer si cette marche ne compromettait pas le sort de son armée. De l'aveu de tous ceux qui s'occupent des questions militaires, deux plans pouvaient être adoptés qui offraient des chances égales. Ou bien manœuvrer en pivotant autour de Metz, de façon à battre en détail l'ennemi, forcé de s'allonger autour du camp retranché ; ou bien laisser à Metz une bonne garnison et aller rejoindre Mac-Mahon. L'adoption de l'un ou de l'autre de ces plans devait dépendre avant tout des circonstances, particulièrement pour un général comme Bazaine, que le genre de tactique inauguré par les Prussiens forçait, en déroutant ses notions plus ou moins africaines, espagnoles et mexicaines de l'art de la guerre, à un redoublement de prudence.

En décembre 1870, il parut à Berlin sous ce titre : « *Der krieg um Metz* » (La guerre autour de Metz), une brochure écrite par un officier général prussien qui témoignait d'une incontestable partialité en faveur du commandant en chef de

l'armée du Rhin. Cette brochure fut réfutée en mars 1871 par un autre auteur allemand qui, lui, se montre justement sévère à l'égard de Bazaine. Ce second auteur, néanmoins, donne l'appréciation suivante des événements de la période qui nous occupe :

« Le maréchal n'était pas l'homme de la position actuelle ; mais la position n'était-elle pas extrêmement difficile ? L'armée impériale, qui avait cru de bonne foi marcher sur Berlin, se voyait, dans son propre pays, attaquée, battue et repoussée. Le coup avait été si inattendu et si redoutable, que la confiance dans le commandement supérieur avait disparu. L'empereur qui, peu de jours auparavant, était parti aux acclamations du peuple se mettre à la tête d'une armée orgueilleuse, devait céder à la défiance générale et remettre le commandement à l'un de ses chefs de corps. La succession était peu favorable pour le maréchal Bazaine. Au lieu de conduire une armée à la victoire, il devait commencer de nou-

velles opérations, et ces troupes qui, en grande partie, n'avaient pas encore vu l'ennemi et brûlaient de venger l'outrage qui leur avait été fait, il devait les entraîner dans une retraite honteuse à leur point de vue. En ces circonstances, le nouveau commandant en chef pouvait-il compter sur la confiance de ses soldats, dont il partageait les sentiments, plus qu'il n'était désirable pour un stratège tenu de tout diriger froidement ? »

Les Allemands ne savaient pas exactement, le 15 au soir, ce que faisait Bazaine. Le quartier-général du prince Frédéric-Charles était à Pont-à-Mousson ; celui du roi Guillaume à Berny, sur le chemin de fer de Forbach, près de Faulquemont. Des rapports y étaient parvenus, présentant comme vraisemblable la continuation de la marche en retraite de l'armée française : c'était plus qu'il n'en fallait à l'ennemi pour le décider à agir. Aussitôt, Frédéric-Charles avait donné l'ordre à plusieurs divisions, infanterie et cavalerie, de se porter en avant, suivies à distance

par cinq corps d'armée: III^e, XII^e, Xe, IX^e et II^e, échelonnés sur un parcours de 20 a 30 kilomètres. Si Bazaine marchait réellement sur Verdun, ces troupes devaient être prêtes à l'attaquer de flanc très vigoureusement.

Le 15 au soir, le III^e et le IX^e corps, avec leur artillerie et les divisions de cavalerie qui leur étaient attachées, passaient de la rive droite sur la rive gauche de la Moselle à la hauteur de Novéant, c'est-à-dire à moins de 15 kilomètres au sud de Metz. Le colonel de l'armée fédérale suisse, Rüstow, qui paraît avoir noté les mouvements ennemis sur les documents originaux de l'état-major prussien, tant il les décrit avec précision, nous indique quelles étaient les positions exactes des Allemands le 16 entre cinq et six heures du matin.

La division de cavalerie du III^e corps marchait par Gorze sur Vionville, suivie de la 5^e division d'infanterie. La 6^e division d'infanterie était en route également pour Vionville par Pagny et Arleville. La 5^e division de cavalerie ayant passé la

nuit au sud de Mars-la-Tour, allait vers Mars-la-Tour. Ces troupes appartenaient au III^e corps, général Alvensleben.

La masse du Xe corps, général Voigts-Rhetz, avait été dirigée de Thiaucourt sur Saint-Hilaire, route de Metz à Verdun, à 13 kilomètres à l'ouest de Mars-la-Tour.

Les rapports des patrouilles de la 6^e division du III^e corps annoncèrent bientôt que les avant-postes français étaient à Vionville et Tronville. Voici, en effet, d'après les rapports officiels français, quels emplacements occupaient les corps déjà installés de l'armée du Rhin :

Sur la route de Verdun, par Mars-la-Tour :

La division de réserve de cavalerie de Forton, en avant de Vionville, éclairant la route ;

Les 2^e et 6^e corps, immédiatement en arrière, occupant Rezonville, Vionville, Saint-Marcel ;

La réserve générale d'artillerie, entre Rezonville et Gravelotte.

Au centre des positions, à Gravelotte :

La garde.

Sur la route de Verdun, par Conflans :

En avant de Doncourt, la division de chasseurs d'Afrique, observant la route.

La place désignée pour les 3^e et 4^e corps, en arrière de Doncourt, était vide.

À huit heures du matin, Alvensleben, en attendant des forces plus importantes, ordonnait à sa 6^e division de se porter sur Mars-la-Tour et Jarny, pour combattre la retraite des Français s'ils cherchaient à se retirer. Des détachements reconnurent que Vionville et Rezonville étaient fortement occupés, et que des masses françaises étaient déployées au-delà de ces villages, D'autres reconnaissances ennemies signalaient de grands mouvements à l'arrière de notre armée. C'étaient le 3^e et le 4^e corps, en retard, comme nous le savons, qui rejoignaient le gros des troupes.

En retard, voilà ce qui inquiétait Bazaine. Cette inquiétude se reflète vivement dans les der-

niers paragraphes des instructions adressées à ses chefs de Corps :

« Les 3^e et 4^e corps sont en retard pour arriver à notre hauteur, écrivait-il déjà le 16 à deux heures du matin au chef du 2^e corps ; nous serons probablement obligés de les attendre avant de commencer notre marche. » (Frossard, *Rapport sur les opérations du 2^e corps d'armée.*)

Ne peut-on admettre, dès lors, que le départ de l'empereur n'influçait en rien la combinaison qui consistait à attendre ?

Dans les mesures de circonspection adoptées par le maréchal, perce surtout cette crainte que bientôt nous verrons passer chez lui à l'état d'idée fixe : la crainte que son armée ne soit coupée ou séparée de ses communications.

INSTRUCTIONS AUX CHEFS DE CORPS POUR LA MATINÉE du 16.

Gravelotte, 16 août 1870, 4 h. matin.

Faire faire tout de suite les distributions qui vous sont envoyées par l'intendant général.

Toutes les voitures civiles, employées sous la dénomination de train auxiliaire, devront être envoyées en arrière de Gravelotte. On devra en profiter pour renvoyer sur Metz les malades qui ont besoin d'être hospitalisés.

S'assurer que tous les hommes ont leur complet de cartouches. Dans le cas contraire, en faire distribuer immédiatement et faire remplacer dans les parcs divisionnaires ce qui aurait été consommé. Dès que les reconnaissances seront rentrées et que tout indiquera que l'ennemi n'est pas en force à proximité, on pourra retendre les tentes ; mais les hommes ne devront aller à l'eau que par corvées.

Défendre que l'on s'éloigne des camps.

Des postes de cavalerie devront être adjoints aux grand'gardes, afin de fournir des vedettes par deux aussi loin que possible et d'être prévenu à temps de l'approche de l'ennemi, en cas de prise d'armes.

Les routes doivent rester libres ; tous les bagages et les services administratifs doivent rester en arrière

du front par lequel on suppose que l'ennemi viendrait.

Nous partirons probablement dans l'après-midi, dès que je saurai que les 3^e et 4^e corps sont arrivés en totalité à notre hauteur. Des ordres, du reste, seront donnés ultérieurement.

Le maréchal commandant en chef,

BAZAINE.

P, S. — Les 3^e et 4^e corps, suivant la route de Conflans à Etain, doivent envoyer entre les deux routes, sur leur flanc gauche, des détachements de cavalerie pour maintenir les communications entre les corps.

Ces ordres paraissent être ceux d'un chef prévoyant. On y retrouve la même pensée qui dominait dans la lettre à l'empereur datée de Borny, 13 août au soir: se débarrasser de l'ennemi d'abord, avancer ensuite. Bazaine, avec la perspective d'une ligne de retraite bordée d'avance par un ennemi nombreux, enhardi par de ré-

centes victoires et prêt à harceler ses flancs, ou bien à arrêter ses têtes de colonnes, voulait sentir dans sa main son armée tout entière.

Mais puisqu'il avait trois routes devant lui, pourquoi n'en employait-il que deux? Voici le motif qu'il invoque :

«Je ne me servais pas de la route de Briey, parce que cette route m'offrait des difficultés considérables de terrain aux environs de cette ville, et que des renseignements, corroborant la dépêche de l'impératrice (citée plus haut) m'indiquaient du monde de ce côté: on parlait d'un corps de cavalerie de 20,000 hommes. En avançant sur les deux routes sud qui mènent à Verdun, routes parallèles et peu distantes l'une de l'autre, j'avais l'avantage de garder l'armée plus compacte et de pouvoir faire face à l'ennemi, de quelque côté qu'il se présentât, mes deux ailes restant toujours parfaitement unies.» (BAZAINE, *l'Armée du Rhin.*)

À huit heures, avons-nous dit, une division prussienne avait reçu du général Alvensleben l'ordre de se porter en avant. Vers neuf heures, une vive canonnade gronda tout à coup dans la direction de Mars-la-Tour. La journée de Rezonville commençait.

En vertu des instructions données par le général en chef, les éclaireurs de la division de cavalerie de Forton et ceux du 2^e corps (Frossard) avaient dû battre le pays en avant et au sud de Vionville et de Mars-la-Tour. À huit heures, les reconnaissances étaient rentrées, ne signalant aucune force ennemie dans le voisinage. Leur mission, conséquemment, avait été insuffisamment remplie ; comme d'habitude, elles s'étaient bornées à quelques investigations superficielles, à une faible distance des campements. Habitude funeste, invétérée dans nos armées, et que les tristes expériences des derniers jours n'avaient nullement corrigée.

Parmi les souvenirs intimes de la campagne de Metz, qu'enregistraient au jour le jour beaucoup d'officiers, nous trouvons sur le journal du capitaine D..., vers la date qui nous occupe, un trait qui peint à merveille cet esprit de routine :

« Pendant que nous prenons nos positions retranchées pour résister à une attaque que chacun sait imminente, j'envoie des hommes à l'eau, au village sur notre droite. Le général me reproche d'avoir exposé ces hommes :

— Mais ils sont en armes, dis-je, et, d'ailleurs, il y a des vedettes de chez nous dans le village.

— Il ne faut pas aventurer les hommes, voilà le principe.

— Il est essentiel cependant que je sache ce qu'il y a dans le bois qui est devant moi ; je vais y envoyer une reconnaissance.

— Gardez-vous en bien ! Bornez-vous à garder la position que vous occupez. »

Il paraît, toutefois, que l'on se doutait quelque peu du voisinage de l'ennemi.

« Le commandant du 2^e corps, dit le général Frossard dans son *Rapport*, avait bien été informé du passage d'une avant-garde prussienne à Gorze, paraissant suivre une direction parallèle à la nôtre ; mais il était parfaitement gardé de ce côté, c'est-à-dire sur sa gauche. Devant lui, sur la route de Mars-la-Tour, était la division de Forton, qui avait mission d'éclairer l'armée. Dans cet état de choses, les troupes du 2^e corps n'étaient exposées à aucune attaque imminente. »

Aussi les laissait-on paisiblement procéder aux apprêts du déjeuner ! C'était là une sécurité trompeuse qu'eût promptement dissipée une intelligence plus nette de la situation.

Dans son excellente position en avant de Vionville, la division de Forton n'avait eu devant elle, toute la matinée, que des cavaliers isolés avec lesquels son cordon de vedettes avait échangé quelques coups de feu ; lorsque, un peu avant neuf heures, on avait annoncé au général de Forton qu'une troupe se montrait dans la direction

de Mars-la-Tour. Aussitôt, il avait fait prendre à son artillerie et aux dragons leur position de combat.

Mais presque au même instant, les grand'gardes voient apparaître et s'étendre sur les crêtes de Tronville une ligne serrée d'éclaireurs ennemis. Cette ligne sert de rideau à plusieurs batteries qui, tout à coup, se démasquent et envoient leurs obus sur le campement de la division et jusque sur la cavalerie du 2^e corps (général de Valabrègue), établie en arrière. C'est la 6^e division de cavalerie prussienne qui, avec une nombreuse artillerie, se rabat des environs de Mars-la-Tour, précédant de quelques instants le III^e corps ennemi.

Le trouble se met dans nos rangs ; une confusion tumultueuse règne pendant un moment. Les conducteurs civils des bagages de la division de Forton sont arrivés au camp depuis une heure à peine et encombrant encore la grande rue du village de Vionville et la route. La peur les gagne, et

ils s'élancent en désespérés vers toutes les directions. Hommes, chevaux, voitures tourbillonnent dans une course échevelée, se heurtant, s'écrasant, sans regarder derrière eux, sans écouter la voix des chefs qui tentent de les rallier. C'est la panique, l'effroyable panique avec son cortège de terreurs folles et de désordre sans frein.

Des dragons de la division, des chevaux d'artillerie, quelques fantassins et un certain nombre d'artilleurs se laissent entraîner à ce vertige et fuient en désordre du côté de Rezonville. Pendant ce temps, le général de Forton, ramenant le gros de ses dragons sur sa brigade de cuirassiers, et, voyant que son artillerie ne peut lutter contre celle qui le combat, se replie à la hâte vers la droite du 6^e corps. La division de cavalerie de Valabrègue, que la panique a épargnée, prend part à ce mouvement rétrograde, appuyée par sa batterie d'artillerie à cheval.

En peu d'instant, le feu s'étend à notre gauche: les troupes et l'artillerie du III^e corps

prussien viennent d'entrer en action, développées devant notre front.

Heureusement, ni le galop précipité des chevaux échappés, ni le roulement à fond de train des voitures en retraite, ni les obus tombés jusque dans le camp, n'ont ébranlé les divisions de notre 2^e corps. Elles ont pris les armes et occupent leurs positions de combat.

En arrière des premières lignes, un mouvement d'hésitation s'est produit, bien vite réprimé. La vue des premiers fuyards a jeté parmi les troupes, sinon la démoralisation, au moins l'étonnement.

Dans ces sauve-qui-peut, les lâches ont toujours un motif d'excuse prêt d'avance : « Tout est perdu ! » Ce cri répond aux questions embarrassantes et réfute les objections sensées.

Mais, le premier moment passé, on a pris le parti d'arrêter les hommes en fuite ; l'examen de leurs armes démontre que la plupart d'entre eux n'ont pas tiré un coup de fusil. On les attache

deux par deux, et on les fait garder à vue. Il passe une pièce d'artillerie montée par un brigadier et trois servants ; elle s'en va, au pas des chevaux, dans la direction de Metz. Le brigadier, interpellé, prétend être devenu sourd par l'effet de la canonnade ; c'est seulement sur l'ordre formel d'un officier supérieur qu'il se décide à rebrousser chemin. Des cavaliers errent sans leurs montures, embarrassés de leur lourd équipement, gênés dans leurs cuirasses, le casque d'une main, le sabre de l'autre, avec un air piteux que leur haute taille et leur apparence vigoureuse font ressortir davantage.

Triste échauffourée, en somme, résultat de l'attaque imprévue à laquelle résistent le 2^e corps d'abord, puis le 6^e. La première brigade, Bataille, appuyée sur un relèvement du sol en avant de Vionville, fait face à l'ennemi. Le 12^e bataillon de chasseurs à pied, le 23^e et le 8^e de ligne se déploient du village de Vionville et d'un hameau voisin, Flavigny, sur les crêtes au-delà desquelles

l'artillerie prussienne est en batterie. Les hauteurs de gauche sont occupées par la 2^e brigade, conduite par le général Frossard en personne. Deux de ses batteries contiennent, par un feu nourri, les premiers efforts de l'ennemi. La division Vergé prend ses dispositions sur les collines, à gauche de la 2^e brigade et en face du bois de Saint-Arnould, pendant qu'un bataillon de chasseurs à pied, le 3^e, garde la route et protège le parc d'artillerie qui est en arrière.

Dans le 6^e corps (Canrobert), la division Lafont Villiers, sa gauche à la route de Verdun, est formée sur deux lignes, soutenues par deux batteries; la division Texier se porte près du village de Saint-Marcel et la division Levassor-Sorval est tenue en réserve.

Sur tout le front de l'ennemi, à dix heures, des batteries de fort calibre nous couvrent de leurs projectiles. La 6^e division prussienne dirige contre Flavigny, Vionville et leurs hauteurs une canonnade des plus vives, à la suite de laquelle

l'infanterie s'avance refoulant nos lignes. Vers onze heures, la 5^e division prussienne commence à sortir du ravin de Gorze et à escalader les hauteurs avoisinantes, pendant qu'à notre gauche deux batteries de 4 de la réserve, envoyées en soutien à la division Vergé, sont obligées de se retirer après de grosses pertes. À notre droite aussi, plusieurs batteries de la réserve, qui ont renforcé la division Bataille, doivent battre en retraite.

Partout la puissance supérieure des pièces prussiennes domine et écrase notre feu. Il est midi; le maréchal Bazaine accourt sur le terrain.

Il inspecte le champ de bataille, constate les points faibles et reconnaît l'importance de l'affaire engagée. Il voit les tirailleurs ennemis s'avancer de plus en plus, et les lignes du corps Frossard plier sous les efforts d'une redoutable artillerie. Se portant aussitôt en avant, Bazaine ramène lui-même les troupes sur leurs positions. D'une voix assurée, dont l'accent rend le calme aux chefs qui l'entourent, il prescrit les mesures

à prendre sur-le-champ, et donne l'ordre de faire avancer la garde d'abord, puis tout ce qu'on pourra réunir des deux corps retardataires, le 3^e et le 4^e.

Du côté des Prussiens, des renforts considérables accourent par Thiaucourt, Saint-Hilaire, Tronville et Gorze. Des divisions nombreuses de leurs VII^e, VIII^e et IX^e corps, stationnant sur la rive droite de la Moselle qu'elles n'avaient ordre de traverser que le 17 au matin, se hâtent de marcher au canon. De midi à trois heures, la lutte d'artillerie s'accroît avec une intensité formidable. L'attaque des Allemands, vigoureusement dessinée, fait reculer tout d'abord la division Bataille, qui entraîne dans son mouvement en arrière une partie de la division Vergé.

Plein de sang-froid, le maréchal Bazaine, alors, oppose à l'infanterie prussienne le 3^e lanciers et les cuirassiers de la garde, sous la direction du général du Preuil. Les lanciers partent avec un entrain furieux ; le feu des carrés ennemis

les arrête et les refoule. Les cuirassiers, sur trois rangs, s'élancent à leur tour, avec une bravoure héroïque, pénètrent, dans une charge à fond, entre l'infanterie de l'ennemi et son artillerie, dont ils sabrent les servants. Mais leur effort est impuissant contre la grêle de projectiles qui les couvre. Toutefois, s'ils ne peuvent entamer les carrés prussiens, du moins ils arrêtent leur marche. Forcés enfin à la retraite, ils reviennent après avoir essuyé de grandes pertes. Des hussards allemands se jettent à leur suite jusque dans nos lignes, où ils pénètrent. Toujours au premier rang, le maréchal commandant en chef est au milieu d'une batterie à laquelle il vient de donner l'ordre d'avancer. Les cavaliers ennemis, dispersant l'état-major, enveloppent le maréchal qui, en même temps que tous ses officiers, est forcé de mettre l'épée à la main pour soutenir, pendant un long moment, une lutte à l'arme blanche. Les hussards allemands se replient à la fin, décimés par un escadron de notre 5^e hussards. Bazaine est dé-

gagé, mais pendant plus de deux heures il reste séparé de tous ses officiers; le général Frossard est obligé de mettre deux des siens à la disposition de son chef. C'est encore un trait caractéristique du tempérament militaire du maréchal que ce plaisir de se battre soi-même, au risque de prendre au combat une autre part que celle qui revient au chef d'une grande armée. « Pendant deux heures, dit l'auteur de *Der Krieg um Metz* (la guerre autour de Metz), il a été embarrassé avec toute sa suite dans un combat de cavalerie, et il a eu à sauver sa liberté et sa vie dans un moment où la direction supérieure était nécessaire, et où il ne l'était pas du tout de se mêler à la lutte. » Ce dut être pour le maréchal un terrible moment que celui pendant lequel dura cet isolement. Le sort de la journée dépendait, à cette heure, de l'effort plus ou moins vigoureux que tenterait l'un des assaillants.

Nous possédions une partie des hauteurs; mais les Prussiens, qui occupaient l'autre, avaient

en outre les bois qui nous dissimulaient complètement les mouvements effectués en arrière de leur première ligne.

La perspective d'être débordé par sa droite ou sa gauche, ou bien coupé à son centre, eût terrifié Bazaine. Heureusement, c'était au tour des Allemands à plier, sur la plus grande étendue de leur front. Le prince Frédéric-Charles, qui avait reçu, vers midi, à son quartier-général de Pont-à-Mousson, la nouvelle de l'engagement, arrive à trois heures sur le champ de bataille, juste à temps pour prendre les dispositions commandées par les circonstances. Il envoie hâter l'arrivée de ses renforts.

À ce moment, comme le fait judicieusement ressortir M. Eugène Ténot dans son volume : *Campagnes des armées de l'empire*, Bazaine pouvait accabler le 3^e corps allemand, s'ouvrir largement la route de Verdun et refouler vers la Moselle les forces prussiennes, réduites à n'arriver en ligne que successivement et d'une façon dé-

cousue, « Mais le général français n'eut qu'une préoccupation, celle de garantir sa ligne de retraite sur Metz. Il n'aperçut qu'un danger, celui d'être coupé de cette place. » Ajoutons que cette préoccupation n'avait rien que de très légitime, il suffit d'examiner attentivement une carte pour le reconnaître, et que, quand au danger, il n'était point tout à fait imaginaire.

Le front de bataille qui, le matin, était presque parallèle à la Moselle et perpendiculaire à la route de Verdun, s'étendait maintenant sur une ligne parallèle à la route de Verdun et perpendiculaire à la Moselle ; il avait ses limites extrêmes sur notre gauche avec le 2^e corps, à la lisière des bois d'Ars et de Vaux, qui bordent le fleuve ; sur notre droite, à Bruville, avec les fractions du 4^e corps parvenues à s'avancer. Au centre figuraient celles des divisions du 3^e corps dont la marche s'était trouvée assez rapide pour qu'il leur fût permis de prendre part à l'action ; puis le 6^e corps, et, un peu en arrière, à Rezonville, la Garde.

Le front prussien, également appuyé sur les bois, s'étendait jusqu'au-delà de Mars-la-Tour, par Flavigny, Vionville et Tronville, à cheval sur la route sud qui conduit à Verdun. L'ennemi ayant le projet de nous rejeter sur Metz pour nous empêcher la marche sur Verdun, il semblerait que son effort principal dut se porter dans la direction de Mars-la-Tour et de Saint-Marcel, et que ses renforts, expédiés de ce côté, fussent attendus principalement sur notre droite.

Au lieu de cela, les colonnes allemandes débouchaient par les bois qui longent la Moselle ; le défilé de Gorze, — qu'abritent les Gros-Bois et le bois du Prince au sud, le bois des Prêtres et le bois de Vionville à l'ouest ; le bois des Chevaux, puis le bois des Ognons au nord, enfin les bois de la Croix-Saint-Marc et de Gorgemont, — le défilé de Gorze, disons-nous, semblait être le centre de rendez-vous des réserves, qui se masaient comme si elles eussent voulu forcer le passage entre notre gauche et la place de Metz.

Cette manœuvre n'avait sans doute d'autre but que de menacer nos communications et nous forcer à nous replier sur la place. Peut-être, d'autre part, l'ennemi voulait-il nous tâter sérieusement de ce côté. Peut-être, encore, l'unique motif de ces démonstrations était-il dans la nécessité, pour les colonnes prussiennes qui avaient ordre de marcher au plus près, de s'avancer sur notre gauche ; puisqu'elles venaient de traverser la Moselle vers Novéant et surtout Corny, qui sont peu distants de Gorze, il était tout naturel qu'elles fissent route par Gorze, pour aller ensuite de là se répartir sur tout le front de bataille. Peut-être, enfin, l'attaque par les ravins boisés de Gorze n'entraînait-elle pas dans le plan primitif de l'ennemi, et ses projets ayant échoué, la question se résumait-elle pour lui dans un succès, quel qu'il fût, sauf à en tirer ensuite le meilleur parti.

Quoi qu'il en soit, la possibilité d'une tentative décisive pour lui intercepter les voies de retour sur Metz devient, dans la seconde partie de

la journée, la préoccupation dominante de Bazaine. Rassuré pour sa droite par l'entrée en ligne des premières troupes des 3^e et 4^e corps ; pour son centre, par l'attitude solide du 6^e corps et de la garde ; il envoie occuper fortement le plateau de Gravelotte, fait garder avec soin le débouché d'Ars-sur-Moselle, et placer des batteries de 12 et des mitrailleuses au débouché des ravins pour y cribler les masses ennemies qui essaient de s'y engager. La canonnade, qui était allée diminuant au moment où l'ennemi se repliait et qui, vers quatre heures et demie, a même cessé pendant un instant, reprend à cinq heures avec une intensité qui indique, à n'en pas douter, le retour offensif que préparent les Prussiens.

Les réserves ennemies s'avancent, en effet, mais non pas aussi considérables que le croyait le maréchal ; les fractions des VII^e, VIII^e et IX^e corps vont reprendre l'attaque sur notre gauche et notre centre. Le feu des batteries dure près de deux heures avant que ce mouvement paraisse se

dessiner nettement ; les troupes fraîches, s'avancant alors en grosses masses, viennent heurter notre centre qu'elles tentent de rompre. Une charge de cuirassiers prussiens, dirigée sur la division Lafont-Villiers, du 6^e corps, jette le trouble dans le 93^e de ligne qui perd son aigle ; dans la batterie d'artillerie que ce bataillon soutient, un canon est enlevé. Mais la division de cavalerie du 2^e corps, général Valabrègue, paraît tout à coup devant les cuirassiers prussiens, fond sur eux, les refoule en désordre, leur reprend le canon et le drapeau, et leur fait payer cher la mort du médecin en chef Beurdy, de l'ambulance de la division de cavalerie, tué par eux — les misérables ! — au milieu des blessés auxquels il donnait ses soins. Un moment avant, la division de Forton avait chargé deux régiments de cavalerie ennemie et les avait mis dans une déroute complète. Ces deux belles charges étaient une revanche de l'insuccès éprouvé le matin.

À sept heures, le maréchal commandant en chef ordonne un grand effort en avant. Par une heureuse initiative, le général Bourbaki, rassemblant toutes les bouches à feu dont il dispose, établit une grande batterie de cinquante-quatre pièces qui foudroie les masses ennemies et achève l'œuvre commencée par le feu de notre infanterie. Après avoir tenté vainement de déboucher sur notre gauche par les bois qu'ils trouvent fortement gardés, et de rompre, sur notre droite, les masses du 4^e corps, les Allemands se retirent sur tous les points.

La bataille semblait terminée aux deux ailes comme au centre. Cependant, vers huit heures, en avant de Rezonville, le feu d'artillerie reprend tout à coup et se propage rapidement. C'est un dernier effort de l'ennemi tenté par l'ordre de Frédéric-Charles, effort aussitôt repoussé par les canonniers, les zouaves et les grenadiers de la garde. Il fait nuit close. Nos troupes, qui se sont battues pendant dix heures sous un feu terrible

d'artillerie, couchent sur le champ de bataille. Rezonville est pour notre armée un succès, mais non un succès incontestable. Elle a étendu sa ligne vers le but à atteindre, puisque sa droite, à la nuit, dépasse Bruville, en avant de la route de Verdun par Conflans. Mais Bazaine ne peut plus songer à prendre la route sud de Verdun, maintenant tout entière au pouvoir des Allemands.

Des deux côtés, la bataille a été sanglante et les sacrifices sont énormes. Chacun des partis avait environ 100,000 hommes engagés. Les pertes des Prussiens dépassent 17,000 hommes, dont 650 officiers, c'est-à-dire 1 officier par 26 hommes. Les Français ont 16,954 hommes tués, blessés ou disparus, parmi lesquels 837 officiers, soit 1 officier par 19 hommes. Six généraux figurent dans ce dernier chiffre : les généraux de division Legrand tué, Bataille blessé ; les généraux de brigade Brayer et Larguenal tués, Letellier-Valazé blessé, de Montaigu disparu.

Maintenant, est-il permis d'affirmer que la bataille de Rezonville eût pu avoir pour nos armes un résultat plus décisif? Assurément. Au lieu de ce succès dont le vainqueur ne savait que faire, un Hoche ou un Marceau eût obtenu un triomphe complet. Mais sommes-nous en droit d'incriminer Bazaine de n'avoir pas montré le génie d'un Marceau ou d'un Hoche? Dans les émoluments que reçoit un maréchal de France, fût-il sénateur et grand'croix, le génie n'entre pas en compte, et tout ce qu'un pays peut exiger d'un chef d'armée dans les conjectures difficiles où il ne se sent pas le pouvoir de vaincre avec éclat, c'est de savoir du moins, conserver une défensive honorable et tenir bravement le drapeau national. Ces conditions ont-elles été remplies dans la journée du 16 août?

Un témoin impartial, M. Barthélemy-Saint-Marc Girardin, attaché à cette époque au quartier-général, à rendu en termes fort justes l'impression presque générale le soir de Rezonville :

«Le maréchal a eu là un quart-d'heure de gloire. À huit heures, quand, malgré le retour offensif de l'armée prussienne, la position de Rezonville fut maintenue définitivement, je rappelle au souvenir de chacun ce que disait et pensait alors tout le monde ; aujourd'hui, ces impressions sont dissipées, ce n'est point une raison pour les désavouer. Puisqu'on a pu croire un moment qu'on avait enfin à sa tête un homme capable de sauver la patrie, puisqu'on a pu avoir cette croyance légitime, pourquoi nous refuser aujourd'hui la triste consolation de le dire et renier nos espérances patriotiques du 16 août ? »

Dans la *Réponse aux attaques contre le maréchal Bazaine*, de M. le capitaine d'état-major Truchy, nous rencontrons ce paragraphe qu'il nous paraît difficile de réfuter victorieusement : « On peut se demander si la retraite sur Verdun était encore praticable dans la nuit du 16 au 17 août... On ne pouvait tenter l'entreprise sans un succès bien décisif à Rezonville, et si nous n'éprouvâmes

pas un revers ce jour-là, on ne doit pas compter cette bataille comme une victoire. Les deux armées, fatiguées d'une lutte si acharnée, couchèrent sur leurs positions, mais ce fut tout. L'empereur, il est vrai, put s'échapper sans difficulté par Etain et atteindre la Meuse avant la nuit; mais cette marche rapide, dans la journée du 16, pendant la bataille, ne prouve pas que l'opération fut possible le 17 pour l'armée du Rhin, empêchée par son artillerie, ses bagages et ses ambulances. Elle eût été bien certainement arrêtée avant la jonction des deux routes, aux défilés qui précèdent Verdun, déjà occupés par des forces prussiennes. Le maréchal Bazaine, ainsi coupé de sa base d'opérations, aurait dû risquer, contre des forces écrasantes, une nouvelle bataille décisive qui, en cas d'insuccès, compromettrait tout... Ce parti était-il sage ? »

Il faut donc admettre qu'il est des victoires plus embarrassantes que certaines défaites. Rezonville est de celles-là.

CHAPITRE III.

PAS DE PAIN! — DISPOSITIONS. — LES MUNITIONS. —
CONTROVERSES. — GRAVELOTTE. — LA DÉFAITE. —
LE BLOCUS.

De retour à son quartier-général, et avant d'aller prendre un repos d'autant mieux gagné que la contusion reçue au combat de Borny le fait souffrir encore, le maréchal Bazaine écrit à l'empereur :

Gravelotte, 16 août, 11 h. soir.

Sire, ce matin, à neuf heures, l'ennemi a attaqué la tête de nos campements, à Rezonville. Le combat a duré depuis ce matin jusqu'à huit heures du soir. Cette bataille a été acharnée; nous sommes restés

sur nos positions après avoir éprouvé des pertes sensibles.

La difficulté, aujourd'hui, gît principalement dans la diminution de nos parcs de réserve, et nous aurions peine à supporter une journée comme celle d'aujourd'hui avec ce qui nous reste dans nos caissons. D'un autre côté, les vivres sont aussi rares que les munitions, et je suis obligé de me reporter sur la route de Vigneulles à Lessy, pour me ravitailler. Les blessés ont été évacués ce soir sur Metz. Il est probable, selon les nouvelles que j'aurai de la concentration des armées des princes, que je me verrai obligé de prendre la route de Verdun par le nord.

BAZAINE.

Nous voyons poindre ici le projet de cette marche par Montmédy, dont l'irréalisation devait avoir, un peu plus tard, de si désastreuses conséquences.

Le maréchal commandant n'avait plus, en effet, à sa disposition, ni la route par Mars-la-Tour, occupée par l'ennemi, ni la route par Etain, trop

voisine de celle-ci pour n'être pas sérieusement menacée. Le fait d'être « restés sur nos positions » paraissait à Bazaine digne d'être signalé comme un événement heureux, et il faut, pour comprendre qu'il s'en félicitât dans sa lettre à l'empereur, avoir présente à la mémoire l'inquiétude qui l'avait assailli à certaines phases de la journée. Ce chef, dont l'éducation militaire s'était faite en grande partie sur les champs de bataille de la Kabylie et du Mexique, ce général des guérillas de la Catalogne et de l'Aragon, ressentait en présence de la tactique prussienne, comme une sorte d'écrasement moral. Cette tactique n'avait-elle pas tué les traditions ? Les bouleversements de la guerre nouvelle l'étonnaient ; l'emploi de l'artillerie en masses imposantes le déconcertait ; le mouvement tournant était son cauchemar. Ces funestes impressions, il n'était pas seul à les subir. Le jugement suivant est exprimé dans une brochure : *Armée de Metz*, due à la plume du général Deligny :

« Malheureusement pour le maréchal et fatalement pour l'armée, l'insuffisance du chef se compliquait de celle de quelques-uns de ses lieutenants... Deux d'entre eux, tout particulièrement, n'avaient point été suffisamment formés au maniement des armes combinées, et éprouvaient beaucoup de peine dans leur mise en jeu sur un grand théâtre de guerre; tous même, on peut le dire, outre qu'ils étaient plus ou moins déroutés par les malheurs qui s'appesantissaient sur nos armées, avaient, en quelque sorte, leur éducation militaire à refaire, par suite des procédés tactiques inaugurés par l'ennemi, et du prodigieux effet des armes nouvelles, qui rend fatale la plus petite faute, et exige, dans la préparation et la conduite des batailles, une précision de vue, une unité d'action, une prévoyance et une activité plus grandes que par le passé. »

Pendant que Bazaine se réjouissait de n'avoir pas été coupé de Metz, Frédéric-Charles s'applaudissait de l'avoir rejeté sur la place. Et c'est pour-

quoi les Allemands ont pu, eux aussi, s'attribuer le succès de Rezonville. Le but de l'ennemi ne pouvait pas être douteux : il s'agissait de séparer complètement les deux fractions de l'armée du Rhin : celle de Mac-Mahon était déjà maintenue par le prince royal qui s'avavançait sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris ; il n'y avait donc plus qu'à empêcher celle de Bazaine de gagner la Meuse, et, à tout prix, la confiner dans Metz.

Acculés aux bois, dissimulés par les ondulations du terrain, les Prussiens avaient beau jeu pour exécuter leurs mouvements à l'insu de l'armée française. Aussi, tandis que Bazaine avait cru, à tort, dans la journée du 16, que les forces qu'on lui opposait étaient très supérieures en nombre à celles dont il disposait, — de là sa crainte constante d'être enveloppé, — il ignorait encore le soir cette effrayante vérité que les Allemands pourraient lui opposer le lendemain plus de troupes fraîches qu'ils n'en avaient engagé jusqu'alors. Cette inconscience du danger eût pu

être pour lui un motif de tenter la poursuite immédiate de tous ses avantages, si une importante difficulté n'avait soudain entravé sa route, — barrière plus infranchissable que la barrière humaine dont pouvait avoir raison, nul n'en doute, la vaillance de nos soldats.

Dans une guerre, on ne lutte pas uniquement contre des hommes ou du canon. La faim aussi est un terrible ennemi qu'il faut combattre avec persévérance. « Pas de pain, pas de lapin ! » Cet aphorisme d'un général du premier empire sera toujours d'une incontestable vérité. L'armée de Metz n'avait manqué de rien encore ; mais elle ne pouvait plus, après le temps perdu, songer à se remettre en marche sans avoir renouvelé les vivres emportés, le 13, pour trois jours. De plus, les munitions étaient largement entamées ; la consommation avait été énorme dans la journée du 16. Il fallait compléter les approvisionnements, et comme le grand parc n'était pas à l'armée, — nous savons qu'il n'avait pu rejoindre, —

c'était à Metz même qu'il était nécessaire de se ravitailler.

De là, les positions nouvelles indiquées aux commandants des corps d'armée par le général en chef entre Saint-Privat-la-Montagne et Rozérieulles, en passant par Amanvilliers, positions qui offraient le double avantage de rapprocher l'armée et de la place et de la route du Nord.

Reculer après une victoire, c'était en perdre tout le profit, selon un bon nombre d'officiers qui ne déguisaient pas leur mécontentement de cette sorte de retraite. « Quelle ardeur, s'écrit l'auteur de *l'Histoire de la guerre de 1870* (M. V. D, officier d'état-major), quelle ardeur pouvait-il rester au soldat français, à cette humble victime dont on exige la vie, et qui, sans savoir toujours lire et écrire comme son adversaire, n'en possède pas moins un admirable instinct pour apprécier et deviner ses chefs ? Quelle confiance, au contraire, et quel entraînement pour le soldat allemand qui voyait ainsi son dévouement couronné par le suc-

cès, alors même qu'il éprouvait un échec ! Quel encouragement surtout pour les chefs orgueilleux, instruits, ardents, tenaces qui le guidaient et qui apercevaient, malgré l'énergie de la résistance, malgré les pertes subies, le triomphe au bout de leurs efforts ! Fatalité étrange qui faisait concourir les efforts des deux belligérants au même résultat : la perte de notre armée ! » Le succès de Rezonville a donc été exagéré.

Insistons pour ramener la victoire du 16 à ses exactes proportions. Duel gigantesque où s'étaient révélés des efforts inouïs, cette victoire, néanmoins, était demeurée sans résultat fructueux pour nous.

On peut conséquemment supposer que Bazaine n'avait guère le choix pour s'éloigner de Metz, puisqu'au lieu de pouvoir songer à marcher sur Verdun, il était tenu de se diriger bien plus au nord-ouest, soit par Briey et Montmédy, soit par la voie plus longue encore de Thionville. Le maréchal commandant ayant fait éclairer, plus

consciencieusement sans doute que l'avant-veille, la route de Briey-Longuion, l'avait choisie cette fois pour ligne de retraite; il ne restait qu'à décider quand commencerait le mouvement. Il était naturel que ce fût au plus tôt; mais, pour les motifs indiqués plus haut, le plus tôt ne pouvait être que dans la nuit du 17 au 18, peut-être le 18 au matin.

Si, le 17 et le 18, les Prussiens, obligés de reformer leurs corps, demeureraient immobiles, Bazaine pouvait faire sur Briey-Longuion une marche forcée qui lui procurerait une avance importante. Informé de son mouvement, Mac-Mahon, de son côté, pouvait quitter le camp de Châlons et venir au-devant de l'armée de Metz. Mais était-il sage d'espérer que les Allemands resteraient immobiles le 17 et le 18? Bazaine, ne s'abandonnant pas légèrement à cette illusion, prenait, le 17 août, une position qui devait lui assurer l'avantage en cas d'attaque à nombre à peu près égal.

Il espérait user son adversaire en lui infligeant des pertes considérables qui, répétées coup sur coup, l'affaibliraient assez pour l'obliger à livrer le passage sans opposition sérieuse. « Quoi qu'on puisse objecter aux dispositions que prit Bazaine le 17 août, écrit Rüstow, qui, ne l'oublions pas, est une autorité en la matière, il faut néanmoins reconnaître que c'étaient les meilleures qu'il pût prendre dans les circonstances où il se trouvait, surtout quand on songe qu'à la guerre il faut toujours risquer quelque chose et faire la part soit du hasard, soit de la destinée. » On aura une idée assez nette de ces dispositions en supposant un triangle, dont l'un des côtés serait formé par la Moselle, l'autre par la route de Briey, et le troisième par notre ligne de défense, reliant la route au fleuve. Aux trois pointes du triangle : Saint-Privat-la-Montagne, Metz et Rozérieulles. L'auteur de la *Guerre des frontières du Rhin* énumère les avantages qu'offrait la position adoptée par le maréchal commandant :

1° Elle n'était pas trop rapprochée des positions actuelles des Allemands, de sorte que ceux-ci, s'ils ne voulaient pas absolument combattre, n'y étaient point invités directement le 17, et, peut-être même, le 18;

2° Elle n'était pas trop étendue pour les forces dont disposait Bazaine :

3° Le front de la position était naturellement fort, avec des hauteurs en terrasse qui se prêtent admirablement à la construction des tranchées-abris, dont beaucoup furent creusées dans la position du 17 août;

4° L'aile droite de la position occupait la route de retraite sur Briey et Longuyon;

5° L'aile gauche de la position était particulièrement forte. Elle avait devant son front des bois qui ne sont jamais favorables à une marche rapide de l'agresseur, et derrière elle les forts de Saint-Quentin et de Plappeville. En admettant que les Prussiens n'attaquassent que l'aile gauche des Français, elle pouvait se retirer après une résis-

tance convenable, et il n'était pas ensuite invraisemblable que la retraite de l'armée française pût s'effectuer.

Il est vrai que Bazaine ne s'attendait pas à trouver devant lui des forces doubles des siennes.

Dans le camp allemand, on n'appréciait que peu exactement les résultats de la bataille du 16 ; mais le prince Frédéric-Charles, qui avait mis son quartier général à Gorze, distinguait clairement deux hypothèses : Ou Bazaine chercherait à poursuivre son plan de retraite vers l'ouest, ou bien il accepterait une bataille devant Metz, pour empêcher, s'il pouvait, d'en compléter l'investissement. Pendant que se reposaient les troupes qui avaient combattu le 16, les corps ennemis qui n'étaient qu'à une et deux journées de marche recevaient l'ordre de rabattre dans la direction du champ de bataille et d'occuper les positions les plus importantes en avant des nôtres : Sainte-Marie-aux-Chênes, Verneville, Gravelotte, le bois de Vaux, etc.

Des deux côtés, Français et Allemands, la journée du 17 était donc employée à établir, concentrer et coordonner les corps.

Grâce à son système de reconnaissance, le quartier-général prussien était tenu au courant heure par heure de nos dispositions. Pendant que sur la rive gauche de la Moselle, sans nous inquiéter, sans même laisser deviner qu'il fût instruit de nos mouvements, l'ennemi se bornait à prendre, moyen de marches convergentes rapides, des contre-dispositions destinées, le moment venu, à annuler nos combinaisons, sur la droite il opérait une sorte de diversion. Des batteries établies au bois de Pouilly, à Mercy-le-Haut, à Magny, ouvraient, le 17, un feu assez actif sur le fort Queuleu.

En annonçant cette nouvelle tentative de l'ennemi dans une lettre à l'empereur, en date du 17 août, le maréchal Bazaine ajoutait :

... Quant à nous, les corps sont peu riches en vivres, je vais tâcher d'en faire venir par la route des Ardennes, qui est encore libre.

M. le général Soleille, que j'ai envoyé dans la place, me rend compte qu'elle est peu approvisionnée en munitions, et qu'elle ne peut donner que 800,000 cartouches, ce qui, pour nos soldats, est l'affaire d'une journée. Il y a également un petit nombre de coups par pièce de 4, et enfin il ajoute que l'établissement pyrotechnique n'a pas les moyens nécessaires pour fabriquer des cartouches. M. le général Soleille a dû demander à Paris ce qui est indispensable pour remonter l'outillage. Mais cela arrivera-t-il à temps ? Les régiments du corps du général Frossard n'ont plus d'ustensiles de campement et ne peuvent faire cuire leurs aliments. Nous allons faire tous nos efforts pour reconstituer nos approvisionnements de toute sorte, afin de reprendre notre marche dans deux jours, si cela est possible. Je reprendrai la route de Briey, nous ne perdrons pas de temps,

à moins que de nouveaux combats ne déjouent mes combinaisons.

... Je joins une note de M. le général Soleille, commandant de l'artillerie de l'armée, qui indique le peu de ressources qu'offre la place de Metz pour le ravitaillement d'artillerie et d'infanterie.

Cette question des munitions a été et est encore l'objet des controverses les plus passionnées.

Un aperçu des divergences d'appréciations qu'elle a fait naître offrira un exemple saisissant des étranges contradictions auxquelles a donné lieu la conduite du maréchal, de la part d'auteurs également respectables et dignes de foi.

Voici comment s'exprime M. le colonel d'Andlau dans *Metz, campagne et négociations*:

« ... La consommation des munitions ne pouvait être un motif sérieux; les réserves des corps, la réserve générale de l'armée étaient là pour remplir les gibernes des hommes et compléter les

coffres des caissons ; on pouvait y puiser sur les lieux mêmes, aussi bien qu'à une lieue en arrière ou sur le plateau de Plappeville. Si l'on devait recourir aux ressources de l'arsenal de Metz, il était facile de les lui demander pendant la nuit, comme on avait si bien su le faire pour les approvisionnements.

» Et d'ailleurs, cette consommation avait-elle été si grande ? Dans l'artillerie, c'étaient des batteries de la réserve générale qui avaient été engagées le plus longtemps, et les pièces qui avaient le plus tiré n'avaient dépensé que cinquante-trois coups (renseignement fourni par les officiers de ces batteries). Dans l'infanterie, quatre divisions n'avaient pas combattu ou n'avaient été engagées que partiellement (une au 4^e corps, trois au 3^e) ; le chiffre des pertes est là pour confirmer cette assertion. Le 6^e corps était seul dans une position plus désavantageuse, par suite des circonstances qui l'avaient empêché de compléter son organisation... et cependant ce corps d'armée, qui, par

suite des mouvements qu'il exécuta dans la journée du 17, n'avait pas été reprendre de munitions, se trouva en avoir suffisamment le 18 pour soutenir une lutte acharnée de onze heures à quatre heures. »

Voici, d'autre part, la version toute contraire de M. le lieutenant-colonel d'état-major Fay, dans son *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*:

« ... Nous avons seulement en réserve deux divisions, ou moins de 20,000 hommes, des blessés en grand nombre à relever, des munitions et des vivres à compléter et une longue route à entreprendre vers l'intérieur, avec huit à neuf corps d'armée sur nos pas. Je crois donc que nous ne pouvions pas continuer notre mouvement. Nous aurions réussi à passer le 16 au soir, même le 17 au matin, car les premiers corps ennemis arrivés le 17 (XII^e et garde), n'étaient à Mars-la-Tour qu'à trois heures de l'après-midi; mais, après avoir forcément sacrifié nos bagages. Nous aurions pu éprouver un grave échec les jours suivants, nous

aurions été probablement rejetés vers le Nord, séparés du camp de Châlons... Enfin Metz aurait été enlevé plus tôt. « Aussi ai-je toujours pensé que les Prussiens, en nous rejetant dans Metz, avaient commis une faute... « Il peut paraître étrange d'entendre dire que les troupes, à peine sorties de Metz pour exécuter une longue route, manquaient déjà de vivres et de munitions, il en était ainsi cependant... »

De son côté, dans l'ouvrage *La guerre de 1870-1871*, M. Wachter a émis l'appréciation suivante :

« L'opinion du lieutenant-colonel Fay a trouvé peu de créance ; les officiers compétents et désintéressés soutiennent que, puisqu'il le pouvait, le maréchal devait faire son devoir en marchant sur Verdun, conformément au plan accepté par lui. »

Par contre, M. le général Frossard (*Rapport sur les opérations du 2^e corps*) s'exprime ainsi :

« Nous n'avons pas à discuter si l'armée pouvait continuer, le 17 au matin, sa marche sur Ver-

dun. Nous pensons seulement qu'il lui eût été difficile de le faire dans de bonnes conditions... Ce raisonnement, (celui du lieutenant-colonel Fay, cité par le général) nous paraît juste ; mieux valait pour notre armée tenir encore une fois le sort des armes sur place et poursuivre sa marche en cas de succès. Quant aux vivres, nous n'étions pas suffisamment pourvus... »

Le réfutateur allemand de la brochure *Der krieg um Metz* dit :

« Comme la place ne possédait pas de munitions suffisantes et n'avait pas les moyens d'en fabriquer, c'était une raison de plus de prendre la route des Ardennes par Briey, qui était encore libre... »

Et le colonel suisse, auteur de la *Guerre des frontières du Rhin*, avance :

« Il n'y avait pas à songer à la retraite pour le 17 août ; il fallait évacuer les blessés, compléter les munitions dont on avait fait, le 16, une consommation effroyable, ainsi que les vivres. »

À toutes ces contradictions, ajoutons le texte des déclarations de M. Rouher, devant la commission d'enquête du 4 Septembre. Après avoir retracé les péripéties d'un voyage qu'il fit de Paris au camp de Châlons, le 20 août, et dépeint l'émoi causé par la dépêche dans laquelle, à la suite de Rezonville, le maréchal Bazaine déclarait ne pouvoir passer outre, faute de vivres et de munitions, l'ancien premier ministre de l'empire ajoute :

« Quoi ! l'armée du Rhin sans vivres, sans munitions ! Quoi ! cette armée, la ressource du pays, sa force, sa grandeur, sa défense, exposée à capituler ! livrant Metz ! et en même temps rendant libres d'accourir sur Paris 200,000 Prussiens dont l'effort se joindrait à l'armée allemande !

« Mais cette première impression effacée, le conseil s'était rendu aux avis conformes à la vérité qu'envoyait le général comte de Palikao, ministre de la guerre. Celui-ci, en effet, à l'aide des chiffres trouvés au ministère, avait prouvé que Bazaine ne pouvait pas en être là ; il avait dé-

montré que 16,000 coups de canon et des cartouches en proportion (Borny et Rezonville que M. Rouher appelle Gravelotte) n'avaient pu ruiner de ses munitions une armée dont chaque soldat, au sortir de Metz, portait dans sa giberne 140 cartouches. En effet, le 14 août, on avait emporté :

104,344 boulets de 4.

11,628 — de 12.

59,836 coups de mitrailleuses.

« Or, le lendemain de la bataille de Gravelotte (Rezonville), voici ce qu'on avait consommé en munitions :

33,136 coups de 4.

3,819 — de 12

6,731 — de mitrailleuses.

17 cartouches par soldat.

« Si bien que, lorsque Bazaine avait adressé sa dépêche pessimiste, tel était le décompte de sa situation en fait de munitions :

127,000 coups de canon de 12 et de 4.

123 cartouches par homme.

«De plus, le ministre de la guerre avait constaté l'arrivée de 4,000,000 de cartouches en gare de Metz... »

Mais, outre que la première partie de cette déposition est infirmée par le témoignage de M. le général Soleille, commandant en chef de l'artillerie de l'armée, indiquant dans une note au maréchal « le peu de ressources qu'offre la place de Metz pour le ravitaillement en munitions d'artillerie et d'infanterie, » l'extrait suivant d'une lettre adressée de Vionville, 17 août, au commandant en chef de l'armée par le maréchal Canrobert, prouve jusqu'à quel point certaines troupes étaient dénuées :

Je demande avec instance à votre Excellence de ne pas oublier que je n'ai plus de cartouches, plus de munitions d'artillerie ; qu'en dehors de la viande que je fais acheter sur place, je n'ai plus d'approvisionnements. Je la prie de me faire expédier tout ce qui me manque le plus tôt possible.

Nous ferons bien sans cela, nous ferions mieux si nous étions bien approvisionnés.

Quand au surplus, les quatre millions de cartouches, la suite de ce récit nous apprendra comment cet envoi, égaré parmi un nombre considérable de wagons, ne fut, détail presque incroyable, retrouvé que dans les premières journées du blocus.

Durant l'intervalle qui nous sépare de ce moment, une effroyable catastrophe allait fondre sur l'armée de Bazaine.

Quatre intelligences combinaient les plans d'opérations des armées allemandes autour de Metz : le roi Guillaume, généralissime ; le général de Moltke, chef d'état-major général ; le prince Frédéric-Charles, commandant en chef la 2^e armée ; le général de Steinmetz, commandant en chef la 1^{re} armée.

Toute l'après-midi du 17 et toute la nuit du 17 au 18 avaient été mises à profit par nos ennemis pour préparer l'attaque du lendemain. Cette at-

taque devait être formidable, huit corps d'armée étaient appelés à y prendre part : le II^e (général de Fransecky), le III^e (général d'Alvensleben), le VII^e (général de Zastrow), le VIII^e (général Groeben), le IX^e (général de Manstein), le Xe (général de Voigts-Rhetz), le XII^e (prince royal de Saxe), et la garde royale prussienne : prince Auguste de Wurtemberg). Une artillerie très importante et de nombreuses divisions de cavalerie complétaient cet effectif.

Comment les Allemands, disséminés trois jours avant sur les deux rives de la Moselle, obtenaient-ils d'aussi prompts résultats ? En déployant une activité extraordinaire, marchant en bataille sans bagages, du pas le plus rapide, et reposant à peine quelques heures par jour. « Le roi lui-même, dit M. A. Mézières dans le *Blocus de Metz*, le roi lui-même, malgré son grand âge, laissant derrière lui son attirail de campagne, n'avait ni dormi ni changé de vêtements depuis trente heures. »

De notre côté, les positions occupées sur la ligne Rozérieulles — Saint-Privat-la-Montagne, représentaient un ordre défensif parfaitement calculé pour la double éventualité soit d'une marche en avant par la route de Briey, soit d'une retraite sous Metz.

À la gauche, le 2^e corps (général Frossard) est solidement établi sur les crêtes du plateau de Rozérieulles en avant du vallon de Châtel-Saint-Germain, où campe la cavalerie. Son parc d'artillerie s'étend plus à gauche encore, entre Moulins et Longeville, afin d'être en mesure de se ravitailler sur Metz.

Sur le prolongement du plateau vers le nord, est le 3^e corps (maréchal Le Bœuf) appuyant son front sur une ligne bordée de quatre fermes en avant desquelles le bois des Gènevaux est fortement gardé par son infanterie et son artillerie, et en arrière desquelles un campement protégé par des crêtes abrite la cavalerie. Deux de ces fermes portent des noms de sinistre présage : Moscou et

Leipsick; les deux autres semblent avoir été placées par une dérision du sort sur le champ des manœuvres que commande le maréchal Le Boeuf: elles s'appellent la Folie et l'Envie.

Le 4^e corps (général Ladmirault) immédiatement à la suite, est installé fortement de Montigny-la-Grange à Amanvillers; la cavalerie derrière Amanvillers.

Le 6^e corps (maréchal Canrobert), terminant la ligne, forme la droite; son centre, appuyé sur les hauteurs devant Saint-Privat-la-Montagne; ses ailes dans la direction de Roncourt à droite, d'Amanvillers à gauche.

La garde, enfin (Bourbaki), est en arrière, campée au col de Lessy, entre Plappeville et le mont Saint-Quentin, formant réserve.

Plus on examine les dispositions de cette ligne, d'un développement de 13 kilomètres environ, mieux on arrive à se convaincre des avantages qui s'y trouvent réunis.

Le ruisseau la Mance qui longe la position en avant et va déboucher dans la Moselle à Ars-sur-Moselle ; le ruisseau de Saint-Germain qui court en arrière se jeter dans le fleuve à Moulin-les-Metz, offrent aux soldats de l'eau à volonté. La voie du chemin de fer de Reims formant une ligne presque droite en arrière de Rozérieulles jusqu'à Amanvillers peut fournir, au besoin, un point d'appui solide aux troupes. Les hauteurs enfin sont utilisées sur tout le parcours du front de bataille, donnant à la gauche et au centre une force considérable.

Seule, la droite n'a pour avantage qu'un faible relief du terrain ; elle ne s'appuie à aucun obstacle naturel, et peut-être cette circonstance eût-elle dû provoquer, de la part du chef du 6^e corps, des mesures destinées à renforcer sa situation ; c'était le cas ou jamais d'imiter l'exemple de Tottleben à Sébastopol : remuer de la terre. Nous verrons de quel poids l'oubli de cette maxime devait être sur le résultat de la journée du 18.

Vers dix heures, le maréchal Bazaine, prévenu que l'ennemi se montrait en grand nombre, sans cependant être agressif, réitérait ses ordres de précautions défensives. Chaque chef de corps devait défendre et conserver à tout prix ses positions.

Les concentrations prussiennes s'étaient effectuées par une marche de flanc hardie qui, portant les colonnes sur un vaste demi-cercle, enveloppait, en peu d'heures, d'un déploiement considérable de forces, toutes nos positions. Un peu avant midi, le roi Guillaume et le prince Frédéric-Charles envoyaient leurs instructions, principalement aux chefs des III^e, VIII^e, IX^e, XII^e corps et garde royale, chacun d'eux, selon la règle militaire prussienne, sachant exactement ce que devaient faire les autres.

À midi, l'attaque commence contre notre centre, dont les 7 divisions (3^e corps, 4 divisions, généraux Monfaucon, Castagny, Metman, Ay-mard; 4^e corps, 3 divisions, généraux de Cissey,

Grenier, Lorencez;), répliquent vigoureusement au feu de l'ennemi. Bientôt la garde royale prussienne débouche sur notre droite, en face du 6^e corps (4 divisions : généraux Tixier, Bisson, de Villiers, Levassor-Sorval) où s'engage un violent combat d'artillerie. Notre gauche, 2^e corps (2 divisions : généraux Vergé et Bataille, et une brigade, général Lapasset), est assaillie entre une et deux heures par de fortes batteries placées en amphithéâtre devant Gravelotte. À deux heures, la lutte acquiert une grande intensité, sans toutefois que, d'un côté ni de l'autre, se dessine aucun avantage.

Nous sommes fortement assis sur les hauteurs ; mais, comme toujours, les Prussiens ont les bois, d'où sortent d'instant en instant des troupes nouvelles en grand nombre. Sur une longueur de plus de trois lieues, la fusillade éclate, le canon tonne avec un bruit assourdissant, l'horizon s'illumine de feux, et d'énormes nuages de fumée ondulent au-dessus de ce vaste champ de bataille.

C'était plus qu'une bataille, en réalité, qui se livrait sur cette immense ligne où l'action générale se subdivisait en un certain nombre d'actions partielles dont les phases et les péripéties avaient leur physionomie propre. Que sont, en somme, ces combats gigantesques qui jettent l'une contre l'autre des armées de plusieurs centaines de milliers d'hommes, sinon l'agglomération d'une succession de combats parfaitement distincts, dont chacun peut offrir son résultat heureux ou défavorable, indépendant de ceux qui l'avoisinent. Dans une lutte de cette étendue, une armée est parfois victorieuse sur un point, vaincue sur un autre ; le centre triomphe pendant que les ailes se replient, ou bien, comme les deux mains dont parle l'Évangile, l'aile gauche ne sait rien de ce que fait l'aile droite, l'une écrase l'adversaire, l'autre est écrasée par lui, Seul, le résultat général décide d'une journée, et ce résultat, bien souvent, n'est que le fruit d'un effort désespéré.

Entre cinq et six heures, le 18 août, au soir, il eut été bien difficile de préciser de quel côté était l'avantage. Le feu s'était ralenti sur toute l'étendue du champ de bataille ; la lutte paraissait terminée, et, à en juger par l'inébranlable attitude de notre gauche et de notre centre, elle devait l'être en notre faveur. Ce calme relatif allait durer peu.

Il est sept heures ; une vive fusillade et une canonnade sans répit reprennent contre les diverses parties du front français.

Tout à coup, notre droite, dont les 30,000 hommes supportent depuis plusieurs heures le choc de 80,000 allemands, se rompt ; un large vide apparaît entre le 4^e et le 6^e corps, comme si, d'Amanvillers à Saint-Privat, notre ligne eût été cassée en deux ; le 6^e corps bat en retraite sur Metz, par la forêt de Jaumont...

Au bord de cette forêt sont situées ces mémorables carrières qui, sur la foi d'une assertion du ministre Palikao, devaient, pendant une semaine entière, passer dans toute la France pour

avoir englouti trente mille Prussiens, alors que quelques centaines de soldats ennemis, tout au plus, y avaient été précipités par les nôtres. De la forêt de Jaumont, les troupes en fuite gagnent la route de Saulny...

Que s'est-il donc passé à la droite de notre armée ?

Jusqu'à cinq heures, Saint-Privat avait été défendu avec acharnement contre la garde royale prussienne et le IX^e corps. Ce dernier avait subi des pertes considérables, particulièrement dans la région boisée de la Gusse. Les bois de la contrée sont en général peu épais ; ils forment des bouquets isolés d'arbres de haute futaie, avec un sous-bois élagué, séparés par de petites clairières. De là les grosses pertes des Allemands dans le bois de la Gusse. De son côté, le prince de Wurtemberg, repoussé, avait dû faire avancer d'importants renforts d'artillerie ; en même temps, il s'était résolu à différer l'attaque énergique qu'il avait ordre de diriger contre notre droite, jusqu'à

ce que les Saxons (XII^e corps), fussent à portée de l'appuyer. L'ennemi pouvait aussi disposer de ses II^e, III^e et X^e corps, qui formaient la réserve et n'avaient pas été engagés.

Entre cinq et six heures, le corps saxon avait atteint les environs du village de Roncourt, que le maréchal Canrobert occupait par l'extrême droite de sa ligne. Par une brusque poussée, il avait réussi à en débusquer nos troupes et, s'infléchissant à droite, avait fait converger sur Saint-Privat-la-Montagne les feux de toute son artillerie. C'était cette attaque suprême qui avait servi de signal à la reprise du tir sur toute la ligne.

Écrasé par ces feux concentriques, le 6^e corps, après avoir épuisé ses munitions, avait été forcé d'évacuer le village de Saint-Privat. L'ennemi venait d'exécuter un de ces mouvements tournants qui lui étaient familiers, et aurait pu, à la faveur de l'obscurité, redescendre vers Metz, en prenant notre aile droite à revers et s'étendant ensuite en

arrière le long de toutes nos positions, de façon à nous cerner complètement.

Devenu maître des hauteurs de Saint-Privat, il dirige un feu soutenu contre la droite du 4^e corps, découverte entièrement par la retraite du 6^e et menacée par la trouée qui s'est formée entre Saint-Privat et Amanvillers. En même temps, une nouvelle attaque se prononce sur le front du général Ladmirault.

Avec une rapidité et un sang-froid qui font honneur à son expérience et à la justesse de son coup-d'œil, le commandant en chef du 4^e corps fait opérer à sa première division un changement de front à droite. Mais le tir de l'artillerie allemande devient trop écrasant ; il faut céder le terrain. Une partie du corps se replie vers le bois de Saulcy pendant que le reste se maintient solidement sur Amanvillers, où l'artillerie de réserve et la division de grenadiers de la garde, demandées par le général Ladmirault, interviennent pour empêcher l'ennemi de se jeter.

Il était temps !

Si l'agression contre le village d'Amanvillers avait réussi, le reste du 4^e corps, repoussé, découvrait la droite du 3^e, attaqué à son tour de flanc et de front à la fois ; les Prussiens, profitant du moment de confusion qui eut suivi, refoulaient notre gauche sur notre centre, en la tournant en même temps par la plaine de Woippy et par la route de Moulins-les-Metz, et l'armée de Bazaine était coupée en deux et séparée, du même coup, de Metz et de Verdun.

On a beaucoup critiqué l'inaction du commandant en chef pendant les huit heures que dura la bataille de Gravelotte. Cette inaction fut-elle réelle ou apparente ? Si un malheur plus épouvantable que celui qui allait nous frapper n'a pas fondu sur l'armée de Metz, le devons-nous aux efforts du général de Ladmirault et du maréchal Bazaine ? Peut-être ce jour-là, la disposition d'esprit où la conscience croissante de son infériorité pla-

çait Bazaine, tournait-elle à l'avantage de notre sécurité.

Plus que jamais obsédé par la crainte de se voir débordé vers sa gauche et repoussé loin des glacis de la place et des forts, le maréchal s'était tracé un rôle : prendre des précautions complètes pour n'être pas coupé de Metz. Il avait fait diriger des réserves de la garde en arrière des 2^e et 3^e corps ; il en avait, trop tard, il est vrai, envoyé quelques contingents, sous les ordres du général Bourbaki, au maréchal Canrobert ; mais il avait surtout employé ses réserves, infanterie et artillerie, à garder au nord, en avant du fort de Plappeville, la route de Briey, et, vers Woippy, les débouchés du plateau de la vallée de la Moselle ; au sud, en avant du fort de Saint-Quentin, les abords du col de Lessy et l'accès du fleuve.

Le maréchal se défiait de l'efficacité des forts, encore inachevés et insuffisamment armés. Est-ce la préoccupation que lui causait sa gauche qui, toute la journée, l'empêcha de quitter l'espace

compris entre Saint-Quentin et Plappeville? Il faut donc croire, en ce cas, qu'il a voulu se limiter à un côté unique de ce cadre trop vaste pour lui. Dans le tableau que l'envergure de son regard n'avait pas la puissance d'embrasser d'un seul coup, il avait fait choix d'un coin, celui qui lui semblait le plus digne d'attention, et il n'avait d'yeux que pour ce coin unique. Si nous convenons volontiers qu'une telle démarcation de ses responsabilités n'est pas le fait d'un grand capitaine, nous n'en devons pas moins reconnaître qu'elle était de la part de Bazaine comme un témoignage de l'opinion qui commençait à s'affirmer chez lui: que la lutte contre un ennemi aussi supérieur devait, jusqu'à meilleure occasion, rester purement défensive. Quand on pense aux immenses désastres que devaient voir s'accomplir d'autres champs de bataille, peut-on refuser d'admettre qu'un chef ait voulu conserver son armée?

Bazaine, avec 115,000 hommes et 450 bouches à feu, luttait à Gravelotte contre 230,000 prussiens

et 700 canons. Comment qualifier l'espèce d'aveu d'impuissance qu'il s'était fait à lui-même ? Un cercle étroit commençait à l'étreindre, et il n'osait pas croire à la possibilité d'en sortir. Plus audacieux, il eut tenté l'aventure, peut-être ; mais sa témérité eût pu nous coûter cher, car la France risquait de perdre en un seul jour la plus belle de ses armées.

Entre la guerre telle que l'avait apprise le général en chef de l'armée du Rhin et celle que les circonstances le forçaient à faire, il y avait la différence qui existe entre la synthèse et l'analyse, entre l'ensemble et les détails. Une sorte d'inexorable fatalisme le poursuivait, croyait-il, depuis les premières défaites ; habitué à vaincre, jadis, il essayait maintenant de cacher sous une apparence de flegme la rage et la honte qui l'avaient envahi. Il s'isolait, comme pour se montrer le moins possible à ses officiers ; ses ordres étaient rares, brefs ; un moment il éprouve le besoin de s'étourdir ; il lui faut du mouvement, du bruit,

après la solitude et l'immobilité. À Plappeville, il avait contemplé la bataille, se confiant à ses chefs de corps et ne pensant, quant à lui, qu'aux dangers que courait la gauche. Dans son trajet de Plappeville à Saint-Quentin, il avait pu méditer sur les destinées qui, dans un jour, arrachent à un général la gloire de toute sa vie. Sur le plateau de Saint-Quentin, enfin, on le voit mettant pied à terre et s'oubliant dans ce détail infime du pointage de quelques pièces contre un régiment ennemi, qui tente de descendre des hauteurs avoisinantes. Encore le chef des guerillas qui reparaît !

Bazaine se rendait-il un compte exact de ce qu'il éprouvait ? Dans l'assombrissement croissant de sa pensée, préparait-il déjà une ligne de conduite pour l'avenir ? Nous ne pensons pas qu'il pût en avoir le sang-froid, car il eût alors songé à se créer tout de suite des circonstances atténuantes ; rien ne l'empêchait de se montrer le long des positions de l'armée ; il pouvait aisément lancer son cheval d'un bout à l'autre du théâtre

de la lutte... Le général Changarnier, dans le discours du 29 mai 1871, où il présenta à l'Assemblée nationale la défense de Bazaine, eut perdu ainsi l'occasion d'un mot accablant : « Le maréchal a eu le malheur de ne pas assister à la bataille du 18 août. » :

L'histoire impartiale doit énergiquement repousser toute théorie qui consisterait à incriminer indistinctement les actes d'un homme, uniquement parce que cet homme s'est rendu coupable à un jour donné.

Doit-on supposer que le général, qui avait à se faire pardonner le Mexique, ait de parti pris combiné d'avance le résultat final de Gravelotte ? Aussi longtemps qu'il entrevoyait une espérance de victoire, peut-on croire, ce général voulait vaincre. Mais, quoi qu'on en dise, l'étude et l'application des problèmes de la tactique et des combinaisons de la stratégie peuvent seules, aujourd'hui plus que jamais, donner les vrais succès, faire les grands hommes de guerre. Connaître

ses défauts, dit-on, c'est en être déjà corrigé à demi ; que n'ouvrons-nous une bonne fois les yeux sur ce côté défectueux de notre caractère national : le Français ne veut pas admettre qu'il puisse être vaincu ! Son premier mouvement est de crier à la trahison, et la trahison, dès lors, il la veut voir partout.

Gravelotte s'explique comme s'expliquent les défaites qui l'ont précédé ou suivi. La Prusse préparait depuis plus de soixante ans la revanche d'Iéna ; depuis trente ans, elle étudiait un plan d'invasion de la France. Chez nous, au contraire, rien n'était prévu, il fallait tout improviser. Mais on n'improvise pas la science, et il ne suffit point d'être un bon commandant de corps, un excellent divisionnaire, pour conduire à la victoire les masses armées qu'exige, de nos jours, le succès d'une campagne. L'irrésolu Bazaine ne devait que trop le comprendre, en voyant accourir vers Plappeville les aides-de-camp du maréchal Canrobert et du général de Ladmirault, annonçant que notre

droite, assaillie, tournée par des forces supérieures, avait été violemment rejetée en arrière et se rabattait en hâte dans la direction du camp retranché.

La retraite ne s'était pas, à beaucoup près, opérée en bon ordre. À mesure que s'effectuait le mouvement rétrograde, la confusion se produisait, les troupes se mêlaient les unes aux autres, les hommes s'égarait ou se réfugiaient dans les bois, ou bien se débandaient pour marauder. Les voitures civiles, les équipages du train, les cavaliers d'escorte, tous fuyaient pêle-mêle, enveloppés d'un brouillard de poussière et de fumée, sans aucun ordre précis, sans points de ralliement déterminés. Bataillons, régiments, divisions étaient en partie devenus des amas d'hommes, de chevaux, de véhicules, et pendant toute la soirée on ne vit que généraux et officiers cherchant leurs corps ou demandant leur chemin.

Aussi longtemps qu'elles avaient pu tenir, les troupes s'étaient montrées héroïques de dévoue-

ment, de courage, d'abnégation. Plus de 12,000 des nôtres jonchaient le champ de bataille ; parmi eux, les généraux de brigade Henry, de Golberg, Colin, Bellecourt, Pradier, blessés ; Plombin disparu, et près de 600 officiers. La valeur de nos soldats, l'énergie qu'ils avaient déployée, étaient attestées par les pertes de l'ennemi : près de 20,000 Allemands avaient succombé sous nos coups. Cette journée, où 350,000 combattants avaient lutté huit heures avec un acharnement croissant, marque, avec celle d'Eylau, la date des deux plus grandes batailles du siècle.

Le malin, Bazaine avait reçu du maréchal de Mac-Mahon la dépêche suivante :

Camp de Châlons, 18 août, 8 h. 30 matin.

Demain soir toutes les troupes sous mes ordres seront réorganisées. Faily est à Vitry-le-François ; Marguerite, avec une division, à Sainte-Menehould. Si l'armée du prince royal arrive en forces sur moi, je prendrai position entre Epernay et Reims, de ma-

nière à me rallier à vous où à marcher sur Paris, si les circonstances me forcent à le faire.

Il avait aussitôt répondu par le télégraphe :

Metz, 18 août, 2 h. soir.

Par suite des combats successifs que j'ai livrés, le 15 et le 16, ma marche sur Verdun a été arrêtée, et je suis obligé de séjourner dans la partie nord de Metz pour me ravitailler, en munitions surtout et en vivres. Depuis ce matin, l'ennemi montre de fortes masses qui paraissent se diriger sur Briey, et peuvent avoir l'intention d'attaquer le maréchal Canrobert qui occupe Saint-Privat-la-Montagne, se reliant par sa gauche avec Amanvillers, point d'appui de la droite du 4^e corps. Nous sommes de nouveau sur la défensive jusqu'à ce que je sache la véritable direction des troupes qui sont devant nous et surtout celle de l'armée de réserve que l'on dit être à Pange, rive droite de la Moselle, sous les ordres du roi, dont le quartier-général serait au château d'Aubigny. Transmettez cette dépêche à l'empereur et au ministre de la guerre. Je crains pour la voie ferrée des Ardennes.

Voici en quels termes le maréchal commandant en chef rendit compte de la journée à l'empereur :

Metz, Ban-Saint-Martin, 19 août.

L'armée s'est battue hier toute la journée sur les positions de Saint-Privat-la-Montagne à Rozérieulles et les a conservées. Les 4^e et 6^e corps ont fait, vers neuf heures du soir, un changement de front, l'aile droite en arrière, pour parer à un mouvement tournant par la droite que des masses ennemies tentaient d'opérer à l'aide de l'obscurité.

Ce matin, j'ai fait descendre de leurs positions les 2^e et 3^e corps, et l'armée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la Moselle, de Longeville à Sansonnet, formant une ligne courbe passant derrière les forts de Saint-Quentin et de Plappeville. Les troupes sont fatiguées de ces combats incessants qui ne leur permettent pas les soins matériels, et il est indispensable de les laisser re-

poser deux ou trois jours. Le roi de Prusse était ce matin à Rezonville avec M. de Moltke et tout indique que l'armée prussienne va tâter la place de Metz. Je compte toujours prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite par Montmédy, sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée ; dans le cas contraire, je continuerai sur Sedan et même Mézières pour gagner Châlons.

Il y a dans la place de Metz 700 prisonniers qui deviendraient un embarras pour la place en cas de siège ; je vais proposer un échange à M. le général de Moltke pour pareil nombre d'officiers et soldats français.

Ainsi que l'indiquait Bazaine, il avait fait se retirer, dans la matinée du 19, les corps qui avaient conservé leurs positions le 18. Une à une les divisions s'étaient mises en branle, se repliant vers les lieux de cantonnement qui leur étaient assignés. La retraite était couverte par la brigade Lapasset (2^e corps) qui avait ordre de rester en

position jusqu'à ce que l'armée entière eût fini de défiler. Vers trois heures après-midi, cette brigade ayant pu se replier à son tour, s'éloigna lentement le long de la voie ferrée, dans la direction de Longeville-lès-Metz. À peine son bataillon d'arrière-garde, descendant des hauteurs vers le remblai du chemin de fer, avait-il fait quelques centaines de pas, que des uhlans apparaissaient sur le haut de la côte au nombre d'une douzaine environ.

Après une minute d'hésitation, ils lancent leurs chevaux dans la direction de Sainte-Ruffine et de Moulins-lès-Metz. Un coup de fusil tiré de l'un de ces villages les met en fuite. Ils remontent la côte au galop, s'arrêtent au sommet, et, pendant un long moment, on aperçoit, se profilant sur l'horizon, quelques silhouettes immobiles : ce sont les uhlans qui regardent disparaître nos derniers soldats. Puis ils tournent bride ; ils vont annoncer aux leurs qu'ils peuvent sans danger prendre possession du terrain.

Les Prussiens venaient de nous couper la dernière route qui nous restât pour rejoindre MacMahon : la route par Briey, L'armée n'avait plus à demander un appui extérieur à Metz, place de manœuvres, mais à prendre refuge sous la protection des forts de Metz, camp retranché. Le commandant en chef transportait en même temps son quartier-général au Ban-Saint-Martin.

L'armée, fatiguée et triste, comptait et pleurerait ses morts, gémissant de voir rester inutiles tant et de si sanglants sacrifices. Il est vrai que cette armée avait besoin de se remettre de ses fatigues et de reconstituer ses cadres d'officiers de tous grades. Mais la pensée de ne s'immobiliser que momentanément était dans tous les esprits.

Pendant que nos soldats se concentraient à l'abri des forts, les lignes allemandes s'étendaient autour de la place. Le 20 août au matin, Metz était bloqué.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRES HEURES. — LES AMBULANCES. — LES FEMMES DE METZ. — COMMENT SORTIR? — TOPOGRAPHIE. — UNE FAUSSE ALERTE, — LA CONFÉRENCE DU 26 AOÛT.

Depuis le commencement de la campagne, l'armée avait perdu 35,092 hommes, dont 19 généraux et 1,877 officiers tués, blessés ou prisonniers.

Les troupes, harassées, avaient besoin de répit; 16,000 malades encombraient les ambulances; il fallait reformer les cadres, réorganiser les corps, assurer les subsistances, pourvoir enfin

à toutes les nécessités d'une reprise vigoureuse de la lutte.

D'autre part, le maréchal devait combiner l'action de façon à laisser le moins possible la porte ouverte à l'insuccès. On ne saurait nier, assurément, que sa connaissance de la situation ne pût être, à certains égards, fort imparfaite. Depuis le jour où il avait hérité du commandement en chef, à peine avait-il eu le temps de se reconnaître : on s'était constamment battu ou préparé au combat, et l'on avait dû, tout naturellement, courir au plus pressé. Mais tous les palliatifs qui, jusqu'alors, avaient milité en faveur d'un commandement en quelque sorte improvisé, cessaient désormais d'exister.

Le champ de bataille était considérablement circonscrit ; repliée sur elle-même, l'armée était, pour ainsi dire, ramassée tout entière dans la main de son chef ; sûrement abrité contre toute éventualité funeste, dans ce magnifique camp retranché de Metz, un général y pouvait à loisir mû-

rir un plan de campagne et en préparer l'exécution.

Le premier devoir de Bazaine semblait donc nettement indiqué par les circonstances. Il fallait reconstituer les divers corps, leur assurer quelques journées de repos, tout disposer pour l'offensive et se remettre en marche sans trop tarder.

Le cercle de l'investissement formé, nous n'avions plus devant nous, concentrée sur un point, une masse formidable nous fermant la voie; en s'étendant autour de la place, l'ennemi nous laissait l'avantage de choisir nous-même la route par laquelle il conviendrait de sortir, et quelle que fût cette route, les Allemands ne pouvaient s'y porter en nombre qu'en suivant les contours extérieurs de la circonférence dont nous occupions le centre. Or, ce périmètre n'était guère inférieur à cinquante kilomètres.

Bien plus. Au quartier-général prussien on avait décidé de distraire de l'armée devant Metz

un contingent de troupes destiné à renforcer l'armée qui opérait contre Mac-Mahon et Paris. C'était se résoudre à contenir Bazaine avec moins de forces qu'on n'en avait réuni dans la bataille du 18 août, au moins jusqu'à ce que des renforts fussent arrivés d'Allemagne. Sept corps d'armée furent laissés devant Metz; les I^{er}, VII^e et VIII^e (1^{re} armée); II^e, III^e, IX^e et X^e (2^e armée): ils formaient, avec les divisions de cavalerie, déduction faite des pertes éprouvées dans les dernières batailles, 170,000 hommes environ.

Le maréchal Bazaine était-il dupe d'une illusion? Au moment même où commençaient à s'éloigner les corps qui allaient rejoindre le prince royal Fritz, il écrivait à l'empereur :

Metz, 20 août.

Mes troupes occupent toujours les mêmes positions. L'ennemi paraît établir des batteries qui doivent servir à appuyer son investissement, il reçoit constamment des renforts.

À Mac-Mahon, il mandait :

Metz, 20 août.

J'ai dû prendre position près de Metz pour donner du repos aux soldats, et les ravitailler en vivres et en munitions. L'ennemi grossit toujours autour de moi, et je suivrai probablement pour vous rejoindre la ligne des places du Nord, et vous préviendrai de ma marche, si toutefois je puis l'entreprendre sans compromettre l'armée.

Remarquons ici avec quelle réserve le commandant en chef de l'armée de Metz s'exprime touchant le projet de sortie. Le 19, il avait écrit : « Je compte toujours prendre la direction du Nord ; » le 20, il indique qu'il suivra « probablement la ligne des places du Nord. » Le télégraphe étant coupé, Bazaine avait dû envoyer ses dépêches par exprès jusqu'à Verdun ; elles arrivèrent à Châlons en même temps que celle du 19 dont s'était chargé un courageux garde forestier qui, s'étant fait fort de traverser les lignes

prussiennes, avait tenu parole, mais n'avait pu atteindre Verdun que le 22 au matin. Les messages ayant été aussitôt, par les soins du commandement de la place de Verdun, transmis par le télégraphe à Châlons, ils y parvenaient à l'heure même où, le 22, le quartier-général agitait la question de savoir si Mac-Mahon prendrait décidément la direction de Montmédy ou bien rétrograderait sur Paris.

Le brave maréchal, on ne l'a pas oublié, avait annoncé par sa dépêche du 18 à Bazaine, qu'il prendrait position entre Epernay et Reims, de manière à se rallier à lui ou à marcher sur Paris. Cette résolution avait reçu, le 21, son commencement d'exécution. Instruit par la réponse datée de Metz, 18 août, 2 h. soir, (que Bazaine ne poursuivait plus sa marche sur Verdun, Mac-Mahon s'était porté sur Reims. Le choix de la position était bon ; l'armée de Châlons se rapprochait ainsi de Paris, où elle pouvait aisément devancer l'ennemi, et elle avait la faculté de rejoindre, en

quelques marches, la Meuse et l'Argonne, au cas où Bazaine eut débouché par le nord.

En l'état, revenir sur Paris était plus sûr et plus sage. C'était l'avis de Mac-Mahon. Mais, de Paris, tous les complices officiels de l'absolutisme impérial insistaient pour la marche vers Bazaine. Revenir à Paris sans une victoire, c'était, dans leur pensée, décréter la déchéance de l'empire. À leurs yeux, l'intérêt dynastique primait tous les autres. Il fallait sauver le trône d'abord, on verrait après pour la France ! M. Rouher, M. de Palikao insistaient spécialement sur la nécessité d'aller de l'avant. Ils insistaient « au point de vue politique, » écrit M. de Palikao dans son ouvrage apologétique : *Un ministère de vingt-quatre jours*, tandis que « le maréchal Mac-Mahon, ne considérant l'opération que sous le rapport militaire, persista dans l'opinion qu'il fallait rallier Paris. » L'idée sensée du retour à Paris allait l'emporter ; l'arrivée des dépêches de Bazaine vint rouvrir la discussion.

On n'hésita pas longtemps, cette fois.

Sans attendre l'avis annoncé du jour où l'armée de Metz pourrait courir les chances de l'aventure, sans essayer même de savoir si elle tentait de se dégager de l'étreinte du blocus, on décida la marche vers Montmédy. C'était vers Sedan qu'on marchait...

Le maréchal de Mac-Mahon se rendait un compte assez exact du péril, car, en donnant avis au ministre de la guerre, à Paris, du mouvement qu'il allait effectuer, il n'écrivait pas : « Je vais à Montmédy, » mais bien, selon la dépêche insérée aux Papiers et Correspondances de l'Empire : « Je vais prendre mes dispositions pour me porter sur l'Aisne. »

Bazaine, continuant à s'exagérer ou à exagérer les périls de sa situation, écrivait de nouveau à l'empereur le 22 :

Metz, 22 août.

Il n'y a rien de changé... L'ennemi continue à nous investir ; il élève des batteries, coupe les routes et intercepte nos communications... On porte l'effectif de l'armée ennemie à 350,000 hommes.

Comment le maréchal pouvait-il croire l'investissement aussi hermétique, puisqu'il continuait à communiquer assez aisément, par piétons isolés il est vrai, avec Thionville et Verdun ? Le lendemain, cependant, il faisait preuve d'une connaissance plus exacte du chiffre des contingents prussiens autour de Metz :

Le maréchal Bazaine à l'empereur.

Metz, 23 août.

Les derniers renseignements indiquent un mouvement du gros des forces ennemies, et il ne resterait plus à cheval sur les deux rives de la Moselle que les armées du prince Frédéric-Charles et du général Steinmetz. Des témoins oculaires affirment avoir vu des équipages de ponts entre Ars et Gravelotte. Si les nouvelles ci-dessus se confirment, je pourrai en-

treprendre la marche que j'avais indiquée précédemment par les forteresses du nord, afin de ne rien compromettre.

Nos batteries ont été réorganisées et réapprovisionnées, ainsi que l'infanterie. L'armement de la place de Metz est presque complet, et j'y laisserai deux divisions, car les travaux de Saint-Julien et de Queuleu sont loin d'être terminés...

Le réapprovisionnement de l'infanterie venait d'être complété, grâce à une ressource inattendue.

Dans les dernières journées où les voies étaient libres encore, la compagnie du chemin de fer de l'Est, avec une louable activité, avait en toute hâte dirigé sur Metz plusieurs convois qui stationnaient sur la ligne, à destination de l'armée. Dans la rapidité de cette concentration, les trains s'étaient succédé sans ordre, à la seule volonté des chefs de gare, et l'encombrement vers Metz devenait tel que le temps manquait pour reconnaître les wagons. Ce travail avait pu com-

mencer enfin le 20 août ; mais il s'effectuait lentement, en raison de l'accumulation des marchandises, et l'on fut grandement surpris de découvrir parmi l'entassement de matériel et de vivres, un convoi entier de munitions, dont l'artillerie n'avait pas eu plus connaissance que le chef de l'exploitation. C'étaient les quatre millions de cartouches indiqués depuis par M. Rouher dans son énumération devant la commission d'enquête.

Le manque de munitions n'était donc plus à craindre. Des mesures étaient prises en outre pour fabriquer des cartouches sur place. La confection des cartouches chassepot à enveloppe de soie étant nécessairement longue, on avait mis à l'étude la fabrication avec revêtement de papier, Aussi, le 22 août, le général Soleille pouvait-il informer le commandant en chef que la situation, sous ce rapport, était satisfaisante :

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur et je suis heureux de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants :

En ce qui concerne l'artillerie :

1° Toutes les batteries de combat sont complètement réapprovisionnées ;

2° Tous les parcs, moins celui du 6^e corps, qui n'a jamais rejoint l'armée, sont complets :

3° Les batteries (batteries divisionnaires ou de réserve) ont réparé leurs pertes en hommes et en chevaux, et sont prêtes à marcher.

En ce qui concerne l'infanterie :

4° L'infanterie doit posséder, d'après les rapports qui m'ont été fournis, les 90 cartouches de sac ;

5° Les réserves divisionnaires et les parcs des corps d'armée portent 50 cartouches par homme environ ;

6° Un parc formé à la suite de la réserve générale contient, à l'heure qu'il est, 3,800,000 cartouches.

Après ce dernier et suprême effort, l'arsenal de Metz est complètement épuisé.

À la suite des journées du 16 et du 18, les troupes ont pu croire un moment que les munitions leur feraient défaut ; pour relever leur moral, je pense qu'il ne serait pas inutile que l'armée sût qu'elle est, aujourd'hui 22 août, complètement réapprovisionnée et prête à marcher.

En ce qui concerne la défense de Metz :

La place possède aujourd'hui 22 août :

Bouches à feu.

Canons de 24 (de place et de siège)	103
Canons de 12 (de place et de siège)	145
Canons de calibres inférieurs.	103

Mortiers.	189
-----------	-----

Approvisionnement.

Projectiles (approvisionnement plus suffisant). Poudre.	400,000 kil.
--	--------------

Fusils.

Fusils modèle 1866	20,000
Fusils modèle 1867 (transformés)	3,256
Fusils à percussion.	37,880

Cartouches.

Modèle 1866	2,218,000
Modèle 1867	1,018,340
Pour fusils à percussion.	3,759,000

J'ai l'honneur, etc.

J. SOLEILLE.

Ce résultat heureux fut-il communiqué aux soldats? À cette question répondent deux versions fort différentes, émanant de deux hommes également en situation d'être bien renseignés, puisque l'un et l'autre ils faisaient partie de l'état-major général.

« Malgré la demande du général Soleille, dit M. le colonel d'Andlau, non seulement l'armée n'eut pas connaissance de ces faits qui pouvaient augmenter sa confiance, mais les commandants de corps n'en furent même pas informés. »

« À la réception de cette lettre, écrit M. le lieutenant-colonel Fay, le maréchal Bazaine invita les

commandants de corps à faire connaître aux troupes sous leurs ordres que l'armée se trouvait maintenant aussi largement approvisionnée en munitions qu'au début de la guerre. »

Il restait à compléter les coffres de batteries pour les canons de 4 ; les projectiles de ce calibre manquaient. Mais un autre sujet préoccupait Bazaine. Il était urgent de pourvoir aux soins multiples que réclamaient les blessés, dont le nombre, nous l'avons dit, s'élevait au chiffre formidable de 16,000.

Dès nos premiers revers, le 7 août, deux décrets avaient été affichés dans la ville, l'un déclarant Metz en état de siège, l'autre nommant commandant supérieur de la place le général Coffières de Nordeck. Ces affiches étaient accompagnées du texte des articles 248 et 249 du décret du 13 octobre 1863, définissant les pouvoirs du commandant supérieur. Le régime nouveau avait été inauguré sur l'heure par deux arrêtés, l'un ajournant les opérations électorales en cours d'exécu-

tion pour le renouvellement du conseil municipal, l'autre ordonnant la formation immédiate de la garde nationale. La population virile tout entière s'étant précipitée vers les bureaux d'inscription, en deux jours plus de 5,000 hommes commençaient à s'organiser en cinq bataillons répondant aux cinq sections de la ville. Une semaine plus tard, la constitution de cinq batteries d'artillerie complétait cet effectif.

La garde de l'enceinte ayant été distribuée entre ces divers corps, le service avait pu être inauguré le 13. Ce service s'effectuait avec d'autant plus de ponctualité et de vigilance que la défiance des Messins avait été mise en éveil par la présence, dans la ville et aux alentours, d'un nombre assez considérable d'espions prussiens. L'un de ces ténébreux émissaires, Nicolas Schull, arrêté le 11 août dans la gare de Metz, avait été trouvé porteur d'un laissez-passer allemand, d'une médaille à l'effigie du roi de Prusse et d'autres pièces compromettantes. Jugé et

condamné à mort par le conseil de guerre, Schull subissait sa peine, le 20 août au matin, dans le fossé de la citadelle.

Le conseil municipal avait à sa tête un homme plein de patriotisme et de dévouement, le docteur Félix Maréchal, maire de Metz, mort depuis à la suite des difficultés du blocus et au milieu des amertumes de l'occupation étrangère. Dès le début de la guerre, M. Maréchal s'était mis en communication avec l'intendance générale de l'armée pour l'installation des services hospitaliers, dont le voisinage de la frontière, où allait se porter le premier effort de la guerre, faisait à Metz une véritable obligation. Grâce aux arrangements réalisés, l'intendance militaire pourrait disposer bientôt de quatre mille lits environ, et M. le docteur Oulmont, médecin des chemins de fer de l'Est, chargé par le ministre des travaux publics d'organiser les ambulances dans cette région, déclarait ce nombre suffisant, l'administration de la guerre

comptant répartir dans l'intérieur du pays tous les blessés capables de supporter le transport.

Une salle de l'Hôtel-de-Ville avait été mise aussitôt à la disposition des dames messines qui, spontanément, avaient offert leurs services en faveur des malades, et proposaient de former des comités pour préparer la charpie, le linge et réunir les divers objets utiles en la circonstance. Une collecte dont elles avaient pris l'initiative atteignait bientôt le chiffre de 88,000 francs, auquel venaient s'ajouter de nombreux dons en nature. Riches et pauvres, tous donnaient ; graduellement, les salles disponibles de l'Hôtel-de-Ville se transformaient en magasins ou en ateliers ; on sentait qu'il fallait se hâter, car ces ressources allaient avant peu trouver leur emploi.

Déjà les fatigues, les marches forcées, les chaleurs excessives avaient fourni aux hôpitaux le tribut de malades de toute guerre à ses débuts. Bientôt, les sanglantes journées de Borny, de Rezonville et de Gravelotte allaient rendre insuffi-

sants les cacolets, les voitures d'ambulance, les chariots de paysans sur lesquels les blessés, entassés pêle-mêle, traversaient la ville sans relâche. En même temps, par suite de l'investissement complet, la place ne devait plus compter que sur elle-même pour recueillir et soigner tous les malades de l'armée. Cette difficulté, qui préoccupait vivement le maréchal commandant en chef, trouvait heureusement sa solution dans l'universel élan d'abnégation et le zèle des citoyens sans distinction de rang :

Infatigables, eux aussi, dans l'accomplissement de leur mission, les ministres des différents cultes, catholique, juif, protestant, se montraient partout, prodiguant aux malades leurs consolations et leur sollicitude. Le maire et ses adjoints montraient les premiers l'exemple. « Malgré tout le labeur que leur imposaient les circonstances, » lisons-nous dans le *Blocus de Metz, publication du conseil municipal*, due à la collaboration de MM. Aug. Prost, Justin Worms, Em. Michel et de

Bouteiller, « ils se rendaient fréquemment dans les ambulances, et ils tenaient à les visiter toutes pour se rendre compte de leur installation. Ils donnaient, à l'occasion, des conseils pleins d'expérience et de prévoyante bonté, s'enquéraient des besoins, et témoignaient ainsi aux malades un intérêt que ni le commandant en chef de l'armée, ni presque aucun des généraux placés sous ses ordres n'ont pas, même une seule fois, su leur montrer pendant toute la durée du blocus. » Ainsi, si le maréchal avait souci des dispositions matérielles à prendre dans l'intérêt des soldats de son armée atteints par les balles ennemies, il s'inquiétait peu, en revanche, de ces soins moraux que dicte aux gens de cœur un instinct paternel tout naturel pour les hommes placés sous leur tutelle. Du reste, on ne le voyait pas aux camps plus que dans les ambulances. Les troupes attristées commentaient mélancoliquement les événements des dernières journées. Partout on rencontrait des

soldats fatigués, épuisés par les combats et plus encore par la retraite, qu'ils ne comprenaient pas.

Et pourtant quel exemple les dames de Metz donnaient au maréchal Bazaine ! Toutes, sans démarcation de caste, sans distinction sociale, les femmes se confondaient dans un sentiment unique, que soutenaient un même amour pour la patrie, une même ardeur pour la charité. Créatures admirables, oubliant, en ces moments douloureux, toute pensée personnelle, faisant abnégation de tout ce qui n'était pas le devoir qu'elles s'étaient imposé ; on les voyait au milieu des dangers et des contagions, bravant les émotions les plus cruelles, maîtrisant la nature qui parfois se révoltait en elles, résolues à accomplir jusqu'au bout leur noble et sainte mission.

C'est un grand bonheur pour la postérité que de pouvoir, au milieu de tant de défaillances, enregistrer le pur souvenir de ces dévouements.

De telles manifestations auraient dû s'imposer suffisamment au commandant en chef, pour

exciter son énergie et le forcer à réagir contre les premiers symptômes d'un découragement malsain. Malheureusement, tout ce qui restait de vigueur dans l'âme du maréchal semblait s'être épuisé aux dernières batailles. Devons-nous croire, avec le général Deligny (*Armée de Metz*) que Bazaine se disait :

« L'armée est confiante et disciplinée ; je ne lui ai jamais fait sentir le poids de mon autorité ; l'aménité de mes relations me concilie l'attachement de beaucoup d'officiers ; je me suis fait au Mexique une sorte de clientèle militaire, par suite de la faculté qui m'était laissée de distribuer des récompenses ; la même faculté m'est attribuée ici, j'en userai aussi largement que les circonstances l'exigeront, et je me constituerai ainsi des avocats. Puis je pourrai, de temps en temps, donner satisfaction aux ardeurs belliqueuses de la masse, en livrant de petits combats. Enfin, mes bons rapports avec les commandants des corps d'armée, dont deux sont mes collègues, me garantissent

leur facile accession à ma politique... Pour ce que l'on pourra penser et dire en France de ma conduite, je ne dois pas m'inquiéter sérieusement ; les hommes de guerre ne peuvent être jugés que par les hommes de guerre ; or, tous les militaires réputés les plus compétents sur les questions militaires sont ici ; les fortes têtes sont avec moi ; au surplus, rien n'est plus facile que d'égarer l'opinion, quand des questions sont aussi compliquées que celles qui concernent la conduite des armées... »

Allait-on donc, sans lutter, subir les événements et s'y résigner ? Cesserait-on déjà de songer à combattre, et, à l'ennemi qui, autour de Metz, établit ses batteries, creuse des fossés, élève des retranchements, ne voudrait-on plus opposer que cette force des impuissants : l'inertie ? En ajoutant à son armée la garnison, la garde mobile, les gardes nationaux, les paysans que l'invasion a chassés dans la forteresse, Bazaine, général en chef des troupes investies, dispose d'autant de

bras que Frédéric-Charles, général en chef des troupes d'investissement ; il pourrait disputer le terrain pied à pied, et mettre en œuvre la pelle et la pioche aussi bien que le fusil. Dans la situation telle que les événements l'ont faite, il est, pour quitter Metz, plusieurs façons d'opérer. Les avis sont seulement partagés quant au choix de celle qui peut être considérée comme la plus aisément praticable.

Marchera-t-on au sud, entre la Moselle et la Seille, les flancs appuyés par ces deux cours d'eau, de manière à couper les lignes d'opération du prince Frédéric-Charles et à menacer, lorsqu'on atteindrait Frouard, celle du prince royal ? Se jettera-t-on dans l'est pour intercepter les communications de l'armée prussienne avec l'Allemagne ? Tentera-t-on un effort vers le Nord pour exécuter le projet de sortie dans la direction de Montmédy ? Reprendra-t-on enfin le plan primitif de marche vers l'ouest, en s'avancant sur Verdun ?

Examinons rapidement ces diverses hypothèses, et supputons leurs chances de succès.

Quatre armées allemandes foulaient à ce moment le territoire français. La première (Steinmetz), la deuxième (Frédéric-Charles), immobilisées autour de Metz, venaient de recevoir des renforts : deux divisions arrivées d'Allemagne, l'une d'infanterie de ligne, l'autre de landwehr, sous les ordres des généraux Kummer, et Schuler von Senden. Leur chiffre, ainsi complété, pouvait être évalué à 200,000 hommes. La troisième armée (Fritz) s'avavançait le long du chemin de fer de Strasbourg à Paris. Sa cavalerie, courant en avant, occupait Châlons sans résistance, le 24 août. Les têtes de colonne de son infanterie arrivaient, le 25, à Vitry-le-François, qui, sommé de se rendre et n'ayant pour garnison que 300 gardes mobiles non équipés, capitulait aussitôt. Chemin faisant, on avait laissé un détachement d'observation devant Toul, Toul manifestant la ferme intention de résister. La quatrième armée (Georges de Saxe),

formée des corps distraits des armées sous Metz, marchait dans une direction parallèle à la troisième, par la route de Mars-la-Tour à Verdun, bombardait, le 23, Verdun, qui repoussait énergiquement toute sommation, laissait une brigade pour observer la place, et parvenait, deux jours après, vers Clermont-en-Argonne.

Les 3^e et 4^e armées étaient donc, le 25 août, déployées à l'est de Châlons, sur un front perpendiculaire dont la droite était à Clermont-en-Argonne et la gauche à Vitry-le-François.

Les 1^{re} et 2^e armées, sous Metz, étaient réparties de façon à parer à toute éventualité d'une tentative de sortie des Français.

Les Allemands, en effet, prévoyant le cas où, tandis que Mac-Mahon s'avavançait vers Bazaine, Bazaine essaierait de tendre la main à Mac-Mahon, avaient cru devoir prendre la précaution d'interposer entre Mac-Mahon et Bazaine, un épais rideau de troupes. Leur situation, en conséquence, était beaucoup plus forte sur la rive

gauche de la Moselle que sur la rive droite : d'un côté 125,000 hommes, de l'autre 75,000 seulement.

Le projet de sortir de Metz par l'ouest pour gagner Verdun, ne pouvait, on le voit tout de suite, avoir un résultat heureux. En supposant que l'ennemi, attaqué sur le point le plus fort de sa ligne, cédât et se repliât en arrière, laissant libre devant nos soldats la route de Verdun, on eût trouvé devant soi la 3^e et la 4^e armées allemandes, grossies des corps en retraite qui, pendant qu'elles nous attaqueraient de front, se jetteraient sur notre flanc.

Par le nord, le danger était le même. Une marche rapide du prince royal et du prince de Saxe pouvaient nous surprendre avec des forces bien supérieures ; en tout cas, nous nous coupons toute ligne de retraite vers le centre, et allions nous acculer à la frontière du Luxembourg.

Une pointe hardie vers l'est pouvait, au contraire, offrir de sérieux avantages. On culbutait les 75 mille prussiens de la rive droite, on se jetait vers la ligne des frontières allemandes, bloquant ainsi l'ennemi entre les Vosges et la Meuse, en observant la ligne par où arrivaient ses renforts et ses approvisionnements, et obligeant les Allemands à abandonner la poursuite de MacMahon et la marche sur Paris pour revenir en arrière rouvrir un passage à leurs communications. On pouvait même se porter, en partie, jusque dans l'intérieur de l'Allemagne, ravager le sol ennemi, dévaster ses villes ouvertes comme il dévastait les nôtres, forcer ainsi les troupes qui occupaient l'Alsace à lever le siège de Strasbourg, pour aller, à leur tour, combattre l'invasion, et détruire, conséquemment, la base d'opérations des armées prussiennes.

Mais la voie du sud, ce nous semble, était, de toutes, celle qui présentait les avantages les plus réels. Il n'était pas besoin d'être un Turenne ou

un Bonaparte pour comprendre quel parti l'on pouvait tirer du voisinage des Vosges. Il n'était pas nécessaire non plus d'être un tacticien de la force de Jomini, pour sentir quelle supériorité nous donnait sur l'ennemi une concentration rapide vers la pointe que forment la Moselle et la Seille. Nous livrions bataille avant que l'ennemi, obligé à un long mouvement autour de la place, eût eu le temps de se masser pour nous barrer le passage ; nous nous portions vers Frouard, où la destruction des voies ferrées et des ouvrages d'art suspendait la marche des convois ennemis ; et pendant que les chefs prussiens, menacés de manquer de vivres et de munitions, arrêtaient leurs mouvements, Bazaine marchait sur Nancy, qu'il reprenait, ainsi que Lunéville, puis gagnait la chaîne des Vosges, où il était bientôt hors de toute atteinte.

Laissant sur les Vosges un corps de troupes suffisant pour en garder les défilés, si faciles à défendre, l'armée du Rhin descendait s'installer

au plateau de Langres. Avec de la sagesse, du coup d'œil, des mesures rapides nettement exécutées, la France alors pouvait être sauvée. Maître d'une partie des communications des armées allemandes, menaçant à la fois leur flanc et leurs derrières, Bazaine donnait la main aux troupes du midi. Le rôle de Mac-Mahon devenait purement défensif, soit sur la Meuse, soit plus tard sous Paris ; mais nous organisions la défense, nous réparions les fautes d'une administration qui n'avait su rien prévoir ni rien préparer, nous conjurions la catastrophe de Sedan, nous donnions au pays le temps de se lever, et, au lieu d'une troupe de vaincus bloqués entre quatre forts, nous disposions d'une armée victorieuse prête à écraser l'ennemi et à se porter au secours de la capitale menacée.

Dans les camps, à l'état-major, entre les officiers des diverses armes, tous ces plans étaient passés en revue, examinés sous leurs faces diverses et longuement discutés. Quant à Bazaine, en admettant qu'il eût l'intention sérieuse de sor-

tir, — et dès les premiers jours de l'investissement on est en droit d'en douter, les événements vont le démontrer, — il ne voulait admettre que la possibilité du mouvement dans la direction du Nord.

Le 24 août, quelques premières dispositions étaient ordonnées, qui pouvaient faire présager une marche en avant; le 25, ces dispositions s'accroissent. Il semble en résulter qu'on opérera par la rive gauche de la Moselle, pour tenter de se dégager en se dirigeant vers Thionville. Telle paraissait être, en effet, tout d'abord, la pensée du maréchal; mais de sages observations l'avaient porté à changer d'avis. On lui avait fait remarquer combien il serait dangereux de longer les plaines de la rive gauche, bordées de hauteurs qu'occupait l'ennemi, dont l'artillerie puissante jetterait infailliblement le désordre dans nos colonnes. Cette vallée n'excède pas en largeur 3,500 à 4,000 mètres; la possession des hauteurs pouvait donc seule en assurer la sécurité pour nos troupes.

Un autre plan avait conséquemment dû être élaboré.

Cette fois, c'était la rive droite qui allait être prise pour base d'opération ; l'objectif en vue était toujours Thionville ; la distance à parcourir pour y arriver, huit lieues ; puis encore dix-sept lieues pour atteindre Montmédy. Un large espace permettait aux armées de se mouvoir librement. Cinq routes se présentaient pour les évolutions des colonnes : celle de Thionville, par Argancy et Illange ; celle de Bouzonville, atteignant Thionville par Bettlainville et Kédange ; celle de Sainte-Barbe ; celle de Sarrelouis ; celle de Sarrebrück. Sainte-Barbe était la clef de l'opération ; environné de hauteurs et appuyé contre le bois de Failly à gauche et le bois de Chauby à droite, ce village, il fallait s'y attendre, serait vigoureusement défendu par l'ennemi.

Aussi n'entrait-il pas, dans le plan à l'étude, d'attaquer de front la position ; on se bornerait à une démonstration destinée à donner le change

aux Allemands, pendant que le gros de nos forces la prendrait à revers, grâce à un mouvement tournant soutenu et masqué sur notre flanc par la cavalerie. En même temps, des troupes envoyées dans la direction d'Ars-Laquenexy, village à sept ou huit kilomètres au sud de Sainte-Barbe, serviraient à couvrir nos derrières et à interdire le passage aux renforts que les Prussiens ne manqueraient pas de diriger vers le champ de bataille.

L'ennemi refoulé, nos troupes n'avaient qu'à continuer leur mouvement et marcher directement sur Thionville, par les deux routes Argancy-Illange et Bettlainville-Cédange, les troupes du sud formant l'arrière-garde.

Quelque favorable que pût paraître cet ensemble d'opérations, il n'eut point l'entière approbation du commandant en chef. Le mouvement ainsi combiné était trop vaste pour ne pas dérouter, une fois de plus, ses vieilles théories. Il en modifia le principe essentiel en éliminant du

projet l'attaque tournante et la coopération de la cavalerie.

Dans la journée du 25, les dispositions étaient définitivement adoptées; les troupes devaient s'ébranler le lendemain au point du jour, pour aller se masser sur le plateau du fort Saint-Julien. Déjà placé sur la rive droite depuis le 22 août, le 3^e corps s'établira en arrière du village de Noisseville; l'une de ses divisions se portera du fort Queuleu dans la direction d'Ars-Laquenexy pour défendre aux Allemands le passage du sud au nord. Le 2^e corps traversera la ville pour passer de la rive gauche à la rive droite de la Moselle et se placera en seconde ligne derrière le 3^e corps, à hauteur de la ferme de Belle-Croix. Le 4^e corps passera de la rive gauche sur la rive droite, par le premier des deux ponts déjà construits sur chacun des deux bras de la Moselle formant l'île de Chambièrre; il prendra position à une demi-lieue à peu près du château de Grimont, à cheval sur la route de Sainte-Barbe. Le 6^e corps se servira du

deuxième pont et s'établira en avant du bois de Grimont.

Les batteries de réserve et le génie suivront les troupes auxquels ils sont attachés. Des divisions de cavalerie protégeront et éclaireront les positions. La garde se mettra en marche la dernière, faisant usage des ponts par lesquels auront passé les 4^e et 6^e corps ; elle ira se placer entre le fort Saint-Julien et le bois de Grimont. Puis viendront : la réserve d'artillerie de l'armée, et, terminant le mouvement, le corps de cavalerie ; on les établira en arrière sur le plateau, à droite du fort Saint-Julien.

Recommandation expresse de maintenir absolument libre les routes et les chemins. Quant aux bagages, massés dans l'île Chambière après le passage des troupes, ils y attendront les ordres ultérieurs. L'ordre et la marche de combat seront indiqués sur le terrain même par le général en chef.....

À un certain point de vue, tout semblait donc être parfaitement combiné. Malheureusement, pour une opération dont la principale chance de réussite consistait dans la rapidité et la simplicité de l'exécution, de telles dispositions étaient singulièrement lentes et compliquées.

Déjà, un temps précieux avait été perdu ; une journée de retard, en de semblables circonstances, peut avoir une importance capitale. Cinq conditions essentielles devaient se présenter à l'esprit comme absolument indispensables au succès de cette entreprise : 1° Être exactement renseignés sur la marche de Mac-Mahon ; 2° supprimer complètement les bagages pour gagner Thionville en un seul jour, et éviter ainsi de rencontrer à la hauteur de cette place de grosses forces allemandes dirigées le long de la rive gauche de la Moselle pendant notre marche le long de la rive droite ; 3° transporter d'avance l'artillerie de réserve en face de Sainte-Barbe pour la faire donner tout d'abord contre cette position ; 4° effectuer de nuit

le passage sur la rive droite pour attaquer au petit jour, au lieu de perdre en marches toute la Journée du 26 ; 5° effectuer une forte diversion au sud de la place en avant du fort Queuleu, à l'ouest avec le canon des forts Saint-Quentin et Plappeville, en y ajoutant au besoin l'arrière-garde de la garde qui devait, pour traverser la Moselle, attendre que tous les corps eussent passé. La garnison de Metz pouvait aussi être utilisée à des feintes qui offraient l'avantage d'attirer l'ennemi sur divers points opposés à celui de l'attaque véritable ; c'eut été procurer à cette garnison l'occasion de faire un apprentissage de la tâche qui lui incomberait une fois l'armée partie.

Pas une seule de ces conditions n'était remplie, et ce sont là autant d'oublis impardonnables de la part d'un général en chef. Tel qu'il va s'exécuter, le projet est d'avance voué à un avortement probable.

Néanmoins, le 26 au matin, les tentes sont pliées, les sacs chargés ; la joie est dans tous les

cœurs et la résolution sur tous les visages au moment où les colonnes se mettent en route. Le temps est froid, couvert; entre la terre grise et le ciel gris flotte un brouillard qui dérobe ou du moins rend confuse la vue du paysage. Cet état atmosphérique, qu'aucun indice ne faisait sentir la veille, se complique d'un grave incident au moment du passage du fleuve; des deux ponts construits récemment, un seul est en état de supporter l'artillerie et les fourgons. De là, retard considérable.

Enfin, les positions sont prises telles que l'ordre du maréchal les a désignées. Mais l'orage réalise ses menaces; de violents éclats de tonnerre, accompagnés de fortes rafales, préludent au déchaînement de la tempête. En quelques instants, la pluie devient torrentielle; le vent souffle impétueux, chassant de gros nuages noirs, et, sur le terrain détrempé, le mouvement offensif devient extrêmement difficile.

Les troupes sont invitées à attendre, d'abord ; puis, elles reçoivent l'ordre de retourner dans les bivouacs. Les soldats s'entre-regardent, découragés.

— C'est donc pour rien qu'on nous a fait venir ici ? questionnent les uns.

— Il paraît, murmurent d'autres, que la chose est bien décidée : nous ne devons plus nous battre.

— Ce sont les Prussiens qui vont rire ! font quelques voix.

— Le moment, cependant, eût été bien choisi pour les surprendre ! s'écrient les plus hardis.

Mais la consigne est donnée ; il ne reste qu'à obéir. Et les troupes, le soir, recommencent en arrière le mouvement que, le matin, elles ont exécuté en avant.

Sur le tard, cependant, une rumeur de plus en plus accréditée court dans les rangs. On assure que l'orage n'a pas été l'unique cause du changement de front si brusquement opéré. Des officiers parlent d'un conseil de guerre tenu dans la

journée, et au cours duquel des décisions graves auraient été prises. Les mieux informés désignent les généraux Soleille et Coffinières de Nordeck comme les provocateurs des contre-ordres. Ces deux lieutenants, assure-t-on, ont circonvenu Bazaine ; ils ont tout mis en œuvre pour le dissuader d'une tentative considérée par eux comme trop périlleuse. En vain, le maréchal s'est débattu contre leurs assertions ; des conseils, ils seraient passés aux avertissements, menaçant leur chef de rejeter sur lui seul le poids des désastres qui pourraient survenir. Une note rédigée par eux aurait fait sur l'esprit de Bazaine une impression telle que ses résolutions s'étaient en un instant envolées.

Mais pourquoi des suppositions ? Le document que nous allons reproduire jette sur cet événement une lumière complète.

COMPTE RENDU.

Avant de prendre un parti décisif et d'arrêter soit un mouvement offensif à travers les lignes prussiennes, soit la prolongation du séjour de l'armée sous les murs de Metz, le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin ordonna un grand mouvement de concentration de toutes les troupes sur la rive droite de la Moselle. Il prit position entre les forts de Saint-Julien et de Queuleu, face à l'est et au nord-est, sa gauche appuyée à la Moselle, sa droite à la Seille, une seule division sur la droite, le gros des forces sur la gauche, engagé sur les routes du nord-est.

Cette manœuvre avait pour but de faire supposer à l'ennemi que l'on voulait tenter un effort sur la route de Thionville et l'obliger ainsi à montrer de ce côté les forces qu'il avait en position. Le mauvais temps surprit l'armée en pleine manœuvre et déjoua en partie les projets du maréchal. L'ennemi, réfugié probablement dans les bois et les villages, ne montra que peu de troupes ; les tirailleurs, lancés très en avant, ne parvinrent

pas à le faire sortir de ses positions. Un ouragan survint et fut suivi d'une pluie diluvienne. Il était certain dès lors que l'ennemi n'accepterait pas le combat qu'on lui offrait, la journée étant avancée (quatre heures), les troupes furent rappelées à leurs positions avancées. Les 4^e et 6^e corps, la garde impériale, reprirent leurs cantonnements primitifs; le 3^e corps couvrit le terrain compris entre la Seille et la Moselle, avec les forts de Saint-Julien et de Queuleu pour appuis; le 2^e corps s'établit, la droite à la Moselle, à la hauteur de Longeville; la gauche à la Seille; le centre, en avant de Montigny et de Saint-Privat. Chacun de ces corps dut se relier aux corps voisins avec le plus grand soin.

La situation de l'armée à la date du 26 août, était satisfaisante au point de vue sanitaire; le moral des troupes était des moins éprouvés. Les approvisionnements en vivres et en munitions, principalement en projectiles d'artillerie, précoc-

cupaient seuls le général en chef et jetaient de l'indécision dans son esprit.

Il se décida à réunir les commandants des corps d'armée et les commandants d'armes afin de leur exposer la situation et de leur demander leur avis. L'occasion se présentait naturellement au moment où toute l'armée était réunie sur les plateaux, en avant de Metz, sur la rive droite. Les commandants des 2^e, 3^e, 4^e et 6^e corps, le commandant en chef de la garde impériale, le général commandant l'artillerie de l'armée, le commandant supérieur de la place de Metz, furent appelés au château de Grimont, où ils se trouvèrent réunis à deux heures de l'après-midi.

En quelques mots, le maréchal commandant en chef exposa la situation sans émettre d'avis concluant et donna la parole au général Soleille.

Opinion du général Soleille,
commandant l'artillerie de l'armée.

La première chose qui frappe l'imagination dans la situation actuelle, c'est l'analogie qui existe entre cette situation et celle de l'armée en 1814. À cette époque, en effet, l'armée alliée avait déjà passé Verdun et marchait sur Paris, comme le fait aujourd'hui l'armée allemande. L'empereur Napoléon Ier eut la pensée de réunir les garnisons des places du nord et de se jeter sur la frontière, sur les communications de l'ennemi, pendant que l'armée envahissante irait se heurter contre les travaux de défense qu'il avait ordonné d'exécuter autour de Paris ; mais Paris n'était point fortifié, le plan de l'empereur ne put être réalisé.

Aujourd'hui, l'ensemble de ce plan d'opérations est très exécutable. Paris est pourvu d'une double enceinte de forts et de fronts bastionnés, et la présence de l'armée du Rhin à la frontière, on peut le dire, précisément à la portée des communications de l'armée prussienne, doit singulièrement inquiéter l'ennemi.

L'armée du Rhin a donc un rôle immense à jouer, et ce rôle, militaire aujourd'hui, peut devenir et deviendra certainement politique. Metz, en effet, est non seulement une grande place de guerre, mais aussi et surtout la capitale de la Lorraine. En admettant une série de revers pour nos armes et l'obligation pour le gouvernement de traiter avec la Prusse, la possession de Metz, la présence de l'armée dans le camp retranché que nous occupons, pèseraient d'un poids immense dans les décisions à intervenir et sauvegarderaient vraisemblablement à la France, la possession de la Lorraine.

Il ne faut pas se dissimuler, en outre, que l'armée du Rhin n'a de munitions que pour une bataille, et qu'il est impossible de la réapprovisionner avec les ressources de la place. Risquer un combat pour percer les lignes ennemies et entreprendre une marche pour rallier Paris, ou tout autre point, ce serait s'exposer à user des munitions, à se trouver désarmé au milieu des ar-

mées prussiennes, qui s'acharneraient après nous comme une meute de chiens après un cerf, et à compromettre le sort de l'armée.

En restant, au contraire, dans les lignes que nous occupons, nous maintenons l'armée intacte avec tous ses moyens d'action, nous menaçons constamment les communications de l'armée ennemie, qui peut éprouver un échec et se trouver obligée à battre en retraite et se replier sur sa ligne d'opérations.

Nous pouvons changer en désastre un mouvement rétrograde des Prussiens, et nous conservons au pays une garantie puissante, dans tous les cas.

L'armée ne restera pas inactive pour cela ; elle pourra faire de fréquentes pointes sur le périmètre des lignes ennemies, qui n'a pas moins de cinquante kilomètres ; elle frappera des coups sensibles, inquiétera l'ennemi, et pourra même bouleverser ses travaux, couper ses convois, et intercepter ses lignes de communication. Ces mou-

vements entretiendront son moral, la tiendront en haleine, et seront même favorables à l'état sanitaire.

Opinion du général Frossard,
commandant le 2^e corps.

Le général Frossard est absolument du même avis que le général Soleille. Il ajoute que l'armée du Rhin, par suite des événements accomplis, et il ne voudrait pas étendre cette opinion à l'armée entière, est bien plus propre à la défensive qu'à l'offensive. Il règne dans cette armée une sorte d'épuisement, pour ne pas dire de découragement, qu'il est aisé de reconnaître. Si l'on se met en marche, on ne pourra plus compter sur elle après un premier combat, fut-il heureux. Si la chance des armes était défavorable, il serait impossible de la maintenir ; ce serait une armée dissoute ; et le prestige qui l'entoure encore s'éva-

nourrait complètement; ce serait une déroute dont les conséquences seraient incalculables.

Comme contre-partie, le général Frossard expose que, l'armée prussienne étant en retraite, le caractère propre au soldat français se manifesterait d'une façon entraînante et changerait, sans conteste, en désastre pour l'ennemi un mouvement rétrograde de sa part.

Opinion du maréchal Canrobert,
commandant le 6^e corps.

Son Excellence le maréchal Canrobert se range exactement à l'avis émis par le général Soleille et le général Frossard, en ce qui concerne la nécessité de ne pas compromettre l'armée par un mouvement offensif; mais il y met une restriction. Le moral de l'armée ne sera maintenu, l'armée ne vivra même moralement qu'à la condition de ne pas rester inerte. Frappons des coups

de tous côtés, donnons des coups de griffes partout et incessamment. Sortir de Metz pour s'allonger dans l'intérieur du pays, avec des colonnes immenses de bagages, d'ambulances, d'artillerie, que nous traînerons à notre suite et sur une seule ligne, est chose impossible.

La conclusion est: qu'il faut rentrer sous Metz, frapper l'ennemi, le frapper partout, et, si l'on se décide à partir, laisser les impedimenta.

Opinion du général Ladmirault,
commandant le 4^e corps.

Il est impossible d'entreprendre une affaire de longue haleine, car à la première on serait usé, faute de munitions.

Opinion du maréchal Le Boeuf,
commandant le 5^e corps.

Le maréchal expose d'abord, en termes très vifs, qu'il n'est point responsable de la situation faite à l'armée du Rhin. Il a supporté jusqu'à ce jour le poids des accusations lancées contre son administration; mais il déclare qu'il n'a été ni consulté ni écouté, lorsqu'il disait qu'un camp retranché comme Metz était fait uniquement pour permettre de constituer, à son abri, une armée prête aux exigences d'une situation que pouvait créer l'initiative de l'ennemi.

On ne l'a point consulté, on ne l'a point écouté, et la dissémination de l'armée sur la frontière n'est point son œuvre. Il voulait la concentrer au début de la campagne, au lieu de la déployer, comme elle l'a été, sur la frontière. Conserver l'armée intacte est le grand et le meilleur service que l'on puisse rendre au pays; mais comment le faire sans vivres.

Opinion du général Bourbaki,
commandant en chef de la garde.

Mon désir le plus vif, dit le général, eût été de faire un trou par Château-Salins et de nous donner de l'air ; mais si nous n'avons pas de munitions, il est clair que nous ne pouvons rien faire.

Opinion du général Coffinières.

Le général Coffinières partage l'avis du général Soleille, et déclare que la place de Metz et les forts ne sont pas encore dans un état de défense suffisant pour supporter une attaque régulière pendant plus de quinze jours ; que l'armée doit rentrer sous Metz. Il indique les lignes qu'elle doit occuper sur les deux rives de la Moselle et les travaux qu'elle doit exécuter pour y être solidement établie.

Une discussion s'élève alors, et il en ressort que l'armée du Rhin a énormément de cavalerie, et que cette cavalerie ne donne que de très médiocres résultats ; elle va même devenir une gêne pour la place, vu le peu de ressources dont on dispose en fourrages. La valeur des chefs qui la commandent est appréciée, celle des troupes qui la composent est également jugée.

La question des compagnies de partisans est posée par le général en chef, et il est unanimement reconnu qu'elles doivent former la base de tous les mouvements d'attaque. Il faut les employer pour agir conjointement avec la cavalerie ; les placer dans des conditions autres et sous des chefs choisis ; les utiliser contre les avant-postes, les lignes de convois et les communications de l'ennemi.

Nous nous abstenons de commentaires ; on remarquera seulement les termes dans lesquels est énoncée l'opinion du général Bourbaki. Plein de l'ardeur qu'on lui connaît, le général n'avait

pas hésité à déclarer qu'il fallait sortir au plus vite et à tout prix. Il ne s'inclina que devant cet argument : « Pas de munitions ! » et quand il sortit de la chambre du conseil on l'entendit, appelant son aide-de-camp, dire à cet officier d'un ton qui ne dissimulait guère ses sentiments :

— Qu'on renvoie de suite la garde dans ses bivouacs du matin.

Le maréchal Le Boeuf, lui aussi, avait tenté d'élever la voix en faveur d'un mouvement en avant. Cet homme, d'un talent militaire réel, mais chez lequel le courtisan avait tué le soldat, semblait souhaiter ardemment une occasion de réparer le mal que son infatuation avait fait à la France. Vœu inutile en présence de certaines inerties.

Maintenant, le maréchal Bazaine en réunissant ses chefs de corps et ses chefs de service, n'a-t-il eu pour but que de se ménager quelque échappatoire pour le jour où des comptes sévères lui seraient demandés ? A-t-il voulu les rendre soli-

dares de sa conduite et mettre sa propre personnalité à l'abri derrière les leurs ? Les règlements sont formels, cependant : la responsabilité du général en chef ne saurait être en rien diminuée ; elle reste debout tout entière. « Quand un général est possédé d'une idée énergique, a dit le général Changarnier à la Chambre, le 29 mai 1871, il ne doit réunir ses lieutenants que pour leur donner des ordres. » Le compte-rendu qu'on vient de lire doit jouer aux débats un rôle considérable.

Mais ici se place un dilemme qui ne pouvait être tranché que par une solution. Si l'armée restait sous Metz, pour retenir autour d'elle 200,000 ennemis, donner à la France le temps d'organiser la résistance, permettre aux armées en formation de se constituer, et, en cas de retraite des Prussiens, les harceler ou leur infliger une défaite décisive, elle devait posséder les approvisionnements nécessaires pour soutenir un long blocus, car il n'était pas de prescience humaine capable de déterminer quelle pourrait être la durée de

l'investissement. Si les approvisionnements n'existaient pas, ou s'ils ne représentaient pas un total suffisant pour assurer les subsistances de l'armée pendant le laps de temps nécessaire à l'organisation de la résistance dans le pays, l'armée devait songer non à s'immobiliser sous Metz, mais à rompre à tout prix le cercle de l'investissement, à se jeter au dehors coûte que coûte, abandonnant à la population et à la garnison les réserves comestibles, en même temps que la défense de la place.

N'eût-il pas été bon, conséquemment, avant de provoquer une décision aussi grave que celle qui venait d'être prise, de savoir si, oui ou non, l'on avait des vivres en quantité suffisante pour nourrir, pendant une période qui devait être évaluée *a maxima*, d'une part 150,000 hommes de troupe, de l'autre une population normale de 50,000 personnes, augmentée de 16,000 blessés et de 20,000 rationnaires accourus des villages environnants à l'approche des Prussiens ; en tout près

de 240,000 bouches, auxquelles s'ajoutaient environ 40,000 chevaux?

CHAPITRE V.

LA QUESTION DES VIVRES. — QUELQUES CHIFFRES. —
LA DÉPÊCHE DE MAC-MAHON.

Pendant les dernières journées de juillet et les premières journées d'août, Metz n'avait pas cessé de servir de lieu de passage et de cantonnement aux troupes.

Tous les moyens de transport, toutes les ressources des chemins de fer avaient été absorbés par le service de la guerre, et pendant que, d'une part, la consommation s'était accrue dans des proportions considérables, d'autre part le ravitaillement avait été radicalement suspendu. Seule, l'intendance militaire avait eu toutes fa-

cilités pour s'approvisionner; des achats considérables accumulés pour le service de l'armée avaient été centralisés à Metz. On n'avait pu adresser à l'administration civile aucun avertissement d'avoir à se prémunir contre les éventualités d'un siège que nul n'avait prévu, puisque chacun croyait que la guerre allait être portée au-delà de la frontière.

Lorsque vint la réaction, avec la nouvelle des premiers échecs, il était déjà trop tard. On n'a pas oublié que, parmi le flot des émigrants que l'invasion chassait vers Metz, beaucoup n'avaient pas même eu le temps d'emporter les provisions qui leur auraient été personnellement nécessaires, et qu'il fallut un arrêté du commandant de place pour atténuer les effets de cette immigration relativement aux subsistances. Il est hors de doute que des mesures eussent pu être prises encore à ce moment; mais il eût fallu agir avec vigueur et décision au lieu de se laisser aller à l'effarement qui avait envahi les esprits, — aussi bien ceux des

fonctionnaires civils alourdis par les pratiques du césarisme que ceux des généraux, préparés par de pompeuses bravades, à de terribles événements. On ne tenta rien ni d'une part, ni de l'autre, — sauf plus tard à se rejeter mutuellement la responsabilité d'une coupable inaction.

Bien que d'autres personnalités que celle du maréchal Bazaine se trouvent engagées, nous nous efforçons de localiser le débat. Déplacé, il ne pourrait qu'amener la généralisation d'une responsabilité dont il paraît équitable que le chef supérieur porte le poids avant les autres, et bien au-dessus d'eux.

Dans la situation telle que nous venons de la retracer, le devoir qui primait tout, c'était, sans désespérer, de dresser un état exact des subsistances sur lesquelles on pouvait compter, tant pour l'armée que pour la population entière. Par conséquent, double recensement de vivres : l'un par l'intendance militaire, l'autre par la municipalité. Double responsabilité aussi : à l'égard de

la population, celle du maire Félix Maréchal ; à l'égard de l'armée, celle du maréchal Bazaine. La tâche se présentait formellement déterminée. Comment cette tâche a-t-elle été remplie ?

Du côté de l'administration municipale, les premières menaces d'un siège avaient provoqué, dans la semaine qui précéda l'investissement, la prévoyante mesure d'une récapitulation des ressources que renfermait la localité. Le fermier des moulins de la ville, M. Bouchotte, chargé de rédiger un rapport sur le stock de grains dont on pouvait disposer, fit connaître qu'il existait dans Metz plus de 30,000 quintaux métriques de blé, c'est-à-dire du pain assuré pour soixante ou soixante-dix jours, à partir du 15 août, en tenant compte de la garnison ordinaire d'un siège, soit environ 20,000 hommes, venant s'ajouter à la population civile.

Du côté de l'administration militaire, depuis Borny jusqu'à Gravelotte, c'est-à-dire du premier combat sous Metz à l'investissement, nous ne

voyons pas que se soit une seule fois manifesté le projet, tout naturel cependant, d'amener dans le camp retranché les ressources des villages environnants. L'intendant général ayant été envoyé en mission dans l'intérieur de la France, la lourde tâche d'approvisionner l'armée captive incombait à un sous-intendant militaire qui, tout en remplissant avec zèle les difficiles fonctions d'intendant en chef, ne réparait point le temps perdu.

Ce fonctionnaire, à la date du 20 août, fournissait comme situation des ressources de l'armée, en prenant pour base un effectif un peu forcé de 200,000 hommes et 50,000 chevaux :

Blé.	15 jours soit 30 jours de pain.
Farine.	15 jours soit 30 jours de pain.
Biscuit.	1/2 jour

Riz et haricot.	5
Sel.	6
Sucre.	15
Café.	26
Vin.	7
Eau-de-vie.	8
Lard.	1/2
Viande.	6
Avoine (à 4 kil, la ration)	12

Ainsi, d'après cette estimation, les troupes avaient du pain pour un mois et du vin pour une semaine. Il est vrai que les calculs de M. l'intendant étaient erronés ; mais rien n'était plus simple que de les faire contrôler : on se fût, de la sorte,

aperçu que les approvisionnements étaient beaucoup plus considérables que ne l'indiquait le dénombrement mis sous les yeux du général en chef.

Quoiqu'il en soit, à six jours de là, le 26, au moment où la conférence de Grimont aboutissait à la résolution de s'immobiliser autour de la place, les supputations plus ou moins exactes auxquelles on s'était livré permettaient de tableer sur les données suivantes :

	Nombre de bouches.	Jours de pain.
Population civile.	50 000	60
Réfugiés dont la moitié environ s'étaient soustraits à l'obligation des quarante jours de vivres.	20 000	20

Garnison prévue dans les calculs de la municipalité.	20 000	60
Armée, y compris les blessés et les services divers, et déduction faite de la garnison.	150 000	24

En tenant compte du chiffre de l'armée forcé par l'intendant et des décès quotidiens diminuant le nombre des bouches à nourrir, on avait en moyenne pour six semaines de vivres, si nous supposons la totalité des subsistances mises en commun entre les 240,000 rationnaires.

Six semaines ! c'était tout ce que l'on consentait à accorder de temps à la France pour se lever contre l'étranger, armer les bras de ses enfants et refouler l'envahisseur. Six semaines ! Il fallait, pendant ce délai, que le pays organisât ses bataillons, fit l'éducation des conscrits, trouvât des équipements et des armes, créât tout une artille-

rie nouvelle, et remportât une série de victoires tellement décisives que les 200,000 Prussiens cantonnés sous Metz n'eussent plus qu'à quitter précipitamment la place !

Sans doute, il y avait une pensée féconde dans ce projet de retenir deux armées ennemies, pendant qu'aux quatre coins de la patrie en danger, l'appel aux armes ferait surgir des défenseurs. Mais ce n'était pas six semaines d'immobilisation que l'on devait se proposer : c'était trois mois, quatre mois, le plus qu'il serait possible, enfin. En acceptant même pour exact le chiffre de six semaines de vivres, calculé sur la consommation des temps ordinaires, quel résultat n'eût-on pas pu obtenir si, fermement résolu à prolonger la résistance, on eût inauguré aussitôt un sévère rationnement, réduisant les portions à un taux plus modeste. Mais l'événement a démontré qu'il y avait, tant dans les greniers publics et magasins de vivres que chez les particuliers, de quoi nourrir la place pendant une période infiniment plus pro-

longée que ces six semaines prévues, puisque, au milieu d'un gaspillage de tous les instants, et bien que, dans la ville, le rationnement n'ait été introduit que vers la fin de l'investissement, les 240,000 assiégés ont pu tenir soixante et onze jours. Soixante et onze jours ! Et pourtant combien de ressources précieuses dédaignées ou négligées !

« Je ne nie pas, écrit M. le capitaine Truchy (*Réponse aux attaques contre le maréchal Bazaine*), qu'en retenant un mois de plus, sous les murs de Metz, le prince Frédéric-Charles, on eût peut-être sauvé la situation en permettant aux armées de la Loire de marcher sur Paris ; mais il faut n'avoir pas la moindre idée des difficultés matérielles que présente le ravitaillement d'une place forte devant des ennemis aussi vigilants, aussi nombreux que l'étaient les Prussiens, pour en exiger l'exécution, avec cette aisance, cette facilité que montrent la plupart des tacticiens fantaisistes qui se sont fait les accusateurs du maréchal Ba-

zaine. Aidée d'un chemin de fer, l'opération eût été déjà fort difficile, bien compliquée : elle était impraticable quand la voie ferrée de Thionville se trouva détruite. »

L'auteur oublie de nous montrer, abandonnées aux pillards ennemis ou incendiées par les obus prussiens, les riches fermes des environs de Metz, presque dans nos lignes, à la portée de notre main, où il suffisait d'expédier quelques chariots conduits par des paysans pour en ramener à profusion les gerbes de blé qui s'y trouvaient engrangées. Il ne se rappelle pas davantage combien il eût été facile de se procurer du foin, de l'avoine, en prenant la peine d'envoyer des escouades fourrager en avant des forts, au lieu de nourrir avec du blé les chevaux que bientôt on serait forcé d'abattre.

Il fallait mettre en exploitation régulière toute la portion inoccupée du sol, entre la ville et l'extrême limite du camp retranché ; il fallait utiliser les produits de la terre, encourager les cultures, y

occuper les soldats même, au lieu de laisser certains d'entre eux se livrer à des instincts qui, une fois de plus, rappelaient les guerres de Kabylie et du Mexique.

«Les hommes vont à la recherche des pommes de terre, des choux, etc., consignait le capitaine D... dans son journal intime ; quelle destruction ! On devrait interdire un tel pillage. D'autant plus que les pommes de terre ne sont pas mûres ;... pour dix qui sont mangeables, on en arrache cent qu'il faut jeter. Il en est de même des fruits qu'on détruit comme à plaisir. Il serait bon de faire un exemple qui corrigeât une bonne fois nos hommes de cette infâme habitude de la maraude. C'est du gaspillage en même temps que du vol. Dieu veuille qu'on n'ait pas à s'en repentir plus tard. Il y a bien des ordres, la gendarmerie doit agir, mais tout cela est insuffisant. Un seul voleur fusillé empêcherait cette dévastation. Pauvre pays ! Faut-il encore à ton malheur ajouter

le spectacle de tes propres soldats dévastant inutilement ton sol ! »

Mais passons, et quelques chiffres devant suffire, essayons de vider à fond cette question des vivres qui devait jouer dans la capitulation un rôle si prépondérant. Afin de simplifier, ne nous occupons que de l'armée; nous maintiendrons le chiffre de cent soixante-dix mille hommes de troupes, avec lequel le maréchal Bazaine avait commencé la campagne de Metz, bien que ce chiffre ait assez sensiblement diminué à dater surtout du milieu de l'investissement.

Les documents militaires indiquent, pour les rations de pain, la décroissance suivante :

Du 17 août au 14 septembre, 27 jours. 750 gr.

Du 15 septembre au 9 octobre, 24 jours. 500 –

Du 10 octobre à la capitulation, 20 jours. 300

–

À mesure que s'abaissait la ration de pain, la ration de viande de cheval à dater du 6 septembre) augmentait.

Le simple calcul que voici nous paraît donc d'une extrême modération :

Rations	grammes	Kilogr	Nombre de jours	Kilogr
170,000	750	127,500	27	3,442,500
170,000	500	85,000	24	2,040,000
170,000	300	51,000	20	1,020,000

Total consommé en 71 jours = 6,502,500 kil.

Supposons, maintenant, la répartition de cette quantité de 6,052,500 kilogrammes, sagement limitée à 500 grammes par ration à dater du 17 août jusqu'au 9 octobre, époque de la dernière réduction, puis à 350 grammes du 10 octobre à la fin du blocus, nous obtiendrons les chiffres suivants :

51 jours à 500 gr. par ration... 4,335,000 kil.

37 jours à 350 gr. par ration... 2,169,500

Total 88 jours. Total égal au précédent.
6,502,500 kil.

88 jours au lieu de 71 ; c'est-à-dire que Metz eût pu tenir pour le moins jusqu'au 15 novembre.

En vain, M. le général Coffinières écrira dans son mémoire justificatif publié en Belgique : *Capitulation de Metz, Réponse du général Coffinières de Nordeck à ses détracteurs* : « Les prophètes du lendemain ont dit que les rations auraient dû être réduites dès le principe ; si on ne l'a pas fait plus complètement, c'est parce que l'armée annonçait l'intention de partir d'un moment à l'autre. » Les « prophètes du lendemain » lui répondront que de ce qu'une armée annonce « l'intention de partir d'un moment à l'autre, » il ne s'ensuit pas que ces chefs soient en droit de ne point prévoir le cas où partir serait impossible. Partir ! mais c'est le rêve de toute armée assiégée ! Faut-il donc désormais ériger en doctrine cette assertion : qu'une place investie peut à tort et à travers user de ses appro-

visionnements pourvu qu'il soit bien établi que l'armée a « l'intention de partir d'un moment à l'autre ? »

Au surplus, si cette affirmation peut s'appliquer à l'armée de Metz jusqu'à la date du 27 août, elle perd toute autorité depuis l'issue de la conférence où venait d'être prise la résolution de ne pas quitter le camp retranché. « Il importe cependant, ajoute le général, de constater que la ration de pain avait été réduite à 300 grammes dès le mois de septembre. » Oui, le 15 septembre ; mais du 26 août au 15 septembre, vingt jours s'étaient écoulés avec la ration à 750 grammes ; c'est-à-dire que vingt fois 170,000 rations avaient absorbé 250 grammes de trop, soit $3,400,000 \text{ rations} \times 250 \text{ grammes} = 850,000 \text{ kilogrammes}$ de pain, ou 1,700,000 rations à 500 grammes, ou dix jours de vivres pour 170,000 hommes.

Retournons, maintenant, au château de Grumont.

Parmi les correspondances adressées vers la fin du mois d'août par le maréchal de Mac-Mahon au maréchal Bazaine, une dépêche domine toutes les autres par son importance :

« Reçu votre dépêche du 19. Je suis à Reims ; me porte dans la direction de Montmédy ; serai après-demain sur l'Aisne, où j'aviserais selon les circonstances pour vous venir en aide. »

Quand cette dépêche a-t-elle été écrite ? On l'a longtemps ignoré ; elle n'était pas datée. Comment et quand a-t-elle été expédiée ? Par des piétons dont chacun emportait sur lui une copie soigneusement dissimulée, et qui, ayant à traverser toute l'épaisseur des lignes prussiennes pour pénétrer jusqu'à Metz, durent partir à divers intervalles et prendre des chemins différents. Quand est-elle parvenue à Bazaine, enfin ? — C'est là le nœud de la question, car : Ou bien Bazaine était déjà en possession de la dépêche du maréchal de Mac-Mahon à l'heure où s'ouvrait le

conseil de guerre du château de Grimont; il y aurait donc, alors, tenu cette pièce secrète à ses chefs de corps; il leur aurait laissé ignorer qu'il avait de Mac-Mahon des nouvelles positives, au moment même où ils allaient discuter une résolution de laquelle dépendait la vie ou la mort; il aurait témoigné d'une monstrueuse duplicité en invitant ses lieutenants à croire l'armée de Metz abandonnée à elle-même, pendant qu'une autre armée marchait à son secours... Ou bien Bazaine n'avait pas encore entre les mains, le 26 août, les lignes que lui adressait Mac-Mahon; il ne savait rien des mouvements, des projets ni des résolutions de ce dernier...

Le point qu'il convient d'élucider tout d'abord est donc celui-ci: Quand la dépêche de Mac-Mahon a-t-elle été remise à Bazaine?

« Au moment où le maréchal de Mac-Mahon, dit M. le colonel d'Andlau, annonça à Metz sa marche vers Montmédy, il donna l'ordre, sur trois points différents, de faire porter sa dépêche par

cinq ou six courriers, tant était grande l'importance qu'il y attachait. Nous ne pouvons dire combien de ces courriers arrivèrent, ni à quelle heure le maréchal Bazaine reçut le premier avis ; mais ce que nous savons, c'est qu'une de ces dépêches lui fut remise dans le milieu de la journée du 23 par un agent de police de Thionville, qui s'était déjà offert plusieurs fois pour traverser les lignes prussiennes et qui avait réussi. »

« La gravité de cette communication était extrême, écrit de son côté M. Eugène Ténot. L'armée de Mac-Mahon, en marche sur la Meuse, allait évidemment être exposée aux plus grands périls, si le maréchal Bazaine ne s'efforçait de sortir de Metz pour opérer sa jonction avec elle... Plusieurs témoins autorisés affirment que la dépêche fut remise le 23. Nous connaissons nous-mêmes un officier supérieur, actuellement en garnison à Bordeaux, qui a eu également une connaissance personnelle du fait. »

Cette affirmation, que d'autres auteurs encore ont émise, prend, croyons-nous, sa source dans une confusion de dépêches qui a besoin d'être expliquée. Le 23 août, en effet, le maréchal Bazaine reçut un message direct du maréchal Mac-Mahon. Mais ce message n'était point celui où il était dit : « Reçu votre dépêche du 19. Je suis à Reims, etc. » C'était un avis ainsi conçu :

Camp de Châlons, 19 août, 3 h. 35.

Partie le 20, à 11 h. 35 matin.

Si, comme je le crois, vous êtes forcé de battre en retraite très prochainement, je ne sais, à la distance où je suis de vous, comment vous venir en aide, sans découvrir Paris. Si vous en jugez autrement, faites-le-moi savoir.

Cet avis, que le maréchal Bazaine reproduit comme daté du 19 août et reçu le 23, M. le colonel d'Andlau le donne comme daté du 16 août et arrivé le 20. Mais nous avons tout au moins la preuve de sa date, car la pièce n'existe pas seulement

entre les mains du maréchal; le double en fut trouvé au château de Saint-Cloud lors des perquisitions exécutées après le 4 septembre, et on y lit parfaitement: « Camp de Châlons, 19 août. »

Un autre écrivain très compétent, M. le lieutenant-colonel Fay, est d'accord sur ce jour: 19 août; mais il ne l'accepte que comme la date de l'expédition, et il indique le 20, 11 heures 35 matin, comme le moment de la réception. Bref, du 23 au 27 août, il n'est pas une journée qui n'ait été désignée par quelque auteur comme date de la réception de l'importante communication: « Reçu votre dépêche, suis à Reims, etc. »

Plusieurs organes de la presse, dans leur ardeur à rechercher la vérité, se sont laissé aller à des interprétations variées, auxquelles vient se mêler le récit des aventures personnelles des courageux messagers: Flaho, Marchal, Scalabrino, etc., qui, au péril de leur vie, pénétrèrent dans Metz.

Nous savons que la dépêche envoyée de Metz à Châlons par Bazaine, le 19 août : « ... Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre par Montmédy, etc., » parvenue à destination le 22, avait déterminé la marche en avant, combattue jusque-là par le maréchal Mac-Mahon, qui préconisait, au contraire, le retour sur Paris.

Aussitôt, le duc de Magenta qui, la veille, avait porté son armée à Reims pour être mieux en mesure soit de rétrograder vers Paris, soit de s'avancer vers le nord, télégraphiait de son quartier-général au ministre de la guerre, à Paris :

Courcelles, 22 août 1870.

Le maréchal Bazaine m'a écrit qu'il songe toujours à suivre sa ligne de retraite par Montmédy ; je prendrai mes dispositions en conséquence.

MAC-MAHON.

D'autre part, communiquant à ses conseillers de Paris les nouvelles envoyées par Bazaine, et

que ce dernier, d'ailleurs, avait eu le soin de transmettre en duplicata au ministre de la guerre, l'empereur demandait un avis que M. de Palikao s'empressa de lui envoyer par télégraphe, après s'être concerté avec l'impératrice et les ministres :

Le sentiment unanime du conseil, en présence des nouvelles du maréchal Bazaine, est plus énergique que jamais. Les résolutions prises hier soir doivent être abandonnées... Ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus déplorables conséquences... Paris sera à même de se défendre contre l'armée du prince royal de Prusse... Nous attendons une réponse par télégraphe.

(Papiers et correspondances de la famille impériale.)

Et, télégraphe par télégraphe, l'empereur répondait :

Courcelles, 22 août, 4 h. soir.

Nous partons demain pour Montmédy.

En effet, le départ s'effectuait le lendemain ; dès le matin, l'armée s'ébranlait de Reims dans la direction de Montmédy, et comme on ne pouvait être que le 25 sur l'Aisne, où les 12^e et 5^e corps devaient former l'aile gauche vers Rethel ; le 1^{er} corps, le centre, sur Attigny, et le 7^e corps, la droite, à Vouziers, il en résulte que la dépêche de Mac-Mahon, annonçant à Bazaine : « *Je serai après-demain sur l'Aisne.* » fut écrite au moment du départ. à Reims, le 23 au matin.

Esclave d'une promesse arrachée à sa faiblesse, le héros de Magenta voulait remplir de son mieux la mission qu'on lui imposait. Pour être certain que son avis arriverait à destination, il l'expédia dans trois directions :

Au général commandant à Verdun ;
Au commandant supérieur de Montmédy ;
Au maire de Longuyon.

Envoyez au maréchal Bazaine la dépêche très importante que voici ; faites-la lui parvenir par cinq ou six courriers, auxquels vous payerez, pour remplir cette mission, les sommes nécessaires quelque élevées qu'elles puissent être.

MAC-MAHON à BAZAINE.

Reçu votre dépêche du 19. Je suis à Reims ; me porte dans la direction de Montmédy ; serai après-demain sur l'Aisne, où j'agirai selon les circonstances pour vous venir en aide.

Le général commandant à Verdun, le commandant supérieur de Montmédy, dès l'après-midi du 23, se mettaient en quête d'émissaires courageux et sûrs. Des soldats, des gardes forestiers, des facteurs ruraux, des douaniers, des ouvriers du pays, des marchands ambulants, des cantonniers, des agents de la voirie, s'offraient brave-

ment pour cette périlleuse mission. Dix ou douze partirent : les uns, sous un déguisement destiné à endormir la défiance de l'ennemi ; les autres, se fiant à leur instinct et à leur connaissance des moindres accidents du sol, pour se dérober aux regards des Allemands. Mais, sans tenir compte des distances à parcourir, des longs détours à prendre pour éviter les patrouilles de cavalerie prussienne qui battaient le pays à quelques lieues à la ronde, et des temps d'arrêt nécessaires au repos, ce n'était pas une mince difficulté que de passer au travers de la muraille humaine, de plusieurs kilomètres d'épaisseur, qui enseignait Metz ; plus d'un devait payer de sa vie cette hardie tentative.

Toutefois, l'allégation du maréchal, d'après laquelle il ne reçut que le 30 août au matin la dépêche de Mac-Mahon, mérite confirmation.

La veille, 29, à trois heures après-midi, une autre dépêche lui était parvenue ; celle-ci provenait du commandant de place de Thionville, M. le

colonel Turnier, et avait pu être remise à Bazaine en double exemplaire, deux des piétons qui s'en étaient chargés ayant pu franchir les lignes prussiennes, moins compactes vers le nord que vers l'ouest :

Thionville, 27 août 1870.

Général Ducrot commande corps Mac-Mahon ; il doit se trouver aujourd'hui 27, à Stenay, gauche de l'armée. Général Douai à la droite, sur la Meuse. Se tenir prêt à marcher au premier coup de canon.

TURNIER.

Cet avis est une sorte de répétition de celui signé de Mac-Mahon ; ils se complétaient l'un l'autre.

Cependant, le duc de Magenta était dans une profonde inquiétude depuis qu'il se voyait sans nouvelles de Bazaine. La dépêche arrivée le 22 à Châlons avait été le dernier signe d'existence qu'il en eût reçu. Aussi, Mac-Mahon, anxieux, in-

terrogeait-il dans toutes les directions, attendant vainement quelque indice de la marche de Bazaine, et commençant à douter qu'il fût résolu de prendre la voie du Nord. De vagues rumeurs circulaient, telles qu'il nous était réservé d'en entendre du commencement à la fin de cette fatale guerre; le faux bruit courait qu'une bataille venait d'être livrée au sud de Metz...

Le 25 août, le maréchal Mac-Mahon télégraphiait de Rethel au préfet des Vosges :

Faites tout le possible pour avoir des renseignements précis sur combat qu'aurait livré Bazaine à l'armée de Steinmetz, entre Toul et Pont-à-Mousson.

Informez-vous de toute manière si ce bruit a quelque fondement.

C'est de la plus haute importance. Promettez 10,000 fr. à celui qui vous apportera en temps utile des nouvelles de Bazaine.

Mac-Mahon comprenait de plus en plus le péril ; enveloppé d'armées ennemies qui l'acculaient à la frontière, éloigné de trois journées de marche de Montmédy et de huit journées de Metz, il sentait combien il était imprudent d'aller plus loin si Bazaine, après une victoire sur les Prussiens, ne débouchait enfin sur Montmédy. Parvenu le 27 au Chêne-Populeux, il expédiait de plusieurs côtés, notamment au commandant supérieur de Sedan, une nouvelle dépêche :

Je vous prie d'employer tous les moyens possibles pour faire parvenir au maréchal Bazaine la dépêche suivante :

Maréchal Mac-Mahon prévient maréchal Bazaine que l'arrivée du prince royal à Châlons le force à opérer, le 29, sa retraite sur Mézières, et de là vers l'ouest, s'il n'apprend pas que le mouvement de retraite du maréchal Bazaine soit commencé.

Puis, Mac-Mahon rendait compte ainsi, à M. de Palikao, à Paris, de ses résolutions :

Le Chêne, 27 août, 8 h. 30 soir.

Les première et deuxième armées prussiennes, plus 200,000 hommes, bloquent Metz, principalement sur la rive gauche; une force évaluée à 50,000 hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse, pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignements annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes, avec 50,000 hommes. Elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chêne avec un peu plus de 100,000 hommes. Depuis le 10, je n'ai aucune nouvelle de Bazaine: si je me porte à sa rencontre, je serai attaqué de front par une partie des 1^{re} et 2^e armées qui, à la faveur des bois, peuvent me dérober une force supérieure à la mienne. Je serai attaqué en même temps par l'armée du prince royal de Prusse, me coupant toute ma ligne de retraite. Je me rapprocherai demain de Mézières, d'où je continuerai ma retraite, selon les événements, vers l'ouest.

Le maréchal n'avait pas tort d'appréhender des forces supérieures : contre ses 100,000 hommes s'avançaient 240,000 Allemands.

Naturellement, des projets nouveaux qu'avait un instant manifestés Mac-Mahon, Bazaine ne savait absolument rien. Le 30 août, il avait entre les mains deux dépêches : celle qui lui était parvenue le matin et celle qu'il avait reçue la veille ; il ne pouvait plus douter qu'une armée ne vint à son secours : dès lors, les résolutions du 26 devaient s'effacer. Il fallait tenter un suprême effort pour aller tendre la main à Mac-Mahon.

CHAPITRE VI.

AVANT LE COMBAT. — SAINTE-BARBE. — LE 31 AOÛT.
— LA NUIT. — LE 1^{ER} SEPTEMBRE. — APRÈS LE COM-
BAT. — L'INONDATION. — RIVALITÉS.

Les Allemands, on le sait déjà, n'avaient sur la rive droite de la Moselle que 75,000 hommes ; le gros de leurs forces, 125,000 hommes, occupait la rive gauche. Mais tandis que nos troupes subissaient les loisirs que leur faisaient les généraux, l'armée prussienne travaillait sans relâche à des retranchements et à l'établissement de batteries nouvelles.

Notre quartier-général ne pouvait pas l'ignorer ; nous avions au-dehors des émissaires sûrs,

choisis parmi les douaniers et les gardes forestiers que l'investissement avait surpris dans la place, et leurs rapports ne laissaient aucun doute. Un autre témoignage, d'ailleurs, d'une valeur incontestable, s'ajoutait aux renseignements fournis par ces braves serviteurs. Conformément aux intentions manifestées dans le dernier paragraphe de sa lettre du 19 août à l'empereur, le commandant en chef avait, le 23, ouvert des négociations pour un échange de blessés et de prisonniers, exécuté le 24. À cet effet, le lieutenant-colonel Fay, de l'état-major général, avait été envoyé en parlementaire.

Laissons-le rendre compte lui-même de sa mission : « Malgré mon grand drapeau, malgré les sonneries éclatantes de mon trompette, je suis accueilli tout d'abord, comme il n'est arrivé que trop souvent de part et d'autre, par le feu des vedettes ennemies. L'erreur reconnue, je m'approche des avant-postes prussiens, les traverse les yeux bandés, et remets à un officier que je

ne vois pas la lettre dont j'étais porteur. On me conduit ensuite dans un chemin creux; et, mon bandeau enlevé, je puis regarder enfin les deux officiers qui, me tenant chacun par un bras pour me guider, m'ont fait traverser, depuis une demi-heure, *les retranchements auxquels j'entendais travailler de nombreux soldats.* »

De notre côté, depuis la fausse alerte du 26, les troupes étaient campées dans les positions modifiées qui, jusqu'à la capitulation, allaient être à peu près définitives.

Le 2 corps était resté sur la rive droite, entre la Moselle et la Seille; le 3^e s'étendait du fort Queuleu au fort Saint-Julien, la droite à la Seille, la gauche à la Moselle; le 4^e, sur la rive gauche, devait occuper le village de Longeville et toutes les hauteurs de Plappeville, en arrière des forts Plappeville et Saint-Quentin; le 6^e se liait au 4^e par sa gauche, en s'étendant par sa droite jusqu'au fort Moselle; les autres troupes conservaient leurs anciens emplacements. Cette disposition

élargissait et répartissait à peu près également sur chacune des rives de la Moselle, les troupes que la résolution indiquée par les circonstances nouvelles devait faire entrer en ligne.

Mais ces troupes restaient le plus souvent inactives, au lieu d'être largement employées à des travaux de déblaiement et de routes, calculés pour faciliter le dégagement de la place, A l'exemple des dignitaires de l'empire, en 1814, leurs chefs, voyant s'écrouler leurs espérances, songeaient-ils moins à la France envahie qu'au moyen de retrouver leurs honneurs ? « Leurs propos, écrit l'officier distingué auteur de *l'Histoire de la guerre de 1870*, leurs conversations qu'on se répétait, leurs illusions qu'ils exprimaient tout haut, et que l'inférieur écoutait en silence, le désespoir dans l'âme, ne laissaient aucun doute sur leurs pensées intimes. » Chacun paraissait jaloux de ses prérogatives ; on agitait des questions de préséance pendant que la patrie agonisait ; on rejetait les uns sur les autres la responsabilité des

défaites ; on s'arrêtait à des zizanies puériles, et une sorte d'esprit de rivalité avait pris la place du souffle guerrier, éteint chez la plupart.

« Un de nous, lisons-nous dans *Trois mois à l'armée de Metz*, est envoyé rejoindre l'état-major du corps, où il assiste à l'étrange sortie du maréchal Le Bœuf contre le gouverneur de Metz. En présence de tout son état-major, le maréchal crut l'occasion excellente de s'élever en termes injurieux contre le général Coffinières, et comme personne, naturellement, ne se souciait de l'arrêter, il prit en particulier le capitaine du génie W..., attaché à l'état-major de la place, et le chargea de dire au général Coffinières qu'il l'insulterait à la première occasion. »

Presque au début de la campagne, le maréchal Bazaine s'était laissé imposer, au lieu du général de Cissey qu'il désirait avoir auprès de lui, un chef d'état-major général qui ne lui inspirait qu'une sympathie médiocre : le général Jarras. On sait quel rôle joue, d'ordinaire, auprès d'un gé-

néral en chef, le chef d'état-major : il est à la fois l'esprit qui conseille et le bras qui exécute. Une absolue conformité de vues entre ces deux hommes, un accord complet sur toutes les questions peuvent donc seuls assurer le fonctionnement parfait des rouages d'une armée. C'est dans des sentiments tout différents que se trouvaient le maréchal Bazaine et le général Jarras.

« Les relations entre eux étaient plus que tendues, est-il dit dans *Metz, campagne et négociations*, et, il faut l'avouer, le caractère du général n'était pas fait pour aplanir les difficultés, encore moins pour amener une confiance réciproque. Le maréchal ne voulait avoir avec lui que les rapports de service les plus stricts et les plus rares... »

Outre ces déchirements au sein même de l'autorité militaire, dans les rapports de celle-ci avec l'autorité civile il se manifestait déjà certains dissentiments. Sans se rendre un compte exact des conséquences que pourrait entraîner ultérieurement l'immobilisation sous les murs de la place

d'une armée aussi considérable, la municipalité messine comprenait que, cette armée privant la population d'une partie de ses ressources, la résistance de la ville ne pouvait qu'en être diminuée d'autant.

Pendant plusieurs jours, l'intendance militaire s'était mise à acheter des grains et du bétail sur le marché de Metz, renchérissant sur les cours pour obtenir la préférence. Un instant même, la viande de bœuf s'épuisant à vue d'œil, il avait été question de sacrifier aux besoins de la troupe les quelques centaines de vaches laitières que la ville gardait précieusement dans l'intérêt des malades et des enfants.

Le maréchal Bazaine, il est vrai, prétend que, d'après le commandant supérieur de la place, celle-ci ne pouvait tenir plus de quinze jours sans la protection d'une armée, à cause de l'état des forts que leur maçonnerie inachevée et leur armement insuffisant mettaient dans l'impossibilité de résister à une attaque. Mais alors, le 14 août,

en cherchant à s'éloigner de la ville, on la sacrifiait donc d'avance à l'ennemi ? On exposait à une défaite certaine une citadelle jusque-là réputée imprenable, le meilleur boulevard de la France ? Pourquoi ni le maréchal Bazaine, ni le général Coffinières ne se sont-ils jamais expliqués à cet égard ? Ce dernier se borne à écrire : « Les ressources en vivres étaient largement suffisantes pour la place, puisqu'elles ont permis de nourrir 240,000 personnes pendant 72 jours ; or, les habitants et la garnison normale ne formant qu'un total de 80,000 âmes, il est évident que si la place avait été livrée à elle-même, elle aurait pu tenir pendant plus de six mois. »

Le service intérieur de la place était fait par la garde nationale sédentaire, la garde nationale mobile, les sapeurs-pompiers, les douaniers ramenés de la frontière et les francs-tireurs de Metz. En la circonstance, Metz eut pu se défendre avec une garnison de 20,000 hommes.

Voyait-on enfin la situation sous son véritable jour, au quartier-général français, dans la soirée du 30 août ? Reprenant le plan du 26, et indiquant comme objectif la prise du plateau de Sainte-Barbe, le maréchal Bazaine distribuait les ordres de mouvement pour le lendemain matin. Cette fois, l'objectif à atteindre se dessine nettement : les corps de Mac-Mahon sont là, à quelques lieues ; l'investissement incomplet de la rive droite ne peut offrir qu'une résistance modérée ; un coup de collier solide, et l'on force le passage... L'heure est venue de vaincre, enfin ! Allons... on va partir, déconcerter les Allemands par une brusque attaque et « se donner de l'air, » suivant l'énergique expression de Bourbaki à la conférence de Grimont...

Eh bien ! dans cette journée du 31 août, qui doit décider du sort des deux grandes armées de la France, on est en droit de se demander si Bazaine a eu l'intention de livrer une bataille sérieuse.

Les dispositions prises étaient, sauf quelques différences de détail dans l'itinéraire, identiques à celles du 26. On ne songeait, ni à profiter de l'expérience acquise, ni à améliorer les portions défectueuses du plan, ni à tirer parti de la nuit pour dérober nos mouvements à l'ennemi, ni à éviter les retards, ni à surprendre l'adversaire, ni à abréger les distances.

Comme pour enlever toute espèce de doute aux Allemands sur nos projets, on renouvelait, le 31 août, les mêmes mouvements, les mêmes manœuvres, sur les mêmes points, et presque dans le même ordre que le 26. Il semblait que le 26 eût été une répétition générale de la représentation du 31.

À huit heures du matin, les 2^e et 3^e corps, restés sur la rive droite, sont en position. En face d'eux, l'ennemi se montre en très petit nombre. Un mouvement en avant nous livrerait déjà quelques-unes des hauteurs au sud de Sainte-Barbe, clef de la position. Mais il faut attendre

que le 4^e corps, le 6^e corps, la garde, la cavalerie, l'artillerie de réserve aient traversé la Moselle. Leurs colonnes se sont mises en mouvement à la pointe du jour pour passer de la rive gauche sur la rive droite. Seulement, faute de ponts, elles n'avancent qu'avec lenteur; leur allongement était tel que le 6^e corps ne fut placé qu'à une heure, la garde à deux heures et demie, la réserve d'artillerie à six heures du soir, la cavalerie à neuf heures!

Pendant ce temps, l'ennemi, qui suit d'un œil curieux nos mouvements, réclame de l'aide de tous côtés, grâce au télégraphe qui relie entre eux, déjà, ses divers quartiers généraux. Ses troupes sont en marche pour une concentration, ses bataillons se massent, ses batteries grossissent, des colonnes de poussière qui s'élèvent au loin annoncent l'approche des renforts qu'on voit successivement entrer en ligne.

Le rapport du prince Frédéric-Charles nous fait connaître qu'entre sept et huit heures du ma-

tin nous n'avions devant nous, sur une ligne de cinq à six lieues d'étendue du sud au nord, que 35,000 hommes environ. Entre dix et onze heures, les Prussiens s'étaient renforcés déjà suffisamment pour nous opposer la presque totalité de leurs 75,000 hommes de la rive droite; mais à ce moment, nous avions déjà nous-mêmes sur la rive droite 80,000 hommes.

L'après-midi, enfin, toutes nos forces disponibles étaient réunies: 130,000 hommes environ; si celles des Allemands augmentaient en proportion, elles restaient encore, néanmoins, inférieures aux nôtres; car certaines de leurs troupes avaient de longues étapes à parcourir pour arriver sur le théâtre du combat, celles surtout qui provenaient de la rive gauche de la Moselle.

La matinée tout entière se passa dans l'expectative; nos soldats faisant la soupe, l'ennemi les imitant: aucune alerte ne troubla, d'un côté ni de l'autre, la quiétude du repas.

À une heure, Bazaine arrivait sur le terrain. Se portant en avant du fort Saint-Julien, il s'avance, au pas de son cheval, sur la route de Sainte-Barbe, examinant le magnifique champ de bataille qui se déroule devant lui et les emplacements de l'ennemi, déjà en position et attendant le choc. Le général en chef va-t-il donner l'ordre d'attaquer ? Pas encore. Il fait appeler les commandants des corps d'armée pour leur communiquer des instructions. Le maréchal Le Bœuf, avec le 3^e corps et une division du 2^e, aura à prononcer l'attaque la plus importante ; le premier coup de canon tiré du fort Saint-Julien servira de signal pour engager l'action.

En attendant l'arrivée de la garde, le maréchal Bazaine prescrit la construction immédiate, sur la gauche de la route, d'un épaulement destiné à canonner les batteries ennemies.

Mais la tranchée est longue à creuser dans les terres fortes et argileuses du plateau ; le remblai n'est pas terminé, lorsque, à deux heures et de-

mie, on annonce au maréchal que la garde entre en ligne. Puis, il faut armer la batterie; nous n'avons sous la main que des pièces de 12 qu'on utilise aussitôt; mais ces pièces ne suffisent point pour atteindre les Prussiens massés en arrière de Sainte-Barbe, qu'on aperçoit distinctement et que Bazaine veut disperser. Quelques canons de place de 24 court seraient nécessaires. Il faut aller les chercher au fort Saint-Julien d'où on ne les ramène qu'à grand peine...

Enfin, le maréchal fait tirer le premier coup de canon. Il est quatre heures du soir.

Pendant que notre feu s'ouvre contre les villages en avant et au sud de Sainte-Barbe: Faily, Poixe, Servigny, Nouilly, Noisseville, Montoy, Flanville, — le maréchal Le Bœuf fait porter en avant les divisions Montaudon et Metman, de son 3^e corps, et la division Fauvart-Bastoul, du 2^e corps, mise par le général en chef à sa disposition. À six heures et demie, Montoy et Flanville sont enlevés, et l'ennemi rejeté en arrière,

sur Retonfay, pendant que, plus au sud, le village de Coincy est attaqué par deux escadrons de dragons qui ont mis pied à terre, et auxquels se sont joints deux bataillons de la brigade Lapasset (2^e corps): cette position aussi est brillamment enlevée. Mais, plus l'attaque se porte au sud de Sainte-Barbe, plus les troupes se trouvent distraites de la direction indiquée.

Pour livrer l'assaut à Sainte-Barbe, il est essentiel de s'emparer de Servigny, et pour prendre Servigny, il faut être maître d'abord de Noisseville. Noisseville, tardivement attaqué et opposant une longue résistance, n'est emporté qu'à six heures et demie, et c'est à ce moment seulement que nos colonnes peuvent aborder la position de Servigny. La nuit approche, et les 4^e et 6^e corps n'ont pas commencé encore leur mouvement. Seule, la droite a donné jusqu'à présent: le moment semble venu d'engager la lutte au centre et à gauche, où les troupes, depuis plus de deux

heures, attendent, immobiles sous le feu de l'ennemi, l'ordre de prendre l'offensive.

Enfin, cet ordre arrive. Au centre, le 4^e corps (Ladmirault) s'élance sur Servigny; à gauche, le 6^e (Canrobert), se jette vers le village de Charly, au nord et en avant de Sainte-Barbe. Un élan irrésistible entraîne nos soldats; un ancien chef de nos belles armées anime les troupes de sa présence: le général Changarnier, qui, depuis l'ouverture des hostilités, suit la campagne en volontaire, malgré son grand âge et l'absence de toute situation officielle, excite les soldats de la voix et du geste.

Soudain, sur toute la ligne, la charge retentit. Un long frémissement court dans nos bataillons, et, pendant un instant, leur entrain ne connaît pas d'obstacle.

Cet instant va être de courte durée. De loin, Bazaine suit le mouvement. Le maréchal fait cesser la charge, ordonnant seulement quelques son-

neries de la marche des régiments; le silence s'établit; l'enthousiasme du premier moment est tombé...

Nos lignes, néanmoins, continuent à avancer contre les positions ennemies, que commencent à envelopper les brumes de la nuit.

La division Metman (3^e corps), chargée d'enlever Servigny, et appuyée par le corps Ladmirault, emporte les retranchements qui nous séparent encore de ce village, et le 20^e bataillon de chasseurs se jette sur Servigny, la baïonnette en avant; il pénètre dans les premières maisons, est arrêté d'abord par les barricades et le feu qui crépite à travers les murs crénelés, puis, soutenu par les 4^e et 6^e régiments de ligne, il reste enfin maître du village presque entier, grâce au concours de la division Aymard, du 3^e corps, appuyée par la compagnie de partisans de la division de Lorencez, du 4^e corps.

En même temps, les autres divisions du 4^e corps: la division Cisse et la division Grenier

ont poussé une pointe vigoureuse contre les retranchements au-dessus de Servigny ; le 6^e corps s'est élancé plus au nord encore, débusquant l'ennemi de ses positions avancées.

Que reste-t-il à faire ? Marcher, marcher hardiment, marcher toujours, ne pas lâcher l'adversaire, forcer de nuit le passage avant qu'il ne l'ait rendu infranchissable, profiter de l'ardeur des troupes, presser le mouvement après s'être dégagé par un dernier effort sur Sainte-Barbe. Sainte-Barbe pris, il n'y a plus rien, rien que l'espace libre et les routes par lesquelles l'armée n'aura qu'à s'éloigner.

Dans Servigny, où les soldats des deux armées ont séjourné un moment fort près les uns des autres, des officiers d'un de nos régiments ont entendu distinctement un Prussien dire à un camarade :

— Aujourd'hui, nous sommes battus ; c'est fait de nous si les Français nous poursuivent cette nuit : nous n'avons plus de munitions et nous ne

sommes pas en force. Mais s'ils attendent à demain, gare à eux ! Nous aurons notre revanche.

Cet Allemand craintif dut être bien vite tranquillisé.

À huit heures, Bazaine laisse l'ordre d'établir les bivouacs ; l'obscurité est complète, l'artillerie a partout cessé. Sans s'inquiéter des longs roulements de la fusillade qui se fait encore entendre dans Servigny, le général en chef retourne paisiblement dans la direction de Metz. Au moment où il s'avance vers Saint-Julien pour y passer la nuit, la tête de colonne de la cavalerie de réserve, qui achève seulement son mouvement de passage, débouche à la hauteur du fort ; il est près de neuf heures.

La fusillade diminue peu à peu ; de hautes flammes, au loin, illuminent la nuit d'une lueur sinistre : c'est Servigny qui brûle. Plus bas, les premières maisons de Noisseville sont en feu. Mais l'incendie va s'éteignant ; bientôt l'obscurité

se fait profonde, la lune ne montre qu'un mince croissant à l'horizon.

Les troupes ne se conformaient que tristement à l'ordre de bivouaquer :

— C'est donc bien vrai ? murmurait-on ; il ne veut pas sortir !

Une certaine confusion résultant du combat avait décidé les chefs du 4^e et du 6^e corps à reporter leurs premières lignes en arrière, Servigny n'était occupé que par nos avant-postes ; la défense du village n'était point organisée contre un retour offensif. À dix heures, un régiment prussien arrive résolument, nos avant-postes se replient, et il entre musique en tête dans le village, repris ainsi sans coup férir. Mais si nos adversaires ont conservé leurs points d'appui importants, nous passons toutefois la nuit sur nos positions conquises de Montoy, Flanville, Noisseville, etc.

La journée du lendemain peut encore voir luire la victoire.

Le 1^{er} septembre, au lever du soleil, notre état-major général gravit les hauteurs de Noisseville pour se rendre un compte exact des positions des deux partis. Un brouillard assez intense empêche de rien distinguer au-delà de quatre ou cinq cents mètres. Les troupes sont sur pied, néanmoins, toutes disposées à reprendre la lutte. Les commandants de corps s'apprêtent à juger la situation.

Mais l'ennemi nous prévient par une vigoureuse offensive. Un feu d'artillerie violent jette le trouble dans le 3^e corps. Se voyant le point de mire de l'attaque ennemie, le maréchal Le Boeuf fait mettre Noisseville en état de défense. Il se porte hardiment sur les points les plus menacés et déploie une bravoure personnelle au-dessus de tout éloge. Mais sa situation est inquiétante, l'ennemi, à chaque instant, démasquant autour de lui de nouvelles batteries.

Bazaine arrive sur le champ de bataille; impossible, disent les témoins oculaires, de voir une

figure plus indifférente que celle du général en chef : il semble que son esprit soit ailleurs. Il dicte, avec ordre de le transmettre immédiatement aux destinataires, un avis que ses officiers écrivent à la hâte sous ses yeux, prescrivant aux chefs de corps de ne point s'engager à fond s'ils s'aperçoivent que l'ennemi ait reçu de nouveaux renforts et de se borner à se maintenir pour revenir en bon ordre se placer sous la protection des forts.

Pourquoi cet ordre à double entente ? Qui pouvait mettre en doute que l'ennemi eût, pendant la nuit, reçu des troupes fraîches ? Les généraux, s'en tenant seulement à la deuxième partie de l'avis reçu, n'avaient donc plus qu'à se renfermer dans une action purement défensive et à se mettre en retraite sans attendre de nouvelles instructions ? Mais nos chefs n'étaient que trop disposés déjà à ne point s'éloigner de la place ! Ces capitaines qui refusaient, avant la guerre, d'ajouter foi à la force de l'organisation prussienne,

s'exagéraient maintenant la puissance de l'ennemi qui les entourait. D'autant plus découragés que leurs vanités avaient été plus hautaines, ils n'espéraient plus que dans un coup décisif frappé par Mac-Mahon et après lequel l'empereur traiterait. La guerre de 1866, terminée par le coup de foudre de Sadowa, avait été de courte durée ; l'Autriche avait vu ses armées écrasées par la Prusse en quelques semaines. En France, du moins, une armée resterait debout, avec tout son prestige et tout l'honneur de la campagne. Ses chefs avaient peur d'être vaincus. Et c'est à eux que le maréchal commandant envoyait ces instructions ambiguës, qui favorisaient leurs secrets désirs, au moment même où des ordres impératifs, énergiques, pouvaient seuls les pousser en avant !

Vers huit heures, le brouillard se dissipe, et l'ennemi, redoublant les feux de son artillerie, prépare aussitôt le terrain pour une attaque générale.

De nouveau, l'incendie est allumé dans Noisseville, accablé par plus de cinquante pièces. C'est là que le danger est imminent. La division du 2^e corps prêtée par le général en chef au maréchal Le Bœuf occupe ce point, qui forme l'extrême droite. À la tête de cette division, le général Fauvart-Bastoul remplace le général Bataille, qui n'est pas remis encore de ses blessures de Rezonville. Voyant ses batteries impuissantes contre la masse de feu qui l'environne, Fauvart-Bastoul bat en retraite.

Le maréchal Le Bœuf, inquiet de ce mouvement en arrière qui découvre sa droite, envoie à la division l'ordre de reprendre sa position : elle y revient hardiment.

Il écrit, en même temps, ce billet au maréchal :

Bazaine : 1^{er} septembre, 9 h. 15 M. matin.

La division Bastoul ayant battu en retraite, il y a une heure, contrairement à mes ordres, mon flanc droit est entièrement découvert. Je suis enveloppé de

feux et de colonnes d'attaque, de front et de flanc ; après avoir tenu jusqu'au dernier moment, je me vois forcé de battre en retraite.

LE BŒUF.

S'apercevant que la lutte est impossible avec la faible artillerie dont il dispose contre l'artillerie ennemie, le commandant du 3^e corps se décide, en effet, à la retraite. Mais le général Fauvart-Bastoul, maintenant, refuse d'évacuer la position qu'on lui a fait reprendre : il ne cède que devant un ordre écrit du maréchal Le Boeuf. Le centre et la gauche, qui attendaient, pour agir, que le progrès de la droite fut dessiné, sont entraînés en arrière par le mouvement de recul du 3^e corps.

Le maréchal Bazaine, resté, tout le temps de l'action, immobile sur un tertre, en avant de la ferme de Grimont, juge que l'heure est venue de mettre en pratique les préceptes qu'il a tracés le matin. Il quitte purement et simplement le champ de bataille. À midi le combat est terminé. Il nous a

coûté 3,500 officiers et soldats, dont quatre généraux : Montaudon, Osmont, Lafaille, blessés ; Manèque, mort des suites de sa blessure. Les pertes de l'ennemi sont à peu près égales.

Cette lutte, l'une des plus étranges de la campagne, est de celles qui pourraient faire supposer aux Prussiens qu'à nombre égal ou même inférieur, ils l'emportent encore sur nous : ils avaient au combat de Sainte-Barbe moins de 100,000 soldats ; nous en avions 130,000.

Mais on peut, avons-nous dit, douter que Bazaine ait eu l'intention de livrer une bataille sérieuse. La preuve de cette assertion nous est fournie par le maréchal lui-même.

Ouvrons le livre : l'*Armée du Rhin*, page 98 :

... J'étais autorisé, écrit l'auteur, à penser que l'armée de Châlons ayant continué sa marche vers moi depuis le 27, se trouvait probablement, le 30, à une vingtaine de lieues de Metz, peut-être à quinze. Dans ces nouvelles conditions, les raisons qui me retenaient autour de la place dis-

paraissaient. *Je devais admettre maintenant que je pouvais m'écarter de Metz sans rien compromettre*, et que, bien loin de là, n'ayant pas à m'éloigner de beaucoup pour rencontrer une armée de secours, je serais toujours en mesure, avant quinze jours, pour couvrir la place avec de nouveaux moyens, sinon pour tenter de la ravitailler, et peut-être de la délivrer. »

Et trente lignes plus loin, page 100 : « *Comme je tenais à attirer l'ennemi sur la rive droite*, je ne devais pas entamer l'action de trop bonne heure ; je voulais, au contraire, donner à l'adversaire le temps d'engager une partie de ses troupes de la rive gauche sur la rive droite. *Le gros des forces prussiennes une fois sur la rive droite, l'armée de la Meuse (Mac-Mahon) avait toutes facilités pour approcher...*

Est-ce à la page 98 ou à la page 100 qu'il faut chercher la vraie pensée du maréchal ? Devons-nous croire qu'il admettait qu'il pouvait s'écarter de Metz sans rien compromettre, ou bien est-

il préférable de nous en rapporter à cette assertion que Bazaine ayant attiré l'ennemi sur la rive droite, l'armée de Mac-Mahon avait *toutes facilités pour approcher*?

Le résultat que nous venons de constater confirme la deuxième hypothèse, et, sous l'ambiguïté de langage de l'auteur de l'*Armée du Rhin*, apparaît clairement cette pensée : que le passage sur la rive droite n'avait pas d'autre but que de permettre à Mac-Mahon de s'avancer vers la rive gauche jusque sous le canon de Metz.

En effet, le nombre des suppositions auxquelles prêtait la circonstance était essentiellement limité. Bazaine étant dans Metz et Mac-Mahon marchant à son secours, l'armée de Metz ne pouvait que rompre l'investissement pour se porter au-devant de l'armée de la Meuse, ou attendre que l'armée de la Meuse vint la débloquer. Quoiqu'en dise le maréchal Bazaine en assurant « qu'il devait admettre qu'il pouvait s'écarter de Metz sans rien compromettre, » son intention réelle

perce dans cette autre affirmation que « le gros des forces prussiennes, une fois sur la rive droite, l'armée de la Meuse avait toutes facilités pour approcher. »

Bazaine voulait donc, non se débloquer lui-même, mais attendre que Mac-Mahon vint le débloquer. Il avait eu l'habileté d'attaquer les Allemands vers leur point le plus faible ; il avait su diriger ses coups du côté où l'investissement avait le moins d'épaisseur ; son projet lui permettait de frapper l'adversaire avant que ce dernier eût le temps de se renforcer... Et il viendrait déclarer ensuite qu'il « tenait à attirer l'ennemi sur la rive droite, » qu'il « ne devait pas entamer l'action de trop bonne heure, » qu'il voulait, au contraire, « donner à l'adversaire le temps d'engager une partie de ses troupes de la rive gauche sur la rive droite !... » Toutes ces assertions ne sont-elles pas autant de démentis à sa première affirmation ? Plus il a cherché à attirer l'ennemi en nombre sur la rive droite, plus il démontre qu'il n'avait pas

la pensée de vaincre cet ennemi. Prétendre qu'il ne devait pas entamer l'action de bonne heure, c'est avouer qu'il comptait laisser aux Prussiens le temps de manœuvrer de façon à le rejeter sur la place.

Si l'intention de Bazaine eût été véritablement de passer à travers les lignes qui enserraient Metz, afin de s'éloigner pour rejoindre Mac-Mahon, n'eût-il pas profité, au contraire, de ce que la rive droite était dégarnie de Prussiens ? Il n'est que trop transparent que, soutenir cette hérésie : « Je ne devais pas entamer l'action de trop bonne heure, » alors, au contraire, que le succès dépendait tout entier de la rapidité et de l'imprévu des mouvements, c'est tout simplement opposer d'avance une réponse aux reproches de lenteur et d'absence de plan.

Le général en chef a effectué au grand jour le passage de la Moselle, il a attendu quatre heures de l'après-midi pour attaquer, il a arrêté la marche de ses troupes à la tombée de la nuit, il a

repris le combat le lendemain matin, il a reculé au premier effort de l'ennemi et ordonné la retraite sans faire la moindre tentative pour reprendre le dessus ; et comme explication de cette obscure tactique, il ne se trouve sous sa plume qu'un seul argument : « Je ne devais pas entamer l'action de trop bonne heure. » Poursuivant son raisonnement comme si le lecteur le devait accepter sans objection, Bazaine continue par ces mots : « D'un autre côté, je n'avais plus à craindre, dans ma marche sur Thionville, une attaque de flanc par les troupes d'investissement de la rive gauche, qui, sans cela, pouvaient descendre la Moselle parallèlement à moi, et peut-être me gagner de vitesse avec des forces suffisantes pour m'inquiéter sérieusement. » Ainsi, l'armée de Metz n'avait à redouter ni une attaque sur ses derrières par des forces supérieures sur la rive droite ; ni une attaque de flanc par les troupes d'investissement laissées, quel qu'en fut le nombre, sur la rive gauche ; ni, enfin, une attaque de front au débou-

ché de Thionville, où il faudrait effectuer un passage de rivière pour regagner la rive gauche de la Moselle ?

Nous n'avons point à examiner, maintenant, ce qui fût advenu dans le cas où Bazaine, sincèrement désireux de sortir de Metz, eût réussi à s'éloigner par le nord. La direction du nord, nous l'avons démontré précédemment, était un choix à tous égards déplorable. Mais aussi, encore une fois, pourquoi n'avoir pas de préférence dirigé une concentration de forces vers le sud pour se jeter vivement, par Nomény et Château-Salins, dans la direction des Vosges ?

Peut-être le maréchal Bazaine a-t-il voulu se ménager une réplique à cette autre question, dans l'observation relatée à la page 48 de son livre où, en constatant la crue des eaux de la Seille et de la Moselle vers le 13 et le 14 août, il attribue l'inondation, naturellement plus complète vers le sud, à la levée par l'ennemi, des vannes de l'étang de Lindre.

« L'étang de Lindre, dit-il, situé au-dessus de Marsal, communique avec la Seille, et un travail y avait été commencé, lequel devait permettre de grossir les eaux des deux Seille, afin d'augmenter la valeur de ces lignes de défense, ainsi que de rendre possible par tous les temps de couvrir les abords de Metz, en amont, d'un blanc d'eau. L'ennemi, qui occupa Marsal le 15 août, avait fort bien pu, dès le 12 ou le 13 au matin, faire lever les vannes de l'étang par ses éclaireurs. »

L'auteur de l'*Armée du Rhin* a-t-il l'intention de démontrer qu'une cause purement accidentelle fut l'origine de l'inondation du sud ? Vers le milieu d'août, le passage de la Moselle, à la suite de grosses pluies, avait rencontré de sérieux obstacles. Mais, l'investissement opéré, c'est volontairement que, de l'intérieur, on avait inondé. En ce qui touche ce point, nous avons les éléments d'une réfutation sérieuse et complète ; cette fois c'est le général Coffinières qui nous les fournit.

Entre autres prescriptions, l'article 245 du décret du 13 octobre 1863, réglementant le service des places de guerre, ordonne « de faire tendre les inondations. » C'est au commandant supérieur de la place, chargé de prendre toutes les dispositions préventives, qu'incombe le devoir d'amener les eaux autour des remparts.

Dans le plaidoyer *pro domo sua*, intitulé : *Réponse du général Coffinières de Nordeck à ses détracteurs*, l'ancien commandant de la place de Metz énonce entre autres arguments, « que les inondations ont été tendues. »

Un chef de bataillon du génie avait, après la capitulation de Metz, publié dans l'*Indépendance belge*, et plus tard réuni en brochure, sous ce titre : *La Capitulation de Metz devant l'histoire*, une série d'articles très vifs, dans l'un desquels on lisait : « De son côté le génie, se conformant à des règlements surannés, démolit les maisons voisines des remparts, tend des inondations entre la ville et les forts, comme si, avec la portée actuelle

de l'artillerie, la perte de ces derniers ne devait pas rendre la défense des fortifications intérieures impossible, » En réplique à cette phrase, le général Coffinières ne se défend pas d'avoir provoqué l'inondation ; il défend, au contraire, la théorie même de l'inondation contre les attaques dont elle est l'objet ; quant à la pratique, il en assume en bonne partie la responsabilité en même temps qu'il en revendique hautement le mérite.

« On a de la peine à croire, dit-il, que ces observations viennent d'un officier du génie, professeur de fortifications... Les règlements surannés dont parle l'auteur datent de 1863 ; les inondations tendues entre la ville et les forts se bornaient à une seule, celle de la Seille en avant de laquelle il n'y avait aucun fort ; elle s'étendait à huit kilomètres de la place, gênant considérablement les communications de l'ennemi, et donnait de l'eau dans les fossés des ouvrages en avant de la citadelle. Cette réserve d'eau a rendu, en outre, un immense service en permettant de faire mar-

cher tous les moulins de la Seille dans un moment critique où nous manquions de farine, etc. »

Notre intention n'est pas de discuter ce sujet point par point : nous voulions démontrer seulement que l'ordre d'inondation vint de Metz. Quant à l'opportunité de la mesure, l'appréciation suivante, émanant de l'un de nos officiers du génie les plus distingués, le colonel F... la caractérise mieux que nous ne saurions le faire :

« Conformément au règlement, l'inondation a été tendue, mais, conformément au plus simple bon sens, elle ne devait pas l'être dans un camp retranché occupé par une armée de 170,000 hommes. Le règlement n'a pu prévoir ce cas inouï. La première chose qu'il importait de conserver, c'est l'entière liberté des mouvements d'une telle armée, appuyée à une forteresse qui, par elle-même, ne risquait absolument rien. Cette inondation, d'ailleurs, ne pouvait être complète, parce que son réservoir principal, l'étang de Lindre, d'où sort la Seille, était à sec en 1870,

une année sur trois, Oui, si la place avait dû être abandonnée à elle-même, il fallait tendre l'inondation ; non, dans le cas contraire, bien certainement non. »

Nous voici loin de l'assertion du maréchal Bazaine.

Ne terminons pas ces considérations sur le combat de Sainte-Barbe, sans disculper le général Fauvart-Bastoul d'une incrimination peu méritée que fit peser sur lui le rapport officiel du commandant en chef.

Cherchant à rejeter la responsabilité de la retraite sur le mouvement en arrière de Noisseville de la division du 2^e corps placée sous les ordres directs du maréchal Le Bœuf : « Les conséquences de la retraite du général Fauvart-Bastoul furent des plus graves, dit ce rapport ; le 3^e corps, dégar ni de tout point d'appui sur sa droite, dut abandonner les positions qu'il avait conquises et se reporter sur celles qu'il occupait le 31, avant l'attaque. Son mouvement entraînait forcément la

retraite de toute la ligne de bataille, et l'opération que j'avais tentée se trouvait par suite avoir complètement échoué. »

Deux documents suffiraient pour décharger de toute responsabilité le général Bastoul : l'ordre transmis le matin par Bazaine et l'injonction signifiée par Le Boëuf.

Ajoutons-y la situation tout exceptionnelle créée à cet officier par son passage, sans transition, de l'autorité du général en chef du 2^e corps sous celle du maréchal commandant le 3^e. Une fâcheuse rivalité s'était manifestée entre MM. Frosard et Le Boëuf. Le général, voyant avec regret une de ses divisions mises à la disposition du maréchal, avait persisté à donner, lui aussi, des ordres directs au divisionnaire ; et le général Bastoul s'était trouvé constamment cahoté entre ces instructions en sens divers.

La lettre suivante reste comme le dernier témoignage de cet antagonisme.

Le général Frossard
au maréchal Bazaine.

Conformément aux ordres que vous m'avez transmis, le général Bastoul va se rendre à votre quartier-général pour vous donner les explications que vous désirez avoir sur ce qui s'est passé hier.

Il y a une exagération évidente dans ce qui vous a été dit; le mouvement de cinq à six cents mètres en arrière, que le général Bastoul a fait, en très bon ordre d'ailleurs, et lentement, n'a pu avoir les conséquences graves que vous supposez. Ce qu'il a fait n'est pas une retraite, c'est un simple changement de position, et il ne l'a exécuté qu'après avoir vu sur sa gauche les troupes de la division Montaudon, du 3^e corps, se retirer précipitamment.

En tout cas, il a repris sa position presque immédiatement, et il n'a pas eu la moindre difficulté à le faire. La division Bastoul avait été, d'après vos instructions, mise par moi à la disposition de M. le maréchal Le Boeuf, qui lui a donné ses ordres directs pendant toute l'action et cet officier n'a contrevenu en quoi que ce soit aux ordres du maréchal.

Ces lignes étaient écrites le 2 septembre.

À l'heure même où elles étaient expédiées au quartier-général du maréchal Bazaine, à Berlin s'étaient sur les murs deux dépêches :

Champ de bataille de Sedan,
1^{er} septembre, 3 1/2 soir.

Depuis sept heures et demie, nous livrons bataille autour de Sedan, sommes victorieux et avançons. L'ennemi est presque complètement rejeté dans la ville. GUILLAUME.

Berlin, 2 septembre 1870.
Présidence royale de police,
De WURME.

Sainte-Barbe, près Metz,
1^{er} septembre, 9 h. 45 soir.

Depuis hier matin, le maréchal Bazaine a engagé la bataille avec toute son armée... La lutte a duré jour et nuit, et hier, dans la nuit et aujourd'hui l'ennemi a été victorieusement repoussé partout.

De MANTEUFFEL.

Berlin, 2 septembre 1870.

Présidence royale de police,

De WURME.

Autour de Metz, sur toute la ligne de nos avant-postes, on entendait retentir au loin les hourras et les chants joyeux des Prussiens.

CHAPITRE VII

BOMBARDEMENT. — LES EXAGÉRATIONS. — L'ATTENTE. — LA LETTRE. — PREMIÈRES TENTATIONS. — LA NOTE DE L'*INDÉPENDANT RÉMOIS*. — LA CENSURE. — AUTOUR DE METZ. — DANS LA PLACE.

La ville et l'armée ne connurent que quelques jours plus tard le désastre qui venait de fondre sur la France.

Deux observatoires avaient été établis : l'un au fort Saint-Quentin, l'autre dans le clocher de la cathédrale. De ces points dominants, on aperçut pendant plus d'une semaine de longues colonnes en marche s'éloignant dans la direction du sud. Toute population assiégée — militaire ou civile —

est un milieu dans lequel les faux bruits, les inventions sans fondement, s'accréditent avec une étrange facilité. Les suppositions de toute nature se font jour ; les imaginations se donnent libre carrière ; les esprits, exaltés par la fièvre de l'espérance, se livrent aux plus audacieuses spéculations.

— La Prusse, menacée sur ses derrières par l'Autriche, opère un mouvement général de retraite, disent les uns.

— Mac-Mahon, victorieux, chasse devant lui les armées allemandes, affirment les autres.

— On a aperçu aux environs, prétend quelqu'un, le roi Guillaume et M. de Bismarck, en route précipitamment pour Berlin.

— Si les cris de joie de l'armée prussienne n'étaient, avance un nouvel opinant, qu'une manœuvre ordonnée par les chefs pour déguiser une défaite ?

— Si, au contraire, hasarde un autre, tout ce mouvement ne masquait que le prélude d'une attaque sur notre front ?

Mais peu à peu la vérité se répand. Le 6 septembre, un médecin de la Société internationale revient dans la place après avoir soigné des blessés ennemis. Le 7, une compagnie de partisans enlève un poste prussien, y fait quelques prisonniers et en rapporte un ou deux journaux allemands, aussitôt expédiés au quartier général. Un officier de l'état-major, envoyé en parlementaire sous prétexte de négocier un échange de prisonniers, reçoit d'un officier ennemi communication de diverses feuilles renfermant le récit et de la capitulation de Sedan et de la journée du 4 septembre. Le 8, sept cents prisonniers nous sont rendus ; l'ennemi a eu soin de les choisir parmi ceux faits à Beaumont et à Sedan, afin qu'ils puissent raconter dans toute leur horreur les événements auxquels ils ont assisté. Un de nos soldats capturé sous Metz dans les récents combats

et qui a réussi à s'échapper d'Ars-sur-Moselle, accourt donner au maréchal Bazaine des détails sur la révolution du 4 septembre. Enfin un émissaire, parvenu à traverser les lignes prussiennes, complète le récit de la catastrophe de Sedan : les colonnes mouvantes qui continuent à défiler du sud au nord, à quelque distance de la place, sont les soldats français envoyés captifs en Allemagne.

Alors la douleur et la rage éclatent dans tous les rangs de l'armée ; la stupeur et l'indignation se traduisent par des manifestations unanimes. Bientôt, à l'abattement, succède un redoublement d'énergie. On se sent nombreux et forts :

— Il faut agir, s'écrie-t-on ; il faut sortir à tout prix du cercle qui nous enserre !

On se rappelle les deux journées de Sainte-Barbe ; on s'explique le peu de monde de l'ennemi ; la faute commise prend des proportions nouvelles et ses conséquences apparaissent plus terribles et plus accablantes, Certes, de pareilles émotions usent une armée autant qu'une grande

bataille. Les prises d'armes inutiles, dont les pluies d'équinoxe aggravent la fatigue, exténuent hommes et chevaux. Elles entretiennent les troupes dans une sorte d'agitation aussi funeste qu'est fortifiante l'excitation du combat. Mais le moral de l'armée surmonte toutes les causes de malaise. Il n'est pas un soldat, dans cette vaste agglomération militaire, qui ne soit prêt à marcher et à donner son sang pour le salut du pays. S'il existe un homme qui déjà songe à la possibilité d'une reddition en masse, cet homme est seul à entretenir une semblable pensée.

L'ennemi supposait-il que la démoralisation se fût glissée dans nos rangs ? Espérait-il en finir avec l'armée de Metz par les moyens qui venaient de lui réussir à Sedan ? Voulait-il simplement, par une fausse attaque, s'assurer de la façon dont s'exécutait notre service de garde, ou bien son désir est-il de produire sur l'esprit des prisonniers en route vers ces forteresses une impression terrifiante ? Dans la soirée du 9, vers sept heures,

au milieu d'un orage violent, l'horizon s'illumine tout à coup d'éclairs que vomissent à la fois, sur tout le périmètre de l'enceinte, des centaines de bouches à feu. Des obus viennent éclater sur le front de nos campements. Les forts ripostent. Les régiments prennent les armes, les tranchées se garnissent, la défense s'organise en un clin d'œil. Mais l'ennemi reste à distance ; son artillerie seule est dirigée contre nous. Pendant un peu plus d'une heure, la canonnade fait rage.

Enfin le bruit s'apaise, le feu s'éteint : il ne nous à coûté que quelques hommes. Le bombardement se borne à cette tentative qui, pendant tout le cours du siège, ne se renouvellera plus. Les Prussiens aiment mieux prendre Metz par la famine.

Le surlendemain 11, un dimanche, le 3^e corps accompagne à sa demeure dernière la dépouille mortelle du général Manèque, qui a succombé aux suites des blessures reçues au combat de Sainte-Barbe. C'est dans l'église du village de

Saint-Julien que se célèbre le service. Comme on se dirige vers le cimetière, le maréchal Bazaine arrive à cheval avec son état-major. La cérémonie terminée, il assemble les officiers généraux, leur fait à voix basse une communication qui assombrit davantage encore toutes ces physionomies sur lesquelles, déjà, le désespoir a gravé son empreinte, et leur fixe pour le lendemain un rendez-vous au grand quartier du Ban-Saint-Martin.

Le lundi, les chefs, à l'heure désignée, arrivent, écoutent attristés la lecture d'un long fac-tum qui peint la situation du pays des plus désolantes couleurs, et entendent, enfin, le maréchal exprimer sa volonté en quelques paroles que le général Deligny, l'un des témoins de cette scène, rapporte ainsi :

« Messieurs, vous comprenez bien que je ne veux pas m'exposer à subir le sort de Mac-Mahon ; conséquemment, nous n'entreprendrons plus désormais de grandes sorties ; chacun de vous se chargera de faire de petites opérations

de détail en avant de son front, afin de tenir la troupe en éveil et montrer à l'ennemi que nous ne sommes pas morts. Je ne puis pas être partout ; je m'en rapporte aux commandants de corps d'armée ; je les laisserai juges de l'opportunité d'ordonner ces sortes d'opérations. Nous attendrons ainsi les ordres du gouvernement. »

Sur quelles données se basait le maréchal pour tenir un pareil langage ? De quelle autorité s'appuyait le document qu'il avait sous les yeux ? Parmi l'auditoire, on murmurait un nom celui de M. Debains.

M. Debains, apprenti diplomate extrait de quelque bureau d'ambassade, avait été, au début de la campagne, alors qu'il était convenu que nos armées allaient faire une simple promenade jusqu'à Berlin, attaché à l'état-major général pour les correspondances à entretenir avec le ministère des affaires étrangères. Au moment des grandes batailles sous Metz, quand il fut bien avéré que cette guerre, loin d'offrir à traiter aucune ques-

tion internationale, allait se localiser sur le territoire français, le secrétaire d'ambassade eût pu se retirer : il préféra unir son sort à celui de l'armée et demeurer avec l'état-major du maréchal Bazaine.

Puis, les événements, les nouvelles qui arrivaient du dehors, la perspective de l'avenir qui se préparait, l'ayant fait changer de détermination, M. Debains avait voulu tenter de quitter la ville sous un faux nom et muni d'un faux passeport, espérant que cette tâche lui serait facilitée par ses connaissances de l'Allemagne et de la Belgique.

Autorisé par le maréchal Bazaine, le jeune attaché s'était présenté aux avant-postes ennemis, sur la route d'Ars. Conduit chez le commandant des grand'gardes, il avait dû solliciter la permission du prince Frédéric-Charles, sans laquelle on ne pouvait, disait cet officier, lui livrer le passage. Pendant qu'il attendait l'arrivée des instructions demandées, M. Debains avait été, de la part des Allemands, l'objet des attentions les plus polies.

On avait causé beaucoup de la situation, on s'était plu à communiquer au voyageur des journaux pleins de récits intéressants; il va sans dire que conversations et gazettes représentaient la France sous les plus sombres aspects.

Après quelques heures d'attente, enfin, arrivait l'avis du prince : il refusait au voyageur l'autorisation de passer outre. Un officier ennemi envoyé, selon l'usage, en parlementaire avec un trompette, avait reconduit à nos avant-postes M. Debains; celui-ci était retourné aussitôt au quartier-général du Ban-Saint-Martin. Il s'était présenté à Bazaine et lui avait fait part de ce qu'il venait d'apprendre.

— Vous voudrez bien, avait dit le maréchal, reproduire par écrit les faits saillants qui ressortent et de vos conversations et de vos lectures.

Supposant, peut-être, qu'on lui demandait un rapport tout confidentiel, l'ancien secrétaire d'ambassade retraça en termes émus l'affreux spectacle que présentait notre pays, au dire des

Allemands. Mais à peine le rapport était-il au pouvoir du commandant en chef, que ce dernier, l'acceptant comme l'expression exacte de la vérité, avait donné l'ordre que ces renseignements, copiés à un nombre d'exemplaires suffisant pour tous les chefs de corps et de services, fussent communiqués aux troupes. Quelques objections s'étaient élevées parmi l'état-major :

— Eh quoi ! disait-on, est-ce donc au moment où l'armée a besoin d'être soutenue, encouragée, qu'il faut accréditer les bruits inquiétants et mensongers dont les feuilles allemandes se font l'écho ? Doit-on, dans l'ignorance de ce qui se passe au-dehors, impressionner les esprits déjà si tristement frappés ?

Le vœu de la loi est formel, d'ailleurs.

L'article 255 du décret du 13 octobre 1863, dit expressément :

« Le commandant d'une place de guerre doit rester sourd aux bruits répandus par la malveillance et aux nouvelles que l'ennemi lui fait

parvenir, résister à toutes les insinuations, et ne pas souffrir que son courage ni celui de la garnison soient ébranlés par les événements. »

En dépit de ces prescriptions, le maréchal, qui avait d'abord consenti à surseoir à la publication du rapport Debains, s'était bientôt résolu à en donner lecture aux commandants des corps. C'en était assez pour propager rapidement des bruits que le devoir du général en chef eût été, au contraire, d'arrêter et de démentir. En réunissant un conseil le 12 septembre, comme il l'avait fait le 26 août, Bazaine persévérerait-il dans l'intention d'abriter sa responsabilité ou voulait-il seulement justifier son inaction ? « Je ne puis être partout, avait-il dit ; chacun de vous se chargera de faire de petites opérations... » Langage étrange dans la bouche d'un général en chef, et qui, rapproché de certains ordres à quelques chefs de corps pour des entreprises contre les avant-postes ennemis, ordres mollement donnés et restés inexécutés, pourrait faire croire que le maréchal Ba-

zaine était heureux d'avance de faire peser un jour sur ses commandants de corps d'armée le reproche de ne l'avoir pas secondé.

En tout cas, le 12 septembre comme le 26 août, c'était toujours l'immobilité expectante qui prévalait. Tout le programme se résume en un mot : attendre. Et, tandis qu'on attend, les Prussiens se barricadent autour de la place comme pour y passer l'hiver ; ils reçoivent des convois de vêtements chauds, de vivres, de cigares. Quelques-unes de leurs femmes les ont rejoints, et déjà commence le pillage méthodique qui devait rendre célèbre cette armée d'entrepreneurs de déménagements déguisés en soldats. Des familles venues d'Allemagne avec des voitures prennent dans les maisons le linge, les meubles, et les emportent chez elles. Le pays est épuisé par les réquisitions ; la misère est affreuse.

La réunion des officiers généraux en conseil de guerre, quelles qu'aient pu être les opinions émises par eux, ne décharge nullement, on le sait,

le maréchal commandant. De telles réunions n'ont point d'existence légale, ces sortes de conseils n'étant pas même prévus par les règlements. Le général en chef peut consulter ses lieutenants isolément ou ensemble, mais sans que l'autorité supérieure soit pour cela liée en rien.

Le compte-rendu de la conférence du 26 août nous a montré, au surplus, que si les officiers supérieurs appelés à opiner étaient favorables à l'idée du cantonnement sous les murs de Metz, plusieurs d'entre eux y mettaient cette restriction que Metz continuerait à être un centre de manœuvres, où l'on harcèlerait sans cesse l'ennemi et menacerait sa ligne d'opérations.

En rappelant, dans sa brochure, qu'il partageait ce dernier avis, le général Coffinières ajoute, un peu sarcastiquement : « Je n'ai pas à examiner ici si ce programme a été bien ou mal suivi. » La conférence du 12 septembre fut moins concluante, sous ce rapport, en ce sens qu'une

seule volonté y domina : celle du général en chef. Citons encore le général Deligny :

« Le discours du maréchal, écouté sans qu'on y prit beaucoup d'attention, ne produisit pas d'effet très sensible sur l'assistance, qui n'en comprenait ni le vrai sens ni toute la portée. Les esprits, d'ailleurs, et toutes les pensées étaient tournés d'un autre côté : le désastre de Sedan, ses causes, la manière dont il s'était accompli, avaient frappé les imaginations, et l'on s'était senti comme pris de vertige en présence des cruelles souffrances qui l'avaient accompagné. On envisageait avec une poignante douleur les calamités qu'il pouvait entraîner pour le pays, et l'on demeurait indifférent à toute question étrangère à cet ordre d'idées. Cependant, en sortant de la réunion, chacun des généraux dut se recueillir, afin de pouvoir rendre compte à ses officiers du but de la réunion et de ce qui s'y était passé. Ce fut alors, seulement, qu'il arriva à quelques-uns d'entre eux de se faire une idée à peu près exacte de la situation

présente et des circonstances fatales qui en devaient naturellement sortir... »

Bazaine avait dit : « Nous attendrons les ordres du gouvernement. » De quel gouvernement le maréchal entendait-il parler ? Était-ce de celui qui était tombé le 4 septembre ou de celui qui lui avait succédé ? Le commandant en chef de l'armée de Metz se tenait-il à la disposition de l'Empire déchu, ou mettait-il son épée au service du régime qui venait de surgir ? Grave problème, pour la solution duquel les preuves matérielles demeurent à peu près insaisissables. Grisé par les projets insensés qui bouillonnent dans le cerveau des ambitieux politiques, Bazaine nourrissait-il, dès cette date du 12 septembre, l'espoir de restaurer en France, — non l'empereur, — mais l'Empire ?

Le livre : *l'Armée du Rhin*, est, à plusieurs points de vue, une habile plaidoirie. L'auteur va au-devant de certaines imputations, et, les prenant corps à corps, cherche à les terrasser sans

attendre qu'elles aient atteint la consistance que pourrait leur donner un acte d'accusation.

C'est ainsi qu'il affirme avoir tenté souvent de communiquer avec l'intérieur de la France. Le 15 septembre, puis le 25, il confia à plusieurs soldats de bonne volonté des exemplaires d'une dépêche au ministre de la guerre. L'un de ces soldats, un dragon, parvint jusqu'à Montmédy, où il remit le pli dont il était porteur au commandant de place qui se chargea de le faire parvenir à sa destination. Un autre messenger, Mme Antermet, femme d'un musicien de l'armée du Rhin, ayant également réussi à traverser les lignes prussiennes, déposa une copie de la même lettre chez le représentant de la France à Bruxelles, M. Tasschard, qui dut la transmettre au gouvernement. Cette lettre était ainsi conçue :

Au ministre de la guerre.

Metz, 15 septembre 1870.

Il est urgent pour l'armée de savoir ce qui se passe à Paris et en France. Nous n'avons aucune communication avec l'extérieur, et les bruits les plus étranges sont répandus par des prisonniers que nous a rendus l'ennemi, qui en propage également de nature alarmante. Il est important pour moi de recevoir des instructions et des nouvelles. Nous sommes entourés par des forces considérables, que nous avons vainement essayé de percer après deux combats infructueux, le 31 août et le 1er septembre.

BAZAINE.

Ce n'est pas cette pièce, on l'avouera, qui éclairera d'un jour bien vif la question que nous posions tout à l'heure.

Quant au « ministre de la guerre, » il ne reçut directement de Metz qu'une dépêche, beaucoup plus tard : celle que nous verrons expédiée par le maréchal presque à la veille de la capitulation, le 21 octobre, et qui fut confiée à plusieurs per-

sonnes, dont deux seulement (M. de Valcourt, garde mobile attaché en qualité d'interprète à l'état-major du général Blanchard, et M. Wojkiewitch, autre interprète) arrivèrent jusqu'à Tours.

Enfin nous constatons que le 10 septembre, quand M. Debains, prêt à effectuer sa tentative de sortie, s'était présenté à Bazaine, il avait sollicité l'honneur de porter au gouvernement de Paris une dépêche qui l'informât des projets du chef et de la situation de l'armée. « Le maréchal, assure le colonel d'Andlau, ne voulut rien écrire et se contenta d'un message verbal insignifiant. » Par contre, le 14 septembre, le commandant en chef se décidait à une démarche autrement grave.

N'éprouvant pas de scrupules à entamer des rapports avec les ennemis de la France, il écrivait directement au prince Frédéric-Charles.

Dès la veille, 13, une proclamation avait été publiée par les soins du commandant supérieur de la place, résumant pour la population, et, par

contrecoup, pour les troupes, les dernières informations reçues :

Habitants de Metz,

On a lu dans un journal allemand, la *Gazette de la Croix*, les nouvelles les plus tristes sur le sort d'une armée française écrasée par le nombre de ses adversaires, sous les murs de Sedan, après trois jours d'une lutte inégale. Ce journal annonce également l'établissement d'un nouveau gouvernement par les représentants du pays. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces événements, mais nous ne pouvons non plus les démentir.

Dans des circonstances aussi graves, notre unique pensée doit être pour la France ; notre devoir à tous, simples citoyens ou fonctionnaires, est de rester à notre poste et de concourir ensemble à la défense de la ville de Metz. En ce moment solennel, la France, la patrie, ce nom qui résume tous nos sentiments, toutes nos affections, est à Metz, dans cette cité qui a tant de fois résisté aux efforts des ennemis du pays.

Votre patriotisme, ce dévouement dont vous donnez déjà tant de preuves par votre empressement à recueillir et à soigner les blessés de l'armée, ne peuvent faire défaut. Vous saurez vous faire honorer et respecter de nos ennemis par votre résistance ; vous avez, d'ailleurs, d'illustres souvenirs qui vous soutiendront dans cette lutte énergique.

L'armée qui est sous nos murs, et qui a déjà fait connaître sa valeur et son héroïsme dans les combats de Borny, de Gravelotte, de Servigny, ne nous quittera pas ; elle résistera avec nous aux ennemis qui nous entourent, et cette résistance donnera au gouvernement le temps de créer des moyens de sauver la France, de sauver notre patrie.

Metz, le 13 septembre 1870.

F. COFFINIÈRES, général de division, commandant supérieur de la place de Metz.

PAUL ODENT, préfet de la Moselle,

FÉLIX MARÉCHAL, maire de Metz.

Pour qu'on se résolût à fournir des explications d'une nature aussi sérieuse, il fallait que

l'on fût pertinemment sûr des faits. On l'était effectivement : nous avons énuméré les sources diverses où l'on en avait puisé la confirmation. Qu'avait donc besoin, dès lors, le maréchal Bazaine de se commettre avec le vainqueur ? Quelle sorte d'éclaircissements pouvait-il attendre du prince Frédéric-Charles ? Ou les bruits parvenus dans la place étaient vrais, et il suffisait alors de les accepter pour tels. Ou bien ils étaient d'invention allemande, et, en ce cas, le bon sens défendait de supposer que le chef allemand les démentirait.

Depuis quand, d'ailleurs, un général assiégé implore-t-il des nouvelles auprès de l'assiégeant ? L'interception des relations avec le dehors, l'incertitude dans laquelle l'ignorance des événements extérieurs plonge la place investie, sont un puissant moyen de pression de la part de l'ennemi investissant : en vertu de quel droit demander à cet ennemi de laisser tomber de ses mains cette arme morale qui fait partie de l'arsenal d'un siège au même titre que les batteries de canons

et les travaux d'approche ? Ces considérations, semblerait-il, n'empêchaient nullement Bazaine de s'affranchir du règlement, ce guide qu'il eût pu consulter à défaut du sentiment exact du devoir. Sa requête à Frédéric-Charles fut portée le 14 septembre par un officier de confiance qui avait mission de la remettre soit au prince lui-même, soit, en cas d'impossibilité, à l'un des chefs des avant-postes prussiens. Cet officier était le colonel Boyer, un ancien compagnon d'armes de Bazaine au Mexique, et l'un des hommes de son entourage qui paraissait avoir le plus de titres d'admission à l'intimité du maréchal.

Nous regrettons de n'avoir pas connaissance du texte exact de la lettre. Mais cette lacune est comblée en grande partie par les indications qui résultent de la réponse, traduite de l'allemand, du chef de la 2^e armée prussienne :

Au maréchal Bazaine.

Quartier général devant Metz,
le 16 septembre 4870.

Je regrette de ne pouvoir répondre qu'en ce moment, par suite d'une excursion, à la lettre de Votre Excellence. Les renseignements que vous désirez avoir sur le développement des événements en France, je vous les communique volontiers, ainsi qu'il suit :

Lorsque, après la capitulation de l'armée du maréchal de Mac-Mahon, près Sedan, S. M. l'empereur Napoléon se fut rendue personnellement à S. M. mon Seigneur et Roi, l'empereur a déclaré ne pouvoir entrer en négociations politiques, parce qu'il avait laissé la direction politique de la régence à Paris.

L'empereur se rendit ensuite, comme prisonnier de guerre, en Prusse, et choisit le château de Wilhelmshoehe, près de Cassel, pour son séjour.

Deux jours après la capitulation survint, hélas ! à Paris, un bouleversement, qui établit, sans répandre de sang, la République à la place de la régence. Cette République ne prit pas son origine au Corps législatif, mais à l'hôtel-de-ville, et n'est pas d'ailleurs

reconnue partout en France. Les puissances monarchiques ne l'ont pas reconnue non plus.

S. M. le roi a continué sa marche de Sedan à Paris, sans rencontrer de forces militaires françaises devant elle.

Nos armées sont arrivées aujourd'hui devant cette ville.

Quant à la composition et aux tendances du nouveau gouvernement installé à Paris, l'extrait d'un journal ci-joint vous en donnera les détails.

Du reste, Votre Excellence me trouvera prêt et autorisé à lui faire toutes communications qu'elle désirera.

FRÉDÉRIC-CHARLES.

Il pourrait sembler naturel que, se laissant aller à écrire directement au général en chef ennemi, Bazaine eût surtout sollicité l'autorisation d'envoyer au-dehors un de ses officiers, chargé de lui rapporter des renseignements précis. Nullement. Le maréchal, semblerait-il, préférerait s'en rapporter aveuglément à la bonne foi du chef

prussien. Tout disposé à tenir ouverte à des pourparlers ultérieurs la porte qui venait d'être ainsi entrebâillée, ce dernier avait eu soin d'additionner sa réponse de cet avis final : « Votre Excellence me trouvera prêt et autorisé à lui faire toutes communications qu'elle désirera. » Nous pourrions appuyer sur plus d'un détail de l'épître princière. Nous préférons passer outre. La pensée du maréchal étant de confirmer à l'armée les informations données le 13 aux habitants par le général Coffinières, l'ordre du jour suivant est publié dans la soirée :

À l'armée du Rhin,

D'après deux journaux français, du 7 et du 10 septembre, apportés au grand quartier-général par un prisonnier français qui a pu franchir les lignes ennemies, S. M. l'empereur Napoléon III aurait été interné en Allemagne, après la bataille de Sedan, et l'impératrice, ainsi que le prince impérial, ayant quit-

té Paris, un pouvoir exécutif, sous le nom de Gouvernement de la défense nationale, s'est constitué à Paris. Les membres qui le composent sont :

(Suivent les noms.)

Généraux, officiers, soldats de l'armée du Rhin, nos obligations envers la patrie en danger restent les mêmes. Continuons donc à la servir avec la même énergie, en défendant son territoire contre l'étranger, l'ordre social contre les mauvaises passions.

Je suis convaincu que votre moral, ainsi que vous en avez donné déjà tant de preuves, restera à la hauteur des circonstances, et que vous ajouterez de nombreux titres à la reconnaissance et à l'admiration de la France !

Le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin,

BAZAINE.

On serait en droit de se montrer surpris de l'appel fait aux soldats, en un tel lieu, en un pareil moment et dans de semblables circonstances, en faveur de « l'ordre social contre les mauvaises

passions. » Passons encore, cependant. La voix du chef s'élevait à une heure suprême où l'on avait besoin de l'entendre, et elle savait, en somme, faire vibrer dans les cœurs les grandes idées de patrie et de dévouement. Mais où sont les actes qui ont suivi la pensée si noblement exprimée ?

La *Réponse aux attaques contre le maréchal Bazaine*, de M. le capitaine d'état-major Truchy, est un écrit rédigé incontestablement avec une mesure parfaite et dans lequel dominant d'excellentes intentions.

De ces qualités mêmes, il est permis d'inférer que la brochure de M. Truchy est un résumé des meilleurs arguments dont puisse se prévaloir la cause, et peut-être pour discuter avec fruit la valeur de ces arguments, ne faudrait-il pas moins qu'une *Réponse à la Réponse aux attaques contre le maréchal Bazaine*. Tout en laissant à d'autres le soin de cette tâche, nous avons tenu à examiner sérieusement le travail de l'auteur qui s'est constitué le principal apologiste de Bazaine.

« On ne saurait prétendre, écrit le capitaine Truchy, qu'en faisant part à la population de Metz des changements survenus dans la forme du gouvernement en France, et en rappelant à l'armée que ses obligations envers la patrie en danger restaient les mêmes, que son devoir était de la servir avec une égale fidélité et un nouveau dévouement, le commandant en chef fit une sorte de reconnaissance de la République. Ce serait donner une interprétation toute gratuite à ses paroles, car ici se place, à mon avis, la question la plus grave : celle qui a servi de prétexte aux plus vifs débats... Quelle devait être la conduite de notre commandant en chef dans cette circonstance difficile ? Pouvait-il, alors même qu'il eût reçu notification officielle de la révolution, reconnaître d'une façon absolue l'acte des Parisiens, et, proclamant à son tour la déchéance de l'empereur, faire enlever les aigles des drapeaux, dissoudre la garde impériale ?... »

Vers quel but tendent ces insinuations ? Pourquoi un aussi misérable sophisme ? Aurait-on donc intérêt à rabaisser la discussion jusqu'aux proportions les plus mesquines ?

Le débat est autrement élevé, et l'on est en droit de se demander ce que peuvent avoir à faire, dans une question *purement militaire*, la République ni l'Empire.

Le maréchal Bazaine était-il un homme politique ? Non, Qu'était-il ? Un homme de guerre. Tout ce qui n'était pas la guerre devait lui rester étranger. Au-dessus de l'Empire, au-dessus de la République, il y avait la Patrie : c'était pour la Patrie que l'armée de Metz combattait. Qu'il y eût à la hampe du drapeau un aigle ou un fer de lance, et dans l'armée un corps dénommé garde impériale ou garde républicaine, — qu'importe ! Ce drapeau était celui de la France ; ces soldats étaient les soldats de la France : ce n'était pas la République, ce n'était pas l'Empire, c'était la

France que l'ennemi déchirait. C'était la France qu'il fallait défendre.

Arrêtons ici cette discussion et jetons les yeux sur un document qui semble appelé à éclairer enfin la conduite du maréchal Bazaine.

Un journal qui venait de parvenir dans Metz reproduisait le communiqué officiel suivant, publié par l'*Indépendant rémois*, sur l'ordre du gouverneur allemand de la ville de Reims :

Communiqué du quartier-général allemand établi à Reims, envoyé le 11 septembre 1870 à l'*Indépendant rémois*, avec ordre de le publier :

« Les journaux qui paraissent à Reims ont reproduit la proclamation de la République et les décrets qui émanent du nouveau pouvoir institué à Paris.

« La ville était occupée par les troupes allemandes ; l'attitude des feuilles publiques pourrait faire penser qu'elles expriment une opinion ins-

pirée ou autorisée par les gouvernements allemands ; cela n'est nullement le cas.

« En leur accordant l'autorisation de publier leurs opinions, les gouvernements allemands ne font que respecter la liberté de la presse comme ils la respectent chez eux. Mais ils n'ont pas reconnu, jusqu'à présent, d'autre gouvernement que celui de l'empereur Napoléon, et à leurs yeux le gouvernement impérial est le seul, jusqu'à nouvel ordre, qui soit autorisé à entrer dans des négociations d'un caractère international.

« Il convient d'ajouter qu'à Paris on fait courir le bruit d'une médiation entreprise par presque chacune des puissances étrangères. Ce bruit n'est pas fondé. Aucune puissance n'a essayé d'intervenir jusqu'à présent, et il n'est pas probable qu'une médiation soit tentée, car elle n'aurait aucune chance d'aboutir, aussi longtemps que les bases d'un arrangement n'auront pas été discutées avec l'Allemagne et qu'il n'y aura pas en France un gouvernement reconnu par le pays et

qui puisse être considéré comme agissant en son nom.

« Les gouvernements allemands, dont le but n'est pas la guerre, ne repousseraient pas un désir sérieux du pays de conclure la paix. Il s'agit seulement, dans ce cas, de savoir avec qui elle pourrait être conclue. Les gouvernements allemands pourraient entrer en négociations avec l'empereur Napoléon, dont le gouvernement est le seul reconnu jusqu'à présent, et avec la régence instituée par lui. Ils pourraient entrer en communication avec le maréchal Bazaine, qui tient son commandement de l'empereur.

« Mais il est impossible de comprendre à quel titre les gouvernements allemands pourraient traiter avec un pouvoir qui, jusqu'à présent, ne représente qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps législatif à Paris. »

Bien qu'il ait suffi que de pareilles prétentions fussent émises par l'ennemi à la face du pays en

armes, pour qu'un Français dut les repousser avec mépris, cette étrange pièce, néanmoins, manifestation de la politique tortueuse des Allemands, paraît avoir eu, sur la conduite ultérieure de Bazaine, une influence à peu près décisive.

Aussi voyons-nous s'accroître l'attitude du maréchal, à dater du jour où il s'est mis en communication ouverte avec le prince Frédéric-Charles.

Il était bien tôt pour entamer des rapports que les règlements n'autorisent qu'à l'approche d'une capitulation. « Lorsque le commandant supérieur, dit l'article 256 du décret du 413 octobre 1863, juge que le dernier terme de la résistance est arrivé, il consulte le conseil de défense... Dans tous les cas, il décide seul de l'époque et des termes de la capitulation. Jusque-là, il a le moins de communications possibles avec l'ennemi; il n'en tolère aucune... » Aux yeux d'un autre chef que Bazaine, le simulacre de bombardement du 9 septembre eût été un avertissement salutaire.

— L'ennemi, se serait-il dit, prend autour de nous des positions formidables ; il augmente ses batteries, consolide ses épaulements, étend ses tranchées : le moment est venu de harceler ses troupes, frapper à tour de rôle dans toutes les directions, bouleverser et détruire ses travaux.

Le maréchal commandant l'armée de Metz avait préféré ne voir, dans la tentative du 9, que la nécessité de ne point resserrer ses divisions dans un espace trop restreint, d'étendre les campements et de fortifier les fronts de bandière.

L'excuse qui consistait à exciper de l'état précaire des forts pour s'immobiliser sous leurs glacis avait perdu toute valeur : grâce aux efforts persévérants du génie, la construction et l'armement des gros ouvrages se trouvaient, vers le 15 septembre, presque complètement achevés. Le général Coffinières écrivait au maréchal Bazaine :

Les forts de Metz sont nos meilleurs appuis et méritent notre constante sollicitude. En ce mo-

ment, ils sont devenus très respectables, et leur armement est formidable :

Queuleu a 105 pièces.

Saint-Julien 67

Plappeville 74

Saint-Quentin 44

Bellecroix 6

Total..... 351 pièces.

Toutes ces pièces sont approvisionnées à peu près à deux cents coups...

Enfin, l'approvisionnement en munitions était maintenant assuré par une fabrication régulière. Un nouveau rapport du général Soleille, à la date du 6 septembre, se terminait ainsi :

... Dans la prévision de la prolongation de la guerre, j'ai dû, monsieur le maréchal, me préoccuper des moyens de fondre de nouvelles fusées et de nouveaux projectiles, d'augmenter la production de la poudrerie de Metz, en poudre à canon, et de fabriquer des cartouches d'infanterie.

L'industriel le plus important du pays, M. Glavet, m'a adressé une soumission pour la fusion des projectiles ; l'industrie privée se chargerait aussi de la fabrication des fusées.

Je fais procéder à la poudrerie de Metz à une fabrication non réglementaire, mais plus expéditive, de poudre à canon ; enfin l'ancien directeur de la capsulerie de Paris, aujourd'hui présent à l'armée, m'assure pouvoir fabriquer, dans une mesure restreinte, des capsules fulminantes et des cartouches simplement en papier.

Nous devons ajouter, toutefois, qu'on n'était point parvenu à fabriquer des projectiles pour les pièces de gros calibre. La houille était rare.

Cela dit, admettons, pour un instant, le raisonnement du maréchal Bazaine : « Le 17 septembre, écrit-il, je réunis à mon quartier-général les commandants des corps d'armée et tous les généraux de division, auxquels je donnai communication de la lettre du prince Frédéric-Charles

et du morceau de journal qu'il m'avait envoyé... Je ne pouvais songer, moins que jamais, à entreprendre une attaque de vive force contre les lignes d'investissement, au risque de compromettre l'existence de la seule armée que la France possédât pour le moment ; je le pouvais d'autant moins que, par suite de toutes ces douloureuses péripéties, je n'avais plus d'objectif déterminé. » Était-ce donc une excuse pour laisser inactive une armée nombreuse, aguerrie et qui, même en dehors d'une « attaque de vive force, » pouvait encore accomplir de grandes choses ?

Il faut enjamber du 1^{er} jusqu'au 22 septembre pour trouver trace d'une opération de guerre, quelque mince qu'elle soit !

Le maréchal prétend, il est vrai, avoir « constamment donné des instructions pour que chaque corps exécutât des opérations en avant de son front ; » une semblable attestation suffit-elle à le justifier ? La faiblesse ou l'incurie des inférieurs ne sauraient disculper le chef entre les

maines de qui les événements avaient en partie placé le sort de la France. Le général d'une armée assiégée a les mêmes devoirs et les mêmes responsabilités que le commandant d'un navire sur son bord. Il est pour lui une façon de « donner des instructions » qui n'admet ni discussion ni réplique. Bazaine ne l'ignorait pas. Il sut bien, le 22 septembre, faire exécuter ses ordres.

Pendant les quelques journées précédentes, comme si l'on se fût aperçu tout à coup qu'il existait, à proximité de nos lignes, des ressources jusqu'alors ignorées, des détachements de nos troupes avaient enlevé, sans rencontrer la moindre résistance de la part de l'ennemi, les récoltes emmagasinées dans plusieurs des localités voisines.

Le 21, le maréchal Le Bœuf ayant reçu avis de se disposer à protéger un convoi de voitures destiné à ramener 25,000 gerbes de blé qu'on savait être à Lauvallier, — hameau distant d'un kilomètre et demi environ de nos avant-postes de

la ferme de Bellecroix, — le chef du 3^e corps avait objecté qu'il serait nécessaire d'engager une action, l'ennemi occupant ce point. En apprenant, le 22 au matin, que la pointe sur Lauvallier n'a pas eu lieu, le maréchal Bazaine ordonne péremptoirement au maréchal Le Bœuf de l'exécuter le jour même à midi, avec le déploiement de forces qui sera nécessaire ; il prescrit en même temps de faire occuper les villages de Nouilly et de la Grange-aux-Bois, et d'en enlever toutes les denrées. Trois heures après, la Grange-aux-Bois, Nouilly et Lauvallier étaient au pouvoir des divisions Castagny, Metman et Montaudon. L'ennemi s'était retiré après quelques démonstrations d'artillerie et une courte fusillade de tirailleurs. À six heures du soir, les troupes regagnent leurs emplacements.

Un autre fourrage est ordonné pour le lendemain, 23, sur les villages de Vany et de Chieulles. Il réussit beaucoup moins brillamment, les Allemands ayant eu l'éveil. Mais enfin ces petites

affaires, dans lesquelles nos pertes furent d'une centaine d'hommes environ, démontrent quel profit on eût pu tirer d'opérations fréquemment renouvelées.

L'esprit des troupes n'a pas cessé un instant d'être au-dessus de tout éloge ; jamais armée ne s'était montrée plus calme, plus sereine, plus insensible aux souffrances, plus désireuse de combattre et de vaincre. Il semblait que l'énergie s'accrût en proportion des épreuves. En dépit des soucis et des amertumes de la vie de chaque jour, le moral du soldat restait ferme, rarement une voix murmurait, et l'on faisait tous ses efforts pour conserver intact ce qui restait encore de confiance dans le suprême commandement. Le soir, dans les bivouacs, on échangeait ses impressions, on se faisait part des projets d'avenir, on supputait les chances de succès, et chacun s'endormait avec l'espoir d'un meilleur lendemain.

L'exemple de l'armée n'était pas sans influence sur les habitants de la ville.

Là aussi, le courage s'était élevé à la hauteur des circonstances, et si la torpeur du commandement soulevait des récriminations ; si les explosions d'une sourde colère grondaient, à certaines heures, jusqu'à troubler, dans le calme de sa retraite, le général en chef, l'ardeur du patriotisme le plus pur n'en continuait pas moins à entretenir, parmi la population de Metz, une résignation patiente.

Depuis le milieu de septembre, un service aérostatique était organisé pour le transport des lettres. Sous la direction de M. le capitaine d'artillerie Shultz, et grâce aussi à l'initiative d'un pharmacien militaire, M. Jeannel, des ballons en étoffe légère avaient été confectionnés, supportant, en guise de nacelle, une simple corbeille, dans laquelle on déposait en paquet les correspondances sur papier pelure, correspondances qu'un arrêté ordonnait de consacrer exclusivement aux nouvelles personnelles. Lorsque le vent semblait propice, on lançait ces aérostats libres ;

la plupart, malheureusement, allaient tomber dans les lignes prussiennes.

Quelques personnes, imaginant un autre mode de relations avec l'extérieur, enfermaient leurs dépêches dans des bouteilles qu'elles abandonnaient au cours de la Moselle ; mais l'ennemi, à Argancy, avait tendu des filets en travers du fleuve : peu de bouteilles passèrent.

Si les communications du dedans au dehors rencontraient des difficultés graves, celles du dehors au dedans devenaient moins possibles de jour en jour. Il ne restait, pour unique source d'informations, que les journaux dont nos avant-postes parvenaient à s'emparer en faisant des prisonniers ou en tuant des hommes à l'ennemi. Quelque restreint qu'il fût, ce mode de ravitaillement moral n'en était pas moins d'un grand secours, et c'était une véritable fête pour les rédacteurs des feuilles locales, que d'être convoqués à la division pour y recevoir, du général Coffinières, communication des nouvelles ainsi obtenues.

Le commandant supérieur de la place exerçait, au surplus, sur la presse, une surveillance rigoureuse; toutes les épreuves de journaux devaient chaque jour, avant le tirage, passer sous le contrôle de la division, où un officier, M. le commandant du génie Serval, était spécialement chargé de la censure. Loin de se montrer hostile au commandant en chef, la presse messine, du reste, mettait en œuvre les plus louables efforts pour seconder la défense.

Bien que séparée d'elle par une barrière sans issue, Metz vivait de la vie de la France; la cité vierge avait conscience qu'au-delà du cercle qui l'étreignait un peuple se levait pour défendre son sol. Qu'importaient, après cela, la difficulté de vivre, la rareté des denrées, la cherté des aliments? Qu'importait que l'on fit manger du blé aux chevaux, parce que le prix du blé, que le général Coffinières avait fixé à 36 francs le quintal « par ordre de Son Excellence M. le maréchal Bazaine, » était moins élevé que celui de l'avoine,

qu'il avait taxé à 45 francs? Qu'importait que quelques spéculateurs éhontés, trafiquant de la misère publique, réalisassent des bénéfices scandaleux? Qu'importaient l'isolement, les maladies, les privations? Tous ces maux n'allaient-ils pas enfin avoir un terme? Il était impossible que l'incroyable léthargie qui, depuis trois semaines, annihilait la dernière armée de la France, se prolongeât plus longtemps. Suppléant à une initiative propre, la pression de l'opinion publique devait infailliblement décider le commandant en chef à une action, quelle qu'elle fût.

À défaut de cette action immédiate, résolue, l'intervention des armées nouvelles prêtes à surgir de tous les points du territoire, viendrait bientôt se révéler par quelque victoire décisive et ce serait l'honneur éternel de l'héroïque capitale lorraine d'avoir détourné le choc de 250,000 Prussiens, pendant que s'avancait l'armée de la délivrance.

Glorieuses illusions pour lesquelles, dans l'ombre, s'apprêtait un funèbre linceul ! Le chef qui, le 23 septembre au matin, avait, en s'éveillant, retrouvé à son chevet le lourd fardeau de ses fautes, devait, le 23 septembre au soir, s'endormir la conscience chargée d'un fardeau plus lourd encore.

CHAPITRE VIII

UNE ÉVASION. — M. RÉGNIER. — LE PÈLERINAGE D'HASTINGS. — VOYAGE À FERRIÈRES. — L'ANTRE DE BISMARCK. — LE SAUF-CONDUIT. — FRÉDÉRIC-CHARLES À CORNY. — LES LOISIRS DU MARÉCHAL.

Le 25 septembre au matin, sans que le moindre symptôme eût préparé les esprits à cet événement, un ordre du commandant en chef annonçait à l'armée la nomination provisoire, à la tête de la garde, du général Desvaux, en remplacement du général Bourbaki, envoyé en mission.

Bourbaki en mission ! Où ? Quand ? Comment ? Dans quel but ? Sur quels ordres ? En vertu de quels pouvoirs ? Bourbaki en mission ! Bourba-

ki hors de Metz, lui, l'un des meilleurs lieutenants de Bazaine, l'un des pivots de la défense ! Était-ce possible ? Était-ce seulement vraisemblable ? Des limites extrêmes du camp jusqu'au cœur de la place, un cri de stupéfaction accueille cette nouvelle ; de toutes parts on entend retentir des exclamations de doute et des murmures d'indignation, et mille conjectures, les plus diverses et les plus opposées, circulent dans les bivouacs et à travers la ville. Des bruits de négociations politiques sont colportés tout bas ; des commentaires sans fin s'échangent à l'état-major ; parmi les autorités civiles, on s'entre-regarde avec angoisse.

Ce seul mot : Bourbaki en mission, a suffi pour bouleverser tous les esprits, mettre en question le présent et l'avenir, et assombrir les plus radieuses espérances.

Ceux qui se supposent le mieux informés parlent d'un voyage en Angleterre ou à Wilhelmshöhe, du retour prochain de l'empereur, du rétablissement de la Régence. Un petit nombre de

croyants émet l'avis que le général a été envoyé vers le gouvernement provisoire ou la délégation de Tours, afin de l'éclairer sur la situation de Metz. Mais, de plus d'une bouche, s'échappe le mot de trahison ; on dit qu'une connivence coupable unit Bazaine à la Prusse, que la cité lorraine est promise à l'ennemi en échange de certaines faveurs personnelles, et que le chef de l'armée du Rhin n'attend plus que la ratification de quelques conventions pour livrer la place à l'ennemi. Alors, les âmes se révoltent ; on voit, dans les yeux, passer des éclairs de fureur ; les fronts se plissent, pleins d'amertume ; les cœurs se soulèvent de dégoût. La pensée, aussi, que des pourparlers sont ouverts avec la dynastie tombée, que des engagements pourraient être souscrits au profit du régime que désavoue la France, fait bouillonner de rage les cerveaux les moins exaltés. On se demande de quel droit les troupes de Metz imposeraient à la patrie un gouvernement qui, après l'avoir exposée aux maux les plus épouvantables,

a disparu sans qu'une voix osât s'élever pour le défendre. De déduction en déduction, l'on en arrive à conclure que Bazaine, en se prêtant au retour du prince impérial, nourrit du même coup le projet de se faire nommer régent. Mais comment supposer que les troupes valeureuses enfermées à Metz consentiraient à patronner une semblable entreprise ?

Beaucoup reviennent purement et simplement à cette idée, que le départ du général commandant la garde est le fruit d'une trame ourdie par la diplomatie allemande, pour gagner du temps et accélérer le dénouement du blocus vers une capitulation.

Mais Bourbaki est-il réellement parti ?

La plupart en doutent. Comment eût-il osé quitter son poste, le chef populaire dont le nom seul est pour l'armée un drapeau ? Comment eût-il déserté le danger, le vaillant officier qui avait partagé avec le maréchal Bugeaud la faveur d'entraîner ses troupes au rythme de sa chanson

guerrière ? Quel moyen avait-il pu employer pour s'éloigner à l'insu des habitants, des soldats, de son état-major même ? Par quelle voie ténébreuse aurait-il fui Metz ? Ignorait-il donc qu'on ne traite qu'au grand jour une négociation loyale et pouvait-il, lui, la probité, lui, la droiture, tremper dans un complot déshonorant ?

Parmi la population, dès lors, les versions les plus étranges se donnent carrière. Le général, assurent les uns, a refusé le concours que réclamait de lui le maréchal, en vue de certains projets politiques. Il a voulu, prétendent les autres, forcer le commandant en chef à sortir avec son armée et l'a menacé de s'opposer à toute tentative de trahison. Selon ceux-là, Bazaine s'est battu en duel avec Bourbaki et l'a tué. À en croire ceux-ci, il l'a fait enfermer dans une vieille tour d'un bastion, ou le retient prisonnier à l'École d'application d'artillerie, ou même il le garde à vue dans sa maison, dont les abords sont garnis de canons pour empêcher toute tentative de délivrance.

Et l'on voit des gens errer au pied de la vieille tour, comme si ses murailles étouffaient les cris d'un autre homme au masque de fer ; et des détachements de la garde nationale se rendent à l'école d'artillerie pour enlever le prisonnier ; et une députation de la milice citoyenne accourt au Ban-Saint-Martin s'assurer de la présence des canons et reconnaître le lieu où peut être gardé Bourbaki...

Disons-le à la louange du général : au milieu de toutes ces rumeurs, l'opinion dominante était qu'il n'avait point quitté Metz. La voix publique accusait Bazaine de le calomnier.

Hélas ! pour cette fois, la voix publique se trompait. Le général Bourbaki avait laissé surprendre sa bonne foi ; la veille au soir, à la faveur des ténèbres et sous un déguisement, il s'était dirigé vers les avant-postes prussiens. Cette œuvre était le résultat d'une combinaison secrète entre le maréchal Bazaine et un agent venu du dehors, M. Régnier.

Déjà on avait vu, au quartier général, les figures suspectes de quelques individus, qui pouvaient bien être des intermédiaires entre notre état-major et des officiers supérieurs de l'armée prussienne ; des émissaires, que l'on avait lieu de croire envoyés par l'ennemi, étaient parvenus, au mépris des règlements militaires, à se glisser jusqu'auprès du commandant en chef. M. Régnier doit rester, dans le souvenir de cette période douloureuse, comme le prototype de ces mandataires mystérieux.

Mais d'où venait ce personnage qui, bien que Français, avait obtenu le singulier privilège de pénétrer, avec un sauf-conduit prussien, dans le camp retranché de Metz ?

Ici, le roman confine de si près à l'histoire, que le récit pur et simple des faits paraît sortir du domaine de la réalité pour entrer dans celui de la fiction.

Qu'on imagine un monsieur quelconque, bon père, bon époux, d'une fortune modeste mais in-

dépendante, ayant pignon sur rue et possédant quelque part, en Seine-et-Marne, une maison de campagne, qu'il habitait de préférence parce qu'il avait longtemps vécu en Angleterre, avait pris femme en ce pays, et s'était plié aux habitudes anglaises : on se figurera assez exactement ce qu'était M. Régnier.

Il eût pu continuer à demeurer un simple et tranquille bourgeois, à peu près pareil à tous les autres, — c'est-à-dire ni meilleur ni pire, ayant les qualités et les défauts de tout le monde, perdu dans la foule et se prélassant en paix au sein de l'*aurea mediocritas* vantée par le poète, — s'il n'eût été, tout d'un coup, piqué de la tarentule de la politique militante.

Comment cet homme, que sa situation à l'étranger mettait à l'abri des événements du continent, et qui, de par ses cinquante ans, était en droit de se soustraire aux obligations personnelles imposées par la guerre aux citoyens français, éprouva-t-il soudainement le besoin de se

mettre en lumière, de jouer un rôle, et de jeter le poids de sa chétive personnalité dans la balance où oscillaient les destinées du pays ?

Sous cette subite ambition se cache un de ces phénomènes qui, malheureusement, ne sont pas rares aux époques troublées. Toutes les hypothèses ont été épuisées, à propos du personnage qui nous occupe. Espion prussien, disait-on d'un côté ; agent soudoyé par l'Empire, affirmait-on de l'autre ; l'unique supposition à laquelle on semblât vouloir se refuser, était celle qui l'eût représenté comme un de ces monomanes qui ont toujours quelque chance de réussir dans les temps de tourmente, un de ces illuminés que soutiennent de secrètes espérances, une ardente soif de paraître et une foi profonde en eux-mêmes. On a donc trop dédaigné ce Régnier. L'attentat de décembre 1851 a été exécuté par des hommes peut-être plus intelligents, mais, à coup sûr, moins convaincus. À leur exemple, Régnier avait rêvé de rétablir l'Empire, quels que fussent les moyens

à employer et le nombre des cadavres à entasser pour y asseoir un trône ; mais il n'avait pas, comme eux, un maître derrière lui ; il agissait spontanément et ne relevait que de soi-même ; par bonheur pour la France, en ces terribles instants, il fut à peu près seul à conspirer. Le premier symptôme par lequel se manifesta son complot fut une lettre à l'impératrice, à la date du 12 septembre.

Régnier avait été vivement impressionné par le récit des circonstances qui avaient accompagné, au 4 septembre, la fuite de la régente ; le 11, il apprend à Paris, par la voie des journaux, qu'elle s'est réfugiée à quelques lieues de Londres, à Hastings ; le lendemain il lui expédie un long factum, dans lequel il énonce l'intention de partir pour Wilhelmshehe, où est interné l'empereur, pour soumettre au prisonnier les propositions suivantes que leur auteur a retracées depuis dans une brochure publiée en décembre 1871 sous ce

titre bizarre : *Quel est votre nom ? N... ou M... ? Une étrange histoire dévoilée :*

« La régente ne doit pas quitter le territoire français ; la flotte impériale est territoire français : la flotte, qui a reçu l'impératrice régente avec tant d'enthousiasme à son départ pour la Baltique, ou du moins une partie de la flotte, quelque minime qu'elle soit, sera prise par la régente pour siège de son gouvernement ; elle pourra se rendre, ainsi, dans les différents ports français où elle compte le plus d'adhérents, et faire, de la sorte, preuve de gouvernement de droit et de fait : l'impératrice régente datera de la flotte quatre proclamations : 1° aux gouvernements étrangers ; 2° à la flotte ; 3° à l'armée : 4° au peuple français. »

Mettant le comble à ses bons offices en faveur de la dynastie tombée, le négociateur improvisé joignait à son envoi des modèles de proclamations, qu'il soumettait à l'approbation de sa souveraine : Proclamation à la flotte, proclamations

à l'armée, aux gouvernements étrangers, au peuple...

Le 14 septembre, M. Régnier débarque à Hastings. L'impératrice Eugénie est, avec sa suite, installée à Marine-Hotel. Il y court, se fait annoncer et sollicite une audience de Sa Majesté. Ce n'est pas elle qui reçoit le visiteur : on l'introduit auprès de la dame de compagnie fidèle et dévouée, Mme Lebreton, sœur du général Bourbaki.

Pour la régente détrônée, Hastings était comme une succursale des Tuileries ; la cour s'y trouvait représentée par un entourage peu nombreux, mais plein de zèle ; la domesticité, restreinte, il est vrai, suffisait amplement aux exigences d'un service forcément modeste ; et, quelque simple que fût l'installation provisoire à l'hôtel de la Marine, on n'y persistait pas moins à observer scrupuleusement les règles de l'étiquette.

Parmi les personnes de son intimité dont l'attachement avait survécu aux revers qui acca-

blaient la dynastie, Mme Lebreton était celle à qui l'impératrice vouait l'affection la plus vive ; aux yeux de cette femme, dont l'abnégation semblait croître avec les épreuves, M. Régnier devait apparaître semblable à un sauveur : elle l'accueillit comme si réellement, au milieu du fatras de ses élucubrations fantaisistes, il eût apporté la délivrance.

Faire partager à Mme Lebreton l'espoir dont il était animé fut donc pour le négociateur improvisé une tâche facile. Sans avoir reçu précisément une éducation brillante, il avait des dehors avantageux, s'exprimait avec une emphase qui pouvait passer pour de l'expérience, et savait revêtir ses arguments d'une forme séduisante bien faite pour tenter un esprit éclairé surtout par la flamme du dévouement. Dès les premiers mots, son interlocutrice était subjuguée. Les perspectives que lui dévoilait Régnier l'éblouissaient.

Mais Mme Lebreton ne saurait oublier qu'elle parle au nom de la souveraine. Or, l'impératrice,

qui a « lu à deux reprises, avec beaucoup de soin, la longue lettre » de Régnier, ne paraît nullement partager l'enthousiasme de son correspondant ; se faisant donc l'écho des hésitations de sa maîtresse, Mme Lebreton aborde, bien qu'à regret, le chapitre des objections :

— L'impératrice a longuement réfléchi ; quelque sage, quelque tentant, quelque patriotique que soit le plan exposé, elle n'ose croire à la possibilité de sa réalisation...

Régnier proteste aussitôt :

— Eh quoi ! fait-il, se défier du succès, alors que, point par point, j'indique la marche à suivre ! Doubter de la réussite, quand, au contraire, tout concourt à nous l'assurer !

— Mais la pensée de la France est ailleurs, du moins Sa Majesté l'assure ; elle ajoute, au surplus, que l'intérêt du pays doit passer avant celui de la famille impériale.

— Eh bien ! L'intérêt de la France n'est-il pas lié au sort de l'Empire ? L'Empire revenu, la paix est conclue sans retard et la France est sauvée !

— Mais tout nous abandonne, tout s'est écroulé autour de nous ; parmi la nation entière, il ne nous reste pas un appui.

— Erreur ! Le pays est sous l'influence d'un premier moment d'accablement ; il y a de la surprise dans les esprits, peut-être aussi un peu de honte du départ si subit des détenteurs du pouvoir. Les sympathies pour l'Empire en sont-elles amoindries ? Aucunement. Elles sommeillent au fond des cœurs, voilà tout ; elles se cachent en attendant l'occasion de se réveiller. Que l'Empire fasse acte de présence, et ces sympathies éclateront avec une violence qui fera taire bien vite les quelques protestations prêtes à se faire jour.

— Mais qui nous soutiendra jusque-là ? à qui se confier, comment se montrer et sur quel point du territoire ?

— Notre territoire, pour l'instant, j'ai eu soin de l'expliquer dans ma lettre, c'est la flotte.

— La flotte, est-elle donc pour nous ?

— En grande partie, au moins.

— Compte-t-elle à sa tête un chef qui nous soit favorable ?

— Oui, l'amiral Duperré.

— Nul ne voudrait le suivre, hélas !

— Croyez le contraire, madame ; la nomination du nouveau ministre de la marine a provoqué tant de jalousie parmi les amiraux, qu'il est impossible que M. Duperré, s'il n'a son vaisseau, le *Taureau*, ne puisse disposer d'un seul navire de la flotte !

— Mais où fuir, en cas d'événement ? Où trouver un refuge ?

— Si la flotte ne suffit pas, n'avons-nous pas la Corse ?

— Et l'opinion de l'Europe, monsieur ? Et les cabinets étrangers qui, déjà, sont en pourparlers

avec M. Thiers, représentant la République française ?

— Quels sont les gouvernements dont l'appui est, à l'heure où nous sommes, capable d'avoir le plus de poids ? J'en vois deux principalement : la Russie et l'Angleterre. Avisez par le télégraphe le général Fleury, afin qu'il prépare le czar à un revirement ; faites immédiatement, par l'intermédiaire d'un ami, savoir au Foreign office que, dans trois jours vous serez en territoire français. Que l'impératrice dise bien haut qu'elle n'a pas cessé de se considérer comme représentant le gouvernement de fait, afin que les menées de M. Thiers, qui auraient leur raison d'être si vous étiez un gouvernement mort, ne puissent aboutir...

Mme Lebreton ne trouvait plus que fort peu de chose à répondre ; au surplus, ce n'était pas elle qu'il s'agissait de convaincre : l'espèce de fascination exercée par Régnier sur la dame d'honneur, dès les premiers instants, rendait bien inutiles, en ce qui la concernait, les frais d'éloquence aux-

quels il se livrait. Régnier ambitionnait un plus haut résultat : Persuader l'impératrice elle-même. Craignant que sa suivante ne conservât pas un souvenir précis des beaux raisonnements qu'il lui avait fait entendre, il se mit, séance tenante, en devoir de les transcrire à l'intention de celle qui, pour lui, n'avait pas cessé d'être la régente de France.

La dernière observation présentée par l'interprète des sentiments de l'ex-souveraine dépassait en gravité toutes celles qui l'avaient précédée :

— Malheureux que nous sommes ! s'était écriée Mme Lebreton, c'est la guerre civile que nous allons déchaîner sur la France ! La guerre civile en présence de l'étranger !

Régnier avait eu, à ces mots, un sourire de pitié.

Contre la guerre civile, ce novateur possédait une panacée toute prête :

— L'impératrice, fit-il, n'a point à redouter l'explosion des passions à l'intérieur ; nous

sommes le gouvernement légal, c'est vrai ; nous continuons à régner en vertu de notre droit, sanctionné récemment pour la troisième fois par les sept millions de oui du plébiscite ; mais nous ne sommes pas impitoyables, nous ne demandons pas la mort du pécheur, pourvu qu'il consente à s'amender, et il s'amendera, j'en suis certain, devant la fermeté de notre attitude. Donc, pas de guerre civile !

Et, saisissant la plume, il traça, à l'adresse de la régente, ce projet de circulaire :

Aux préfets, procureurs généraux, maires
et à tous les fonctionnaires.

Plutôt que de compromettre, par une guerre civile, la sûreté de Paris, le cœur de la France, à la défense duquel j'ai, pendant un mois, donné tout : mon existence, j'ai préféré le quitter.

J'avais nommé, avant mon départ, un comité de défense nationale de Paris, choisi dans la Chambre.

La gauche, qui n'en faisait pas partie, en a nommé un autre, formé d'un nombre plus considérable, tous représentant les électeurs de Paris. Ne faisons rien pour entraver sa tâche : il lui faut toutes les ressources de la France.

Le comité peut embrasser dans son ensemble toutes les mesures qu'à un point de vue particulier vous ne pouvez apercevoir ; effacez-vous donc devant lui : toutes les mesures qu'il prendra pour la défense de Paris, je les approuve d'avance ; la défense de Paris avant tout. Si même il nomme des personnes pour vous remplacer, retirez-vous temporairement ; mais, rappelez-vous et que tout le monde en France sache que les députés de Paris, qui se sont réunis avec raison en comité de défense nationale, pour la défense de Paris, ne peuvent légalement et constitutionnellement rien au-delà. Donc, la réunion des électeurs pour arri-

ver à la nomination d'une soi-disant Constituante sera nulle, ainsi que tout ce qui pourrait en résulter.

Moi, la régente, je suis toujours la représentation du gouvernement, nommé en vertu d'un acte constitutionnel ratifié par le vote de sept millions de Français. Le lendemain du jour où la raison d'être du comité de défense de Paris, qui s'intitule à tort comité de la défense de la France, aura cessé d'exister pour une cause ou pour une autre, tous les fonctionnaires du gouvernement impérial reprendront leurs fonctions, comme s'ils n'avaient jamais cessé de les remplir. Les membres du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État, se réuniront le premier lundi suivant, à une heure, s'ils ne sont pas convoqués pour une époque antérieure.

Les relations du gouvernement impérial n'ont jamais cessé d'être maintenues avec les gouvernements étrangers par les envoyés et ambassadeurs accrédités par lui.

Le lendemain, 15 septembre, M. Régnier vint s'enquérir de l'impression produite sur l'esprit de l'impératrice par les communications qu'avait bien voulu transmettre Mme Lebreton. Un domestique le fit entrer dans un salon, où plusieurs personnages devisaient avec animation : c'étaient, pour la plupart, des officiers qui, fidèles au malheur, avaient considéré comme un destin plus honorable de garder leur épée à la disposition d'une dynastie tombée, plutôt que de la mettre au service de la France envahie.

L'un d'eux, comme s'il eût été investi par l'impératrice de la mission spéciale de répondre au nouveau venu, déclara à Régnier que Sa Majesté, après avoir pris lecture de ses lettres, considérait comme impraticables les projets qu'elles exposaient : 1° parce qu'il serait difficile de compter sur la flotte ; 2° parce que la régente avait horreur de toute mesure capable d'entraîner une effusion de sang. — Le premier motif suffisait.

Toutefois, le persévérant Régnier ne se tient pas pour battu ; sa nature est d'être prodigue de lettres : de nouveau, il s'adresse à l'impératrice. Après un exorde plein de solennité, il continue en ces termes :

La partie est encore belle, madame, et ne rien faire pour la gagner, c'est plus qu'une faute : c'est un crime. Ceux dont les conseils, bien dévoués sans doute, mais à mon avis si peu en harmonie avec les circonstances actuelles, font adopter une politique expectante qui perdra tout assurément, assument ainsi devant l'histoire une responsabilité terrible et qui pourra leur laisser des regrets, sinon des remords éternels.

Moi ou un autre devrions, depuis hier, être non officiellement, mais confidentiellement et secrètement en communication personnelle avec M. de Bismarck. Il faut que les conditions de paix qu'on nous fera soient meilleures que celles que

le soi-disant gouvernement républicain aurait acceptées.

Ces lignes, dont la signification démontre, chez leur auteur, la plus parfaite oblitération du sens moral, ne lui paraissant pas encore suffisamment explicites, Régnier juge utile de stimuler l'ardeur de la régente en lui montrant une autre rivalité que celle de la République.

« Nous devons agir, ajoute-t-il ; il y a le parti des Orléans, dont ce n'est pas la politique d'agir, mais d'attendre ; il attend... Il fera la récolte une fois mûre, car, lorsque le possesseur d'un champ le néglige, d'autres s'en emparent. » Et ailleurs : « Les menées que M. Thiers peut tramer en apparence pour le gouvernement républicain sont, en réalité, pour celui des Orléans. »

Ces nouvelles objurgations du Machiavel d'Hastings n'eurent pas un effet plus heureux que les précédentes.

Dans la soirée du 15, M. Régnier revint à la charge. Il désirait absolument être reçu par la régente. Cette fois, il trouva devant lui M. Filon.

— Toute tentative est inutile, lui dit le précepteur du prince impérial, l'impératrice est décidée à ne rien entreprendre.

Quelques personnes de l'entourage tombaient aisément d'accord qu'il fallait « faire quelque chose, » mais se déclaraient dépourvues de l'autorité nécessaire pour conseiller.

— Eh bien ! s'écrie Régnier, puisqu'il m'est impossible de rencontrer ici un appui sérieux, je vais me rendre à Wilhelmshoehe ; peut-être y serai-je mieux compris, et pourra-t-on, de là, modifier les idées de la régente ; mais c'est dommage, vraiment, car voilà encore plus d'une semaine perdue ! À neuf heures et demie, chaque soir, M. Filon devait assister au coucher de son élève. Comme il s'apprêtait à quitter son visiteur pour vaquer à ce soin :

— Permettez-moi, reprend le visionnaire, d'apporter ici, dans un instant, une grande photographie d'Hastings et deux vues stéréoscopiques renfermées dans ma valise. Ces objets me serviront de présentation auprès de l'empereur, ils représenteront le motif apparent de mon voyage. Vous prierez le prince impérial d'y joindre un mot pour son père.

Le précepteur accède à ce désir.

Le 16, nouvelle lettre infructueuse à l'impératrice :

... Écoutez mes conseils et vous deviendrez le seul gouvernement peut-être, car l'autre, bloqué dans Paris, sera sans action sur le reste de la France. De plus, vous raffermirez les fidélités douteuses. Bien des gens, qui peut-être tourneraient, resteront inébranlables dans leur dévouement de mauvais aloi ; cela ne fait rien, c'est important ; la crainte de rougir de regret les empêcherait de re-

venir à vous et vous en ferait des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils vous devraient plus.

Ensuite, vos vrais amis vous en aimeront mieux, de voir que vous n'avez pas déserté votre poste.

Il ne faut pas revenir avec les Prussiens ; il ne faut jamais avoir officiellement quitté, seulement un instant, mais pas plus : une mère a pu aller embrasser son fils... On ne peut comparer la France à l'Espagne. Les deux pays sont bien différents : Napoléon IV, avec votre régence, ne peut arriver que par succession, après Napoléon III, ou par une abdication volontaire, après une paix de cinq à six ans.

Le 17, de grand matin, réponse de M. Filon relativement aux photographies. Il fait à peine jour, lorsque M. Régnier se présente dans sa chambre ; le précepteur est couché : de son lit, il tend au visiteur les précieuses vues. Ô bonheur ! Sur la

principale d'entre elles, deux lignes sont tracées de la main du prince impérial :

Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings ; j'espère qu'elles vous plairont.

LOUIS NAPOLÉON.

Les autres portaient simplement au verso la signature *Louis Napoléon*.

L'obstiné serviteur de la famille Bonaparte avait peine à contenir sa joie : pour lui, ces banales photographies constituaient désormais des titres diplomatiques. Le résultat auquel n'avaient pu atteindre ni ses tentatives réitérées auprès de la régente, ni ses efforts pour s'assurer le concours des conseillers de l'impératrice, l'intrigant Régnier l'obtenait de l'ignorance confiante d'un enfant. Une heure après, le voyageur s'éloignait d'Hastings. À Londres, à peine descendu de chemin de fer, il se fait conduire chez un vieux

serviteur de l'empire, le baron Jérôme David. L'accueil qui l'y attend ne le satisfait point. Écoutons l'aveu de l'auteur d'*Une étrange Histoire dévoilée*:

« Je vis qu'il avait une indépendance d'idées qui me sembla extraordinaire chez un ancien fonctionnaire ; il avait un grand dévouement personnel, mais il regardait tout au point de vue théorique et philosophique qui exclut tous les intérêts particuliers. »

Régnier se désole et se lamente ; il perdrait tout à fait courage si un plan nouveau n'avait germé dans son imagination féconde. Un journal anglais du 18 septembre lui apprend que, de Paris, M. Jules Favre a obtenu pour le lendemain un rendez-vous à Meaux, afin de s'entretenir avec M. de Bismarck au sujet d'un armistice.

— L'heure est suprême, se dit le négociateur ; que Jules Favre me précède auprès du chancelier, et c'est fait de mes projets ! Je ne dois plus avoir

qu'une pensée : que l'Empire arrive avant la Défense nationale...

Sa résolution est prise ; le steeple-chase est engagé : M. Régnier fait ses paquets, embrasse sa famille, s'arrache à cet intérieur qui lui offre, suivant ses propres expressions, « chasse, pêche, affection ; » à neuf heures du soir, il est dans le train qui part pour Douvres ; il débarque à Calais au milieu de la nuit, prend l'express pour Amiens, se fait conduire en voiture jusqu'à Nanteuil, qu'occupent les Allemands... mais ne peut passer outre.

Voilà notre ambassadeur singulièrement empêché. Avoir franchi cette longue distance pour venir échouer devant l'inflexible consigne d'une sentinelle à casque de cuir bouilli, c'est un cruel jeu du sort. Régnier, pourtant, ne reste pas court ; ces sortes d'obstacles ne l'embarrassent guère : il a fait un pacte avec le succès ! Il explique à un officier qu'il lui faut sur-le-champ un moyen de transport : cabriolet, camion, charrette ou di-

ligence; tant bien que mal, il fait comprendre qu'il a une haute mission à remplir. Les mots : Angleterre, Régente, Hastings, Bismarck, prononcés à plusieurs reprises, impressionnent son auditoire; la belle prestance du voyageur, son attitude pleine d'aplomb, imposent le respect. On le met en présence d'un tudesque, demi-soldat, demi-marchand, qui, moyennant une grasse rétribution, s'engage à le conduire à Meaux en tilbury.

On arrive à Meaux à minuit. Un poste prussien arrête le véhicule. Le compagnon de Régnier, qui a affaire ailleurs, recommande son client au sous-officier qui commande le poste, et s'éloigne.

— C'est un chef, a-t-il dit.

Ce mot ouvre au faux diplomate la porte d'une chambre où il passe la nuit. Le lendemain, il va rendre visite au maire de la ville, M. Geofroy, lui conte qu'il arrive d'Hastings, en mission, et qu'il désire se rendre auprès de M. de Bismarck pour obtenir la faveur de transmettre son message à Wilhelmschœhe.

— M. de Bismarck et le roi sont partis pour Ferrières, répond le magistrat municipal; M. de Bismarck m'a laissé une lettre pour M. Jules Favre, avec qui il doit avoir une entrevue.

— Et pensez-vous qu'ils se soient rencontrés ?

— C'est impossible.

Régnier se flatte encore d'arriver le premier; il loue une voiture, brûle la route jusqu'à Ferrières, et le mardi 20 septembre, à dix heures du matin, l'équipage qui porte l'aventurier et sa fortune s'arrête devant le perron du château de M. de Rothschild qu'occupent le roi Guillaume et son ministre.

On introduit Régnier dans une salle du rez-de-chaussée; plusieurs personnes s'y trouvent réunies, parmi lesquelles le comte de Hatsfeld, secrétaire du ministre, à qui il s'adresse :

— J'arrive en droite ligne d'Hastings, où j'ai laissé l'impératrice-régente; j'ai pour le comte de Bismarck des communications de la plus pressante gravité...

— Le chancelier sera libre plus tard ; veuillez revenir.

— Non ; c'est immédiatement qu'il faut que je lui parle.

— Mais nous attendons M. Jules Favre ; une audience lui est réservée pour onze heures.

— N'importe ! Je vous en supplie, informez sans retard M. de Bismarck de ma présence.

Le comte de Hatsfeld fait passer un mot au chancelier, qui travaille à l'étage supérieur. Cinq minutes se sont à peine écoulées que M. de Bismarck est devant Régnier. Après quelques questions polies sur les difficultés de son voyage, il l'invite à monter avec lui dans son cabinet. Un envoyé de l'impératrice ! C'est une aubaine presque inespérée ! M. Jules Favre attendra. Le chancelier s'assied devant son bureau en montrant un siège à Régnier. Celui-ci ouvre son portefeuille, en tire une photographie et la tend à Bismarck, qui lit sur une des marges : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings ; j'espère

qu'elles vous plairont, Louis-Napoléon. » Le ministre considère longuement l'écriture et l'image. Puis, après un silence prolongé de part et d'autre, il relève la tête et jette sur Régnier un regard interrogateur. Le concurrent de Jules Favre comprend qu'il est temps de parler :

— Monsieur le comte, fait-il, je viens vous demander un laissez-passer qui me permette de me rendre à Wilhelmsshöhe et de remettre à l'empereur cette photographie.

Sans mot dire, le chancelier continue à examiner alternativement la reproduction d'Hastings et le visiteur inattendu. Excellent subterfuge pour gagner du temps et méditer une réponse. En diplomatie, le moindre fait à sa signification. Le ministre prussien avait en face de lui un homme dépourvu de mandat officiel, mais présentant tout le caractère d'un mandataire officieux de l'Empire. Peu lui importait que cet homme fût ou non revêtu de l'autorité nécessaire pour tremper dans quelque combinaison de nature à favoriser tout à

la fois les affaires de la Prusse et celles du gouvernement déchu. Ou Régnier était un envoyé très confidentiel, très intime, très discret de la régente, et sa coopération pouvait être précieuse dans des circonstances données ; ou bien il n'était qu'un serviteur jugé suffisamment dévoué à la dynastie pour servir de trait d'union entre Hastings et Wilhelmshe, mais dont l'ambition rêvait un rôle plus considérable, et, en ce cas encore, son concours n'était point à dédaigner.

Le malin chancelier se décide à parler.

— Notre situation, dit-il, est celle-ci : Que peut-on nous offrir ? Avec qui traiter ? Nous voulons profiter de la situation actuelle, pour nous éviter dans l'avenir, d'ici à longtemps du moins, une guerre nouvelle ; pour cela, une aliénation des frontières de la France nous est indispensable, D'un autre côté, nous nous trouvons en présence de deux gouvernements : l'un de fait, l'autre de droit ; il nous est difficile, sinon impossible, de traiter avec l'un ou l'autre. Depuis que l'impé-

ratrice régente a quitté le territoire, elle n'a pas donné signe d'existence. Après la prise de Sedan, l'on eût dû traiter ; quelques paroles que j'ai prononcées alors dans une entrevue où se trouvaient MM. de Castelnau et Piétri auraient pu, si on l'avait voulu, donner lieu à des pourparlers sérieux : on a semblé ne pas vouloir les comprendre. Le gouvernement provisoire de défense, lui, ne veut ou ne peut accepter cette condition de la diminution du territoire, mais propose un armistice qui lui permettrait de consulter le peuple français sur cette question. Nous pouvons attendre aisément ; nous avons ici 400,000 hommes qui vivent sur le territoire occupé et conquis ; quand Metz se rendra et les autres villes, nous en aurons 600,000 : ils peuvent ainsi bivouaquer tout l'hiver. Lorsque nous nous trouverons en face d'un gouvernement qui, *de facto* et *de jure*, pourra traiter sur les bases proposées par nous, nous traiterons. Quant à présent, nous n'avons pas à faire

connaître nos exigences quant à une cession de territoire, puisqu'elle est *in toto* déclinée.

— Pour nous, réplique Régnier, nous ne pourrions que nous trouver heureux d'accepter des conditions moins dures que celles qui seraient acceptées par le comité de défense de Paris. Bazaine et Uhrich pourraient, s'ils font une capitulation, la faire au nom du gouvernement impérial. Voulez-vous que j'aille à Metz ?

— Si vous étiez venu il y a huit jours, il y a quatre jours même, il était encore temps ; maintenant, je crains qu'il ne soit trop tard.

Le chancelier regarde sa montre, s'aperçoit que l'heure du rendez-vous avec Jules Favre est passée, et, se levant :

— Veuillez présenter mes respectueux hommages à Sa Majesté impériale, lorsque vous serez à Wilhelmshöhe.

M. Régnier se retire sans comprendre qu'en abondant dans son sens, le chancelier n'a fait qu'obéir à l'instinct qui lui rend odieux le gou-

vernement qui ose pousser la prétention jusqu'à vouloir défendre la patrie envahie. Après Sedan, les Allemands ne s'attendaient guère à une longue résistance. La prolongation de la guerre déconcertait leurs plans. Il leur fallait un pouvoir qui capitulât au plus vite : l'Empire, à leurs yeux, remplissait ce but mieux que la République. Quel avantage, en outre, pour leur politique, si, du même coup, ils parvenaient à provoquer un conflit entre la République et l'Empire !

Aucune de ces réflexions ne vient à l'esprit de Régnier. Il soupe avec le comte de Hatsfeld, qui arrose largement le repas de Château-Laffite et de Moët frappé. — Le glorieux convive oublie de demander dans quelle cave française ces vins fins ont été réquisitionnés.

Dans la soirée, M. de Bismarck le reçoit pour la seconde fois. Durant l'intervalle, la semence jetée, grâce aux insinuations de l'habile homme d'État, a germé. Régnier a bouleversé tout son iti-

néraire : décidément, ce n'est plus vers Wilhelmshoehe qu'il se dirigera.

Le messenger d'aventure expose point par point au chancelier de Prusse le plan soumis à la régente. Refuge sur la flotte, proclamations au Sénat, au Corps législatif et aux hauts fonctionnaires, appel au peuple... rien n'y manque. Cette sorte d'invitation à la connivence de l'ennemi se complète d'une charge à fond de train contre les errements belliqueux du gouvernement du 4 septembre ; Régnier sait que, pour se rendre M. de Bismarck favorable, il ne peut faire mieux que de flétrir le régime dont l'acharnement prolonge la durée de la lutte ; il flatte le vainqueur en décrivant son propre pays, comme s'il tenait à démontrer surabondamment qu'il est bonapartiste avant d'être Français.

Prudemment, d'abord, et avec une réserve toute diplomatique, le ministre donne à entendre à son hôte que, s'il obtient le concours du maréchal Bazaine et de son armée, il traitera direc-

tement avec lui, Régnier, comme représentant de l'empereur ou de la régente.

Cette promesse exalte davantage encore les espérances du négociateur.

— J'irai à Metz, s'écrie-t-il, j'irai à Strasbourg, j'irai...

Où n'irait-il pas !

— Faites, reprend le comte de Bismarck, que nous trouvions devant nous quelqu'un capable de traiter, et vous aurez rendu un grand service à votre patrie. Je vais vous délivrer un sauf-conduit général qui vous permettra de voyager dans toutes les possessions allemandes, de traverser tous les pays occupés par nos troupes ; un télégramme arrivera avant vous à Metz et vous en facilitera l'entrée. Demain, à midi, je dois revoir M. Jules Favre ; sans doute, un armistice sera signé ; mais ce n'est là qu'une question de fait de guerre qui ne me lie en rien pour l'avenir.

Avec sa perspicacité à lire sur les physionomies et à deviner, dans un interlocuteur de ha-

sard, un instrument politique, le rusé conseiller de Guillaume commençait à sentir à quelle sorte d'homme il avait affaire; trop habile pour rien laisser paraître de sa découverte, il était résolu à accaparer, à son profit, le bon vouloir de ce pêcheur en eau trouble, qui se croyait de force à lutter avec le Richelieu de l'Allemagne. On ne se sépara qu'après s'être longuement concerté sur tous les détails, dont le plus important était le départ projeté de Metz soit du maréchal Canrobert, soit du général Bourbaki.

Il était onze heures du soir, M. de Bismarck fit mander le comte de Hatsfeld, qui offrit au voyageur une chambre. À minuit, le lieutenant de police apporta à Régnier ce laisser-passer en règle :

Je requiers les officiers commandants des troupes alliées de laisser passer sans empêchement M. Régnier et de lui faciliter son voyage autant qu'il sera possible.

Ferrières, 20 septembre 1870.

Tous les détachements de troupes sont requis d'exécuter l'ordre ci-dessus.

Quartier-général, Ferrières. 20 novembre 1870.

Le quartier-maître-général,
Prince PODBIELSKI.

Il était entendu qu'entre six et sept heures une voiture empruntée aux remises de M. de Rothschild attendrait le porteur de ce sauf-conduit. Dès cet instant, Régnier, inconsciemment, se transformait en agent prussien ; il cessait d'appartenir à Hastings pour devenir la créature de Ferrières. Mais il fallait colorer d'un prétexte l'opération de longue haleine qu'allait entreprendre l'aventurier. Ce prétexte, le hasard s'était chargé de le fournir.

Le comité luxembourgeois de la Société internationale de secours aux blessés avait, au début de la guerre, très obligeamment mis à la disposition du préfet de la Moselle un certain nombre

de médecins et d'aides, dont la plupart, depuis, avaient regagné leur pays ; quelques-uns, toutefois, manquaient à l'appel ; surpris par l'investissement de Metz, ils s'étaient vus dans l'impossibilité de quitter cette ville, et c'était vainement, jusqu'alors, que le président du comité avait, de Luxembourg, adressé au quartier-général allemand la prière de faire parvenir dans la place des permis de sortie pour ces médecins prisonniers.

Le soin de leur rapatriement paraissant à M. de Bismarck, qui se souvint à propos de cette circonstance, un motif plausible au voyage de M. Régnier, une dépêche fut expédiée au Comité Luxembourgeois, l'instruisant que si une lettre au maréchal Bazaine était immédiatement envoyée de Luxembourg au quartier du prince Frédéric-Charles, elle serait transmise à Metz aussitôt. Régnier devait donc trouver cette lettre à son passage à Corny, ou l'y attendre si elle ne l'y avait point précédé.

Le 21, avant de quitter Ferrières, le prétendu mandataire de l'impératrice laissait sous pli, à l'adresse de son nouveau patron, un dernier témoignage du culte qu'il avait voué à l'art épistolaire.

À Son Excellence M. le comte de Bismarck.

Ferrières, nuit du 20 au 21 septembre 1870.

J'aurais pu écrire cette lettre en des termes figurés que Votre Excellence seule eût pu comprendre. Après la haute bienveillance pour notre cause dont elle a bien voulu me donner la preuve, je m'en fus fait un reproche (*sic*); j'aime mieux m'en remettre à son honneur du soin de la brûler une fois lue.

Je quitterai ses postes avancés près de Metz en ordonnant à la voiture de m'attendre; je serai enveloppé d'un châle qui me cachera une partie de la figure, et j'annoncerai mon retour pour six heures du soir. On pourrait ne pas regarder de trop près lorsque je sortirai. Dans le cas où le maréchal Bazaine accèderait à toutes mes conditions et que le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki, auquel j'aurais

donné l'indication exacte de tout ce qui doit s'exécuter pour la réussite de mon plan, consentirait à l'appuyer de toute son influence sur l'armée, il pourrait sortir avec mes papiers, vêtu de mes habits, enveloppé de mon châle, après avoir donné sa parole qu'il ne serait, pour personne au monde, excepté pour S. M. l'impératrice, que M. Régnier. Il résiderait dans ma famille, à Hastings, et ne sortirait que le soir sur la jetée. Une lettre, qu'il ferait tenir de ma part à Sa Majesté, l'avertirait de tout sous le sceau du secret, et elle viendrait seule chez moi parler au maréchal ou au général ; seulement, si c'était ce dernier, je n'oserais pas jurer que Mme Lebreton, sa sœur, l'ignorait.

Plus tard, si tout réussit comme je l'ai prévu, mais seulement alors, il pourrait reprendre son individualité et ferait croire qu'il est sorti de Metz pendant la nuit avec un petit aérostat ; mais ce serait seulement dans le cas où il se mettrait à la tête de l'armée chargée de défendre les Chambres, réunies, si possible, dans un port de mer avec présence d'une partie de la flotte sur laquelle on pourrait compter...

Post-scriptum. — Une dépêche télégraphique qui serait adressée à l'état-major de l'armée de Metz, dans laquelle il me serait dit : *Vous avez égaré des papiers*, vaudrait un assentiment pour la sortie du maréchal (Canrobert). *Vous avez égaré des effets*, assentiment pour le général (Bourbaki). *Vous n'avez rien égaré du tout*, assentiment pour une sortie à mon choix. Pas de télégramme, refus.

Si je pouvais disposer de la même publicité que Votre Excellence !

En quatre jours, elle préparerait le terrain et ferait connaître que le comité de défense, reconnaissant l'impossibilité de remplir sa mission originelle, le gouvernement impérial reprend les rênes et traite. Ce thème prête à beaucoup de développements.

Le 21 septembre, à sept heures du matin, Régnier quittait Ferrières. Le 23, à quatre heures du

soir, il s'arrête à quelques lieues devant Metz, au village de Corny, quartier-général du prince Frédéric-Charles.

Non content du sauf-conduit qui lui ouvre les voies, désireux d'accentuer davantage encore ses droits à l'inviolabilité, et aussi de mettre les apparences en harmonie avec la mission qui sert de prétexte à son voyage, Régnier a revêtu les insignes adoptés par la convention de Genève en faveur des membres des sociétés de secours aux blessés. Cet abus du brassard blanc à croix rouge lui permet de se donner comme le président d'une société internationale anglaise : c'est sous ce titre qu'après une visite à l'état-major de Frédéric-Charles il se présente au prince, qui a manifesté le désir de le voir.

— Altesse, lui dit-il, on parle à l'étranger en termes si affreux de la situation des blessés accumulés dans Metz que l'Europe entière s'est émue. En nous adressant à un ennemi généreux, nous avons été assez heureux pour obtenir l'autorisa-

tion de constater les faits : peut-être pourrions-nous soulager tant de maux.

Frédéric-Charles le prend à part :

— Le motif que vous invoquez, monsieur, est excellent... pour les autres. Maintenant, je vous prie, une autre explication... pour moi.

M. Régnier comprend que le prince sait tout...

— M. de Bismarck, commence-t-il, a donc informé Votre Altesse ?

— M. de Bismarck m'a fait connaître votre désir d'entrer dans Metz, me laissant juge de décider si l'accomplissement de ce vœu n'offre point d'inconvénient.

— Et Votre Altesse a-t-elle reçu du comte un télégramme à mon adresse ?

— Non.

Cette réponse ne laisse pas que de causer au voyageur une certaine anxiété.

Sa déception se trahit par des efforts réitérés pour rallier à ses projets une nouvelle recrue. Il refait, à l'usage du prince Frédéric-Charles, sa

théorie de la paix conclue au nom de l'Empire ; il exécute, pour la troisième fois, des variations brillantes sur la nécessité de réunir à bref délai les grands corps de l'État ; il n'a pas de peine, d'ailleurs, à obtenir la permission de s'introduire dans Metz.

Un colonel, le baron de Willisen, s'offre à le prendre dans sa voiture jusqu'aux avant-postes, distants de deux lieues environ. Bien que le colonel s'exprime dans le plus pur français, on n'échange en route que peu de paroles. Régnier est préoccupé : il craint que MM. Jules Favre et de Bismarck ne soient tombés d'accord ; que deviendrait alors son plan, et comment pourrait-il songer à faire sortir de Metz soit le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki ?

En revanche, il est en possession de la lettre, fort ponctuellement adressée à Corny par le président du Comité de secours luxembourgeois, et destinée au maréchal Bazaine.

À cinq heures du soir, le colonel de Willisen dépose son compagnon près des avant-postes prussiens, avertis déjà par une estafette. Un trompette est détaché vers les lignes françaises, et fait entendre la sonnerie qui annonce un parlementaire.

Une sonnerie répond de Moulins-lès-Metz qu'occupent les avant-postes français de la 1^{re} division du 4^e corps.

Régnier s'avance alors, guidé par un officier ennemi, porteur d'un pli cacheté qu'il est chargé de remettre au chef d'avant-postes investi du service des parlementaires. Ce dernier est le commandant de place de Moulins, M. Arnous de Rivière, chef de bataillon de mobiles. M. de Rivière arrive, au trot de son cheval, auprès de l'officier, également à cheval, des mains duquel il reçoit la missive. Au moment où ce dernier tourne bride, le commandant aperçoit, un peu en arrière, un piéton que lui avait dissimulé jusque-là la monture du cavalier.

— Quel est cet homme ? questionne-t-il.

Le Prussien s'éloigne au galop sans répondre.

Cet homme, c'est Régnier. Il s'approche, montre quelques papiers, les insignes dont il est revêtu, et déclare à M. de Rivière qu'ayant une communication importante à faire au maréchal Bazaine, il désire être conduit au quartier-général.

Il n'était pas rare qu'une semblable requête fût formulée par des gens venus à travers les lignes, ou des paysans des environs transformés en espions volontaires. Il était d'usage qu'on les accueillît, quitte à les retenir dans la place après avoir écouté leurs communications.

Sans témoigner, en conséquence, d'un doute malveillant, le commandant Arnous fait atteler sa propre voiture, y monte auprès de M. Régnier, et, deux heures après, non sans après avoir pris au préalable, à Longeville-lès-Metz, l'autorisation du général de Cissey, on arrive au Ban-Saint-Martin.

Ce faubourg, situé hors des remparts de Metz, sous le fort Saint-Quentin, dont l'altitude domine cette portion du pays, est, tout le long du jour, vivant et animé. À l'heure où y parviennent les voyageurs, quelques rares passants sillonnent encore les rues ; mais la plupart des maisons sont closes, silencieuses ; à peine çà et là une fenêtre éclairée. Sous la tente, les soldats dorment ; on n'entend guère que le pas des sentinelles qui veillent autour du camp.

Sur le fond sombre du faubourg, toutefois, une habitation se détache en lumière comme un point brillant dans l'obscurité ; au bout d'une avenue bordée d'arbres et de statues, à laquelle donne accès une large grille, on aperçoit des silhouettes derrière les rideaux des croisées aux deux étages de la villa : c'est là, dans la demeure que s'est choisie le maréchal Bazaine, qu'est établi le quartier-général.

Ce n'est pas sans un étonnement assez vif que les officiers de service ou en visite chez le maré-

chal voient apparaître l'hôte introduit par M. de Rivière. On entoure le commandant, on le presse de questions.

Le commandant ne sait rien. Le cercle se resserre ; on examine curieusement l'étranger, qui se tient obstinément à l'écart, le visage enveloppé d'un cache-nez ; on échange des réflexions confuses, on se transmet à demi-voix les impressions les plus diverses ; il ne faut rien moins que l'arrivée du maréchal pour couper court à ces chuchotements.

Aussitôt averti, le maréchal Bazaine, pour accourir, s'est soustrait aux péripéties d'une partie de billard. Dans la salle qu'il vient de quitter ont cessé tout à coup le bruit des queues frappant les billes, le choc des carambolages et les voix des joueurs. Immobiles de surprise, ses partenaires regardent la porte par où il est sorti, se demandant quel événement grave a pu déterminer leur chef à désertir le tapis vert. Les parties de billard du maréchal Bazaine sont devenues et resteront

légendaires. À un commandant d'armée accablé d'une responsabilité aussi lourde que celle qui pesait sur lui, on ne saurait reprocher une distraction qui, en reposant l'esprit, en détendant les muscles, détourne un instant l'attention des graves préoccupations qui l'absorbent. Cependant, il faut bien le dire, ce chef qui avait des loisirs à consacrer à son jeu favori, ne trouvait pas un moment pour visiter ses troupes, inspecter les campements, encourager le soldat, s'assurer, enfin, de ses propres yeux, des conditions physiques et morales de l'armée. Lui, autrefois le plus troupière de nos généraux; lui qui, mieux qu'aucun autre, savait parler à ses hommes, les consoler des souffrances endurées, les enhardir au combat; il n'avait plus de ces mots qui raniment, fortifient, exaltent le cœur du soldat. Muré dans un impénétrable égoïsme, il semblait, au contraire, éviter avec soin les occasions de se mettre en contact avec les bivouacs; ni inspections, ni revues, aucune de ces démonstrations qui tiennent

les troupes en haleine. Les récompenses mêmes étaient décernées sans apparat : on les distribuait comme en cachette.

Les épreuves du blocus paraissent n'avoir eu qu'une faible prise sur la constitution vigoureuse du maréchal. D'un pas délibéré, il marche vers Régnier avec lequel, rapidement, il échange quelques paroles. Puis, Bazaine faisant signe au visiteur, ils se dirigent vers son cabinet, où ils pénètrent ensemble. La porte se referme derrière eux.

Vraiment, M. Régnier a tous les bonheurs en partage : il lui a suffi de se présenter à Ferrières pour être reçu par M. de Bismarck ; il n'a qu'à se faire annoncer au Ban-Saint-Martin pour trouver des titres à la confiance du maréchal Bazaine.

Ne semble-t-il point qu'à l'exemple de Gygès ou d'Aladin, de Fortunio ou de Robert-le-Diable, le médiateur prusso-bonapartiste possède un talisman ? Son anneau qui rend invisible, son « Sésame ouvre-toi » devant lequel tombent les bar-

rières, son chapeau enchanté, son rameau béni... c'est le nom de l'impératrice-régente. À Ferrières, ce nom a été accueilli comme une espérance ; à Metz, il va devenir un drapeau.

Voilà donc en présence le maréchal Bazaine et le négociateur Régnier. Que va-t-il se passer entre ces deux hommes ?

CHAPITRE IX.

LES SECRETS DU BAN-SAINT-MARTIN. — LA LOI. — AMBITION. — LES TÉLÉGRAMMES ÉNIGMATIQUES. — UN ABSENT. — LE PLAN DU MARÉCHAL. — PATRIOTISME DE L'ARMÉE. — PATRIOTISME DES HABITANTS.

Le mystère le plus absolu plane sur cette première entrevue. Régnier et Bazaine sont seuls : les assertions de l'un et de l'autre constituent donc l'unique criterium qui permette d'apprécier les pourparlers échangés dans le secret de ce tête-à-tête, Acceptons, toutefois, les déclarations, parfois contradictoires, du commandant en chef de l'armée du Rhin et celles du courtier en restaurations, qui s'est donné pour mission de réédifier

l'Empire avec l'aide des Prussiens ; acceptons-les, en nous bornant à les mettre en regard les unes des autres 1 :

1. RÉGNIER.

Vendredi soir, 23 septembre. — Le maréchal Bazaine me fait entrer dans un cabinet : je lui lis mes deux entrevues et ma lettre à M. de Bismarck, qui, malheureusement, ne m'a pas fait de réponse télégraphique, je lui dis les sentiments de ce dernier envers la famille impériale, le regret que j'ai cru voir chez lui d'être forcé de continuer les ouvertures de fait que la pression morale des puissances et l'absence complète de notre parti a fait naître.

Il me fait un affreux tableau de sa situation, me dit ne pouvoir aller qu'avec beaucoup de peine jusqu'au 18 octobre, en mangeant les chevaux de ses officiers.

Expressément entendu avec moi que lui et son armée seraient à la disposition des Chambres et du gouvernement impérial...

Il me parle de la possibilité et du plaisir qu'il aurait à se mettre à notre disposition pour favoriser nos vœux... La France, qui croyait devoir être victorieuse, ne l'a pas été, mais elle n'est pas pour cela forcée de se mettre à la remorque d'une poignée d'aventuriers... L'armée, ce symbole de fidélité, n'a pas cessé de l'être (*sic*), et il regarde l'armée de Metz comme la seule armée française existant ; elle partage complètement l'idée de ses chefs.

Il me lit sa première lettre au prince Frédéric-Charles, avec lequel il entra en correspondance sous prétexte de connaître la position depuis Sedan ; réponse du prince, qui la lui explique et lui dit que l'armée royale marche sur Paris... Lecture du projet d'une

lettre par laquelle il demandait à envoyer son aide-de-camp, Boyer, au quartier-général du roi, pour s'informer positivement de l'état des choses.

Allusion voilée, à la fin de cette lettre, mais qui n'a pas été envoyée, au gouvernement possible de Jules Favre, et à son désir de ne pas rester en dehors des événements.

Quant à la fin de cette lettre, je lui dis positivement que je ne l'aime pas et qu'elle peut donner naissance à des suppositions injurieuses pour lui ; il combat cette interprétation, qui est cependant positive, comme étant celle de sa pensée ; qu'enfin, il ne peut pas répondre de la garnison de Metz, mais seulement de l'armée devant Metz.

Je dis qu'au lieu d'envoyer le colonel Boyer, il faut, sans soumettre la question militaire à la question politique, faire servir la position de celle-ci à l'avantage de celle-là.

Qu'évidemment, le maréchal ne peut pas engager le général Coffinières, mais que son offre si généreuse... me permettra d'obtenir de M. de Bismarck, dont c'est l'intérêt bien entendu, des conditions meilleures, au point de vue si précaire en ce moment de la dynastie.

(Une étrange histoire dévoilée.)

2. BAZAINE.

Dans la soirée du 23 septembre un homme portant les insignes de la Société de Genève, se présenta... Une fois seul avec moi, ce personnage me déclara se nommer Régnier, être autorisé par M. de Bismarck à la démarche qu'il faisait, et venir, au nom de l'impératrice, demander à M. le maréchal

Canrobert, ou à M. le général Bourbaki, de se rendre auprès d'elle, en Angleterre.

Il n'avait pas de preuve écrite de sa mission, me montrant pour toute créance une photographie de Hastings, où se trouvait l'impératrice, disait-il, et au dos de laquelle le prince impérial avait apposé sa signature.

Malgré la singularité de cette démarche, je ne crus pas devoir la repousser.

Nous étions si complètement isolés du reste de la France, que je saisis, cette occasion d'avoir des nouvelles certaines, lors de la rentrée à Metz de celui des deux officiers généraux qui partirait peut-être ; seulement, comme il était tard, je répondis à M. Régnier que s'il désirait avoir un entretien avec les deux personnes qu'il me désignait, l'entrevue ne pourrait avoir lieu avant le lendemain.

... M. Régnier se prit à regretter qu'un traité ne fût intervenu pour mettre fin à la guerre, après les événements de Sedan.

«La présence et l'entretien des armées allemandes sur le territoire étaient une ruine pour la France, me dit-il; un armistice était à désirer comme point de départ de négociations de paix. L'armée du Rhin, la seule armée française encore debout, si elle avait sa liberté, offrirait des garanties d'ordre suffisantes aux gouvernements allemands pour que ceux-ci pussent entrer en pourparlers; seulement il était à craindre que les Prussiens n'exigeassent en gage la remise de la place de Metz. »

Je répondis à ces réflexions: « Que je jugeais la paix raisonnable; que l'armée du Rhin était certainement en état de garantir le pays contre ses propres excès, et partant de faire respecter les décisions du gouverne-

ment de la France : mais qu'elle ne saurait acquérir sa liberté qu'à la condition de sortir avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire avec armes et bagages, et dans des conditions morales qui lui permettent de conserver son autorité au milieu de la nation ; qu'en tout cas, Metz était en dehors de la question, cette place de guerre ayant son gouverneur indépendant, car il avait reçu son mandat directement de l'empereur. »

C'était là une simple conversation, à laquelle je n'attachai qu'une importance secondaire, M. Régnier n'ayant aucune qualité officielle.

(L'armée du Rhin.)

Ainsi, voilà un maréchal de France, un des premiers dignitaires du pays, un chef d'armée dont la situation est aggravée par la présence autour de lui d'un ennemi nombreux et fort, qui, sur

la foi d'un inconnu dont toute l'autorité repose sur une image, dévoile l'état de ses armements et de ses vivres, exhale ses appréhensions, fait un étalage complaisant des misères et des souffrances de ses troupes, discute des questions politiques, avoue des négociations entamées, prête l'oreille à des propositions indignes, traite de « poignée d'aventuriers » un gouvernement à propos duquel, l'instant d'après, il exprime « son désir de ne pas rester en dehors des événements, » se déclare dans l'impuissance de « répondre de la garnison » de la place, parce que « cette place de guerre ayant son gouverneur indépendant qui a reçu son mandat de l'empereur, » il n'a pas pouvoir, lui, pour destituer ledit gouverneur ; aspire à « garantir le pays contre ses propres excès, » voudrait prétendre enfin qu'il ne s'est prêté qu'à une « simple conversation, à laquelle il n'attachait qu'une importance secondaire..., » tout cela pour asseoir les bases d'un pacte dont la seule pensée appelle l'indignation.

Sans s'inquiéter de savoir s'il n'y a pas au dehors des pourparlers de paix que vont briser ses négociations, sans même se demander si l'envoi d'un émissaire dans ses lignes, auprès de sa personne, n'est point une ruse grossière des Allemands, sans songer que le devoir et l'honneur militaire ne lui permettent qu'un rôle : prolonger la résistance jusqu'au dernier morceau de pain, — le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin se met, lui, son armée et le sort de la France, à la merci d'un maquignon politique qui, pour toute garantie, lui présente quoi ? un déballage de photographies anglaises !

Nous n'avons pas à mettre en cause la bonne foi de M. Régnier, — une bonne foi très relative, en tous cas ; — cet homme était atteint du délire des grandeurs et d'hystérie bonapartiste ; nous admettons que, du point de vue où il se plaçait, il agissait sincèrement. Mais la loi n'a qu'un mot pour caractériser l'acte auquel il se livrait en cet instant.

L'article 206 du code militaire, les articles 2, 76, 77, 78 et 209 du code pénal sont formels.

Un chef intègre, un soldat loyal, un Français dont la conscience eût été supérieure aux intrigues de partis, un général qui n'eût pas eu de vœu plus cher que celui de servir son pays, un honnête homme enfin n'eût envisagé que sous un aspect unique la conduite à tenir dans les circonstances que traversait Bazaine.

Un émissaire se présentait sans autre caractère que celui d'un intrigant ; patronné par l'ennemi, il n'apportait de la part de l'ennemi aucune proposition directe ; mandataire supposé de l'ex-souveraine, il n'exhibait nul document qui authentiquât sa mission. De plein droit, ce louche négociateur appartenait à la justice. En face d'un conseil de guerre, sa condamnation était certaine : c'était le peloton d'exécution qui l'attendait, et, devant le cadavre de Régnier, les Prussiens auraient compris qu'on ne prononçait pas impunément le mot de capitulation à l'oreille d'un com-

mandant d'armée défiant l'ennemi dans une position inexpugnable.

Eût-on voulu user de clémence, instruire son procès jusqu'au bout, pousser la mansuétude à ses plus extrêmes limites ? Il suffisait, en ce cas, d'admettre l'offre de Régnier de faire sortir de la place un officier général, en le gardant lui-même prisonnier jusqu'au retour de cet envoyé. Quelle nature d'informations celui-ci eût-il rapportée du dehors ?

— J'ai accordé à un citoyen français la faveur de pénétrer dans Metz, eût dit M. de Bismarck ; mais je ne l'ai chargé d'aucune communication personnelle : son rôle devait se borner à un retrait de prisonniers luxembourgeois. Si j'ai sans me fâcher, écouté quelques billevesées, je n'ai pris, quant à moi, aucune initiative ; ce personnage s'est présenté à Ferrières, se disant investi de la confiance de l'impératrice ; en le couvrant de la protection d'un laisser-passer, je n'ai voulu que

faire acte de courtoisie à l'égard d'une femme, d'une souveraine exilée.

Et interrogée, l'impératrice eût répondu :

— Je ne connais point M. Régnier ; J'ignore qui il est, je ne l'ai jamais vu ; il n'a reçu de moi ni encouragement ni mission ; je n'ai répondu à aucune de ses lettres, je me suis opposée de toutes mes forces à l'exécution de ses projets.

Ainsi, habillement renié par le chancelier allemand, désavoué avec indignation par la régente, Régnier retombait fatalement sous le coup de la justice militaire dans une place en état de siège.

Le maréchal Bazaine lui réservant un tout autre sort, nous devons admettre que de puissants motifs guidaient sa conduite. Quels motifs ? L'accueil fait à Régnier par le commandant en chef de l'armée du Rhin ne démontre-t-il pas que celui-ci caressait des vues secrètes, que venait seconder l'arrivée du négociateur ?

Le maréchal ne peut même prétendre que M. Régnier se soit positivement donné à lui pour

un fidéicommissaire de la régente. Un peu par prudence, un peu par coquetterie, l'agent d'Hastings et de Ferrières n'avait pas cessé de voiler sa personnalité d'un demi-incognito ; il enveloppait ses révélations de réticences assez ingénieusement calculées pour laisser croire à ses interlocuteurs qu'il les jugeait capables de deviner ce qu'il se refusait à leur dire. Mélange de rouerie et de naïveté, d'orgueil et de platitude, le tempérament moral de Régnier nous semble représenter une de ces variétés de la monomanie qui offrent aux observations de la science des cas si singuliers de physiologie mentale. Il faut le reconnaître aujourd'hui, le caractère de ce personnage est du domaine de la médecine aliéniste bien plus que du ressort des criminalistes.

Quel que fût son cas, néanmoins, le bonhomme Régnier se présentait à Bazaine dans un moment, peut-être, où l'esprit du maréchal n'était que trop prédisposé à se laisser convaincre. Depuis une semaine, l'ancien aspirant à la couronne

de Maximilien au Mexique voyait flamboyer devant ses yeux cet artificieux *communiqué de l'Indépendant rémois*, dans lequel l'ennemi l'élevait à la hauteur d'une puissance.

— Moi, l'empereur ou la régente, ne cessait-il probablement de se répéter.

Et plus bas, tout au fond de son âme, une voix murmurait sans doute :

— Moi !

À cette période, l'homme de Metz rêvait-il réellement d'être l'homme de la France ? Libre, fier et invaincu, se voyait-il à la tête de son armée, renversant d'un souffle ce gouvernement de la Défense nationale qui n'avait, jusqu'alors, essuyé que des défaites ? Dans un nimbe lumineux, un autre Bazaine lui apparaissait-il, non plus accablé des angoisses d'un blocus, emprisonné entre les quatre forts d'une citadelle, mais rayonnant au sein de la toute-puissance et maître incontesté du sort de la nation ?

Il était tard lorsque M. Régnier quitta le maréchal Bazaine. Au moment de s'éloigner, pour plusieurs jours peut-être, — n'oublions pas que la dépêche par laquelle M. de Bismarck devait permettre la sortie de Canrobert ou de Bourbaki n'était pas encore parvenue à Corny, — au moment de s'éloigner, Régnier prie Bazaine de lui indiquer quelles sont, une fois pour toutes, les conditions auxquelles ce dernier consentira à capituler.

— La capitulation, répète le maréchal, ne s'appliquera qu'à mon armée ; elle n'engagera point la place. Je conserverai armes et bagages ; d'ailleurs le terme « avec les honneurs de la guerre » implique tout ; si, cependant, une portion de mes canons faisait difficulté, il ne faudrait que fort modérément s'attacher à ce détail.

— Vos dispositions ne varieront-elles pas ? insiste le visiteur ; ne dois-je point redouter de vous voir revenir sur la foi promise ?

— Vous avez ma parole, réplique Bazaine, ce qui est dit est dit.

Régnier, alors, tend au maréchal une vue d'Hastings, l'un des panoramas stéréoscopiques au dos desquels le prince impérial a apposé sa signature :

— Il est nécessaire que je puisse montrer à M. de Bismarck que je parle en votre nom ; voulez-vous signer aussi ?

Bazaine prend l'image :

— Oh ! dit-il, je n'ai peur de rien signer de ce que je dis. (RÉGNIER, *Une étrange histoire dévoilée.*)

Et il signe.

On se serre les mains, on échange de mutuels souhaits, M. Régnier regagne les avant-postes.

Le 24, au matin, entre huit et neuf heures, il reparaît au quartier général de Corny, prêt à rendre compte de ses démarches à Frédéric-Charles.

— Avez-vous réussi ? interroge le prince.

— La question politique, répond candidement l'apprenti diplomate, doit l'emporter sur la question militaire ; le maréchal Bazaine s'est mis, avec son armée, à ma disposition complète. Dès ce moment, la Prusse peut distraire, de ses forces autour de Metz, environ cent vingt mille hommes ; ce qui restera suffira amplement à Votre Altesse pour s'emparer de la place sans coup férir.

Le commandant de l'armée d'investissement ne l'entend pas tout à fait ainsi :

— Eh quoi ! fait-il, la reddition de la ville serait isolée de celle de l'armée du Rhin ! Cela ne se peut pas, nous ne saurions l'accepter et, j'ai tout lieu de le croire, sans la ville rien ne se fera.

Régnier courbe humblement la tête ; dominé par la crainte de perdre le fruit de ses efforts, il est prêt à s'abandonner à ses alarmes, quand un nouvel incident vient lui rendre l'espoir : deux télégrammes arrivant coup sur coup de Ferrières, lui indiquent que M. de Bismarck ne l'a pas oublié.

« Vous êtes parti trop tôt. » est-il dit dans l'un ; le second ajoute : « Vous m'avez laissé ni l'un ni l'autre. »

Ce dernier, le destinataire le traduit à première vue. « Vous n'avez rien égaré du tout, assentiment pour une sortie à mon choix. » avait expliqué le post-scriptum de sa lettre du 20-21 septembre à M. de Bismarck. Vous n'avez laissé ni l'un ni l'autre n'est qu'une variante de vous n'avez rien égaré du tout ; donc Régnier peut, à son choix, faire sortir de Metz soit le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki. Mais il ne saisit pas tout d'abord le sens de la première dépêche. Le prince Frédéric-Charles, que des lettres particulières de Ferrières tiennent minutieusement au courant, lui vient en aide en lui faisant comprendre que l'armistice avec Jules Favre n'a pas été conclu. Aux termes de cet armistice, des élections générales devaient avoir lieu le 2 octobre : si cette date, qui gênait quelque peu les évolutions de Régnier, cessait dès lors de se dres-

ser devant lui comme un obstacle, le télégramme, vous êtes parti trop tôt, ne laissait pas que de lui causer quelque désappointement de n'avoir pas attendu à Ferrières l'issue de l'entrevue entre le chancelier de l'Allemagne du Nord et le vice-président du gouvernement de la Défense nationale.

Comprenant, toutefois, que ce n'est point l'heure de se consumer en vains regrets, Régnier, sans désespérer, reprend le chemin de Metz. À midi, le drapeau parlementaire est arboré sur la route d'Ars ; ramené chez le maréchal, l'ambassadeur officieux, pendant le trajet, cause plus librement que la veille, se donnant des airs d'importance et de protection.

Après un entretien qui ne dure pas moins d'une heure, Bazaine sort et ordonne que l'on aille quérir le maréchal Canrobert et le général Bourbaki. Ces deux officiers arrivent successivement au Ban-Saint-Martin, entre trois et quatre heures ; Canrobert d'abord, Bourbaki ensuite.

Le maréchal les prend à part, les instruit en quelques mots de ses pourparlers de la veille, leur déclare solennellement qu'il n'entend peser en aucune façon sur leur détermination, leur parle en termes vagues de l'envoyé Régnier, et ajoute, enfin, qu'il ne s'oppose pas à leur voyage « dans l'intérêt de l'armée et du pays. »

Sous l'influence de ce langage dissolvant, Canrobert, mis en rapport avec Régnier, hésite un moment, puis répond catégoriquement : non, — rejetant en partie ce refus sur son état de santé, qui ne lui permet pas d'affronter les fatigues d'un voyage.

Bourbaki demeure longtemps indécis, Régnier épuise sur lui la série de ses arguments.

Dans un dernier effort, il fait appel à sa loyauté chevaleresque, il met en scène l'impératrice, il trace un tableau touchant de cette souveraine dont l'espoir ne repose plus que sur le dévouement de quelques amis ; il montre au général l'avenir de la France lié à cette démarche, que la

régente attend de son bon vouloir ; il lui parle de l'accueil que lui a fait à Hastings sa sœur, du souvenir excellent qu'il a emporté de Mme Lebreton, dont les instantes prières décideraient incontestablement ce départ, si elles pouvaient être entendues. Tous ces colloques ont lieu à huis-clos ; de la journée entière, Régnier ne quitte pas le cabinet du maréchal, dont la porte est rigoureusement interdite ; il s'y soustrait prudemment aux regards curieux d'un public fort intrigué de sa présence et du but qu'elle peut avoir. Seul, le maréchal Le Boeuf, que l'on n'a pas osé arrêter au passage, pénètre dans cette pièce au moment où s'y trouvent réunis, auprès de Régnier, Canrobert et Bazaine.

— On m'a dit, fait-il en s'avancant, qu'il y avait réunion de maréchaux...

Un silence glacial accueille son entrée ; Régnier, qui ne se soucie pas d'être dévisagé, reste tourné du côté du bureau où est assis le maréchal

Bazaine. Le maréchal Le Boeuf comprend qu'il est de trop ; il se retire discrètement.

Enfin, la détermination de Bourbaki est prise : le général consent à partir. M. Régnier, à ses yeux, possède des titres sérieux à la confiance qu'on lui accorde ; le seul accueil fait à cet homme par le commandant en chef ne démontre-t-il pas que l'envoyé d'Hastings est un émissaire sûr, à la parole duquel on peut accorder toute créance ?

Le général Bourbaki, afin de régulariser sa situation, demande à Bazaine un ordre écrit que le maréchal lui délivre en ces termes :

L'impératrice régente ayant mandé près de sa personne M. le général Bourbaki, commandant la garde impériale, cet officier général est autorisé à se rendre auprès de sa Majesté.

Le Maréchal de France, commandant en chef l'armée du Rhin,

BAZAINE. Metz, le 15 septembre 1870.

Pourquoi la date du 15 septembre au bas de cette autorisation, écrite le 24? Peut-être pour ce motif que, la lettre du prince Frédéric-Charles donnant au maréchal notification de la déchéance de l'empire, étant datée du 16, Bazaine jugeait utile que l'on supposât son ordre antérieur à la connaissance qu'il avait eue de cet événement. Peut-être aussi parce qu'un échange de quelques prisonniers ayant été effectué dans la journée du 15, cet ordre antidaté pourrait passer pour avoir été sollicité à ce moment, au lieu de coïncider avec la date de l'entrée de M. Régnier dans la ville.

Le maréchal Bazaine avait été mis en possession de la lettre signée de M. Scherff, président du comité de secours aux blessés du Luxembourg, et apostillée par le ministre d'État présidant le gouvernement du grand-duché; il avait été informé en même temps que le quartier-général allemand ne s'opposerait pas à la sortie des médecins luxembourgeois. C'est à la faveur de cette

sortie que s'effectuera le départ du général Bourbaki. Confondu parmi les prisonniers, il franchira, sans être remarqué, les avant-postes français et prussiens, gagnera la Belgique et s'embarquera pour l'Angleterre avant même que, dans Metz, ait transpiré la nouvelle de son absence.

Hors de Metz, nulle personne au monde, à l'exception de l'impératrice et de sa dame d'honneur, ne doit savoir que le commandant de la garde s'est éloigné de la place ; aucune bouche ne doit prononcer le nom de Bourbaki. Le général prendra le passeport de M. Régnier, la casquette de M. Régnier, un brassard comme M. Régnier, le cache-nez dont M. Régnier se sert pour dissimuler ses traits. Comme M. Régnier, il ne se montrera que dans les occasions les plus indispensables ; à l'exemple de M. Régnier, il s'enveloppera soigneusement le visage ; de même qu'envers M. Régnier, les grand'gardes ennemies feront, pour lui, preuve de discrétion. Dans les lignes prussiennes, d'ailleurs, à part le comte de Bismarck et le prince

Frédéric-Charles, nul n'est supposé être dans la confiance. Dès cet instant, en un mot, le général Bourbaki devient M. Régnier ; quant à M. Régnier, lui, il deviendra ce qu'il pourra, son esprit inventif devant, quoi qu'il advienne, le tirer d'embarras.

Le vrai Régnier, ou Régnier I, confie au faux Régnier une lettre pour sa famille, Régnier II déposera ce pli à son adresse, dès son arrivée à Londres ; puis, il continuera sa route vers Hastings, prendra une chambre à l'hôtel, toujours sous le nom de Régnier, se mettra, par l'intermédiaire de Mme Lebreton, en relations avec l'impératrice, et aura la précaution de ne sortir que le soir, sur la jetée, à l'heure où les promeneurs sont rares et où la fraîcheur de l'atmosphère permet, sans choquer la vraisemblance, l'emploi de ce cache-nez, désormais célèbre, que recueillera sans doute un jour quelque musée d'excentricités historiques. Si Régnier I exigeait de Régnier II ce strict incognito, c'est qu'il avait besoin, dit-il,

« d'un second lui-même » qui, pendant qu'il poursuivrait ses projets au quartier-général allemand, seconderait ses plans auprès de la régente.

Bourbaki ne possédant à Metz que des effets d'uniforme, Bazaine lui prête des vêtements bourgeois. Vers six heures, le général se mêle au groupe des médecins étrangers qui vont quitter nos lignes ; mais il fait jour encore : Bazaine juge prudent d'attendre l'obscurité, redoutant que le général qui ne voit, quant à lui, aucun motif de se cacher, ne soit reconnu, et que son départ en compagnie de Régnier ne produise une impression funeste, en faisant deviner une partie de la triste vérité. Sous prétexte de leur donner à dîner, il retient les médecins jusqu'à huit heures, et c'est alors seulement que s'éloigne le cortège, au milieu duquel se confond le chef français.

La petite troupe couche à nos avant-postes, et le 25 au matin traverse les positions de l'armée prussienne. Là, Régnier I installe Régnier II et ses huit compagnons dans une voiture d'ambulance

qui doit les transporter à la première station, d'où il se dirigeront vers la frontière de Luxembourg ou de Belgique. Lui-même poursuit sa route dans la direction de Ferrières, où M. de Bismarck attend ses explications.

Pendant que les voyageurs cheminent vers leurs destinations respectives, le maréchal Bazaine rédige l'ordre du jour qui annonce à l'armée l'envoi du général Bourbaki en mission et son remplacement provisoire dans le commandement de la garde par le général Desvaux.

Lorsque Metz ne peut plus douter ; quand il est avéré que le commandant en chef est entré dans la voie des intrigues et des négociations, une sourde irritation éclate dans les camps et à l'intérieur de la ville. Les souffrances matérielles, méprisées jusque-là, s'aggravent de toute l'étendue des tortures morales : des accusations sévères s'élèvent contre le chef qui foule aux pieds, et l'honneur militaire, et les lois de son pays.

Comment Bazaine pouvait-il s'illusionner jusqu'à croire qu'il allait entraîner son armée à sa suite et la transformer en un instrument de pouvoir ? Comment méconnaissait-il la générosité et le dévouement patriotique qui animaient ses soldats, au point de supposer qu'ils consentiraient à s'allier aux Prussiens pour combattre des Français défendant héroïquement leur pays ? Quels titres glorieux, quelle popularité éclatante pouvait-il revendiquer pour se voir aveuglément suivi par les troupes placées sous ses ordres ? Ainsi que le remarque, avec une irréfutable logique, M. le colonel d'Andlau : « Si l'esprit de discipline lui assurait l'obéissance absolue dans les actes militaires en face de l'ennemi, pouvait-il y compter de même le jour où il viendrait exiger des soldats et de leurs officiers leur adhésion à ses desseins politiques et leur coopération à une véritable guerre civile ? »

En dépit de quelques erreurs, le livre du colonel d'Andlau, fruit de la collaboration d'un

groupe nombreux d'officiers captifs en Allemagne, tire une importance capitale des circonstances particulières dans lesquelles il fut écrit.

Or, d'après l'ouvrage *Metz, campagne et négociations*, le maréchal Bazaine développait devant témoins, trois jours après le départ du général Bourbaki, un plan au bout duquel on entrevoit l'abdication de l'empereur, le retour du jeune prince et une régence dans laquelle Bazaine occuperait la place impériale. Ce plan ne pourrait guère être soupçonné si l'on s'en rapportait au récit tracé dans l'*Armée du Rhin* des incidents qui se rattachent aux négociations avec M. Régnier.

Le maréchal feint de traiter comme un épisode sans conséquence cette page funeste entre toutes des péripéties du blocus.

Mais, sous la légèreté de son langage, percent les préoccupations qui l'agitent : on sent les efforts qu'il fait pour ne point paraître vouloir esquiver les éclaircissements ; on devine qu'en cherchant à dérober à ses lecteurs la trame de

cette mystérieuse intrigue, il tremble de la crainte d'être dévoilé et trahi par ses propres réticences.

Il semble que l'intention de Bazaine ait été d'attendre dans l'inaction le résultat des négociations, désormais secondé par le trop confiant Bourbaki. Mais le malaise général qui se fait sentir à Metz se traduit par des plaintes qui arrivent jusqu'aux oreilles du maréchal. Une morne tristesse règne dans les rues de la ville; la maladie et la misère font des ravages effrayants, la mortalité des enfants atteint des proportions jusqu'à ce moment inconnues; le prix de toutes choses va croissant. Plus s'accroissent les bruits de négociations, plus l'opinion se prononce avec énergie contre l'inaction de l'armée.

Malheureusement, cette armée, que l'échec de Sedan a réduit à ses propres forces, voit s'amoin-drir de jour en jour les chances de succès qu'elle pourrait offrir une sortie. De sa cavalerie, il ne reste guère que la moitié en état de marcher; il est vrai que les attelages de pièces sont à peu près

intacts. On pourrait, s'il est bien décidé qu'on ne doit point tenter de s'éloigner de la place, se jeter sur un point du cercle ennemi, l'écraser et revenir ensuite au camp. C'est l'opinion du général Coffinières; ce n'est pas celle du maréchal, qui s'en défend ainsi en présence de M. le lieutenant-colonel Fay :

« Le commandant supérieur de Metz est officier du génie ; il se croit obligé et veut, se conformant aux règles de l'art, exécuter des sorties sur les travaux de l'ennemi. Mais notre situation n'est pas celle d'une place régulièrement assiégée ; l'ennemi a des batteries, il est vrai, mais elles sont fort loin ; elles ne sont pas dirigées sur la ville, mais elles le seraient sur l'armée si elle tentait de passer. Il n'y doit pas laisser de pièces la nuit, comme dans un siège, et l'on ne peut dès lors obtenir, en y arrivant, que des résultats très minimes. Par contre, toujours obligés à faire une longue retraite, on est accompagné, dans ce mouvement rétrograde, par un tir rapide, meurtrier,

qui cause de nombreuses pertes, encombre nos ambulances, déjà trop remplies, et décourage les hommes. Je ne puis donc faire, et ne veux faire que des opérations utiles. »

Parmi les officiers des divers grades, l'avis à peu près unanime est qu'il faut prendre un parti énergique. Quelques-uns parlent de trouée en masse ; mais beaucoup se rallient, et avec raison, à cette idée que des essais partiels réussiraient plus aisément.

La brochure *Der krieg um Metz*, quelque favorable que se montre pour Bazaine le général prussien qui en est l'auteur, soutient ce dernier avis en termes convaincus :

« Bazaine ne pouvait ignorer, ne le sût-il que vaguement, que le nouveau gouvernement était décidé à continuer la guerre à outrance, que Paris était en état de se défendre et qu'il se défendait, que de tous côtés, et particulièrement sur la Loire, il s'était formé de nouvelles armées. N'étant pas un apprenti dans le métier des armes, il devait

savoir aussi que de bons cadres sont avant tout nécessaires à des troupes en voie de formation, spécialement lorsqu'elles se recrutent parmi des conscrits ou même des soldats précédemment congédiés.

« Nous devons donc avouer qu'il eût été du devoir du maréchal de donner à son pays ces cadres qui lui faisaient défaut. Dans tous les corps, autant que possible dans tous les régiments, il fallait choisir des sous-officiers et des hommes n'ayant pas trop souffert, ayant conservé leur vigueur presque intacte et capables, en marchant par files, de faire une traite de dix à douze lieues; il fallait leur adjoindre un bon nombre d'officiers et d'artilleurs, ces derniers sans canons mais munis de leurs armes individuelles. On eût pu réunir ainsi 2,000 officiers, 2,000 artilleurs, 6,000 fantassins, et, pour compléter le détachement, 1,000 cavaliers, de ceux qui étaient encore bien montés. Ce détachement eût été divisé en trois ou quatre fractions auxquelles

on aurait donné des guides connaissant parfaitement la contrée; puis, chacune d'elles évitant le combat, prenant à travers bois, profitant de la nuit, aurait dû s'échapper en traversant rapidement la région occupée par l'ennemi.

«Chaque fraction aurait suivi une direction différente mais en marchant de manière à ce que toutes fussent à même de se prêter appui mutuellement; il leur aurait suffi de quatre journées de marches forcées pour se trouver hors du territoire envahi par l'ennemi et être à l'abri de ses atteintes. Les militaires faisant partie du détachement auraient, naturellement, emporté des vivres pour quatre ou cinq jours; mais ils n'auraient emmené aucune voiture et n'auraient pris que des bagages peu considérables.

«Si on a douté qu'une telle entreprise pût aboutir, on a eu tort, car il suffit d'envisager la situation générale de la guerre, situation qui, sans contredit, était à peu près connue du maréchal, pour être d'une toute autre opinion.

«Vers la fin de septembre, les armées allemandes étaient partagées en trois grands groupes : la plus forte armée était devant Paris ; une autre grande armée était autour de Metz ; enfin, cinquante mille hommes faisaient le siège de Strasbourg, et le vaste pays compris entre Paris, Metz et Strasbourg était occupé par cinquante mille hommes, qui forcément étaient tellement disséminés qu'il était à peu près impossible de réunir, sur un seul point, des forces de quelque importance. À cette époque, les Allemands n'avaient aucun corps qui ne fût employé à quelque opération. Si les fractions indiquées ci-dessus avaient été formées, si elles avaient quitté Metz, si elles étaient parvenues à avoir, tout d'abord, une petite avance sur les troupes d'investissement, si elles avaient marché ensuite, en faisant douze ou quatorze lieues, ayant recours tantôt à la force, tantôt à la ruse, elles avaient tout lieu de compter parvenir en lieu de sûreté. La direction à suivre de préférence c'était, au sortir de

Metz, de prendre entre Nancy et Sarreguemines, gagner la ligne des Vosges et couper sur Besançon, qu'on aurait pris comme centre d'un rendez-vous général...

« Le combat du 31 août a prouvé qu'il n'était nullement impossible de percer, sur un point, la ligne d'investissement, surtout si on avait seulement en vue de conserver, pendant quelque temps, le point où la percée aurait été faite. Pour atteindre ce résultat, il suffisait au maréchal de concentrer sur une position quelconque de l'ennemi, les efforts de toutes les troupes destinées à rester à Metz ; mais il n'eût pas fallu perdre autant de temps que le 31 août. L'attaque, commencée deux ou trois heures avant la tombée de la nuit, aurait dû être poussée avec une extrême vigueur. Le trou fait, au crépuscule, les troupes destinées à passer et qui n'auraient, jusqu'alors, pris aucune part au combat, se seraient mises en marche, pendant qu'au prix des plus grands sacrifices, au risque même de se voir faire un grand nombre de

prisonniers, les autres troupes auraient empêché les détachements qui s'éloignaient d'être poursuivis immédiatement, la meilleure chance, pour eux, étant de passer sans être vus, et, par suite, de n'avoir pas à lutter contre des poursuivants. Le détachement parti, le maréchal eût conservé encore assez de monde pour retenir sous Metz toute l'armée d'investissement qui l'avait entouré jusqu'alors ; enfin, non seulement la pensée d'un tel détachement eût constitué un énorme avantage matériel pour la France, mais encore il eût produit sur le pays un plus grand effet moral que toutes les proclamations de Gambetta. Dans tous les cas, il n'y avait pas à hésiter un instant à prendre le parti que nous venons d'indiquer. »

Quelque pénible qu'il puisse être pour nous d'aller puiser nos témoignages jusque chez l'ennemi, nous n'avons point hésité à invoquer celui-ci, parce qu'il reproduit une opinion répandue dans les rangs de l'armée française. Parmi les officiers de Metz qui la partageaient, plus d'un ajou-

tait que rien n'empêcherait de renouveler, après un premier succès, une opération qu'un peu d'habileté jointe à beaucoup d'audace pouvait faire admirablement réussir.

Dans la ville, le mouvement des esprits n'était pas moins significatif. L'impatience publique grandissant, les choses en viennent à ce point qu'une adresse, couverte d'un grand nombre de signatures, est remise au maire pour lui exposer ces inquiétudes de la population et le prier de s'en faire l'interprète auprès du général en chef. Cette patriotique supplique, revêtue de huit cents signatures environ, hâtivement recueillies parmi les habitants de Metz appartenant aux opinions politiques et aux conditions sociales les plus diverses, le digne et regretté M. Félix Maréchal devait la remettre (et l'apportait en effet trois jours plus tard) au maréchal.

Mais Bazaine avait été informé de ce qui se passait.

Comme s'il voulait répondre d'avance à l'espèce de mise en demeure d'agir qui va lui être transmise, le commandant en chef se décide à entreprendre, sur la rive droite de la Moselle, une opération contre le village de Peltre, qui sera, s'il se peut, poussée jusqu'à Courcelles-sur-Nied, où l'ennemi possède des approvisionnements.

CHAPITRE X.

AFFAIRE DE PELTRE. — NÉGOCIATIONS. — LA DÉPÊCHE DU CHANCELIER. — LESSY ET LADONCHAMPS. — BRUITS DE DÉPART. — COMBAT DE SAINT-REMY. — PRÉSAGES.

L'initiative de cette expédition sur Peltre a été prise par le brave général Lapasset, dont la brigade, détachée du 5^e corps depuis Spickeren, est restée annexée au corps Frossard ; c'est lui qui en a soumis le plan au maréchal et qui, conséquemment, en prendra la direction. Le 26, Bazaine en donne avis au général commandant le 2^e corps :

Le général Lapasset m'a communiqué le projet arrêté pour exécuter le coup de main sur Peltre et au-delà, si c'est possible. Il l'exécutera sans retard.

À la brigade Lapasset est adjoint le 90^e de ligne de la division Castagny, du 3^e corps. Ces troupes sont cantonnées à l'abri du fort Queuleu. En avant du fort se trouvent deux fermes, dans la direction sud-est : la Haute et la Basse-Bévoye ; le corps d'opération va se masser derrière ces habitations.

Peltre est une station, distante de 3 kilomètres de Metz, sur la ligne du chemin de fer de Metz à Sarrebruck, qui passe au sud du fort de Queuleu ; le long de la même voie, à 5 kilomètres plus loin, se trouve la station de Courcelles-sur-Nied, où se centralisent les wagons de vivres que les Prussiens reçoivent de Sarrebruck. Au nord de Peltre, et au-dessus d'un petit bois qui s'étend jusqu'auprès de Courcelles-sur-Nied, est le vil-

lage de Mercy, que domine le château de Mercy-le-Haut, construit sur un monticule et commandant les abords de la place assiégée.

Le but de l'entreprise est de détruire les ouvrages des Allemands qui s'agglomèrent chaque jour autour de Mercy-le-Haut, de s'emparer des approvisionnements rassemblés à Peltre, et, le cas échéant, de pousser vers Courcelles-sur-Nied, afin d'enlever des magasins de vivres ; cette dernière partie du programme doit être dirigée par un habile et énergique ingénieur de la compagnie de l'Est, M. Dietz, monté sur une locomotive suivie de wagons blindés dans lesquels seront embarqués le 14^e bataillon de chasseurs et une compagnie de francs-tireurs.

Le 27 septembre, à neuf heures du matin, sur le signal — bien bruyant pour la circonstance — donné par le canon du fort Queuleu, les troupes se mettent en mouvement. Elles sont réparties sur un front dont le 90^e de ligne forme l'extrême

gauche, le 14^e chasseurs l'extrême droite, et la brigade Lapasset le centre.

Le 90^e de ligne s'élance sur le château de Mercy, s'empare des tranchées qui le protègent, repousse les postes qui en défendent les abords, tourne la position au pas de course et se présente hardiment devant la façade du corps de bâtiment. Les portes en sont barricadées, les fenêtres garnies de palissades épaisses, les murs percés de créneaux. Trente ou quarante hommes, armés de haches, se ruent sur les ouvertures et les enfoncent : la position est enlevée. Les défenseurs sont pris ou tués ; un certain nombre d'entre eux s'est réfugié dans les caves : pas un n'en sortira vivant ; le feu a pris à l'intérieur et l'incendie gagne rapidement la construction tout entière, qui s'écroule dans les flammes.

La brigade Lapasset, qui s'est avancée sur le village de Peltre, y arrive au moment où est signalé le train parti de Montigny-les-Metz, qui transporte les chasseurs et les partisans. Mais aux

abords de la station, à la hauteur du hameau de Crépy, la locomotive doit s'arrêter : la voie est coupée ! Il n'y a plus à songer à poursuivre la route vers Courcelles-sur-Nied. Nos soldats sautent en bas des wagons ; accueillis par une fusillade nourrie qui leur fait éprouver des pertes sensibles, ils se jettent sans sourciller sur les premières maisons, en délogent l'ennemi, puis rejoignent le gros des forces du général Lapasset qui exécute contre Peltre une attaque de front. Les Prussiens fuient en désordre, laissant entre nos mains 150 prisonniers, du bétail et des approvisionnements.

Parmi les prisonniers, plusieurs des nôtres reconnaissent, sous l'uniforme allemand, un homme qui venait dans les camps leur vendre de l'eau-de-vie et des cigares : c'est cet espion qui, avertissant l'ennemi des préparatifs auxquels il avait assisté la veille du côté des ateliers du chemin de fer, a déterminé la rupture de la ligne. Il fut plus tard jugé et condamné.

Pendant que les Allemands, rejetés sur leurs lignes, y donnent l'alarme, le butin est recueilli, l'ordre de retraite est donné, et nous évacuons Mercy et Peltre sans être inquiétés.

Deux diversions opérées en même temps, l'une sur la rive droite, vers Colombey, par la division Montaudon, du 3^e corps ; l'autre sur la rive gauche, dans la direction du village des Maxes, du château de Ladonchamps, des fermes de Franclochamps et Sainte-Agathe et du bois de Woippy, par les divisions Tixier et Levassor-Sorval, du 6^e corps, ont pleinement réussi.

Les pertes, de notre côté, s'élèvent à 383 hommes mis hors de combat. Nos troupes se sont valeureusement conduit ; partout elles ont enlevé avec un irrésistible entrain les travaux de l'ennemi. Les Prussiens, irrités de leurs échecs, reviennent en nombre, après notre retraite, dans les localités d'où nous les avons délogés, et se vengent en expulsant de leurs demeures des femmes, des vieillards, des enfants, et en incen-

diant Peltre, Colombey, Franclochamps et les Maxes. À Peltre, ils n'épargnent même pas le couvent, où des sœurs de charité françaises soignent leurs propres blessés...

Vers trois heures de l'après-midi, toutes les divisions sont rentrées dans leurs campements ; elles semblent avoir recouvré l'entrain et la gaieté qu'avaient chassés l'oisiveté et l'ennui ; elles comprennent aussi que, fréquemment renouvelées, de semblables opérations élargiraient peu à peu le cercle étroit dans lequel nous nous mouvons, et nous permettraient de vivre pendant de longs mois avec les ressources qui sont à la portée de notre main.

Par malheur, c'est vers de tout autres préoccupations que paraît tourné l'esprit du maréchal Bazaine. Sa pensée erre inquiète entre Hastings et Ferrières.

Trois longs jours se sont écoulés, et il est privé encore des nouvelles attendues sinon de Bourbaki, dont le voyage exige du temps, du moins de

Régnier, qui s'était engagé à le tenir, par l'intermédiaire de Frédéric-Charles, au fait des dispositions politiques de l'ennemi, dont il ne devait pas trop tôt quitter les lignes.

Bourbaki a abandonné Metz sans regret apparent, mais aussi sans enthousiasme, croyant, en se rendant auprès de l'ex-souveraine, accomplir simplement un devoir d'honneur, de bienséance, peut-être de commisération. Qu'adviendra-il de son entrevue avec l'impératrice ? Quel résultat pratique est-il permis d'espérer de son séjour à Hastings ? Ce problème, le maréchal commence à en chercher la solution non sans une certaine anxiété.

Mais il lui reste Régnier, ce Régnier plus impérialiste que l'Empire, et dont le zèle ne peut-être mis en doute. Seulement Régnier saura-t-il se maintenir à la hauteur de sa tâche ? Réussira-t-il à faire accepter les bases d'une capitulation dans les termes convenus avec le chef de l'armée du Rhin ? Les pouvoirs de Bazaine s'arrêtent à la

place de Metz, qui relève d'un commandant direct peu disposé à favoriser des plans secrets ; les Prussiens voudront-ils d'une capitulation dans laquelle Metz ne sera pas comprise ? Voudront-ils d'une capitulation avec les honneurs de la guerre, laissant intacte l'armée de Metz ?

Au milieu des incertitudes qui l'agitent, le maréchal reçoit une communication qui, par sa nature, semble peu propre à les faire cesser.

« Le 29 septembre, écrit Bazaine dans l'*Armée du Rhin*, le général de Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, me fit parvenir la dépêche suivante, non signée, mais datée de Ferrières :

Ferrières, 29 septembre 1870.

Le maréchal Bazaine acceptera-t-il, pour le reddition de l'armée qui se trouve devant Metz, les conditions que stipulera M. Régnier, restant dans les instructions qu'il tiendra de M. le maréchal ?

« Je répondis au général de Stiehle :

Metz, 29 septembre 1870.

Monsieur le général,

Je m'empresse de vous faire savoir, en réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer ce matin, que je ne saurais répondre d'une manière absolument affirmative à la question qui est posée par son S. Exc. M. le comte de Bismarck. Je ne connais nullement M. Régnier, qui s'est présenté à moi comme muni d'un laissez-passer de M. de Bismarck, et qui s'est dit l'envoyé de S. M. l'impératrice, sans pouvoirs écrits. M. Régnier m'a fait savoir que j'étais autorisé à envoyer auprès de l'impératrice, soit S. Exc. le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki. Il me demandait en même temps s'il pouvait exposer des conditions dans lesquelles il me serait possible d'entrer en négociations avec le commandant en chef de l'armée allemande devant Metz pour capituler.

Je lui ai répondu que la seule chose que je puisse faire serait d'accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre, mais que je ne pouvais comprendre la place de Metz dans la convention à intervenir. Ce sont, en effet, les seules conditions que l'honneur militaire me permette d'accepter, et ce sont les seules que M. Régnier ait pu exposer. Dans le cas où S. A. R. le prince Frédéric-Charles désirerait de plus complets renseignements sur ce qui s'est passé à ce propos entre moi et M. Régnier, M. le général Boyer, mon premier aide-de-camp, aura l'honneur de se rendre à son quartier-général au jour et à l'heure qu'il lui plaira d'indiquer.

« M. Régnier m'avait demandé, si, le cas échéant, il pouvait rapporter mes paroles à M. de Bismarck. Je n'y ai vu aucun inconvénient ; mais je ne pouvais considérer ce propos comme une ouverture que je faisais au gouvernement allemand, ainsi que la dépêche de Ferrières semblait le présumer. M. Régnier, avec lequel je n'ai jamais

eu de relations depuis le 24 septembre, s'est attribué là une mission que je ne lui avais pas confiée. »

Cette dépêche de Ferrières, cette réponse du maréchal, sont les corollaires d'une diplomatie pleine de sous-entendus. La pièce transmise par le général de Stiehl ne porte pas de signature. De qui émane-t-elle ? On a, du côté des Allemands, un intérêt évident à le cacher : il ne faut pas laisser de trace compromettante d'une intrigue scandaleuse ; il est nécessaire qu'un pareil écrit puisse être catégoriquement désavoué, au besoin. Donc, cet écrit ne mentionnera que deux noms : celui du maréchal Bazaine et celui de M. Régnier ; on sera libre, à l'occasion, d'en rejeter toute la responsabilité sur ce dernier, avec qui, si cela est nécessaire, les gens de Ferrières nieront tout espèce de pourparlers.

La lettre de Bazaine débute par une déclaration péremptoire : « Il ne connaît nullement M. Régnier. » Le maréchal a-t-il deviné le piège

qui lui est tendu ? Fièremment, et comme s'il redoutait d'être soupçonné, il revendique « les honneurs de la guerre ; » il va plus loin : la dépêche ne met en question que « la reddition de l'armée qui se trouve devant Metz ; » le maréchal réplique que, « dans la convention à intervenir, » il ne peut « comprendre la place de Metz » qui, cependant, n'est aucunement mise en cause, dont le nom n'est pas même prononcé !

Après cette déclaration de principes hautement affirmée, enfin, vient un dernier paragraphe, où, atténuant les assertions qui précèdent, l'auteur glisse la proposition d'envoyer M. Boyer auprès du chef de l'armée prussienne ; manière adroite, peut-être, d'expliquer qu'on ne peut pas tout dire avec la plume, que l'on tient en réserve un post-scriptum verbal, et qu'en somme, avec un peu de bon vouloir de part et d'autre, il y aura toujours moyen de s'entendre.

Relèverons-nous la réflexion dont le maréchal fait suivre la reproduction des deux pièces ? Ré-

gnier autorisé à répéter à Bismarck les paroles de Bazaine sans qu'il en résultât que ces propos fussent une ouverture ! Qu'étaient-ils donc, alors ?

En tâtonnant dans le chaos de ces tergiversations, le maréchal Bazaine n'a pu nier « l'ouverture » *officieuse* à Régnier qu'en avouant « l'ouverture » *officielle* à Frédéric-Charles. Sa lettre au général de Stiehl, datée du 29 septembre, alors que Metz a tenu un mois encore, constitue-t-elle autre chose qu'une proposition de capitulation dans les conditions énoncées au livre IV, titre II, chapitre II du Code de justice militaire, art. 209 et 210 ?

Pour en terminer avec la dépêche de Ferrières, il nous reste à dire dans quelles circonstances elle avait été expédiée.

M. Régnier, arrivé à Ferrières le 28 septembre, avait été reçu le soir même, vers huit heures, par M. de Bismarck. Le comte était venu au-devant de

lui, lui avait serré la main, et avait fait apporter, à son intention, des rafraîchissements.

— Ah ! s'était écrié le négociateur, en se laissant tomber dans le fauteuil que lui offrait le chancelier, j'ai vu de tristes choses ! Heureusement, — mon pays, le vôtre, l'Europe entière doivent partager ma félicité, — je me trouve en présence d'un de ces hommes puissamment organisés, auxquels on peut tout dire sans entrer dans de longues explications. C'est une rare fortune que d'être de moitié dans les confidences d'un personnage aussi illustre que Votre Excellence ! Vous seul savez, avant de résoudre une question, l'envisager sous toutes ses faces, quelque complexes qu'elles puissent être, ne pas tomber dans l'abus du succès, cette grande cause des catastrophes humaines, et apporter dans les transactions une loyauté absolue.

Satisfait de l'impression qu'il suppose produite par ses propos adulateurs, l'émissaire, sous prétexte de « faire entendre les choses à demi-

mot, » narre par le menu et son voyage, et sa visite à Corny, et ses entretiens avec Bazaine, et l'impossibilité pour Metz de tenir au-delà du 18 octobre, et la sortie de Bourbaki. Le chancelier l'écoute sans l'interrompre ; il apprend ainsi en détail la situation exacte de la cité investie. Sans comprendre, probablement, qu'il commet une indiscretion criminelle, convaincu qu'il ne restera qu'à ratifier par un échange de signatures les conventions intervenues verbalement, méconnaissant l'énormité de l'action qu'il accomplit, Régnier se laisse arracher le secret des déboires, des craintes, des faiblesses, des incertitudes et des projets de l'assiégé.

— Le maréchal, poursuit le discoureur, m'a donné ses pleins pouvoirs ; un long mémorandum était-il nécessaire ? Avec Votre Excellence, un mot eût été de trop. Aussi, me suis-je contenté d'une simple signature apposée à côté de celle du prince impérial, au dos de la photographie que voici.

Et il exhibe au ministre le nouvel autographe dont s'est enrichie sa collection.

M. de Bismarck écoute et regarde, avidement. Dans l'avenir que lui montre son naïf acolyte, le chancelier, sans doute, entrevoit avec ivresse les conséquences qu'on pourrait attendre du déchaînement sur la France de l'armée de Bazaine rendue à la liberté, et envoyée, sous jour de *neutralisation*, dans les départements au midi de la Loire ; il se délecte à ce spectacle : le pays divisé en deux grandes fractions, se ruant l'une contre l'autre et achevant d'elles-mêmes l'œuvre de destruction commencée par les Allemands ; le choc sanglant des partis au sein de la patrie envahie représente une image chère à son cœur prussien ; la guerre civile en face de la guerre étrangère le ravirait de joie. Mais, plus perspicace que Bazaine, Bismarck se demande s'il peut être permis d'espérer que les soldats de Metz consentent à jouer le rôle de prétoriens, et il hoche la tête en signe de doute :

— Les conditions de l'armistice proposé par M. Jules Favre ont été brisées, dit-il : je ne suis plus retenu par aucun lien, et il ne tiendrait qu'à moi que nous terminassions par un solide arrangement une combinaison aussi ingénieusement élaborée. Je ne vois point, pourtant, que cela soit possible, aussi longtemps que vous ne serez pas accrédité auprès de moi par des titres plus valables que ne l'est une signature isolée. Comment ! vous avez obtenu de pénétrer dans Metz et d'en sortir à votre volonté sans courir aucun risque, faveur qui n'avait été accordée à personne avant vous, et vous ne m'apportez rien de mieux qu'un dessin ! Cela ne suffit point, monsieur. Je le regrette, croyez-le, mais je me vois forcé de cesser toute communication ultérieure, jusqu'à ce que vous ayez des pouvoirs plus étendus.

Quelle leçon donnée à Bazaine par M. de Bismarck !

Régnier demeure abasourdi. Ses vues d'Hastings, jusqu'alors, avaient si complètement réussi

à lui frayer le passage ! Il tourne entre ses doigts, d'un air piteux, l'épreuve sur laquelle se marient le paraphe de Louis et la griffe de Bazaine ; il se demande par quel fâcheux maléfice ses talismans ont perdu leur vertu ; il se rend vaguement compte, enfin, que les destinées des peuples se traitent, en général, par d'autres intermédiaires que des commis-voyageurs en photographies.

— Monsieur, reprend le chancelier, j'aurais pu convenir avec vous des conditions de la paix, si vous aviez seulement été en mesure de conclure au nom du maréchal à la tête de quatre-vingt mille hommes. Ne faites-vous aucune difficulté à ce que j'envoie à Metz le télégramme suivant : « Le maréchal Bazaine acceptera-t-il pour la reddition de l'armée, etc. ?... »

C'est ainsi que partait de Ferrières, le 28 septembre, à onze heures du soir, la dépêche transmise le 29 à Bazaine.

L'attente de la réponse donnait la fièvre au négociateur. Le lendemain, assez tard, le comte

de Hatsfeld vient de la part du ministre de Prusse lui communiquer la lettre du maréchal. Régnier désirerait vivement revoir M. de Bismarck :

— À quoi bon ? fait le messenger ; l'opinion de Son Excellence est faite, n'espérez pas l'en voir changer.

Mais Régnier se refuse à admettre que le chancelier veuille brusquement cesser des rapports entretenus jusqu'à ce moment avec tant de cordialité ; il ne comprend pas qu'après avoir appris de lui tout ce qu'on en voulait tirer, on le jette dehors comme un vulgaire importun.

— C'est bien, dit-il ; puisque Son Excellence ne peut me donner audience, je vais m'adresser à elle par écrit.

Il prend, une fois encore, la plume, — cette plume qui trace avec une égale aisance proclamations, traités, protocoles et programmes politiques, — et ses premiers mots stigmatisent la phrase par laquelle débute la réponse de Bazaine : « ... Je ne saurais répondre d'une manière affirma-

tive à la question qui est posée par Son Excellence M. le comte de Bismarck. »

Ferrières, 29 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

D'abord, dire qu'il ne peut répondre affirmativement, c'est une phrase de procureur ; il ne dit pas qu'il répond négativement ; ajouter que l'on avait dit à M. Régnier que l'on ne pouvait disposer de la capitulation de la ville de Metz signifie qu'on lui avait dit de disposer de celle de l'armée devant Metz...

Quelle leçon donnée à Bazaine par M. Régnier !

Ce dernier achève son épître par une proposition de retourner à Metz s'expliquer de nouveau avec le maréchal. Mais son offre est déclinée. Le 30 au matin, M. de Hatsfeld lui déclare catégoriquement que l'on n'a plus besoin de ses services : c'est un congé en bonne forme. Tout en faisant ses malles, le monomane trouve encore le temps d'écrire au maréchal.

« Votre hésitation, lui dit-il, à répondre affirmativement au dernier télégramme, après une convention devenue sacrée pour les trois personnes qui y ont pris part, m'éloigne momentanément de mon but. Strasbourg a capitulé le 28.

... Voici ce que je vous avais engagé et ce que je vous engage toujours à signer :

Moi, Bazaine, maréchal de France, nommé par Napoléon III général en chef de l'armée actuellement campée sous les murs de Metz, après en avoir délibéré avec les maréchaux et généraux formant mon conseil, pour conserver à la France et dans l'intérêt de l'ordre la seule armée qui lui reste, je consens à signer et signe à la date de ce jour, au nom de S. M. l'empereur, la capitulation suivante :

Mon armée sortira de ses lignes avec tous les honneurs de la guerre, drapeaux déployés, musique en tête, accompagnée de son artillerie, de ses munitions et de ses bagages ; elle se retirera

dans la partie de la France qui a pour limites au nord, sud-est et ouest, les lignes tracées ainsi... ; elle ne devra jamais, jusqu'au traité de paix, les dépasser.

Je m'engage, ainsi que tous les généraux qui m'accompagnent, à ce que notre armée, pendant toute la durée de la guerre actuelle, ne se débandera pas, qu'elle ne prendra pas les armes contre les forces prussiennes et ne cherchera en aucune façon à leur nuire, soit directement, soit indirectement.

Dans la journée, Régnier prend un train pour la Belgique ; rivé à son idée fixe, il conserve un espoir : Bourbaki.

Bazaine, lui aussi, reportait désormais sa confiance sur l'issue de la démarche consentie par le général commandant la garde. Néanmoins, il était tenu de prévoir le cas où elle échouerait, et il n'envisageait pas sans effroi la situation que lui créeraient, en face du pouvoir du 4 septembre, ses tentatives d'antagonisme, dans l'éventualité où,

Paris succombant, la paix viendrait à être signée entre le roi Guillaume et le gouvernement récent, de ce fait reconnu par la Prusse.

Considérerait-on comme un argument suffisant, pour l'absoudre d'accusations motivées, le mérite d'avoir conservé son armée intacte? Le régime nouveau ne lui demanderait-il pas des comptes sévères? Ses intrigues, rapprochées d'une inaction prolongée, ne plaideraient-elles pas durement contre lui?

Il lui fallait donc pouvoir dire bien haut qu'il avait énergiquement combattu et fait le plus de mal possible à l'ennemi. En outre, aux yeux de l'armée et de la ville, entreprendre contre les Allemands des opérations suivies, pendant qu'au dehors les négociations allaient leur train, n'était-ce pas masquer ces négociations avec une habileté que rendaient nécessaire les soupçons et les doutes dont le maréchal était l'objet? Enfin, si le sort voulait que les efforts de Bourbaki réussissent, si une convention intervenait définitive-

ment entre la régente et la Prusse, si les troupes de Metz étaient vraiment prédestinées à jouer un rôle au profit d'une restauration, quel moment pouvait être mieux choisi pour organiser des préparatifs de départ et propager le bruit d'une sortie prochaine et définitive ? Le maréchal Bazaine devenait alors l'arbitre de la paix ; suivant un mot du général baron Ambert, dans un article sur la capitulation de Metz, publié au *Moniteur universel* : « Le roi Guillaume et moi seront seuls debout en France ! » pouvait-il se dire.

Isolé, chacun de ces motifs pouvait avoir assez d'empire sur l'esprit du maréchal pour le décider à agir ; réunis, ils rendaient l'action absolument inévitable. Est-ce donc à eux que nous devons rapporter le revirement inopiné qui, aux premiers jours du mois d'octobre, se manifeste tout à coup dans les propos de Bazaine.

Après qu'il a, jusqu'alors, obstinément nié la possibilité de s'écarter de la place, et argué, à tout propos, de la nécessité de ne pas quitter Metz, de

tenir à l'abri des forts, de n'entreprendre enfin que de petites opérations, on le voit changer de langage et paraître tout oublier pour se cramponner à l'idée d'un subit éloignement. Il est bien résolu, prétend-il, à se diriger vers le Nord. Pourquoi le Nord ? Quelques officiers de son entourage posent au maréchal cette question.

— C'est, répond-il, afin d'aller nous ravitailler à Thionville, qui a reçu de nombreux approvisionnements. Il est urgent, dans ce but, que nous opérions avec vigueur sur la rive gauche de la Moselle et que nous nous emparions de Ladonchamps, dont l'occupation facilitera notre entreprise. Nous ferons alors la navette entre Metz et Thionville ; peut-être même, si les événements nous favorisent, pourrons-nous aller vivre en pays ennemi. Mais, pour nous porter en avant, il nous faut du biscuit ; or, nous n'en possédons que deux rations par homme, et l'intendance me demande dix jours pour en confectionner une troisième. Je dois donc attendre encore, ne vou-

lant me mettre en route qu'avec quatre jours de vivres, y compris le pain du jour. Ne perdons pas de vue, d'ailleurs, que nous avons ici la seule armée véritable dont puisse disposer le pays ; conservons-la lui donc, surtout en présence d'événements comme ceux de Lyon, où la république rouge vient d'être proclamée.

Partir et attendre, conserver l'armée et l'exposer au-dehors, Thionville et Lyon, combattre l'ennemi et se réserver pour vaincre la république rouge... ces contradictions exaspérèrent les lieutenants de Bazaine, leur suggèrent les plus étranges hypothèses touchant les intentions réelles de leur chef, et achèvent de les décourager. Les instructions du maréchal sont discutées ; ses ordres, quelquefois, ne sont pas obéis ; les commandants de corps, troublés, désorientés, éperdus, consomment dans ces efforts leur reste de vigueur.

Cependant, le 1^{er} octobre au matin, une fraction de la 2^e division du corps Ladmirault, général

Lorencez, pousse une reconnaissance sur le plateau de Plappeville, marche contre le village de Lessy, dont elle s'empare, et occupe, après une faible résistance, une position culminante entre Plappeville et Lessy, le châlet Billaudel, où, depuis quelques jours, l'ennemi se livrait à des travaux inquiétants. Le 2 octobre, 1,600 hommes de la 4^e division du corps Canrobert, général Levassor-Sorval, sont dirigés vers les bois de Woippy. Cette troupe se rabat ensuite sur le château de Ladonchamps, que l'on a négligé de conserver à la suite des combats du 27 septembre, et dont elle a ordre de s'emparer. Des compagnies du 28 de ligne, de la brigade Chanaleilles, se distinguent particulièrement dans cette petite affaire qui se termine par la prise et du château, où l'on détruit les travaux de l'ennemi, et d'une ferme avoisinante, Sainte-Agathe, qui fournit quelques provisions en blé et en fourrage. Nous nous maintenons solidement dans ces diverses positions, malgré les retours offensifs des Prussiens qui, trois jours plus tard,

ouvrent sur elles un feu violent. Nos faibles succès nous ont coûté 25 officiers et soldats tués, et 150 blessés.

Malheureusement, ils n'infirmement nullement cette vérité que la discipline, en haut lieu, se relâchait singulièrement, devant les préoccupations qu'excitait la conduite du maréchal. Ce dernier en peut trouver la preuve dans l'envoi que lui fait le quartier-général allemand de deux lettres recueillies parmi les correspondances que transportait un ballon libre, expédié de la place et tombé dans les lignes ennemies. L'une de ces lettres émane d'un Anglais, à la fois ambulancier et correspondant de journal; l'insulaire y révèle, pour l'édification de ses compatriotes, la situation de Metz qu'il considère comme désespérée. L'autre, tout entière de la main du général Coffinières, porte pour suscription: À Monsieur le préfet du département dans lequel tombera le ballon. Elle demande des « instructions politiques, » et, à la suite d'un tableau navrant des misères de la ville,

lance contre Bazaine d'amères appréciations. Nos ennemis se sont donné le malin plaisir de souligner les passages significatifs de ces épanchements. Mais le maréchal, paraissant n'attacher à l'aventure qu'une importance médiocre, se borne à plaisanter Coffinières sur ce qu'il appelle « son mauvais caractère. » Le commandant en chef de l'armée a à faire, au commandant supérieur de la place, une communication de nature plus sérieuse.

Le 4 octobre, en effet, après avoir développé, en présence de ses commandants de corps et chefs de services le plan qu'il se propose de suivre et la part qui en reviendra à chacun ; après avoir fait comprendre au général Coffinières qu'il est urgent de prescrire les mesures nécessaires à la sécurité de Metz et de déterminer le chiffre exact de la garnison qui lui sera indispensable, dès l'instant où la citadelle restera livrée à ses propres forces, Bazaine envoie au général, sous forme de dépêche, une série d'observations et d'avis ten-

dant à faire considérer comme imminente la grande sortie projetée.

— Je ne puis assurer la défense de la place, a dit Coffinières, que si on me laisse la division Laveaucoupet du 2^e corps, déjà chargée du service intérieur, plus 5,000 cavaliers démontés, mais bien encadrés, plus des dépôts solidement organisés, le tout devant présenter un effectif de 20,000 hommes environ.

Ce chiffre est supérieur à celui indiqué par le général au début de l'investissement. Et le maréchal lui répond :

Vous demandez 20,000 hommes pour la défense de Metz, et le 14 août, 11 n'en fallait que 18,000, alors que les travaux de la place n'étaient pas terminés ; on estimait alors, il est vrai, que les gardes nationales mobiles et sédentaires pouvaient être avantageusement utilisées même pour l'artillerie. Depuis lors une loi a appelé sous les drapeaux tous les anciens militaires jusqu'à quarante ans ; l'avez-vous exécutée ? Vous avez, dans

tous les cas, la garnison proprement dite, la division Laveaucoupet, les petits dépôts, les douaniers, les gardes nationales mobile et sédentaire.

Si l'armée fait mouvement, je ne vous retire-rai aucune de ces troupes ; je vous laisserai même les hommes de l'artillerie ; leurs officiers et l'escadron du 12^e chasseurs, puis la division Laveaucoupet qui a 8,488 hommes, et les petits dépôts qui sont de 11,600 hommes, Enfin, vous recevrez les cavaliers démontés, suivant votre désir, avec des officiers pour les commander, soit 5,000 hommes au moins. Vous aurez donc 25,000 hommes de troupes régulières, sans compter les gardes nationales qui sont nombreuses. Vous pourrez, avec cela, remplir votre mission, et même mobiliser une partie de ces forces pour les petites opérations.

En y comprenant la garde nationale, c'est un total de 29,000 hommes dont disposera le commandant supérieur de la place. Néanmoins, Coffi-

nières hésite encore : de tout temps il a été opposé au départ de l'armée du Rhin, à plus forte raison témoignera-t-il sa résistance à l'époque tardive où, le moment favorable étant passé, l'opération semble plus hasardée. Il se rend au Ban-Saint-Martin, dans la journée du 5, pour s'efforcer à faire prévaloir ses objections ; le maréchal ne l'écoute qu'à demi ; le soir, de retour à Metz, le général mande à Bazaine :

Je me suis occupé, en rentrant à Metz, de l'installation des malades venant des corps et même de ceux qui pourraient survenir. Ce problème est bien difficile, car toutes nos casernes et nos établissements sont combles. J'aurai l'honneur de vous écrire demain matin pour vous faire connaître nos ressources ; je crains bien qu'elles ne soient insuffisantes. Le général Soleille demande deux compagnies de pontonniers. Ce sont ces hommes qui servaient les pièces de nos forts. Je vous prie instamment de les remplacer par d'autres canonniers. Les petits dépôts sont préve-

nus de recevoir les malingres des différents corps ; ces malingres seront bientôt des malades, et nous n'avons plus de médecins, ni médicaments, ni ustensiles d'aucune sorte.

Dieu veuille que les 150,000 habitants et garnison, ainsi que votre armée, ne soient pas victimes de la détermination que vous allez prendre.

Ces derniers mots répondent à une pensée émise depuis par la plupart des écrivains militaires, d'accord pour reconnaître que l'exécution d'un départ en masse de l'armée s'offrait bien tardivement.

Les personnages influents du grand état-major se prononcent en sens fort contradictoires ; parmi les officiers supérieurs en permanence au quartier-général, les uns affirment que le maréchal hésitait, d'autres assurent que l'indécision provenait de ses chefs de corps.

Ce qui est positif, c'est que le 6 au soir il n'est plus question de départ immédiat.

Dans la matinée du 7 octobre, des ordres sont envoyés par le maréchal pour l'exécution d'une pointe vigoureuse sur les fermes des Grandes et des Petites-Tapes, les hameaux de Saint-Rémy et de Bellevue, situés dans la plaine de Woippy, sur la rive gauche de la Moselle, en face des positions qu'occupe le 6^e corps. « En ordonnant cette opération, explique Bazaine, j'avais eu pour but de réveiller dans l'armée le sentiment agressif. » (*L'Armée du Rhin.*) En supposant que le « sentiment agressif » sommeillât, qui donc l'avait laissé s'endormir ?

L'opération avait pour objet la prise de quelques approvisionnements signalés dans des fermes peu distantes de nos lignes, et l'occupation de quelques points destinés à élargir le cercle de nos avant-postes. Le nombre des troupes engagées, la chaleur de l'attaque, l'âpreté de la résistance, la durée de la lutte, enfin, allaient donner à cette affaire l'importance d'un véritable combat.

Vers une heure après-midi, les dispositions du maréchal Canrobert sont complètes. Une partie de la garde, mise sous ses ordres, forme, avec le 6^e corps, le centre de l'action. Deux corps d'armée doivent l'appuyer, sur l'une et l'autre rive de la Moselle : à droite, le 3^e ; à gauche, le 4^e.

La 1^{re} division des voltigeurs de la garde, général Deligny, établie sur trois lignes, de la Moselle au bois de Woippy, par les Maxes, Ladonchamps et Sainte-Agathe, se porte vers le bois de Woippy, à sa gauche, marche résolument contre Flanclochamps, Saint-Rémy et Bellevue, et enlève ces positions avec un admirable entrain. En dépit de cette assertion de nos ennemis que, dans cette guerre, « on ne put jamais leur prendre un canon, » (*Der Deutsch-Französische Krieg*, par le colonel von Borbstædt), le bataillon des chasseurs de la garde, en surprenant les Prussiens à Bellevue, ne leur laisse pas le temps de retirer six pièces placées en batterie ; le manque d'attelage et

l'entraînement de la lutte, nous empêchent, malheureusement, d'enclouer ces pièces.

La brigade Gibon, de la 4^e division du 6^e corps, postée dans le bois de Woippy, le traverse pour aller se jeter sur Sainte-Anne, en avant du bois ; malgré une résistance des plus sérieuses, Sainte-Anne est emporté en un instant.

Mais tout le terrain sur lequel se déroule l'action est situé en plaine, et dominé, sur les deux rives du fleuve, par une série de hauteurs d'où l'ennemi peut croiser des feux plongeants d'autant plus précis que ses batteries de position y sont, pour la plupart, depuis longtemps établies. De Malroy et Olgy, rive droite ; de Semécourt, Fèves et Norroy, rive gauche, les Prussiens ouvrent sur nos troupes une canonnade violente, à laquelle nous ne pouvons répondre que par trois batteries et quelques mitrailleuses que soutiennent les pièces épaulées à Ladonchamps.

Bravant l'intensité de ces feux concentriques, la division Deligny, entraînée par l'exemple de

son chef et de ses officiers, continue à se porter en avant. Le combat redouble d'acharnement autour des Grandes et des Petites Maxes, nos pertes sont sanglantes ; mais, à trois heures, nous restons maîtres du village, où nos soldats se maintiennent jusqu'à cinq heures, sous une pluie d'obus.

Tout le terrain désigné est donc en notre pouvoir, de ce côté : la position centrale de Saint-Remy est assurée par la possession de toutes les localités qui l'entourent : au nord, les Tapes ; à l'ouest, Bellevue ; au sud, Sainte-Anne et Sainte-Agathe ; à l'est, les Maxes et Franclochamps.

Dans nos lignes, une longue file de voitures vides attend le moment opportun pour recueillir le butin.

Le maréchal Bazaine, s'étant porté de sa personne sur le lieu de l'action, rend compte ainsi, dans son *Rapport sommaire sur les opérations*, de la suite de la journée :

« ... L'ennemi semblait augmenter d'heure en heure le déploiement de son artillerie ; des réserves considérables apparaissaient dans le lointain, et je jugeai prudent, pour parer à toute éventualité. et bien qu'une partie des troupes du 6^e corps fût encore en deuxième ligne, d'appeler comme réserve la 1^{re} brigade de la division Picard des grenadiers de la garde ; je la fis placer à gauche...

« L'appui que je voulais faire donner au maréchal Canrobert par les divisions des 3^e et 4^e corps, n'avait pas produit tout le résultat que j'en attendais. Au 3^e corps, la division Aymard, chargée d'occuper les positions indiquées, n'avait pas dépassé sur la route de Bouzonville la tranchée que l'ennemi y avait établie entre la Moselle et le village de Rupigny ; elle se trouvait ainsi dans l'impossibilité d'agir contre les batteries de Malroy. Sa 2^e brigade avait enlevé rapidement Chieulles et Vany ; elle s'étendait, par sa droite, jusqu'à Villers-l'Orme et Mey, sur la route de Sainte-Barbe.

Ce mouvement fit sans doute craindre à l'ennemi une nouvelle attaque de ses positions de Poix et de Servigny; aussi déploya-t-il bientôt de ce côté des forces considérables appuyées d'une nombreuse cavalerie. Le maréchal Le Bœuf fit alors avancer la division Metman à la droite de celle du général Aymard, sur le versant nord du ravin de Vantoux, jusqu'à Lauvallier; mais tout se borna sur ce point, de la part des Prussiens, à une démonstration dans laquelle ils n'engagèrent que leurs batteries.

« À la gauche, ce fut la division Grenier, du 4^e corps, qui fut chargée de soutenir l'opération du maréchal Canrobert. La 1^{re} brigade occupa Lorry, Vigneulles et son bois, sans coup férir, les petits postes ennemis se retirant devant nous. La 2^e, à laquelle on avait adjoint le bataillon de chasseurs, pénétra dans le bois de Woippy au même moment que la brigade Gibon, et s'avança au-delà dans la direction de Villers-les-Plesnois. Mais ces troupes ne gardèrent pas assez long-

temps leurs positions ; elles suivirent un mouvement de retraite momentanée de la brigade Gibon pendant l'attaque de Sainte-Anne et se retirèrent jusqu'auprès de Woippy, se bornant à observer les débouchés des bois pour arrêter tout mouvement de l'ennemi du côté de la plaine. En présence de l'intensité du feu de l'ennemi, il n'était pas possible de réaliser l'opération de fourrage que j'avais voulu faire ; nos voitures n'auraient pu traverser un terrain sillonné en tous sens par les obus, et force fut de les faire rentrer au camp. Je maintins néanmoins les troupes sur les positions conquises, afin de bien affirmer notre succès, et je ne donnai qu'à cinq heures et demie l'ordre de se replier dans l'intérieur de nos lignes.

« La retraite se fit dans le meilleur ordre sous la protection de notre artillerie de campagne et de nos batteries de position ; elle ne fut pas inquiétée par l'ennemi autrement que par le feu de ses batteries, quoiqu'il pût disposer alors de forces considérables : il était, d'ailleurs, tenu en respect

par notre poste avancé de Ladonchamps, où la brigade de Chanaleilles s'était établie dès le début de l'action et s'était solidement maintenue sous une véritable pluie d'obus... »

Les Allemands avaient 1,730 hommes mis hors de combat, dont 65 officiers. De notre côté, les pertes s'élevaient à 1,200 soldats et 60 officiers tués, blessés Ou disparus; dans ce nombre figuraient 3 généraux: de Chanaleilles et Garnier, blessés; Gibon, mort des suites de ses blessures. Nous avons fait environ 600 prisonniers. Si le succès était brillant, il était chèrement acheté.

Le combat de Saint-Remy est la dernière opération de la campagne.

Suivant l'énergique expression du général Deligny, qui y prit une part si glorieuse: « Les troupes de l'armée du Rhin ne franchiront plus, désormais, en armes, les limites de leur camp respectif: elles sont ensevelies vivantes et bien vivantes. »

C'est le commencement de l'agonie.

Deux documents éclairent le seuil de cette phase nouvelle dans laquelle vont entrer les événements.

L'un est une note du quartier-général du prince Frédéric-Charles, apportée par un parlementaire :

Sur l'ordre de Son Altesse Royale, le chef d'état-major a répondu à la demande de M. Régnier pour être autorisé à se rendre à Metz, dans le but de déterminer un général commandant à accepter une mission politique, qu'on n'opposerait aucun obstacle au voyage dudit général ; mais qu'il était bien entendu que, pendant la durée du siège, ce général ne pourrait rentrer dans la forteresse.

M. Régnier était chargé de faire connaître cette condition au général en question, avant que ce dernier se décidât à entreprendre le voyage. Son Altesse Royale fut en conséquence fort surprise lorsque, il y a plusieurs jours, le général fit

demander, d'un territoire neutre, s'il pourrait rentrer à Metz. La demande transmise à S. M. le roi n'a pas encore reçu de réponse, mais le général a fait savoir depuis qu'il n'attendait pas plus longtemps la décision demandée à cet égard.

L'autre est une lettre du général Coffinières, datée de Metz, 7 octobre :

Je dois informer Votre Excellence de la situation des ressources, en vivres, de la ville de Metz et des magasins de la place.

Les autorités civiles me déclarent qu'elles n'ont de blé que pour dix jours. Les magasins de la place ne renferment plus, depuis ce matin, que 832,489 rations de pain ; or le nombre des rationnaires étant de 160,000, nous n'avons plus de pain que pour cinq jours. Si Votre Excellence jugeait à propos de réduire la ration de pain à 300 grammes, nous pourrions vivre encore huit jours, en portant d'ailleurs la ration de viande à 1,000

grammes. Je suis forcé, à mon grand regret, de mettre en consommation la réserve des forts.

Il faut ajouter que la ville consomme environ 350 quintaux par jour. La fusion de ses ressources avec les nôtres, pourrait tout au plus faire gagner un jour. Le 3^e corps possède environ 200 quintaux de farine.

La combat de Saint-Remy venait de finir. Bazaine écrit aussitôt, aux commandants (les corps d'armée et aux chefs des armes spéciales, la lettre confidentielle suivante :

Ban-Saint-Martin, 7 octobre, soir.

Le moment approche où l'armée du Rhin se trouvera dans la situation la plus difficile peut-être qu'ait jamais dû subir une armée française.

Les graves événements militaires et politiques qui se sont accomplis loin de nous et dont nous ressentons le douloureux contre-coup n'ont ébranlé ni notre force morale, ni notre valeur comme armée, mais vous n'ignorez pas que des complications d'un

autre ordre s'ajoutent journellement à celles que créent pour nous les faits extérieurs. Les vivres commencent à manquer, et, dans un délai qui ne sera que trop court, ils nous feront absolument défaut, L'alimentation de nos chevaux de cavalerie ou de trait est devenue un problème, dont chaque jour qui s'écoule rend la solution de plus en plus improbable. Nos ressources sont épuisées, les chevaux vont dépérir et disparaître ; dans ces graves circonstances, je vous ai appelés pour vous exposer la situation et vous faire part de mon sentiment.

Le devoir d'un général en chef est de ne rien laisser ignorer, en pareille occurrence, aux commandants des corps sous ses ordres, et de s'éclairer de leurs avis et de leurs conseils. Placés plus immédiatement en contact avec les troupes, vous savez certainement ce que l'on peut attendre d'elles, ce que l'on peut en espérer. Aussi, avant de prendre un parti décisif, ai-je voulu vous adresser cette dépêche pour vous demander de me faire connaître par écrit, et après en avoir conféré avec vos généraux de division, votre opinion personnelle et votre appréciation motivée. Dès que j'aurais pris connaissance de ce docu-

ment, dont l'importance ne vous échappera pas, je vous appellerai de nouveau dans un conseil suprême, d'où sortira la solution définitive de la situation de l'armée dont S. M. l'empereur m'a confié le commandement.

Je vous prie de me faire connaître, par écrit, dans les quarante-huit heures, l'opinion que j'ai l'honneur de vous demander, et de m'accuser réception de la présente dépêche.

À cette lettre est jointe une copie de la communication reçue du général Coffinières.

Le maréchal songe-t-il à se dégager des responsabilités de l'avenir ? « J'ai voulu vous demander de me faire connaître, par écrit, après un examen mûri... votre opinion personnelle ; je vous prie de me faire connaître, par écrit, dans les quarante-huit heures, l'opinion que j'ai l'honneur de vous demander. » Deux fois il insiste sur cette condition : par écrit ; les appréciations verbales ne lui suffisent-elles plus ? Lui faut-il une pièce de la-

quelle il puisse, en un cas qu'il prévoit, se faire une arme tout au moins défensive ?

Entre temps, dans ces conversations, Bazaine affecte de discourir, comme de pourparlers sans importance, de ses relations avec Régnier :

— Il m'a montré, dit-il à un officier, la photographie de la maison qu'habite l'impératrice à Hastings, et je n'en suis contenté ; j'ai peur, décidément, d'avoir eu affaire à un intrigant.

L'absence prolongée de Bourbaki n'en est pas moins l'objet de commentaires incessants, dont nous retrouvons comme un écho dans un ouvrage déjà cité : *Trois mois à l'armée du Rhin* :

« ... Il paraît maintenant que nous seuls nous sommes l'armée, que hors de nous il n'y a que des bandes, et que nous n'avons rien à démêler avec le gouvernement de la Défense nationale... Jusqu'à présent, on ne parlait qu'avec admiration de la défense de Paris, des armées qui s'organisaient en France et de ceux qui avaient accepté cette lourde tâche. J'avais même entendu un gé-

néral vanter les avantages de la République, et démontrer ironiquement que nous pouvions bien donner un milliard à l'ennemi pour nous avoir fait faire l'économie du régime impérial, de sa liste civile et de tous les traitements qu'il traînait avec lui. Aujourd'hui, ce n'est plus cela du tout, et cette brusque conversion nous rend rêveurs. Depuis le départ de Bourbaki et surtout depuis le silence absolu et prolongé qui l'entoure, il est permis de trouver étrange la conduite du général en chef... Le maréchal Bazaine songerait-il à devenir un chef de parti ? »

Dans le dessein de faire tomber ces bruits, le général en chef rompt le mutisme qu'il a gardé jusqu'alors touchant la mission du général.

— Il ne s'agit, assure-t-il, que d'une demande adressée à l'impératrice pour vouloir bien le relever, lui et son armée, de leurs serments, afin que les consciences une fois dégagées, les scrupules avant disparu, on pût reconnaître loyalement le

nouveau pouvoir et opérer de concert avec lui, pour le salut du pays.

Après la note émanant du quartier général allemand, Bazaine ne peut plus conserver d'illusions sur l'issue des démarches entreprises par le général: sa lettre aux chefs de corps en est une preuve.

De Hastings, en effet, il n'a plus rien à attendre.

CHAPITRE XI.

DÉSESPOIR DE BOURBAKI. — À CHISLEHURST. — LE DERNIER MOT DE L'INTRIGUE RÉGNIER. — LES RÉPONSES AU MARÉCHAL. — ABATTEMENT. — CONSEIL DE GUERRE. — LE GÉNÉRAL BOYER. — LA POLITIQUE.

Le général Bourbaki, aux avant-postes prussiens, avait trouvé un colonel de l'état-major du prince Frédéric-Charles, qui l'attendait pour lui faciliter le trajet vers la Belgique. Malgré les précautions qu'il avait prises pour n'être pas reconnu, et les assurances qu'il avait reçues de Régnier I, Régnier II avait cru s'apercevoir que les Prussiens, à quelques grades qu'ils appartenissent, n'étaient guère dupes de son déguisement.

Il était déjà sous le coup des doutes que lui suggérerait cette observation, lorsqu'en arrivant à Bruxelles il avait fait la rencontre de quelques anciens amis, dont le langage avait commencé à l'éclairer sur la réalité de l'invitation à laquelle il obéissait. Du fond de sa conscience une voix s'élevait, murmurant les mots de déshonneur, de désertion, de trahison. Il comprenait l'imprudence qu'il avait commise et exprimait l'indignation qu'il ressentait contre le maréchal, dont les conseils avaient entraîné à ce faux pas sa loyauté, jusque-là sans tache.

Poursuivant néanmoins son voyage, Bourbaki avait débarqué en Angleterre le 28 septembre ; profondément troublé, mais jugeant la recommandation que lui avait faite Régnier de garder l'incognito incompatible avec le désir de le voir, exprimé par la régente, il s'était immédiatement présenté chez l'ex-souveraine, en lui déclarant qu'il venait prendre ses ordres.

À la vue du général, l'impératrice ne peut retenir l'expression de sa surprise ; saisie des plus funestes pressentiments, elle l'interroge avec vivacité :

— Vous ici, général ! Qu'y venez-vous faire ?... M'annoncer sans doute un nouveau malheur... la capitulation de Metz... la destruction de l'armée de Bazaine !

Bourbaki reste d'abord interdit, accablé sous le faix de son étonnement :

— Madame, questionne-t-il enfin à son tour, Votre Majesté ne m'a-t-elle pas envoyé des ordres ?

Et il raconte ce qui s'est passé avec M. Régnier.

L'impératrice se récrie, indignée de l'abus qu'on a fait de son nom ; elle réproouve énergiquement l'acte dont la responsabilité revient à un imposteur. Foudroyé par cette révélation, le général n'a plus qu'une pensée : retourner à son poste. Il formule à l'adresse de Bazaine une lettre remplie

de reproches violents. Puis, écrivant à lord Granville, chef du *Foreign-Office*, qui seul a le pouvoir de s'entremettre auprès du quartier général prussien, il l'appelle à son aide, à peu près en ces termes :

Un Français, qui se donnait le nom de Régnier porteur d'un laisser-passer pour deux ou trois personnes, signé par le comte de Bismarck, s'est présenté au maréchal Bazaine le 23 septembre, et alléguant être en possession d'instructions verbales de l'impératrice, demandait que le maréchal Canrobert et le général Bourbaki fussent aussitôt envoyés auprès d'elle. M. Régnier ajoutait que le gouvernement prussien ne mettrait aucun obstacle au départ de l'un ou de l'autre, montrant, comme preuve, le laisser-passer dont il était porteur. Le maréchal Bazaine ayant foi dans cette déclaration, ordonna l'envoi du général Bourbaki, le maréchal Canrobert étant indisposé. À son arrivé aux avants-postes, le 25 au matin, le général

trouva un colonel prussien qui l'attendait depuis la veille, et toute facilité lui fut accordée pour se rendre en Belgique, d'où il arriva à Londres, le 28 septembre. Il est devenu évident pour lui, dès les premières paroles échangées avec l'impératrice, qu'ils étaient victimes de procédés et de circonstances encore inexpliqués. Sa Majesté l'impératrice n'a donné, ni directement ni indirectement, ni par écrit ni verbalement, un ordre ou une instruction quelconque à qui que ce soit pour le maréchal Bazaine. Dans cet état de choses, l'honneur militaire exige que le général Bourbaki retourne auprès de ses soldats et qu'il partage leur sort; le général prie Son Exc. M. le comte de Granville d'intercéder à son sujet, auprès du roi de Prusse, pour obtenir de lui un passeport pour retourner à son poste. Le roi comprendra, le général en est sûr, le sentiment d'honneur qui le pousse à faire cette demande; il ne voudrait pas que la conduite d'un loyal soldat fût exposée à des interprétations injustes et cruelles.

Dès qu'il a pris connaissance de ces lignes, le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, s'empressant de déférer à un désir aussi honorable, en communique l'original à l'ambassadeur de l'Allemagne du Nord auprès de la reine, M. de Bernstorff. Ce dernier en réfère au comte de Bismarck, qu'il prie de lui répondre dans le plus bref délai.

Tandis que Bourbaki, fiévreux, impatient, rongé par son frein, attend l'autorisation qui doit exaucer son vœu désormais le plus cher, Régnier, parti le 30 septembre de Ferrières pour la Belgique, a atteint le 2 octobre Libramont, d'où il envoie la dépêche suivante au général, qu'il suppose installé, sous son nom, à l'hôtel de la Marine, à Hastings :

À Monsieur Régnier,
Marine-Hotel, Hastings.

Dimanche, 2 octobre, 1 h.

Arriverai lundi, huit heures soir ; repartirai lendemain, avec pouvoirs ; avertir ceux qui doivent être consultés ; ne pas perdre une minute, moment suprême !

RÉGNIER.

Le 3, il touche à Hastings, passe à l'hôtel de la Marine, où nul ne peut lui donner des nouvelles du Régnier qu'il cherche, retrouve intact, chez le concierge de l'hôtel, son télégramme de la veille, apprend enfin que la cour, qui n'habitait Hastings que provisoirement, a été se fixer à Chislehurst ; et supposant, non sans motif, que Régnier II est auprès de l'impératrice, dans cette nouvelle résidence, Régnier Ier part pour le rejoindre aussitôt.

Le coureur d'aventures politiques, arrivé à Chislehurst le mardi 4 octobre, au matin, sonne à la porte de l'habitation qu'occupent la régente et ses fidèles, est reçu par M. Chevreau jeune, frère

et ex-secrétaire de l'ex-ministre de l'intérieur, et, à peine entrée, demande... M. Régnier.

— M. Régnier ? Eh c'est vous ! lui répond-on.

— Je n'en disconviens pas ; mais il y en a un autre.

— Un autre ?

— Oui ; n'est-il pas venu ici, ces jours derniers, une personne du nom de Régnier ?

— Nullement ; nous avons vu, en revanche, le général Bourbaki, dont l'apparition a causé parmi nous tous une surprise considérable, — et l'on vous attendait même pour fournir, à propos de ce voyage, quelques éclaircissements.

Régnier fait le récit de sa dernière entrevue avec M. de Bismarck, lit des notes qu'il a eu le temps de recueillir chemin faisant. M. Chevreau le quitte un instant pour aller informer l'impératrice de ce qu'il vient d'apprendre, puis, à son retour, lui demande, « pour la communiquer à sa majesté, » sa relation écrite.

— Toute cette affaire nous semble fort ténébreuse, ajoute le jeune secrétaire. Le général Bourbaki est arrivé complètement démoralisé, se disant perdu, déshonoré, et ne pouvant trouver un mot d'explication à fournir.

Régnier n'écoute que d'une oreille distraite ; pendant les quelques minutes qu'a duré l'absence de M. Chevreau, il a lu, dans un journal anglais déployé sur une table, un article contre un certain N... ou M..., qui ne saurait être un autre que lui-même. Or, cet article, se dit-il, n'a pu être inspiré que par des gens de l'entourage de l'impératrice. Régnier se prend à trembler en pensant aux dangers qu'il court dans cette maison ; il se voit sacrifié à de hauts intérêts politiques, réduit au silence par quelque odieux attentat, il ne songe plus qu'à l'intérêt que l'on a, pense-t-il, à le faire disparaître, en même temps qu'à s'emparer des papiers qu'il transporte avec lui. Il n'a donc plus qu'un but, sortir ; il y parvient en promettant d'être de retour au bout d'une heure.

Mettant ce laps de temps à profit, Régnier court à son auberge, écrit à un parent qu'il instruit brièvement des faits, dispose en un paquet la plupart de ses notes de voyage, ses sauf-conduits et les photographies revêtues des signatures du prince impérial et du maréchal Bazaine, cache ce colis avec soin, le scelle de son sceau, et, ces apprêts terminés, se demande à quelles mains il pourra confier le précieux dépôt. Il ne connaît personne dans la ville; mais, comptant sur sa bonne étoile, il sort, parcourt les rues, se met en quête d'un visage sympathique, aperçoit derrière une vitrine ornée de bocaux l'honnête et bonne figure d'un pharmacien, pénètre dans la boutique, et faisant appel aux sentiments cordiaux de cet industriel :

— Voulez-vous, demande le voyageur, condescendre à garder chez vous le paquet que je vous apporte ?

Puis, lui montrant la lettre à son parent :

— Vous ne le remettrez qu'à moi-même ou à la personne qui vous présentera cet écrit, sur lequel je vous prie de faire une marque de votre main, avant que je ne le jette à la poste.

Tout en ouvrant des yeux fort étonnés, le pharmacien adhère à la proposition. Régnier fait précéder son retour auprès de M. Chevreau d'un mot presque menaçant, informant celui-ci de la précaution qu'il vient de prendre; tranquilisé alors, il se sent en mesure d'affronter le péril qu'il a crû sentir planer au-dessus de sa tête. Reprenant complaisamment le colloque interrompu, M. Chevreau affirme au négociateur que, depuis qu'elle a lu ses notes, l'impératrice sent ses résolutions ébranlées.

— Si vous pouviez, conclut-il, convaincre M. Rouher, qui a une grande influence sur sa majesté, nul doute qu'elle n'arrivât à adopter vos vues.

Un détail, toutefois, nuisait quelque peu au succès qu'espérait encore Régnier; tandis qu'il

allait partout, laissant entendre que Metz était à bout de ressources, que la date du 18 octobre représentait l'échéance fatale; Bourbaki, au contraire, désireux de réparer en partie son imprudence, disait bien haut que la place renfermait pour deux mois de vivres; le général comptait que ce propos, colporté par les feuilles publiques, neutraliserait, au quartier allemand, l'effet produit par de funestes révélations.

À Chislehurst même, où Bourbaki était parvenu à faire partager son impression, la conviction régnait que Metz pouvait tenir deux mois encore. M. Chevreau lui en faisant l'observation :

— Détrompez-vous, s'écrie M. Régnier, il n'y a plus aucun espoir ! Que l'on se hâte donc d'en finir, pendant qu'on peut encore obtenir les honneurs de la guerre. L'ordre et l'empire auront ainsi à leur service trois maréchaux et cent mille hommes, sans autre condition que de ne pas servir contre les Prussiens.

Le frère de l'ancien ministre secoue la tête d'un air de doute.

Durant ce colloque, Mme Lebreton pénètre dans la pièce qu'occupent les interlocuteurs ; Régnier s'élance au-devant d'elle, s'empare de ses mains, lui renouvelle ses protestations. La dame d'honneur explique en quel trouble elle a vu son frère arriver du continent. Sa tête était perdue, il n'a pu rien dire que ces mots : « Vous m'avez demandé, me voici. » De plus, une ancienne blessure qui exige des soins à l'aide d'instruments spéciaux, s'est rouverte faute de l'outillage nécessaire ; la souffrance a augmenté son exaspération ; du reste, il n'est pas l'homme de la mission qu'on lui a confiée ; c'est un bon général, ce n'est point un diplomate.

Quelques instants après, la porte du petit salon s'entr'ouvre, et Bourbaki lui-même apparaît ; le général fait quelques pas en avant ; mais, en apercevant Régnier, il s'éloigne à la hâte, sans prononcer un mot.

Vers le soir, au moment de se retirer, Régnier demande à voir le général. Mme Lebreton, rentrée dans ses appartements, lui envoie répondre que son frère, à l'heure où il avait pénétré dans le salon, la cherchait pour lui faire ses adieux : il est parti, lui annonçant qu'il retournait à Metz.

Bourbaki, en effet, venait de recevoir de lord Granville, à qui le comte de Bernstorff l'avait communiquée dans la matinée, la dépêche suivante de M. de Bismarck :

Le prince Frédéric-Charles a été instruit de permettre et de faciliter au général Bourbaki son retour à son poste, à Metz, selon son désir. M. Régnier paraît être un farceur (*textuel*), mais semble avoir souhaité honnêtement de servir l'impératrice Eugénie en amenant Bourbaki auprès d'elle.

Incontinent, le général avait pris le train de Douvres.

En regagnant la Belgique pour se diriger vers la frontière du Luxembourg, Bourbaki avait l'espoir d'y recevoir bientôt le sauf-conduit qui devait lui rouvrir les portes de Metz.

La nouvelle de la sortie du général et de son voyage en Angleterre s'était rapidement répandue; la presse de l'Europe entière s'était émue de ces événements et les avait commentés; le gouvernement de la Défense nationale en avait été informé l'un des premiers par le représentant de la France à Bruxelles, M. Taschard, qui prit soin, également, de lui faire connaître l'arrivée de Bourbaki, revenu de Chislehurst.

Les termes de la note du quartier général de Corny, avisant le maréchal Bazaine de n'avoir pas à compter sur la rentrée dans la place du commandant de la garde, démontrent surabondamment que si, selon la dépêche de M. de Bismarck au comte de Bernstorff, « Frédéric-Charles avait été instruit de faciliter à Bourbaki son retour à son poste, » le prince, lui, par suite peut-

être d'une entente occulte avec le chancelier, n'était nullement disposé à se plier à de semblables instructions.

L'ennemi, en effet, avait tout à redouter d'un homme dont le caractère et les qualités étaient connus ; sa présence à Metz pouvait être gênante pour des projets ultérieurs ; il n'eût pas manqué, d'une part, de se faire l'interprète des idées de guerre à outrance du gouvernement du 4 septembre, d'indiquer à Bazaine tout ce qu'il avait appris des préparatifs et des projets que poursuivait la Défense nationale, de pousser le maréchal, conséquemment, à une résistance prolongée ; d'autre part, il eût dévoilé les trames qu'ourdissait la diplomatie allemande, montré les pièges qu'elle tendait, agi avec vigueur sur le moral de l'armée, peut-être aussi forcé Bazaine à agir. Toutes ces considérations mûrement envisagées, il paraissait aux Allemands infiniment plus simple de retenir hors de Metz le général Bourbaki. Les confidences involontaires de M. Régnier

leur avaient désigné la date du 18 octobre comme la limite extrême des efforts de la place ; ils savaient que la famine leur livrerait, à cette échéance, cent cinquante mille hommes sans défense : ils attendaient donc patiemment, évitant qu'un chef aimé n'allât communiquer à ses troupes l'ardeur dont il était animé et les pousser à quelque héroïque tentative, effort suprême du désespoir, d'où pouvait jaillir la victoire.

Bourbaki écrivit directement au roi Guillaume ; sa lettre resta sans réponse. Le général, désespéré, accueillit donc en libérateur le ministre de France lorsque M. Taschard, qui venait de recevoir de la délégation de Tours des instructions précises, l'invita à subordonner ses sympathies personnelles à l'intérêt de la France, qui avait besoin de son épée. Comprenant quel rôle utile il lui restait à remplir, abandonnant un chef qui négociait avec l'étranger, le général Bourbaki écrivit à la délégation, déclarant se tenir au ser-

vice du pays. Il arriva à Tours vers le milieu d'octobre.

À Chislehurst, Régnier poursuivait ses tentatives, sans plus de faveur qu'il n'en avait rencontré jusque-là. Il emplissait les gazettes anglaises de sa prose retentissante. Ses bruyantes indiscretions le rendant suspect à l'entourage de l'impératrice, il était devenu l'objet d'une sorte de défiance qui devait se traduire par des altercations avec quelques-uns des personnages de l'intimité de la régente. La persistance de ses visites, enfin, l'ayant fait prendre en grippe par quelques autres, on n'est pas loin, bientôt, de voir en lui un agent secret des « usurpateurs » du 4 septembre. On repousse les supplications qu'il renouvelle sans cesse pour qu'il lui soit permis d'aborder l'impératrice, on l'exclut de la présence du prince impérial, Seule, Mme Lebreton lui conserve la même bienveillance et le même accueil gracieux. C'est grâce à elle que, dans la soirée du 8 octobre

il parvient à faire passer à la régente un dernier billet tracé à la hâte :

« Quand votre Majesté, écrit-il, a le bonheur, si rare chez les princes, de rencontrer un homme qui ne craint rien, ose tout dire, et peut l'instruire de ce qu'elle ignore, pourquoi se sert-elle d'intermédiaires ? »

Mme Lebreton revient au bout de cinq minutes :

— Sa Majesté m'a dit de vous prier d'attendre.

Une heure s'écoule ; M. Filon vient prendre Régnier, l'amène dans un salon où, à son entrée, quelques personnes interrompent une conversation commencée ; dans la demi-clarté qu'entretient une lampe surmontée d'un abat-jour, on distingue vaguement une femme en robe de couleur sombre, étendue sur une causeuse. Cette femme est l'impératrice ; elle se lève, et, s'avançant vers Régnier :

— Monsieur, dit-elle, vous avez mis, à me voir, une grande insistance ; qu'avez-vous à me dire ?

Je vous écoute, parlez. Pour la vingtième fois, le malheureux expose son programme; en terminant :

— La besogne est préparée, conclut-il; envoyez un de vos conseillers avec tous vos pouvoirs; n'oubliez pas que le 18 est proche, et que ce sont cent mille hommes, trois maréchaux et une douzaine de nos départements les plus riches que je vous offre.

Quelque persuasif que se montre le négociateur, l'ex-régente ne veut pas de ce marché qui consiste à vendre Metz payable en un empereur. Elle montre le déshonneur qui rejaillirait sur les signataires d'un traité ignominieux, conclu dans un intérêt dynastique et devenant un signal de guerre civile.

— Que dirait la postérité? s'écrie-t-elle.

L'ex-souveraine a parlé. Le négociateur n'a plus qu'à s'incliner: cette visite est la dernière. Il quitte Chislehurst en méditant sur l'ingratitude des grands. Ainsi finit l'apostolat de ce fantas-

tique émissaire ; dès cet instant, Régnier retombe à peu près complètement dans l'obscurité d'où il n'aurait pas dû sortir.

À cette même date du 8 octobre, Bazaine commençait à recevoir de ses lieutenants les réponses *écrites* à la lettre qu'il leur avait adressée la veille.

Les commandants des corps d'armée et les chefs des armes spéciales avaient consulté les généraux de division et communiqué à chacun d'eux la lettre du commandant en chef. Comment leurs ouvertures avaient-elles été accueillies ? Consultons, à cet égard, les témoins oculaires.

« Quelque misérable que fût déjà l'état de l'armée dans son ensemble, le découragement n'avait atteint ni les officiers, ni les soldats. Ils se seraient sentis indignés au seul mot de capitulation ; aussi, ce mot avait-il été intentionnellement écarté du Mémoire, où il n'était question que d'arrangements honorables à prendre. Nous ne sommes pas en mesure de faire connaître les réponses faites à cette communication par les

généraux de division de l'armée. Nous sommes cependant fondés à croire qu'elles ont presque unanimement exprimé qu'il était urgent de traiter, mais sous cette réserve qu'on était disposé à tous les sacrifices pour sauver l'honneur des armes. Les généraux commandant les divisions de la garde demandaient qu'on entrât, sur l'heure, en arrangement, afin de ne point être acculé à la dernière ration de vivres, et de vouloir tenter, en temps opportun, un suprême effort ; ils préféreraient, disaient-ils, mourir les armes à la main, à la tête de leurs troupes, que de souscrire à des conditions humiliantes.» (Général Deligny, *Armée de Metz.*)

«Lecture fut faite aux généraux de la lettre du maréchal Bazaine ; on y ajouta un tableau navrant de la situation ; on leur apprit que l'armée n'avait que huit jours de vivres en réduisant la ration du tiers, la place dix jours, et qu'il fallait prendre une résolution avant l'épuisement complet des ressources. Quant aux munitions, on n'en

avait que pour une journée de combat. On demanda leur avis sur ce qu'on pouvait attendre et espérer des troupes et sur l'attitude exigée par les circonstances. Presque partout, les généraux témoignèrent la pénible impression qu'ils ressentait ; ils n'étaient responsables, ni de l'inaction de l'armée, ni des opérations... » (Général Bisson, lettre à l'*Étoile belge*.)

Les réponses adressées au commandant en chef peuvent, pour la plupart, se résumer en deux mots : ou des conditions honorables, ou le combat. Au total, l'idée de capitulation n'éveillait guère que des sentiments répulsifs. Il peut sembler étrange, néanmoins, de ne point voir, dans leurs lettres, les chefs de corps émettre les observations qu'ils étaient en droit d'adresser au chef qui, seul, avait créé la situation terrible qu'on subissait.

Le respect de la discipline et des règles hiérarchiques expliqueraient insuffisamment une semblable résignation ; il faut en chercher la cause

dans l'énervement de plus en plus profond qui s'emparait des esprits, et mettre sur le compte de l'incertitude entretenue par le maréchal Bazaine l'espèce de vote de confiance qu'octroyaient au général en chef des soldats qui, tout en se déclarant prêts à mourir pour soutenir l'honneur du drapeau, se déchargeaient sur leur supérieur du soin d'adopter un parti plus ou moins décisif.

Luttant, dans leur for intérieur, contre l'évidence de l'incapacité dont le maréchal avait donné déjà tant de preuves, il leur plaisait, sans doute, de penser que l'initiative du chef leur réservait, pour l'heure suprême où un coup hardi pourrait seul trancher le nœud de la situation, quelque'un de ces traits de génie comme en ont seuls les grands capitaines.

Le 10 octobre, Bazaine réunit illégalement en conseil de guerre ses chefs de corps et commandants d'armes. Voici le procès-verbal de cette séance :

Le 10 octobre 1870, à deux heures de l'après-midi, le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin a réuni les maréchaux et les généraux de division commandants de corps d'armée, le général commandant l'artillerie, le général commandant supérieur de Metz et l'intendant en chef de l'armée.

Quarante-huit heures auparavant, le maréchal avait adressé à tous ces officiers généraux une lettre circulaire par laquelle il leur exposait la situation et leur faisait savoir que nos ressources en pain ne dépasseraient pas huit jours, que, faute absolue de moyens d'alimentation, les chevaux de cavalerie et de trait allaient disparaître. Il les avait invités à recueillir les avis des généraux de division placés sous leurs ordres, et à lui faire connaître, par écrit, leur opinion personnelle et motivée.

Après avoir rappelé les principaux traits de la situation, le maréchal Bazaine a répondu que, malgré toutes les tentatives faites pour se mettre

en communication avec la capitale, il ne lui était jamais parvenu aucune nouvelle officielle du gouvernement, qu'aucun indice d'une armée française opérant pour faire une diversion utile à l'armée du Rhin ne lui avait été signalé.

M. le général Coffinières, commandant supérieur à Metz, et M. l'intendant en chef de l'armée furent alors successivement invités à exposer le bilan définitif de nos ressources alimentaires de toutes sortes. Il en résulta que, en faisant tous les efforts imaginables, en fusionnant les ressources de la ville avec celles de la place et de l'armée, en réduisant la ration journalière de pain à 250 grammes, en rationnant les habitants, en consommant les réserves des forts et en réduisant le blutago des farines au taux le plus bas, sans s'exposer à compromettre la santé des hommes, il était possible de vivre jusqu'au 20 octobre inclus, y compris les deux jours de biscuit existant dans les sacs des hommes.

La ration de viande de cheval devait être élevée à 600 grammes d'abord, et poussée jusqu'à 750 grammes, tous les chevaux étant considérés comme sacrifiés, vu l'impossibilité de les nourrir autrement que par un pacage presque illusoire, et la mortalité faisant chaque jour chez ces animaux des progrès effrayants.

M. le général Coffinières déclara ensuite que l'état sanitaire était gravement compromis dans la place, tant par l'accumulation de dix-neuf mille blessés ou malades, que par le défaut de médicaments, de moyens de couchage, de locaux et d'abris, et que par l'insuffisance du nombre des médecins.

Les rapports des médecins en chef constatent que le typhus, la variole, la dysenterie, et tout le cortège des maladies épidémiques commençaient à envahir les établissements hospitaliers et à se répandre dans la ville. L'affaiblissement causé par la mauvaise alimentation à laquelle on était réduit ne pouvait qu'augmenter ces causes mor-

bides. On constate que les ambulances et les hôpitaux sont encombrés, que près de 2,000 malades ou blessés sont encore recueillis chez les habitants, et la conclusion est que si un nombre considérable de blessés devait de nouveau être dirigé sur la place, il y aurait d'abord impossibilité de les installer, mais surtout danger immédiat pour la santé publique. Cet exposé de la situation de nos ressources alimentaires et de l'état sanitaire étant connu de tous les membres du conseil de guerre, on passe à l'examen de la situation militaire.

Après lecture faite au conseil du rapport de S. Exc. M. le maréchal Canrobert, commandant le 6^e corps d'armée, du rapport de M. le général Coffinières, commandant supérieur de Metz, du rapport de M. le général Desvaux, commandant provisoirement la garde impériale, la situation militaire se résume dans les questions suivantes :

1° L'armée doit-elle tenir sous les murs de Metz jusqu'à l'entier épuisement de nos ressources alimentaires ?

2° Doit-on continuer à faire des opérations autour de la place pour essayer de se procurer des vivres et des fourrages ?

3° Peut-on entrer en pourparlers avec l'ennemi pour traiter des conditions d'une convention militaire ?

4° Doit-on tenter le sort des armes et chercher à percer les lignes ennemies ?

La première question est résolue affirmativement à l'unanimité, par cette raison que la présence de l'armée sous les murs de Metz y retient une armée ennemie de 200,000 hommes, dont il n'est point possible de disposer ailleurs, et que dans les conditions où elle se trouve, le plus grand service que l'armée du Rhin puisse rendre au pays est ce gagner du temps et de lui permettre d'organiser la défense dans l'intérieur.

La deuxième question est résolue négativement à l'unanimité, en raison du peu de probabilité qu'il y a de trouver des ressources suffisantes pour vivre quelques jours de plus, à cause des

pertes que ces opérations occasionneraient, et de l'effet dissolvant que leur insuccès pourrait occasionner sur le moral de la troupe.

La troisième question est résolue affirmativement à l'unanimité, à la condition toutefois d'entamer ces ouvertures dans un délai qui ne dépassera pas quarante-huit heures, afin ce ne pas permettre à l'ennemi de retarder le moment de la conclusion de la convention jusqu'au jour, et peut-être au-delà, de l'épuisement de nos ressources.

Tous les membres du conseil de guerre déclarent énergiquement que les clauses de la convention devraient être honorables pour nos armes et pour nous-mêmes.

La quatrième question en amène une cinquième. M. le général Coffinières demande s'il ne serait pas préférable de tenter le sort des armes avant d'entamer des négociations, le succès de cette tentative pouvant rendre les pourparlers inutiles, ou bien le résultat infructueux de notre ef-

fort pouvant peser dans la balance du poids des pertes que nous pourrions faire subir à l'ennemi.

Cette question est écartée à la majorité, et il est décidé à l'unanimité que, si les conditions de l'ennemi portent atteinte à l'honneur des armes et du drapeau, on essayera de se frayer un chemin par la force avant d'être épuisé par la famine, et tandis qu'il reste la possibilité d'atteler quelques batteries.

Il est donc convenu et arrêté :

1° Que l'on tiendra sous Metz le plus longtemps possible.

2° Que l'on ne fera pas d'opérations autour de la place, le but à atteindre étant presque improbable.

3° Que des pourparlers seront engagés avec l'ennemi dans un délai que ne dépassera pas quarante-huit heures, afin de conclure une convention militaire honorable et acceptable pour tous.

4° Que dans le cas où l'ennemi voudrait imposer des conditions incompatibles avec notre hon-

neur et le sentiment du devoir militaire on tentera de se frayer un passage les armes à la main.

Ont approuvé et signé :

Le maréchal Canrobert, commandant le 6^e corps.

Le maréchal Le Boëuf, commandant le 3^e corps.

Le général de Ladmirault commandant le 4^e corps.

Le général Frossard, commandant le 2^e corps.

Le général Delvaux, commandant provisoirement la garde impériale.

Le général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée.

Le général Coffinières, commandant supérieur à Metz.

L'intendant en chef Lebrun.

Le maréchal Bazaine, commandant en chef l'armée.

Ban-Saint-Martin, 10 octobre 1870.

Ce compte-rendu, rédigé le lendemain 11 et paraphé le 12 au matin, ne reçut, dit-on, la signature du commandant en chef que sur la demande expresse de ses lieutenants qui avaient remarqué, avec surprise, l'abstention du maréchal de signer le procès-verbal du 26 août. À l'issue du conseil, Bazaine écrit de nouveau à Frédéric-Charles.

La lettre du maréchal au prince prussien a pour objet de lui demander l'autorisation pour M. Boyer de traverser les lignes ennemies, afin de se rendre à Versailles auprès du roi Guillaume.

M. Boyer n'était plus l'aide de camp de Bazaine ; de colonel, il avait été fait récemment général de brigade ; mais il avait sollicité du maréchal, comme une faveur, de continuer à demeurer auprès de lui. C'était une vocation, paraît-il, chez cet homme, duquel, pendant la guerre du Mexique, le général Félix Douay écrivait à son frère, Abel Douay, le mort glorieux de Wissembourg : « Le colonel Boyer a été l'agent de toutes les spéculations du maréchal. » (*Lettre datée de*

Puebla, 27 janvier 1867.) Plus était étroite l'intimité qui régnait entre Bazaine et son vieil aide de camp, plus il semble qu'il fallait se garder de prendre ce dernier pour intermédiaire dans les circonstances graves où l'on se trouvait. Le choix d'un tel ambassadeur eût dû tout au moins soulever, parmi les membres du conseil, quelques objections tirées d'une conformité de vues et d'intérêts dont il y avait lieu de se défier. Nous ne voyons pas que les lieutenants, par le chef consultés, aient songé à s'adresser à un concours plus indépendant des considérations de personnes, parlant, mieux inspiré des intérêts véritables de la situation que ne pouvait l'être celui du général Boyer.

Quelques-uns d'entre eux, cependant, après le départ du parlementaire envoyé à Corny porteur de la lettre du maréchal, se prirent à réfléchir sur les suites possibles de la démarche dont cette lettre établissait les prémisses. Il était difficile de se dissimuler l'étendue des difficultés à vaincre.

Régnier avait été à Ferrières et n'avait rien conclu ; Bourbaki avait visité Chislehurst sans résultat ; Boyer, en se rendant à Versailles, obtiendrait-il davantage ? Où avaient échoué déjà deux émissaires, un troisième émissaire réussirait-il ? On continue à méditer tristement sur cette hypothèse, quand, le 11 octobre, un officier prussien apporte au quartier-général la réponse de Frédéric-Charles, — un simple refus en trois lignes :

J'ai reçu votre lettre d'hier. Je ne puis, à mon regret, accéder au désir qu'elle exprime de laisser partir en ce moment, pour le quartier royal, M. Boyer.

Que faire ? Les projets du commandant en chef, brusquement anéantis, vont-ils céder le pas à la tentative de vive force que préconisent certains conseillers, ou bien se rangera-t-on à l'avis des esprits assez clairvoyants pour lire dans l'avenir les déboires que réserve la diplomatie prussienne à l'aveugle confiance du maréchal commandant ? Bien que le procès-verbal de la confé-

rence du 10 paraisse révéler un accord unanime entre les consultants, et que chacun eût finalement souscrit à ses conclusions, la résolution qui en était sortie n'avait point été adoptée sans quelques contestations de la part de l'un ou l'autre d'entre eux.

Nous savons, par le déposition écrite du général Coffinières, que ce dernier avait, pour son compte, soumis des objections assez fortement motivées.

«À la suite de quelques considérations politiques, dit-il, je fis observer que le gouvernement de la Défense nationale avait convoqué une Constituante, et qu'on devait attendre cette nouvelle manifestation de la défense nationale; que si l'Empire conservait ses adhérents, il serait acclamé de nouveau; mais que le plus mauvais service qu'on pourrait lui rendre serait de le restaurer par les baïonnettes françaises et prussiennes; qu'on ne pouvait pas considérer comme non avenue la captivité de l'empereur et le départ de l'im-

pératrice; qu'il me semblait étrange que le roi de Prusse ne voulût traiter qu'avec la régence... Qu'il n'était pas possible que les Prussiens nous laissassent rentrer en France pour rétablir l'ordre, et que ces ouvertures n'étaient qu'un leurre pour nous faire arriver à l'extrême épuisement de nos faibles ressources.» (*Réponse du général Coffières de Nordeck à ses détracteurs.*)

Mais Bazaine semblait bien décidé à passer outre.

En présence du renversement des combinaisons de la veille, le maréchal juge utile de convoquer de nouveau son conseil pour le 12 au matin.

Entre neuf et dix heures, au moment où recommence la discussion, un parlementaire est annoncé; le commandant en chef suspend la séance pour le recevoir; c'est un officier d'ordonnance qui arrive de Corny, apportant une nouvelle communication :

Au maréchal Bazaine.

Quartier-général devant Metz,

12 octobre 1870.

J'éprouve un plaisir tout particulier à pouvoir annoncer à Votre Excellence que, sur mon intervention, S. M. le roi, mon gracieux maître, a, par voie télégraphique, accepté la proposition d'expédier Votre aide-de-camp à Versailles, au quartier-général royal.

Je prescris, en conséquence, à M. le lieutenant Dieskau de l'accompagner et de le ramener de Versailles à Metz.

Veillez agréer, etc.

FRÉDÉRIC-CHARLES.

Ces dispositions, diamétralement opposées à celles de la veille, reçoivent un accueil chaleureux. Dans la hâte que l'on a d'en tirer parti, nul ne prend le temps de remarquer que le prince, après avoir répondu selon le devoir militaire et la consigne que sans doute on lui avait donnée,

obéit maintenant à des considérations politiques dans lesquelles il n'est pas difficile de reconnaître la main de M. de Bismarck ; nul ne s'élève contre des négociations qui, traînées en longueur, feront gagner à l'ennemi un délai après lequel, de la part de l'armée de Metz épuisée, il n'aura plus à redouter un coup de désespoir.

Seul, le général Coffinières profite de la circonstance pour insister sur le principe de la séparation des intérêts de la ville avec ceux de l'armée, et de la nécessité où il est de ne plus céder de vivres à dater du 20 octobre, limite que le soin de la défense ne lui permet pas de dépasser.

Il ne s'élève point d'opposition. Le général Boyer va partir ; il est impossible, pense-t-on, que tout ne soit pas terminé, de façon ou d'autre, à cette époque du 20 octobre. Le maréchal Bazaine remet à son chef de cabinet cette note destinée à être placée sous les yeux du monarque prussien et de son chancelier :

Au moment où la société est menacée par l'attitude qu'à prise un parti violent, et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits, le maréchal commandant l'armée du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son pays, et de le sauver de ses propres excès, interroge sa conscience et se demande si l'armée placée sous ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium de la société.

La question militaire est jugée; les armées allemandes sont victorieuses, et S. M. le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays, et assurer à la France et à l'Europe un calme devenu si nécessaire après les violentes commotions qui viennent de les agiter.

L'intervention d'une armée étrangère, même victorieuse, dans les affaires d'un pays aussi impressionnable que la France, dans une capitale

aussi nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surexciter outre mesure les esprits, et amener des malheurs incalculables.

L'action d'une armée française encore toute constituée, ayant bon moral, et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immense dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin elle contribuerait à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal, avec lequel les relations de toute nature pourraient être reprises sans secousse et légalement.

N'est-il pas étrange qu'un général assiégé, auquel les règlements commandent de « rester sourd à tous les bruits du dehors, » s'obstine ainsi

à accepter pour vraies des rumeurs que l'ennemi trouve avantage à propager ?

Voulant « sauver son pays, » quel moment choisit-il pour donner carrière à ses appétits de protecteur de la société ? Celui où la France, debout, combat, sans distinction de partis ni de castes, où Paris lutte et souffre, admirable de stoïcisme, où des armées nouvelles se forment sur la Loire, où quelque grand effort de patriotisme peut encore ramener la victoire sous nos drapeaux...

Il est vrai que, dans l'opinion du maréchal Bazaine, « la question militaire est jugée. » La lecture assidue des journaux allemands a pu seule lui révéler cette vérité ! Évidemment, la question militaire étant *jugée*. Il ne reste plus qu'à se rabattre sur la question politique.

Tout a été dit, en France, sur cette façon d'envisager une telle situation, et dit, parfois, avec trop de passion. Chacune des parties intéressées au débat a argumenté pour et contre. Déchiré par ses divisions politiques, notre malheureux pays

est peut-être un mauvais juge dans sa propre cause. Laissons donc pour un instant l'opinion de nos compatriotes et examinons qu'elle est, sur cette matière délicate, l'appréciation assurément désintéressée, celle-là, des étrangers. Nous nous bornerons à citer deux écrivains qui, tout en faisant autorité, se sont placés à des points de vue fort différents et ne peuvent, ni l'un ni l'autre, être suspects de sévérité excessive à l'égard du maréchal Bazaine.

On lit dans Rüstow (*Guerre des frontières du Rhin*, t. II), à propos de la conférence du 10 octobre :

«Plusieurs choses nous frappent dans cette discussion : c'est surtout que le mot capitulation n'y est pas employé, mais qu'on le remplace par celui de convention militaire, ce qui prouve que l'armée de Metz prétendait à un rôle particulier. On reconnaîtra ensuite que, dans la situation annoncée des approvisionnements, on avait déjà trop attendu pour nouer des négociations si l'on

songeait encore sérieusement à se faire jour les armes à la main. Pouvait-il y avoir quelqu'un, dans l'armée française, qui se figurât qu'on pût obtenir en quelques heures, des Allemands enivrés de leurs succès, les conditions tout à fait extraordinaires qu'on demandait, conditions qui n'ont jamais été accordées à une armée dans la situation de celle de Bazaine ? »

Le général prussien, auteur de *La Guerre autour de Metz*, écrit :

« Quoiqu'il n'y eût que peu de jours avant l'épuisement total des ressources, on s'engagea encore dans des négociations d'un caractère politique avec le lointain quartier-général de Versailles. Après être arrivé à un degré où, pour les Allemands, il n'y avait plus rien de sérieux à craindre de la part de l'armée française, on pouvait sans doute espérer d'obtenir des conditions favorables au moyen de concessions dans le sens politique. Il fallait encore être prêt à des concessions de cette nature, avant d'entamer des né-

gociations qui prenaient les derniers jours pendant lesquels on pouvait encore nourrir l'armée, et qui mettaient les assiégés en face d'une capitulation à discrétion. Voulait-on ne conclure qu'une convention militaire, il valait mieux centrer immédiatement en rapport avec le commandant en chef de l'armée de blocus, auquel on pouvait du moins offrir quelque chose en compensation de la concession qu'on lui demandait : la retraite en toute liberté. C'était bien le moment. En face d'une attaque de l'armée française de la Loire menaçant les troupes d'investissement de Paris, gagner du temps devant Metz était sans doute pour les chefs de l'armée allemande d'une grande importance. »

C'est donc investi d'une mission politique que M. Boyer s'éloigne de Metz. Le 12 octobre, à midi, le général quitte les lignes françaises et va trouver le train qui l'attend à Ars.

CHAPITRE XII.

PREMIERS TROUBLES. — LA MUNICIPALITÉ, — MANIFESTATION DU 13 OCTOBRE. — LA DÉMISSION DE COFFINIÈRES, — LES INDIGNÉS.

Quel que fut le secret dont on entourât les préparatifs de négociations, il était impossible d'espérer que rien n'en transpirerait dans la ville.

L'émotion s'accroît d'autant plus rapidement que les souffrances physiques contribuent à en hâter la contagion. La question des subsistances domine de plus en plus la situation.

La consommation de la viande de cheval augmente à mesure que diminue celle du pain ; mais ce régime produit les plus désastreuses consé-

quences. Le sel, épuisé, ferait absolument défaut si l'on n'avait recours, pour la cuisson des aliments, à l'eau d'une source saline qui avoisine le fort de Bellecroix. Faible ressource pourtant, et qui ne pallie que dans une mesure bien restreinte les maux qu'engendre le blocus.

En ville, on se presse aux portes des boulangeries, les rues sont encombrées d'une population nombreuse, hâve, sordide, affamée, tendant la main à la charité publique.

Au camp, le soldat affaibli commence à ne plus guère quitter la tente; sous le lambeau de toile qui l'abrite, il se défend du mieux qu'il peut contre l'intempérie de la saison. Les grosses pluies sont revenues, incessantes, glaciales. Le long des routes détrempées, les chevaux s'abattent par dizaines; l'on ne voit que tombeaux chargés des corps de ces animaux, traînés par les squelettes qui se tiennent encore debout.

Dans Metz, les préoccupations politiques ajoutent au malaise causé par les événements mi-

litaires. Dès les premiers moments, la nouvelle de la proclamation en France d'un gouvernement républicain avait provoqué un vif enthousiasme. Ce sentiment s'accroît tous les jours davantage. Le 11 octobre, l'état de l'opinion publique contre l'Empire a été exprimé plus formellement que jamais par des officiers de la garde nationale, arrachant, aux acclamations de la foule, l'aigle qui surmontait le drapeau placé à la façade de l'Hôtel-de-Ville. Dans l'après-midi du 12, des groupes nombreux parcourent la ville; les rues sont bruyantes, il y a de l'agitation dans l'air.

Pendant toute la journée du 13, la ville est houleuse, agitée; les habitants se portent en foule devant l'Hôtel-de-Ville. Dans la soirée, des officiers de la garde nationale se joignent à la manifestation. Une délégation pénètre à l'intérieur du monument, où le conseil municipal est en séance.

Cette séance a été ouverte par une déclaration du maire informant le conseil que « dans les circonstances graves où l'on se trouve, en présence

des appréhensions, des impatiences qui se sont manifestées, des diverses démarches et observations qui se sont produites, l'administration a pensé qu'il était peut-être opportun que le conseil exprimât une fois de plus les sentiments qui l'animent et les fit connaître au général commandant supérieur de la place. » Un projet d'adresse est longuement discuté.

Pendant que l'on procède à sa rédaction, le tumulte augmente au-dehors. Les attroupements se recrutent sans cesse de nouveaux arrivants.

Un article de l'*Indépendant de la Moselle* nous décrit la scène qui va suivre : « Tout était sombre dans la ville, le couvre-feu tintait à la cathédrale, Quelques groupes venaient de la place d'Armes, d'autres plus compacts marchaient dans la direction de l'Hôtel-de-Ville, près duquel un grand nombre de citoyens se tenaient, causant avec animation. Des soldats faisaient la haie devant la mairie. Soudain, le péristyle de l'Hôtel-de-Ville s'illumine ; quelques hommes portant des lampes

descendent le large escalier de pierre ; au milieu d'eux, on aperçoit le maire entouré des membres du conseil municipal. Les grilles étaient fermées, on les ouvre ; la foule se précipite dans l'intérieur de la maison commune. Le maire, tête nue, se tient debout sur les premières marches et domine l'assemblée. Chacun se découvre, le moment est solennel. En ce moment, l'horloge sonne dix heures. Le maire, d'une voix forte, lit une mâle déclaration des édiles de Metz au général commandant la place. » Cette lecture se termine aux cris de *Vive la France !* et la foule se disperse lentement.

La démonstration populaire du 13 était la conséquence d'un défaut de cohésion entre l'élément militaire et l'élément civil, et ce défaut prenait sa source dans la défiance que le pouvoir armé témoignait à l'égard de l'administration de la ville. Il en était résulté, dans les relations réciproques, une sorte d'aigreur qui se faisait jour à tout propos, l'état-major général se plaignant

hautement de la résistance opiniâtre dont faisait preuve la municipalité, et l'autorité municipale déplorant l'ignorance où on la laissait d'évènements qui touchaient de trop près à l'existence même de la cité pour qu'elle ne revendiquât pas avec énergie le droit d'y être initiée.

Cette acrimonie, toutefois, ne s'était pas propagée jusqu'aux rapports qui unissaient entre eux les citoyens et les soldats. Il y avait là un lien solide, cimenté par de mutuelles preuves de dévouement, et que ne pouvait rompre la mésintelligence qui régnait entre les chefs. Les habitants continuaient à témoigner aux troupes une sollicitude de chaque instant. Les troupes, de leur côté, avaient eu à cœur de venir en aide aux misères qui affligeaient la ville. Des souscriptions étaient ouvertes dans tous les régiments, depuis les derniers jours de septembre, et, en un mois, plus de cent mille francs étaient ainsi distribués aux pauvres. C'était l'obole du soldat, témoignage à la fois de sympathie pour les souffrances et les dan-

gers endurés en commun, et de reconnaissance pieuse pour le zèle constant apporté au soulagement des blessés.

Le 13, le général Coffinières répondait à l'adresse du conseil municipal. « Un gouvernement de fait existe en France, disait-il entre autre, il a pris le titre de *Gouvernement de la Défense nationale*; nous devons reconnaître ce gouvernement et attendre les décisions qui seront prises par l'Assemblée constituante élue par le pays. »

C'était la première fois qu'un document officiel reconnût l'existence du gouvernement de la Défense, L'aveu ainsi délibérément consenti par le commandant de la place dénotait une divergence trop profonde entre les vues de Coffinières et celles de Bazaine pour que ce dernier ne se livrât pas à quelques récriminations. Ce fut, en effet, ce qui arriva. Le maréchal s'éleva en termes acerbes contre l'attitude du général, lui reprochant surtout de manquer d'énergie. La discussion s'envenima assez pour que Coffinières en

vint à offrir sa démission, par une lettre expédiée à Bazaine le 14 au soir :

Les dernières dépêches de Votre Excellence et les observations verbales que vous m'avez adressées me font voir que vous n'approuvez pas la manière dont je remplis mes fonctions. Dans une circonstance aussi exceptionnelle et aussi grave, il me semble indispensable que le général en chef de l'armée ait pleine confiance dans le commandant de la place, et que celui-ci soit appuyé par le général en chef. D'un autre côté, je suis assailli par les plaintes des habitants qui disent que l'armée, en prolongeant son séjour autour de la place, absorbe toutes les ressources et la met dans l'impossibilité de se défendre.

Le mot de trahison est même prononcé... Je me heurte sans cesse aux articles 212 du règlement du service en campagne, 244 et 245 du règlement sur le service des places... Je viens donc vous prier de vouloir bien accepter la démission que je donne de mes fonctions de commandant

supérieur de la place de Metz ; je demande même à être remplacé immédiatement, ce qui est facile, puisqu'il y a deux généraux de division dans la place...

Le maréchal Bazaine répondait, le lendemain :

Mon cher général, en réponse à votre lettre du 14 courant, je viens assurer que vous n'avez nullement perdu ma confiance, et que je ne vois, ni dans les observations que je vous ai faites hier matin, ni dans les lettres que je vous ai adressées, rien qui soit de nature à vous faire prendre la détermination qui y est mentionnée...

Aujourd'hui, comme par le passé, j'ai le plus vif désir que la ville puisse se défendre sans nous, et c'est pour cela que je n'ai pas insisté sur les perquisitions forcées, ainsi que cela s'est toujours fait en pareilles circonstances. Nous ne vous demanderons plus rien. Je ne peux accepter votre démission.

On dit que, dans l'intervalle écoulé entre l'envoi et le rejet de cette démission, le commandant en chef avait cherché un successeur au commandant de la place. Nul n'avait consenti à accepter un aussi périlleux honneur.

La situation, pourtant, est-elle absolument désespérée ?

C'est ce qu'entreprennent d'examiner plusieurs officiers résolus, prêts à tous les sacrifices personnels que peut exiger l'honneur du drapeau.

Des réunions se tiennent, à l'insu des chefs de corps, au cours desquelles l'on suppose les chances de succès que pourrait offrir une tentative contre l'assiégeant et la quotité des ressources qu'on est en droit d'attendre du bon vouloir des Messins, du dévouement desquels nul ne doute.

Il est également nécessaire que l'on se préoccupe de l'adhésion d'un chef qui veuille bien consentir à diriger l'entreprise et dont le nom inspire une confiance assez haute pour entraîner

l'armée. Diverses personnalités sont passées en revue : Canrobert, Ladmirault, de Cissey, Deligny. Il n'est pas permis de penser à Bourbaki, absent.

Mais à mesure qu'un nom est prononcé, que des ouvertures sont essayées, de graves objections s'élèvent, des refus se dressent nettement.

Canrobert a pris dès le début une attitude trop soumise aux volontés du maréchal commandant, il conserve en Bazaine une foi trop profonde, il est lié trop étroitement par les votes émis au sein des conseils pour qu'il soit permis d'espérer son concours.

Ladmirault, est, avant tout, le soldat du devoir ; tout projet entaché d'atteinte à la discipline ne peut qu'être réprouvé par sa loyauté.

Cissey est l'esclave du règlement ; il ne connaît que les ordres reçus et n'admet d'autre initiative que celle qu'exigent impérieusement ses attributions.

Deligny n'a pas confiance dans l'issue d'une opération de la dernière heure.

À mesure que les moments s'écoulaient, le secret de ces conciliabules cesse d'être observé. Les allées et venues des officiers qui y prennent part parviennent à la connaissance du commandant en chef. Le 15 octobre, Bazaine mande au Ban Saint-Martin les chefs de bataillon de la garde nationale. « Si l'on trouve mauvais sa manière de commander, leur dit-il, on n'a qu'à faire choix d'un autre chef, il obéira. »

Convaincu que le maréchal persistera dans son système d'inaction, ces officiers songent alors, eux aussi, à chercher un général qui accepterait de se mettre à leur tête : le 16 octobre, au matin, ils se dirigent de concert vers le fort Saint-Julien, où réside, au milieu de l'état-major du 3^e corps, le vieux Changarnier, sur l'adhésion duquel reposent les projets des chefs de la milice citoyenne. Changarnier repousse leurs propositions. Les délégués consignent ce refus sur des procès-verbaux signés de MM. Pardon, Freschard, Goussin, Millet et Limbourg.

Du côté de l'armée, les démarches entreprises n'ont pas davantage de succès; l'entente, d'ailleurs, ne semble même pas possible quant au plan d'ensemble de l'opération. Plusieurs considérations amènent l'échec du projet; elles prennent leur source dans des principes différents, mais aboutissant à une conclusion identique : impossibilité.

Heureusement — car le spectacle d'une scission parmi les troupes n'eût pu être qu'un nouveau désastre ajouté à tant d'autres, — le retour du général Boyer vint couper court à tous ces rêves. Le 14 octobre, Bazaine avait reçu, de Frédéric-Charles, la notification de l'arrivée à Versailles de son aide-de-camp; le 15, une nouvelle dépêche avait annoncé son départ du quartier-général du roi de Prusse. On l'attendait à Metz le 16. Il ne devait arriver que le 17, le retour de même que l'aller, ayant exigé près de quarante-huit heures.

CHAPITRE XIII.

LE RETOUR DE BOYER. — VERSAILLES. — LES POUR-PARLERS. — M. DE MOLTKE. — LES CONDITIONS DE LA PRUSSE. — LE SPECTRE ROUGE ET LE SPECTRE BLANC. — EN CONSEIL. — LA MAJORITÉ. — LE DERNIER ÉMISSAIRE. — AGONIE.

En arrivant à Ars, à sa sortie de Metz, le 12 octobre, le général Boyer, après avoir fait route jusque-là avec le lieutenant Dieskau, avait été confié par l'officier d'ordonnance du prince Frédéric-Charles à un colonel de l'armée d'investissement, qui avait ordre de ne le plus quitter jusqu'à son retour.

Un train rapide les avait conduits à Frouard. De Frouard, on devait se diriger sur Lagny, par

Toul, Bar-le-Duc, Epernay et Meaux. Lagny était transformé en dépôt central pour les approvisionnements et munitions qu'acheminait vers les assiégeants de Paris l'intendance allemande, et dont les convois se succédaient sans relâche. La tête de ligne, pourtant, était en réalité à Nanteuil, entre Château-Thierry et Meaux, la plupart des tunnels et des ponts ayant été coupés au-delà de ce point. À partir de cette station, le voyage dut s'effectuer en poste. De Villers-sur-Marne, enfin, on poursuivit le trajet sur Versailles en tournant au sud de Paris, par Villeneuve-Saint-Georges, Corbeil et Lonjumeau.

Le quartier-général prussien, avisé par une dépêche de l'arrivée de M. Boyer, lui avait fait préparer un logement. En même temps, les plus sévères mesures de précaution étaient prises ; pour qu'il fût impossible au voyageur de communiquer avec le dehors, et le général Boyer, en descendant de voiture, le 14 octobre, à la grille d'une élégante villa, rue Satory, était guidé vers

une chambre dont la porte, gardée par des soldats, ne devait s'ouvrir que devant quelques personnages nommément désignés.

Le négociateur ne pouvait guère s'illusionner sur la situation que lui créait son séjour dans les lignes prussiennes; malgré les formes courtoises dont on usait envers lui et les égards dont on l'entourait, on le traitait en véritable prisonnier. Ce détail a son importance, et nous y insisterons d'autant plus que des plumes autorisées ont tracé, du séjour de M. Boyer à Versailles, un tableau quelque peu fantaisiste. Certains récits ont circulé dans lesquels il était question d'un barbier admis auprès « du général, d'une vieille femme attachée à son service; ils donneraient à entendre que l'émissaire de Bazaine avait à sa disposition quelque moyen de se procurer des renseignements touchant les faits extérieurs, alors, au contraire, que toute source d'information avait été prudemment tarie par la prévoyance habile de l'ennemi. Un seul Français avait accès auprès du

général : un valet de chambre préposé à la garde de l'habitation par le propriétaire, qui avait quitté Versailles. Ce domestique lui-même était l'objet d'une surveillance active ; il ne pénétrait dans la chambre de M. Boyer qu'escorté de deux plantons qui se retiraient avec lui. Le prisonnier dînait à la table des officiers.

Une seule occasion se présenta pour lui d'obtenir des éclaircissements qu'il devait, semblerait-il, souhaiter avec une ardeur d'autant plus vive que ses geôliers le mettaient davantage dans l'impossibilité de se les procurer.

La propriété de la rue Satory était d'ordinaire gérée, en l'absence de son possesseur, par un fonctionnaire de l'administration judiciaire, M. Ramin, qui avait obtenu la faculté de venir de temps à autre, constater le bon état de l'immeuble et de ses dépendances. En apprenant par la rumeur publique l'arrivée d'un chef français, M. Ramin, s'autorisant de cette latitude, précieuse en la circonstance, s'était rendu rue Satory avec l'es-

poir que sa démarche ne serait pas inutile à la cause qui motivait ce séjour.

M. Boyer faisait, dans le parc, une courte promenade autorisée par le colonel à la responsabilité duquel était confiée sa personne. M. Ramin l'aperçut au détour d'une allée, et s'avancant respectueusement, déclina au général ses nom et qualité, lui offrant ses services au cas où il les jugerait nécessaires.

Le général ne parut pas comprendre.

— Je n'ai besoin de rien, fit-il.

La conversation devait finir là; les cinq ou six soldats, parmi lesquels un officier, qui de loin ne cessaient pas de veiller, avaient resserré leur cercle autour du promeneur et M. Ramin dut se retirer sans que ce dernier eût pu ou su profiter de la rencontre.

Par une faveur toute spéciale, le général, qui habitait Versailles avant la guerre, parvint à envoyer de ses nouvelles à Mme Boyer. Encore

avait-il été stipulé que sa lettre ne renfermerait aucune allusion au but de son voyage.

— En vérité, on m'attache comme un dogue, murmura-t-il en remettant au valet le pli décacheté.

Le fidèle domestique courut à l'adresse indiquée, se déchargea de sa commission entre les mains du jardinier et revint sans réponse, la femme du général ayant quitté la ville, lors de l'occupation, pour se réfugier en Suisse. À peine le porteur s'éloignait-il de la rue Lafayette, qu'un officier prussien y arrivait à son tour. Toujours défiants, les Allemands tenaient à constater de visu que le billet ne contenait rien de suspect. Quant au jardinier, d'abord stupéfait en reconnaissant l'écriture de son maître, il n'avait pas tardé à recouvrer ses esprits. Sa première pensée fut de tenter de communiquer avec le général, et dans ce but il s'adressa à la police française ; ce fut ainsi qu'arrivèrent jusqu'au commissaire central les lignes suivantes :

Je suis en bonne santé ; Bazaine se porte bien. J'ai été nommé général.

Boyer.

Toutes les précautions étant bien prises, les relations du général devaient se limiter à M. de Bismarck et à M. de Moltke. Toujours accompagné de l'officier ennemi chargé de veiller sur sa personne, M. Boyer se transporte chez l'un et chez l'autre de ces personnages. Ces entrevues semblaient surtout destinées à établir les préliminaires de l'arrangement que l'envoyé de Bazaine venait solliciter. L'homme de confiance du maréchal était muni d'instructions assez nettement précisées. Le mémorandum dont il était porteur, ayant toutes les apparences d'un document susceptible de devenir la base de négociations sérieuses, fut placé tout d'abord sous les yeux du chancelier allemand. Ne renfermait-il pas une profession de foi plus éloquente que les explications dont M. Boyer était en mesure de l'ap-

puyer ? « Le roi de Prusse, victorieux, ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force capable de maîtriser l'anarchie et d'assurer le calme de la France et de l'Europe... L'intervention d'une armée étrangère pourrait manquer le but et amener des malheurs incalculables... L'action d'une armée française toute constituée pèserait d'un poids immense dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer et contribuerait à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal, avec lequel les relations de toute nature pourraient être reprises sans secousses et naturellement. »

Il ne restait au négociateur qu'à paraphraser ces diverses propositions, formulées avec une logique dont leur auteur devait attendre un effet irrésistible sur les esprits des politiques autori-

taires de l'Allemagne. Imbu des instructions secrètes dont son chef n'avait pas manqué d'accompagner la note du 12 octobre, le général Boyer ne pouvait se dispenser de développer les arguments contenus en germe dans cet écrit.

Il n'avait pas entrepris ce long voyage dans l'unique intention de faire appel à la générosité du vainqueur ; il fallait que le vainqueur acquît la conviction que son propre intérêt était lié à la cause que représentait le négociateur ; il fallait effrayer la Prusse en agitant devant ses yeux le spectre républicain, lui montrer l'idée nouvelle jetant à travers le continent son souffle embrasé, et tous les trônes de l'Europe s'écroulant avec fracas, écrasant dans leur chute les potentats et leurs ministres. Le repos de la France est le repos du monde. Ce pays livré à l'anarchie, c'est l'anarchie étreignant bientôt l'Allemagne. L'ordre rétabli, au contraire, et la société protégée, c'est le maintien universel des vieilles traditions monarchiques. Or, qui donc rétablira l'ordre ? Quelle

force tutélaire protégera la Société? Seule, l'armée que commande le maréchal Bazaine aura ce pouvoir. Une intervention germanique ne ferait qu'attiser l'incendie. Il n'existe qu'un arbitre capable de maîtriser la destinée menaçante : Bazaine. Bazaine traitera de la paix avec la Prusse, et si la France se refuse à la paix, Bazaine saura bien l'y contraindre. Il donnera alors aux conquérants les gages qu'ils réclament, et présidera à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal : régulier, parce qu'il aura été imposé au pays par l'accord des envahisseurs avec un chef d'armée ; légal, parce qu'il sera étayé de cent cinquante mille baïonnettes françaises. La Prusse veut-elle de la paix sur ces bases ? Il ne reste plus alors qu'à signer : l'intérêt de Bazaine et l'intérêt de la Prusse sont solidaires.

Le comte de Bismarck, tranquillement assis en face de son interlocuteur, laissait passer, silencieux, le flot de cette éloquence : il réprimait, non sans peine, le sourire de sarcasme qu'appre-

laient sur ses lèvres des discours dans lesquels le ministre revoyait défiler un par un les arguments que déjà, à Ferrières, lui avait fait entendre le bonhomme Régnier.

Pour comprendre tout ce que le langage de M. Boyer renfermait de malencontreux, — non pas seulement sous le rapport de la stricte loyauté militaire, mais au point de vue des événements qui suivaient leur cours au moment où étaient en présence les deux interlocuteurs, — il n'est pas inutile de se rappeler que, par suite de l'arrivée de M. Gambetta, c'est à dater du 10 octobre que la province était entrée en action.

Qui pourra nier que cette phase nouvelle des événements n'inquiétât sérieusement l'ennemi, après l'aveu presque unanime des écrivains allemands, d'accord pour constater le désir qu'éprouvait la Prusse de terminer la guerre à bref délai ? M. Gambetta avait apporté un décret révoquant le décret de Tours, en date du 1^{er} octobre, aux termes duquel des élections générales devaient

avoir lieu le 16, pour la formation d'une Assemblée nationale. La province s'éveillant et les élections étant indéfiniment ajournées, les Allemands voyaient s'évanouir d'un seul coup tout espoir d'une solution prochaine. La France prenait son élan. Cet élan, il entraînait dans leurs calculs de l'abattre : M. Boyer allait savoir à quel prix.

En paraissant écouter avec intérêt les propositions du général, le comte de Bismarck dissimulait : son esprit était ailleurs.

Pouvait-il admettre que le chef de l'armée du Rhin conserverait une autorité absolue sur ses troupes, dès que celles-ci cesseraient d'être confinées sous Metz ? Ne devait-il pas prévoir que les soldats de Bazaine, devenus libres, refuseraient peut-être d'obéir au maréchal, pour se mettre à la disposition de la défense nationale ? Lui était-il permis de méconnaître les chances d'insuccès d'une restauration de la Régence, après le double échec de M. Régnier et du général Bourbaki ? Ignorait-il, enfin, que même d'un appel au pays,

pouvaient sortir des résolutions franchement bel-
liqueses? Ce qu'il fallait à la Prusse, c'était
Metz; Metz capitulant à la face du monde et en-
traînant bientôt la capitulation de Paris, Metz se
livrant à merci, sans restriction d'aucune sorte et
sans un sous-entendu politique ressemblant à une
concession de la part du vainqueur. Or, la chute
de Metz étant, depuis un mois bientôt, prévue à
peu près à jour fixe, la conduite des Allemands se
trouvait toute tracée : il leur suffisait de gagner du
temps, d'endormir jusqu'à l'échéance fatale la vi-
gilance et l'énergie de l'assiégé.

La poursuite de ce résultat explique les tergi-
versations voulues de la diplomatie prussienne.

Le général Boyer a agité le fantôme révolu-
tionnaire? — Le comte de Bismarck brandit le
fantôme à son tour, renchérissant sur les terreurs
du compère que le sort paraît lui avoir envoyé
tout exprès pour lui donner la réplique. Il montre
le pays en proie aux dissensions, groupe avec art,
exagère à plaisir les bruits fâcheux qui circulent

en France, trace une peinture imaginaire des difficultés que le nouveau gouvernement éprouve, prétend-il, à se faire reconnaître dans les départements et trouve à peine des expressions assez énergiques pour assombrir le tableau.

Le général Boyer n'entrevoit le salut que dans le rétablissement du régime impérial? — Le comte de Bismarck déclare ce régime seul compatible avec les desseins de l'Allemagne. L'Allemagne ne saurait traiter avec les gens du 4 septembre, privés de la sanction d'une Assemblée; elle ne reconnaît que l'impératrice Eugénie, dépositaire du pouvoir légal depuis la captivité de l'empereur.

Le général Boyer demande la liberté pour l'armée de Metz, de se retirer au sud de la Loire? — Le comte de Bismarck précise les points qu'iront occuper les troupes destinées à rétablir l'ordre; il désigne même « la Garonne, » voulant probablement indiquer la Gironde.

Seulement, — et c'est ici que triomphe la subtilité de l'homme d'État allemand, — le chancelier subordonne ses résolutions à la ratification du pouvoir militaire, dont la plus haute personnification est, après le roi, M. le général de Moltke.

Deux hypothèses se présentent à l'esprit en ce qui touche ce point, qui constitue le nœud même de la négociation poursuivie par M. Boyer : ou une entente préalable a eu lieu entre M. de Moltke et M. de Bismarck, ils ont de concert arrêté un plan, ils en ont discuté les détails et se sont partagé les rôles ; ou bien la connaissance que possédait M. de Bismarck des idées et des résolutions de M. de Moltke, rendait inutile un accord antérieur. Dans les deux cas, d'ailleurs, le résultat est identique. Prémédité ou non, ce renvoi de Caïphe à Pilate n'aura pour effet que de remettre en question chacun des points en apparence concédés.

Fort dédaigneux des roueries de la politique, le chef de l'état-major général de l'armée alle-

mande peut-il, sans démentir son passé, consentir à entrer dans la voie d'un arrangement dépourvu d'un caractère exclusivement militaire? Assurément non. Le vieux de Moltke est inflexible dans sa haine contre la France, la bravoure de ses ennemis, leur courage survivant aux revers, se brisent contre son indifférence; ce soldat mathématicien ne poursuit qu'un but: l'écrasement de l'adversaire, et ce n'est pas auprès de lui que M. Boyer trouvera un assentiment, même indirect, à un compromis diplomatique.

La déclaration que Bismarck a prudemment évitée, de Moltke la jettera donc sans ménagement à la face du négociateur.

— Vous êtes venu ici chercher une base d'entente, dit-il à ce dernier; en ce qui me concerne, je n'en vois qu'une possible: la reddition sans conditions.

Au moment où l'envoyé de Metz regagne la rue Satory, son esprit flotte indécis entre les affirmations du chancelier allemand et l'assurance

formelle du chef de l'état-major. Sans doute, il comprend qu'un antagonisme profond sépare les deux questions, politique et militaire; mais il espère encore. Rien de définitif, en somme, n'est sorti de ces premiers pourparlers. Le résultat de l'entente à intervenir entre la diplomatie et l'armée prussiennes lui sera dévoilé le lendemain; cette communication fera l'objet d'une dernière et solennelle entrevue.

Dans la soirée du 14, un grand conseil était tenu au quartier royal. Le roi Guillaume le présidait en personne. MM. de Bismarck et de Moltke y exposaient tour à tour les motifs qui leur paraissaient militer en faveur de la solution dont chacun d'eux s'était fait le champion. Le chef de l'État n'avait que peu de mots à dire pour mettre d'accord ses deux conseillers: il adoptait les conclusions du général comme conformes à ses propres vues, et les tempéraments accordés par Bismarck comme le plus sûr garant du triomphe de ces conclusions. En d'autres termes,

le résultat à obtenir était la capitulation de Metz par suite d'une convention semblable à celle de Sedan, et l'annulation de toute tentative de l'armée sous Metz jusqu'au moment de cette capitulation.

M. de Moltke l'emportait : il ne lui restait plus qu'à se retirer de la lice. C'était à Bismarck, seul, que M. Boyer devait avoir affaire le lendemain.

Dès le jour de son entrée à Versailles, le général Boyer avait sollicité l'honneur d'une entrevue avec le roi. Les lois de l'étiquette s'opposaient à ce qu'il fût admis à conférer directement avec Sa Majesté des intérêts qu'il avait mission de défendre. L'émissaire de Bazaine n'était ni un agent plénipotentiaire, ni un ambassadeur accrédité. Mais nulle règle du cérémonial des cours n'interdisait à Guillaume d'assister, sur un terrain neutre, à la discussion de ces intérêts. Toutefois, le souverain allemand pouvait craindre que sa présence ostensible à l'entrevue du 15 octobre, ne donnât aux pourparlers un caractère d'impor-

tance trop apparent. Tout voir sans être aperçu, tout entendre en évitant de se montrer, c'était éviter d'accorder aux négociations une sanction en quelque sorte compromettante.

Vers deux heures de l'après-midi, le comte de Bismarck se rendit chez M. Boyer. Une demi-heure après environ, le chancelier et le général sortaient ensemble. Ils prenaient place dans la voiture qui avait amené le ministre prussien, et que suivait, à peu de distance, une deuxième voiture occupée par deux officiers supérieurs de l'armée d'occupation. Le cortège se dirigea vers la demeure de M. de Bismarck.

Dans le cabinet du chancelier, la conversation était renouée au point où on l'avait laissée la veille. Le général Boyer récapitulait de son mieux les arguments qui, dans sa croyance, devaient avoir raison de la résistance de son auditeur. Le ministre, de son côté, manifestait des dispositions qui semblaient n'avoir pas varié.

Mais une question nouvelle avait surgi, en contradiction flagrante avec le communiqué du 11 septembre à l'*Indépendant rémois* :

— Quel pouvoir garantirait l'exécution du traité à intervenir ? Le maréchal Bazaine n'était, en définitive, qu'un général d'armée. Quelle autorité supérieure à la sienne assumerait, du côté de la France, la responsabilité des conventions échangées ?

De quelque façon qu'on envisageât la situation, il fallait en revenir fatalement à l'idée d'une intervention directe de la régence. C'était donc, encore une fois, à l'ex-impératrice qu'on devait faire appel.

Il fut convenu que M. Boyer entreprendrait à son tour le pèlerinage de Chislehurst — si le maréchal Bazaine consentait à l'y autoriser ; car, ni sur ce point ni sur aucun autre, le général ne se considérait comme investi du droit d'initiative. Son rôle était celui d'un intermédiaire : il était tenu à ne point s'en écarter.

Les conditions de la reddition de Metz furent agitées ensuite. Ici le chancelier, s'abritant derrière la volonté exprimée par le général de Moltke, déclarait au négociateur qu'il lui paraissait indispensable que la place fût remise aux mains de la Prusse.

Le négociateur, au contraire, insistait pour que l'armée étant seule comprise dans la capitulation, Metz restât en dehors de tout arrangement.

Enfin, une dernière condition était formulée par le chancelier. Elle avait trait à l'objection qui devait tout naturellement s'offrir à l'esprit, en ce qui touchait les intentions que manifesterait l'armée dès que la levée du blocus lui rendrait la disposition de son libre arbitre. Il fallait que cette armée fût efficacement annihilée en tant qu'instrument de résistance contre l'ennemi envahisseur ; il était nécessaire d'assurer la coopération de tous ces éléments à l'œuvre de salut, d'ordre et d'apaisement intérieurs que méditait le maréchal Bazaine ; l'Allemagne était tenue de prévoir l'éven-

tualité d'une scission qui jetterait une partie des troupes de l'armée du Rhin dans le camp de la défense nationale ; elle devait éviter surtout de permettre aux corps en voie de formation sur divers points du territoire de se procurer le complément de cadres qui leur faisait défaut.

La Prusse voulait avoir la certitude que les soldats de Bazaine deviendraient bien réellement des non-valeurs au point de vue de la guerre étrangère. La guerre civile à la bonne heure !

En conséquence, comme base probable de toute négociation, M. Boyer devait obtenir de l'armée du Rhin une déclaration signée des chefs de tous rangs, s'engageant à reconnaître la régence pour le seul gouvernement légitime et à la faire rétablir même par la force. Le général prit acte de cette déclaration comme il avait fait des précédentes. À quatre heures, il regagnait sa prison en compagnie de son gardien habituel.

Quelques instants après le départ de M. Boyer, le roi de Prusse lui-même sortait de chez son premier ministre.

La pièce était jouée, et — il est équitable de le reconnaître, — elle avait eu en M. de Bismarck un interprète hors ligne.

Deux jours après, le 17 octobre, M. Boyer était de retour au Ban-Saint-Martin.

Avec quelle anxiété l'armée attendait le résultat qui allait décider de son sort, il est aisé de se le figurer. Des généraux, des officiers de tous grades accouraient au quartier général à mesure que se répandait la nouvelle de la rentrée du négociateur. Mais rien ne transpirait de la réponse donnée par la Prusse aux propositions du commandant en chef.

« Le général Boyer, écrit un témoin, s'était contenté de laisser entendre qu'il était assez satisfait de ce qui lui avait été dit, et qu'il y avait lieu de croire à une solution favorable ; quant aux renseignements qu'il avait eus sur l'état de la France,

ils étaient lamentables, et sur ce point il ne se crut pas tenu à observer la même réserve. »

Avec une facilité inconcevable de la part d'un agent qui avait puisé ses informations à des sources que les moindres circonstances de son voyage lui commandaient de suspecter, le touriste politico-militaire se fit tout aussitôt l'écho des bruits désolants qu'il avait recueillis au cours de son trajet, et ses récits ne tardèrent pas à défrayer la curiosité fiévreuse des bivouacs.

On se répétait que la France tout entière était en proie aux plus atroces déchirements. Lyon et Marseille avaient proclamé des gouvernements distincts; le Midi s'était organisé en fédération séparatiste; l'Ouest s'était constitué à part, au nom du principe catholique; une chouannerie nouvelle menaçait la Vendée; le gouvernement de la Défense nationale de Paris ne pouvait plus même s'entendre, et la division s'étant mise entre ses membres comme entre lui et la délégation de Tours, MM. Gambetta et de Kératry avaient

dû fuir en ballon pour échapper à l'animosité de leurs collègues ou à celle de la population...

De gouvernement, il n'y en avait plus nulle part; d'un bout à l'autre du pays régnait la plus effroyable anarchie. Le fantôme de pouvoir établi à Tours, débordé par le mouvement de l'Ouest, menacé directement par les armées prussiennes, se retirait à Toulouse ou à Pau pour se soustraire au danger. Le Nord demandait la paix à grands cris et refusait de se défendre. Rouen, le Havre, épouvantés des excès de la populace, imploraient des garnisons prussiennes qu'on allait leur envoyer. Un semblant d'armée rassemblé sur la Loire venait d'être écrasé par les Allemands. Tout espoir de résistance étant anéanti, la convocation d'une Assemblée avait été demandée par les départements; la minorité du gouvernement, en lutte ouverte avec la majorité, la refusait énergiquement; la dictature restait entre les mains de quelques hommes dont l'unique préoccupation était la conservation du pouvoir qu'ils sentaient

devoir leur échapper si une Assemblée se réunissait.

Au contraire, les pays occupés, entre Metz et Paris, n'offraient aucun symptôme de désordre ; les convois ennemis circulaient partout sur les routes, sous de faibles escortes ; les habitants renonçaient à toute opposition. Les Prussiens, d'ailleurs, avaient pris des mesures sévères pour assurer la sécurité de leurs communications et maîtriser toute tentative de révolte ; des avis avaient été publiés dans toutes les localités occupées, pour les prévenir que le moindre acte de violence serait châtié par l'incendie des villes et villages dans un certain rayon.

Enfin, comme si ce n'était pas assez de tant de calamités, à l'abandon des puissances de l'Europe venaient se joindre des revendications odieuses : l'Italie réclamait la Corse, Nice et la Savoie !

Ces récits, mis en circulation par M. Boyer, semblaient destinés à produire sur les esprits un effet d'autant plus désastreux que quelques-uns

des faits sur lesquels ils portaient avaient déjà précédemment franchi les avant-postes ennemis pour parvenir à la connaissance des assiégés. Le vrai s'y mêlait au faux à dose assez habilement calculée pour donner au tableau d'ensemble une apparence d'authenticité que complétait l'attestation du général Boyer, unie à celle de M. de Bis-marck.

N'est-il pas surprenant qu'un émissaire confidentiel, envoyé pour voir, juger, pressentir la situation tout autant que pour établir les prémisses d'une entente, ait pu s'abandonner aux caprices de l'adversaire jusqu'à accepter aveuglément des déclarations contre lesquelles tout concourait cependant à le mettre en défiance? Plus les Prussiens avaient entouré de précautions son séjour dans leurs lignes, plus le confident de Bazaine devait soupçonner l'existence d'un état de choses que l'intérêt de l'ennemi commandait de lui cacher. Comment admettre qu'il supposât que sa séquestration fût une mesure sans importance, que

la privation systématique de tout rapport avec l'extérieur ne répondit pas à une nécessité diplomatique ? Que conclure de la confiance de cet étrange négociateur, sinon que M. Boyer n'avait entrepris le voyage de Versailles que pour rapporter à Metz de nouveaux arguments en faveur d'une capitulation ?

Il est à croire que le maréchal Bazaine n'éprouva pas une bien grande satisfaction des communications que son aide-de-camp était chargé de lui faire. S'il avait un moment espéré que la Prusse consentirait à traiter directement avec le chef de l'armée du Rhin, il lui fallait désormais renoncer à cette dernière illusion. L'impératrice-régente paraissait seule pouvoir offrir aux gouvernements allemands les garanties que réclamait un accord préalable d'où pourrait sortir la paix.

Un esprit droit et clairvoyant aurait calculé tout aussitôt la profondeur de l'abîme. L'ex-impératrice n'avait pas repoussé les avances de M. Ré-

gnier et l'intervention du général Bourbaki pour renier tout à coup des principes catégoriquement exprimés et accepter un rôle plus difficile à mesure qu'il devenait plus tardif. Mais Bazaine veut espérer encore — ou tout au moins feindre d'espérer. Que l'impératrice consente à franchir le détroit, qu'elle vienne à Metz le couvrir de sa présence, et ses rêves pourront, malgré tout, se réaliser. Là désormais est le but à atteindre.

Nous connaissons la tactique à peu près invariable du commandant en chef dans les occasions où quelque grave embarras se mettait en travers des plans qu'il avait formés : Bazaine rassemblait son conseil de guerre. C'était le cas, ou jamais, de recourir à ce moyen, et le maréchal ne s'en fit pas faute. La réunion fut indiquée pour le 18 au matin. Le chef de l'armée du Rhin ne se dissimulait pas qu'il éprouverait quelques difficultés à obtenir de ses lieutenants qu'ils revinssent sur leurs résolutions du 10 octobre. Amener à se rétracter des soldats accoutumés à ne discuter ni avec le

devoir ni avec l'honneur, c'était un écueil que sa perspicacité ne pouvait méconnaître.

Mais il attendait, en revanche, de l'exposé que le négociateur revenu de Versailles allait faire de sa mission, une impression dissolvante à laquelle ne sauraient résister des décisions adoptées dans un moment où la situation extérieure n'était encore qu'imparfaitement définie.

À l'aspect de la France tel que le dépeignaient les rapports, Bazaine avait-il l'intention d'ajouter un tableau de l'état intérieur, destiné à peser plus lourdement encore sur les esprits chancelants ? Faut-il croire que ce fût en vue d'un tel résultat que le maréchal demanda dans chacun des corps sous ses ordres le chiffre des forces disponibles, en prescrivant de n'y comprendre que les hommes réellement aptes à marcher et à combattre ? S'il en était ainsi, ses prévisions durent subir une véritable déception, car le total de l'effectif s'élevait encore à 126,000 hommes pour l'armée et à 17,000 hommes pour la garnison de

Metz. Si dans le nombre figuraient des artilleurs démontés, les canonniers sans canons, tous ces soldats, du moins, étaient parfaitement armés et assurément très capables de lutter.

Un pareil ensemble ne pouvait donc témoigner de notre infériorité, aux yeux des membres du conseil, dans la conférence dont nous copions ici le procès-verbal :

Le 18 octobre, à neuf heures du matin,

MM. le Maréchal Canrobert,

le maréchal Le Bœuf,

le général de Ladmirault,

le général Frossard,

le général Desvaux,

le général Coffinières,

le général Soleille,

le général Changarnier,

ont été appelés au quartier général pour entendre le récit de la mission dont avait été chargé, auprès du quartier royal à Versailles, le général Boyer.

Cet officier général exposa le but de sa mission, le résumé de ses deux entrevues, à Versailles, avec M. de Bismarck, et conclut en faisant connaître les conditions que poserait le gouvernement prussien pour rendre à l'armée impériale sous Metz sa liberté d'action, pour se rendre sur un territoire délimité par une convention militaire, afin y rallier les dépositaires des pouvoirs publics existant en vertu de la constitution de mai 1870, et de les consulter sur l'opportunité de continuer au gouvernement de la régence le mandat qui lui avait été conféré par l'empereur, en vertu de cette constitution.

Ces conditions sont les suivantes :

1° L'armée sous Metz déclare qu'elle est toujours l'armée de l'Empire, décidée à soutenir le gouvernement de la Régence ;

2° Cette déclaration de l'armée coïncidera avec un manifeste de S. M. l'impératrice régente, adressé au peuple français, et par lequel au besoin, elle ferait un nouvel appel à la nation pour

l'inviter à se prononcer sur la forme du gouvernement qu'elle désire adopter ;

3° Ces deux déclarations devront être accompagnées d'un acte signé par un délégué de la régence, et accepter les bases d'un traité à intervenir entre le gouvernement des puissances allemandes et le gouvernement de la régence.

La discussion étant ouverte sur le premier point, les membres présents du conseil de guerre déclarent qu'ils se considèrent toujours comme liés par le serment qu'ils ont prêté à l'empereur ; mais qu'ils doutent que l'armée les suive, une fois hors des murs de Metz, toute couleur politique donnée à son action pouvant donner lieu à des interprétations fâcheuses et devant être repoussées.

Sur le deuxième point, la discussion n'est point ouverte, S. M. l'impératrice seule pouvant juger de l'opportunité ou de la convenance de l'acte réclamé par les gouvernements allemands.

La troisième condition soulève une discussion, de laquelle il ressort unanimement que le

maréchal commandant en chef de l'armée du Rhin ne saurait accepter la délégation de la régence pour signer les bases du traité à intervenir, dans le cas où il serait stipulé une cession de territoire. Il est même admis que, dans aucun cas, le maréchal ne saurait accepter aucune délégation pour signer le traité, toute son action devant rester uniquement militaire et sauvegarder la situation de l'armée.

Ces trois points posés, on examine la question de savoir si l'armée peut se soustraire à ces exigences.

À l'unanimité, les membres du conseil déclarent que tout effort pour sortir des lignes ennemies sera vraisemblablement suivi d'un insuccès; mais la question de l'honneur des armes se représente toujours, et tout en convenant que les troupes ne suivront pas ou montreront de la faiblesse, que toutes les chances sont pour qu'elles soient ramenées et se débandent, plusieurs membres du conseil pensent qu'il faudra tenter

la fortune des armes, quelque désastreux que paraisse devoir être le résultat.

Le GÉNÉRAL FROSSARD déclare nettement qu'il ne pense pas qu'on doive faire cette tentative.

Le GÉNÉRAL LADMIRAUT déclare que nous serons ramenés, que l'on ne saurait compter sur les troupes, mais qu'il est prêt avec ses généraux à obéir.

Le MARÉCHAL LE BŒUF dit qu'il ne croit pas au succès ; mais néanmoins qu'il faut tenter ce qu'il appelle une folie glorieuse.

Le MARÉCHAL CANROBERT déclare que c'est une évasion et non une sortie à tenter ; mais qu'il ne croit pas au succès ; que nous serons dispersés ; et qu'ainsi on donnera aux Prussiens l'occasion de s'enorgueillir de cette victoire, qui sera un désastre de plus à ajouter à nos revers.

Le GÉNÉRAL DESVAUX déclare qu'il faut sortir, après avoir laissé nos troupes sous Metz, jus-

qu'à ce qu'elles ne puissent plus vivre, car on peut encore exiger d'elles un sacrifice.

Le GÉNÉRAL SOLEILLE ne veut pas de sortie ; rien ne l'épouvante plus que la pensée des désordres et des conséquences du désastre inévitable qui suivra cette tentative. Il est convaincu qu'on ne franchira même pas les premières lignes ennemies.

Le GÉNÉRAL COFFINIÈRES dit qu'il s'en tient aux conventions de la première conférence qui disent que, si l'on ne peut obtenir des conditions honorables de l'ennemi, il faut essayer de se frayer un passage par les armes.

On revient alors à l'examen de la possibilité de continuer les négociations dans le but d'arriver à une convention militaire honorable et permettant de concourir à l'établissement d'un gouvernement avec lequel les gouvernements allemands pourraient traiter.

Le général Soleille, le général Desvaux, le général de Ladmirault, le général Frossard, le maré-

chal Canrobert et le général Changarnier se prononcent pour l'affirmative.

Le général Coffinières et le maréchal Le Bœuf se prononcent par la négative.

En conséquence, le général Boyer se rendra à Hastings, pour voir s'il est possible d'obtenir une convention dans le sens indiqué plus haut ; mais à la condition expresse que nul traité ne devra être signé ni convenu par le commandant en chef de l'armée.

Il devra également exposer la situation de l'armée à l'impératrice et s'il n'est pas possible d'arriver à la solution désirable, il sollicitera de Sa Majesté une lettre par laquelle elle délie l'armée de son serment à l'empereur et lui rend sa liberté d'action.

Ban-Saint-Martin, 18 octobre 1870.

On remarquera que si le général Changarnier avait été invité à assister à cette réunion, sa présence ne paraissait destinée qu'à faire nombre,

puisque'il n'eut point, pour sa part, à émettre une opinion motivée.

Quant aux deux opposants, le maréchal Le Boëuf et le général Coffinières, leur avis, par malheur, semblait devoir être suspect à la majorité. L'ancien ministre de la guerre supportait, pour une large part, la responsabilité de nos désastres ; le gouverneur de Metz était accusé d'avoir fait preuve d'une indulgence excessive au moment où des troubles avaient éclaté dans la place.

Il faut convenir, au surplus, que tout contrôle étant impossible, force était, jusqu'à un certain point, de s'en rapporter à la version du négociateur qui affirmait, sous la foi du serment, l'absolue vérité de ses allégations.

Les décisions de la majorité étaient subordonnées encore à l'assentiment des généraux divisionnaires, appelés à consulter les officiers sous leurs ordres.

Cette sorte de concession faite à l'opinion de l'armée ne pouvait guère, toutefois, avoir d'autre

valeur que celle d'une pure formalité, après les affirmations péremptoires qui remettaient de nouveau entre les mains du général Boyer les éventualités d'une solution plus ou moins favorable.

Nous avons reproduit sans phrases le compte-rendu de la conférence du 18 octobre. Ce document retrace suffisamment, en sa rédaction byzantine, les dispositions parfois contradictoires qui, sous l'influence de la direction imprimée aux débats par le maréchal Bazaine, animaient ses conseillers au cours de leurs délibérations. Ces conseillers ne pouvaient être, n'étaient pas dans les conditions requises pour se concerter entre eux de sang-froid; nous avons eu l'occasion d'observer, sans qu'il fût nécessaire d'appuyer longuement sur cet ordre de faits, le développement d'une sorte d'esprit de rivalité, qu'il entraînait peut-être dans les calculs du général en chef de favoriser par des voies détournées. Ajoutons à cette remarque l'ignorance où étaient les lieutenants de Bazaine des intentions secrètes du maréchal. Ni

ses chefs de corps, ni ses commandants d'armes ne soupçonnaient les sentiments auxquels il obéissait : ces soldats avaient mis une confiance trop absolue dans la loyauté et le savoir de l'homme que Napoléon III avait placé à leur tête. Sans l'anomalie de la condition que leur créaient les intrigues du chef, comment pourrait-on expliquer les doutes émis à l'égard d'une armée valeureuse, disciplinée, puissamment dévouée au pays, et à laquelle on osait dire, pourtant « que les troupes ne suivraient pas ou montreraient de la faiblesse, que toutes les chances étaient pour qu'elles fussent ramenées et se débandassent ! » De quel droit flétrissait-on ces soldats admirables, qui supportaient avec une stoïque vaillance les épreuves les plus terribles qui eussent jamais été infligées à une armée, épreuves cruelles surtout parce qu'elles étaient subies au milieu d'une inaction sans éclaircie comme sans lendemain. Où sont les récalcitrants qui refusent de suivre ? Où sont les lâches qui ont faibli ? D'autre part, quel

sens convient-il d'attribuer à la clause qui décidait que « le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin ne saurait accepter la délégation de la régence pour signer le traité, toute son action devant rester uniquement militaire ? » Était-ce donc une mission militaire que celle dont le général Boyer était investi ! Essentiellement politiques, les propositions de Versailles n'étaient basées que sur des hypothèses qui, plus que toutes autres, auraient dû demeurer étrangères à l'armée.

Il restait aux chefs de corps à faire aux troupes la communication convenue. Chacun d'eux, en conséquence, réunit les généraux et les chefs de service sous ses ordres, qui écoutèrent avec stupéfaction, mais n'en communiquèrent pas moins à leurs troupes, la série des inexactitudes rapportées par M. Boyer.

Le 19 octobre, nouvelle réunion du conseil de guerre de l'armée, pour la récapitulation des ré-

ponses aux ouvertures faites par les commandants de corps.

Le début de la séance fut extrêmement orageux; l'inquiétude perçait dans les moindres paroles échangées entre ces compagnons d'armes que le malheur des temps rendait défiants jusqu'au point de se suspecter entre eux. La discussion était à peine engagée qu'elle dégénérait en personnalités, la plupart à l'adresse du général Coffinières.

Peu à peu cependant la tempête se calma, et l'on passa à la confrontation des rapports dont l'examen était à l'ordre du jour. Sur les cinq corps dont se composait l'armée, trois, — le 2^e, le 6^e et la garde, — avaient admis sans difficulté l'expédient offert par le conseil; deux, — le 3^e et le 4^e, — s'étaient montrés moins que sympathiques à l'égard de ce compromis qui venait rompre le pacte du 10 octobre.

De toute façon, on s'était trop avancé pour reculer. Le maréchal Bazaine, sans doute dans la

prévision d'une hésitation qui eût pu remettre en question ses projets, avait eu le soin de faire établir par l'état-major général un état récapitulatif des pertes subies par l'armée de Metz dans les divers combats, depuis sa formation. Le chiffre total s'élevait à 42,460 hommes, subdivisés en 24 généraux, 2,097 officiers, 40,339 sous-officiers et soldats.

Ce témoignage émouvant de la situation d'une armée que son héroïsme plaçait au-dessus de tout reproche eût pu devenir, pour le commandant en chef, un moyen de justification d'une indiscutable puissance, si une distinction importante n'appelait l'attention sur un point particulier. En effet, le formidable total de 42,460 hommes ne doit point être envisagé dans son ensemble, pour qui s'est rendu compte des faits militaires de la campagne. Il n'est qu'équitable de le décomposer en deux parties dont la première, comprenant la période active qui s'étend jusqu'à la bataille de Sainte-Barbe inclu-

sivement, présente, à la date du 1^{er} septembre, un chiffre de 40,533 hommes, parmi lesquels 2,008 officiers et 21 généraux. Depuis le 1^{er} septembre, nos pertes ne s'élevaient donc qu'à un peu moins de 2,000 hommes, tués ou blessés au cours des petites opérations entreprises autour de la place. Deux mille soldats tombés pour la cause du pays, dans ce long espace de près de sept semaines, sur une armée de cent cinquante mille hommes, c'était en vérité un chiffre fait pour démontrer la modération des efforts entrepris par le maréchal, plutôt que pour appeler l'absolution sur ses actes.

Sur le moment, toutefois, on ne se rendait qu'imparfaitement compte de cette distinction. Et puis, il était trop tard pour ergoter. Une seule perspective semblait ouverte. Il fallait à tout prix obtenir de l'impératrice qu'elle reprit la régence ; il fallait la convaincre que la reconnaissance de l'armée lui promettait le meilleur accueil, si elle venait se placer au milieu des troupes ; il fallait enfin lui faire entrevoir, pour récompense de son

intervention, l'appui des soldats de Metz en faveur d'une restauration.

De tels engagements, contractés au nom de l'armée, étaient pris bien à la légère ; ils supposaient, pour tout l'ordre de choses qui avait touché à l'Empire, des sentiments que l'on pouvait supposer loin des esprits. La vérité, même en ce qui concernait directement les troupes destinées à accepter les conditions d'une capitulation soumise à des réserves politiques a été clairement exprimée par les généraux Bisson et Deligny :

« Chacun y vit, disent-ils, la délivrance en perspective, le moyen de rentrer en France honorablement ; quant à ce qui se passerait au-delà des lignes prussiennes, on s'en préoccupait peu, parce que personne ne songeait à la possibilité de venir imposer un gouvernement au pays. »

Bref, on voulait en finir. Au moment où le conseil prononçait la confirmation pure et simple de ses résolutions de la veille, l'autorisation sollicitée pour l'aide-de-camp de Bazaine arrivait du

camp prussien. L'émissaire prit, une fois encore, les instructions de son chef, avant de quitter Metz. À l'exemple de Régnier, à l'exemple de Bourbaki, le général Boyer ne devait plus revenir.

CHAPITRE XIV.

LA FAMINE. — DISSIMULATION, — LA FRANCE. — LA DÉLÉGATION DE TOURS. — M. RAMEAU ET M. DE BISMARCK. — DIPLOMATIE. — LA MÉDIATION EUROPÉENNE. — REFUS DÉFINITIF DE L'EX-RÉGENTE.

Au milieu des préoccupations qui s'imposaient aux esprits, il était impossible de méconnaître la gravité d'une situation que chaque heure rendait plus désespérée. Le moment était venu où l'armée, réduite à ne plus compter sur les ressources de la ville, devait se résigner à se suffire à elle-même. La disette apparaissait avec son funeste cortège de maladies et de misères. Le temps était passé des causeries intimes et des discus-

sions animées. L'agitation des camps avait fait place à une prostration effrayante. Dans la population comme dans l'armée, un ardent désir de connaître tout au moins les chances de succès du dénouement sur lequel comptait le quartier-général dominait toutes les autres pensées.

Quatre journées s'étaient écoulées, 20, 21, 22 et 23 octobre, et Bazaine était encore sans nouvelles du général Boyer. L'inquiétude le gagnait.

Le maréchal se sentait surtout effrayé de la curiosité inquiète dont sa personne était l'objet depuis qu'on le savait dépositaire d'un secret duquel dépendait le sort de la dernière armée française. Des regards avides de surprendre un indice, quelque faible qu'il fût, étaient rivés sur lui avec une persistance qui le gênait; chacune de ses démarches était commentée; l'on interprétait ses paroles en apparence les plus insignifiantes, l'on épiait ses moindres gestes.

En dépit des efforts auxquels il se livrait pour cacher son anxiété, les officiers qui l'approchaient

n'étaient pas dupes de son attitude. Les chefs qui avaient pris part aux récents conseils de guerre s'étaient engagés à la discrétion, et il était difficile d'apprendre d'eux les clauses secrètes que pouvait receler la mission dont le négociateur Boyer avait été ostensiblement investi. Au fond, à en croire Bazaine, il s'agissait par-dessus tout de la question du serment, qui n'avait pas été résolue ; il demandait à l'impératrice d'en délier l'armée et de lui envoyer son consentement par écrit.

La première sortie de l'émissaire de Bazaine s'était effectuée avec une sorte de fracas. M. Boyer avait paru aux avant-postes sous son costume de général, l'ennemi lui avait rendu les honneurs militaires, et tout en exerçant sur le négociateur une surveillance jalouse, avait entouré son voyage d'un appareil presque pompeux.

Livré à la discrétion des Prussiens, le confident de la pensée intime du maréchal était devenu une enseigne vivante ; en avait mis à l'exhiber une affectation justifiée tout à la fois par le désir

de frapper l'imagination des soldats allemands, impatientés des lenteurs du blocus de Metz, et de faire tomber les illusions des populations françaises dont la résistance prolongée de notre forteresse de l'Est contribuait à soutenir l'ardeur guerrière. Mais les circonstances étaient changées. En cette nouvelle occasion, tout artifice était inutile, le but poursuivi par l'adroite politique de M. de Bismarck se trouvant atteint. M. Boyer, d'ailleurs, devant se rendre en Angleterre, il était essentiel qu'il passât inaperçu. Abdiquant les splendeurs de la grande tenue, le général avait revêtu des habits de ville. Comme aux mystérieux hidalgos des *romanceros* d'Espagne, il lui fallait le manteau couleur de muraille qui permet d'échapper à la curiosité des foules. L'histoire ne dit pas si l'intrépide voyageur avait dû, ainsi que le général Bourbaki, recourir à l'obligeance de son chef. On est en droit de supposer que le maréchal Bazaine était devenu circonspect depuis que son vestiaire menaçait ainsi de passer tout entier à l'étranger.

Nous n'avons point, cette fois, à suivre pas à pas le messenger de paix dans ses pérégrinations à travers le territoire occupé; nous n'avons point à analyser ses démarches, auxquelles une liberté relative était laissée par l'ennemi, ni à nous mettre en quête du mot d'ordre pris au passage, auprès des autorités allemandes, ni à nous arrêter, avec M. Boyer, aux diverses stations de son pèlerinage vers la résidence de l'ex-impératrice, ni à relater les circonstances de son embarquement. Aucune de ces particularités ne se relie plus au sort de Metz, puisque le négociateur ne retournera point dans la place. Il nous suffit de savoir qu'à Versailles le quartier-général ennemi persistait à subordonner à une question politique les avantages qu'il se prétendait disposé à accorder à l'armée du Rhin. Quant à définir la nature ou les clauses de la paix soumise à l'adhésion de la régence détrônée, la Prusse était bien déterminée à n'en rien faire; elle ambitionnait la reconnais-

sance pure et simple d'un principe qui nous livrerait à elle pieds et poings liés.

En mettant pied à terre à Chislehurst, le 21 octobre, le général Boyer en était donc réduit à tenir aux hôtes de cette résidence d'exil et à la femme qu'ils continuaient à honorer comme leur souveraine, un langage évasif, sans précision comme sans autorité, duquel il paraissait ressortir seulement que le roi Guillaume attendait de l'impératrice un blanc-seing destiné à être rempli à Versailles, au gré de la fantaisie du vainqueur.

Grand fut l'émoi parmi les serviteurs de la dynastie déchue, à l'apparition de ce troisième envoyé qui n'apportait, à son tour, d'autres propositions que celles énumérées déjà par ses prédécesseurs. Ce qui restait debout de l'élément bonapartiste avait encore foi en l'avenir. Éloignés de la France et n'étant plus en contact avec l'opinion, les partisans du dernier règne ignoraient à quel point était discrédité, dans le pays, tout ce qui portait le nom de Napoléon ; ils nourrissaient l'es-

poir que l'heure sonnerait bientôt où leur cause triomphante reconquerrait ses privilèges. Victorieuse ou battue, la France était une proie qui, croyaient-ils, ne pouvait leur échapper. Mais plus la défaite était imminente, plus les amis de l'ex-souveraine étaient tenus d'apporter de circonspection dans le choix d'une ligne de conduite. Il avait fallu, sur ce point, arrêter un plan conçu de façon à ne laisser subsister aucune équivoque, et comme il était avant tout nécessaire qu'une action parallèle et unique fût concertée entre l'empereur prisonnier et l'impératrice exilée, des pourparlers s'étaient ouverts entre Chislehurst et Wilhelmshehe.

Il était résulté de cette entente que l'on se renfermerait dans une complète immobilité jusqu'à ce que les événements se dessinant clairement, il devint possible d'entreprendre d'y concourir par une participation active. Il fallait éviter, avant tout, de se dépopulariser davantage en trempant dans une solution qui aurait pour conséquence

inévitables un amoindrissement du territoire national.

Toutefois, au milieu des propositions incohérentes qu'apportait M. Boyer, une clause surgissait, précise et catégorique celle-là, qui semblait faite pour ébranler les résolutions adoptées : l'armée du Rhin était conservée à l'Empire, et c'était là, sans contredit, un appât alléchant pour les esprits qui rêvaient de restauration. Le général s'attacha tout particulièrement à exploiter le sentiment que faisait naître la perspective de ce dernier appui, avec l'aide duquel on ressaisirait le pouvoir.

— Madame, conclut-il en s'adressant à la régente, vous seule pouvez nous faire sortir de l'embarras dans lequel nous a mis l'empereur. Venez au milieu des troupes de Metz, emmenez avec vous votre fils ; vous trouverez une armée fidèle et dévouée qui n'attend que le moment de vous acclamer. La Prusse consentira alors à ce que le maréchal Bazaine et ses soldats se retirent

sur un point désigné de la province. Nous rétablirons l'ordre, nous protégerons la réunion des Chambres et l'on traitera aussitôt.

À ces sollicitations, l'émissaire joignit un tableau de la situation intérieure du pays, telle qu'elle lui avait été dépeinte à Versailles, telle qu'il l'avait rapportée à Metz.

L'ex-souveraine, hésitante, demanda quelques heures de réflexion, et convoqua pour le lendemain les principaux d'entre ses conseillers.

La description de l'état de la France, détaillée par le général Boyer, ne pouvait impressionner que très médiocrement l'ex-régente, beaucoup mieux au fait de la vérité que ne l'était le négociateur. Pour tous ceux qui suivaient la progression de la lutte, en effet, la deuxième quinzaine d'octobre apparaissait comme le point culminant de l'œuvre de la défense.

À cette époque, toutes les forces allemandes disponibles sur notre sol étaient concentrées autour de Paris et dans l'Est. Comprenant que si

une armée française parvenait à se concentrer vers la Loire tant que les troupes immobilisées sous Metz ne pourraient marcher en avant, le siège de Paris courait de grands risques, les Prussiens avaient envoyé d'Arpajon le général von der Thann, à la tête de 45,000 hommes, pousser une pointe jusqu'à Orléans. Cette opération et le siège de Paris lui-même trouvaient leur point d'appui dans l'idée que les quelques troupes en voie de formation sur les bords de la Loire, ne constitueraient jamais une armée de secours capable d'entraver les plans de l'ennemi. M. Gambetta, honni par une fraction du pays, exalté par une autre, avait eu en cette occasion un mérite incontestable ; celui de comprendre la situation, de deviner les chances qu'elle offrait pour la transformation rapide de la résistance en une offensive vigoureuse, et de saisir d'un coup-d'œil les moyens les plus complètement en rapport avec la circonstance. Il travaillait à créer des armées, et

ses efforts, à la date qui nous occupe, avaient produit des résultats fort appréciables.

Nous avions sur la Loire 100,000 hommes parfaitement armés et équipés, sous le commandement du général d'Aurelles de Paladines, dont la ferme vigilance avait réussi à couvrir Nevers, Bourges, Blois et Tours, qui paraissaient fort compromises à la suite de la prise d'Orléans par les Prussiens le 11 octobre; entre Besançon et Belfort, nous possédions le noyau d'une seconde armée, l'armée de l'Est, qui, après avoir malheureusement abandonné les Vosges, au lendemain de la chute de Strasbourg, se réorganisait à la hâte, et comptait déjà environ 30 à 40,000 hommes de troupes, de jour en jour plus solides. À l'Ouest, un corps de 35,000 hommes avait sa droite appuyée à l'armée de la Loire. L'Ouest et l'Est étaient défendus, en outre, par de nombreux corps francs dirigés, ici par Garibaldi, là par M. de Kératry. Au Nord, 40,000 hommes étaient prêts à opérer, sous le commandement du général Bourbaki. Enfin,

tous les dépôts voyaient accourir les gardes mobiles convoqués pour la formation des quatrièmes bataillons, et les conscrits désignés par l'appel de la dernière classe. Les armes, dont l'acquisition avait été lente et difficile, commençaient à être livrées en grand nombre ; le désarmement des escadres fournissait un précieux appoint de marins et d'artilleurs ; le matériel d'artillerie s'accroissait à vue d'œil.

Quant à la situation morale du pays, elle allait chaque semaine s'améliorant. Parmi les populations des villes, la haine de l'étranger excluait généralement toute autre préoccupation ; dans les campagnes, le sentiment belliqueux était infiniment moins développé ; néanmoins, les plus faibles communes avaient cessé d'obéir aux réquisitions des petites escouades de uhlans qui, jusqu'aux derniers temps, n'avaient presque nulle part rencontré de résistance. Les partis, enfin, s'inclinaient devant les nécessités de la guerre. Les désordres qui, dans le Sud et dans l'Est,

avaient suivi de près le 4 septembre, notamment à Marseille et à Lyon, étaient calmés, et l'impulsion donnée à la défense imprimait à l'ensemble du pays une activité toute patriotique.

Toutefois, une inquiétude bien naturelle venait de s'emparer des membres de la délégation du gouvernement. Le bruit s'était répandu jusqu'à Tours qu'un nouvel émissaire de Bazaine poursuivait des négociations avec le quartier royal prussien, et cette nouvelle, il faut l'avouer, avait un caractère suffisamment alarmant pour justifier toutes les appréhensions, Fallait-il donc se résoudre, après tant et de si considérables efforts, à voir sombrer le fruit de l'entreprise commune? N'aurait-on réussi à élever une digue contre l'envahisseur que pour assister à l'écroulement subit de cet échafaudage, résultat du labeur et des veilles et de l'abnégation de tous? Les sacrifices accomplis ne serviraient-ils qu'à accroître d'autant la profondeur de la chute?

En arrivant à Tours, le général Bourbaki avait exprimé sans ambages sa façon de penser touchant l'absence de scrupules du chef de l'armée de Metz. Par ses révélations, la délégation avait su que l'ex-impératrice était le pivot de l'intrigue, dont Bismarck d'un côté, Bazaine de l'autre, tenaient les fils. C'était donc évidemment dans la direction de Chislehurst qu'il convenait de tourner ses regards si l'on voulait découvrir le mot de cette énigme. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, avait eu, dès le 19 octobre, l'occasion d'aborder ce sujet dans une conversation avec notre délégué du ministère des affaires étrangères, M. de Chaudordy. La lettre suivante, adressée le lendemain par lord Lyons au comte de Grandville, chef du Foreign-Office, retrace les pourparlers échangés en cette occasion entre le représentant de la Grande-Bretagne et le ministre français. On y remarquera que l'Angleterre croyait à l'existence d'un traité intervenu déjà entre Bazaine et le quartier royal allemand.

Au comte de Grandville,
ministre des affaires étrangères à Londres.

Tours, 20 octobre 1870.

J'ai eu l'honneur de recevoir, hier au soir, les deux télégrammes par lesquels Votre Excellence me communique l'avis qui vous a été adressé de Bruxelles qu'un traité a été signé par le maréchal Bazaine avec les Prussiens et aussi le télégramme de Votre Excellence, me demandant si le gouvernement, à Tours, était au courant de ce traité et l'approuvait.

Les trois dépêches me sont parvenues en même temps. J'avais vu le comte de Chaudordy quelques heures auparavant et je n'avais pas reçu de lui le moindre avis que rien de semblable fût en cause. Néanmoins, je me suis de nouveau immédiatement mis en rapport avec lui et il m'a assuré que le gouvernement n'avait pas connaissance qu'aucun traité, quel qu'il fût, eût été signé par le maréchal Bazaine.

J'ai encore vu M. de Chaudordy ce matin. Il m'a répété que le gouvernement de Tours n'avait connaissance d'aucun traité négocié par le maréchal

Bazaine avec la Prusse. Il m'a dit qu'il lui paraissait impossible qu'aucune information de cette nature fût parvenue à la légation française à Bruxelles, car il était en communication télégraphique suivie avec le chargé d'affaires, M. Taschard, et n'avait encore reçu de lui aucun rapport à ce sujet.

Le gouvernement, ici, sait que le maréchal Bazaine entretient des rapports d'une certaine nature avec les autorités prussiennes : il a même des motifs de suspecter que le maréchal a fait tous ses efforts pour arriver, avec elles, à un arrangement, sur la base d'une restauration de l'empereur ou de la régence de l'impératrice.

Le dernier télégramme reçu de M. Taschard portait la date d'avant-hier, 18, et relatait que les négociations du maréchal Bazaine paraissaient avoir récemment revêtu un caractère plus sérieux, et être dirigées en vue, non plus d'une restauration ou d'une régence, mais de l'établissement du maréchal lui-même comme dictateur.

Je suis, etc.

LYONS.

Le délégué des affaires étrangères à Tours, dans l'espoir d'obtenir quelques éclaircissements ardemment désirés, s'adressait le jour même au chargé d'affaires de France à Londres, placé mieux que personne pour se tenir au courant des allées et venues dont le séjour de la régente était le théâtre :

À M. Tissot, chargé d'affaires
de France à Londres.

Tours, le 20 octobre 1870.

Monsieur,

... Vous avez eu certainement connaissance des prétendues négociations engagées entre le maréchal Bazaine et le quartier-général du roi de Prusse. Il paraît certain qu'un officier de l'armée de Metz est en ce moment à Versailles par ordre du maréchal. Nous ignorons le but réel de ces communications.

Peut-être le maréchal Bazaine veut-il simplement profiter de toutes les avances qui lui sont faites pour se renseigner sur l'état de la France, dont il est isolé depuis si longtemps.

Le général Bourbaki n'ayant pas été autorisé par le prince Frédéric-Charles à rentrer dans les lignes françaises, l'armée de Metz est restée dans la même ignorance de notre situation.

C'est par ces considérations que j'ai cherché à expliquer à M. l'ambassadeur d'Angleterre, qui m'en parlait aujourd'hui, les bruits concernant ces pourparlers. Toutefois, je ne me dissimule pas qu'ils peuvent avoir un caractère sérieux et je vous serai obligé de nous informer de tout ce que vous pourriez apprendre à ce sujet...

Recevez, etc.

CHAUDORDY.

Si l'on éprouvait, à Tours, des craintes assez vives touchant la possibilité de cette alliance monstrueuse de l'impérialisme avec l'ennemi prussien, on ne se dissimulait pas non plus que

les négociations entre le quartier royal et les agents du régime tombé pouvaient, en réalité, ne viser qu'à une pression morale exercée par l'Allemagne sur les décisions du gouvernement du Quatre-Septembre. Il n'y avait rien d'impossible également à ce qu'elles fussent une comédie jouée aux yeux de l'Europe pour mettre de plus en plus les torts du côté de la France, en laissant croire la Prusse disposée à favoriser le rétablissement de la paix. L'Europe n'ayant pas cessé de reconnaître le gouvernement impérial, M. de Bismarck avait pleine latitude pour accentuer son refus de traiter avec le pouvoir qui lui avait succédé. On eût pu lui répondre, il est vrai, que, dès le 19 septembre, après avoir d'abord dénié à M. Jules Favre le droit de traiter au nom de la France, il avait exigé de lui une promesse de cessions territoriales, montrant ainsi que ce qu'il cherchait avant tout, c'était un gouvernement disposé à subir ses conditions de paix. Il importait aux membres de la délégation d'élucider le téné-

breux complot auquel le nom de Bazaine se trouvait mêlé sans que l'on sût encore dans quelle proportion exacte la volonté du maréchal participait à cette intrigue.

Après avoir vainement tenté de se mettre en rapport avec le chef de l'armée du Rhin par l'entremise d'émissaires expédiés à travers les lignes, les délégués de Tours avaient pensé à Mme Bazaine qui, une première fois, alors que l'investissement de Paris n'était pas accompli encore, s'était courageusement offerte à pénétrer dans Metz. Usant des bons offices d'un diplomate étranger, on venait de faire demander au quartier royal un sauf-conduit destiné à la femme du maréchal. Une pareille démarche ne pouvait être que suspecte aux yeux d'un ennemi dont la défiance était sans cesse en éveil. Aucune réponse n'y fut faite d'abord, ni dans un sens, ni dans l'autre. La Prusse avait besoin de méditer.

Songait-on, à Versailles, à acquiescer au vœu de Mme Bazaine ? Espérait-on faire bénéficier la

politique d'outre-Rhin du bon vouloir de ce nouveau messenger? Voulait-on convertir la maréchale en un autre agent prusso-bonanartiste? La dernière hypothèse tire un poids spécial de ce fait que le lieutenant de police Zernicki, dans les attributions duquel rentraient les locations et réquisitions de logements destinées aux personnages de haut rang et aux officiers supérieurs de l'armée d'occupation, retenait le 21 octobre un appartement au centre de Versailles, impasse Montbauron, appartement qu'il assurait être destiné à Mme Bazaine, Comme si la maréchale eût été attendue à très bref délai, le lieutenant de police faisait procéder devant lui à des essais d'éclairage et de chauffage, qui témoignaient d'une profonde sollicitude pour le bien-être de la future locataire.

À la même date, chez M. de Bismarck, entre le chancelier et le maire de Versailles, se poursuivait une conversation dont les détails mis en note par M. Rameau, au sortir de cette entrevue, et communiqués le lendemain au conseil municipal, ont

été relatés depuis dans une publication : *Versailles pendant l'occupation*, rédigée par M. Délerot.

Vers neuf heures du soir, le maire, que M. de Bismarck faisait mander par le conseiller de légation, comte de Hatsfeld, s'étant rendu rue de Provence, trouva le ministre prussien qui l'attendait. Les digressions, les périphrases, les longs détours caractérisent la manière de causer du chancelier. Tout en suivant avec soin sa propre pensée et en calculant, suivant l'effet qu'il veut produire, la portée de ses moindres paroles, le rusé diplomate se plaît à dérouter son interlocuteur par des brusqueries et des saillies inattendues. Il n'est pas rare, avec lui, que la plus sérieuse des conversations débute par des banalités et se poursuive sans but apparent, jusqu'au moment où, par une succession d'idées qu'il dirige à sa guise, on touche enfin au sujet sur lequel se concentrera l'intérêt.

Ce fut ce qui arriva en cette circonstance. M. de Bismarck, en uniforme de colonel, était as-

sis devant une table et occupé à coller sur de larges feuilles de papier des articles découpés dans les journaux. Les premiers propos échangés roulèrent sur des généralités. Puis, au bout d'un moment, le comte allumant un cigare et s'adressant à son visiteur :

— Eh bien ! monsieur le maire, fit-il, nous allons, il paraît, passer l'hiver chez vous ? Et, cependant, j'ai le plus grand désir de retourner à Berlin.

— Pourquoi rester, alors ?

— Eh ! pas d'élections, pas de paix possible ! Il n'existe pas en ce moment une personne qui puisse prendre sur elle la responsabilité d'engager la France. Ce n'est ni le comte de Chambord, ni les d'Orléans, ni l'impératrice régente. Et, cependant, la France veut la paix et l'Allemagne aussi. Nous serons obligés de traiter avec Napoléon III et de vous l'imposer.

— Vous ne le ferez pas !... La France prendrait cela pour une sanglante injure !...

— Cependant, il est bien de l'intérêt du vainqueur de laisser le vaincu aux mains d'un pouvoir qui ne saurait s'appuyer que sur les prétoriens. Il est bien certain, alors, que le vaincu ne penserait plus à porter la guerre au dehors... C'est incroyable jusqu'à quel point le gouvernement impérial avait poussé la corruption. Connaissez-vous les documents trouvés aux Tuileries ?

— Non, monsieur le comte.

— Ces documents sont très curieux...

Puis, après une pause :

— Vous avez tort, reprit l'homme d'État, de croire que Napoléon III n'a plus de racines ; il a encore pour lui l'armée...

Sur un signe négatif du maire, le chancelier continua :

— Le général Boyer, envoyé par le maréchal Bazaine, est venu pour traiter de la paix au nom de Napoléon. Si l'on traite et que nous laissions sortir l'armée de Metz, elle se retirera dans le Midi sous l'engagement de ne pas combattre pen-

gant trois mois, et attendra les événements. Nous pourrons alors disposer des 200,000 hommes qui sont devant Metz; nous formerons sept armées avec lesquelles nous parcourrons toute la France en vivant à ses dépens. Paris compte sur la province et la province compte sur Paris. C'est une double erreur! Paris a une armée bonne pour défendre une forteresse, mais qui ne saurait tenir la campagne, parce qu'elle n'a ni artillerie, ni cavalerie, qu'en un mot elle manque d'organisation. Quant à la province, depuis que nous sommes allés à Orléans, nous savons à quoi nous en tenir sur l'armée de la Loire: des débris, des tronçons qui ne peuvent pas être reliés entre eux. Les départements commencent à se fatiguer de ce que le pays n'est pas consulté. Au nord, il n'y a guère que Lille où l'esprit guerroyant se soutienne; mais du côté de Rouen et du Havre, où nous avons envoyé des troupes, l'esprit public n'est pas à la résistance. Dans plusieurs villes, la police se fait à moitié entre nos troupes et les habitants...

L'entretien se termina par quelques considérations d'ordre local, et M. Rameau prit congé du chancelier, vivement impressionné des paroles qu'il venait d'entendre.

Indépendamment de la demande d'explications adressée au représentant de la France à Londres, il était naturel que la délégation de Tours attendit de l'ambassadeur britannique quelques éclaircissements relativement aux menées qui s'agitaient autour de l'ex-régente. Outre que l'impératrice Eugénie avait reçu de la Grande-Bretagne une hospitalité que le gouvernement de ce pays était moralement tenu de faire respecter, la position de l'Angleterre, à la tête d'une médiation de l'Europe en vue du rétablissement de la paix, lui faisait un devoir de veiller à ce qu'aucune complication nouvelle ne vint entraver l'œuvre d'apaisement vers laquelle, à ce moment critique entre tous, les esprits semblaient tournés presque exclusivement.

Cette œuvre était le fruit des démarches entreprises par M. Thiers, que les chefs du 4 Septembre, après lui avoir offert la présidence du nouveau gouvernement, refusée par l'illustre vieillard, avaient sollicité d'être leur porte-parole auprès des chancelleries étrangères.

On sait avec quel patriotisme M. Thiers s'était voué à cette tâche difficile, visitant tour à tour l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, l'Italie, plaidant auprès de chacun de ces États la cause de notre malheureuse patrie, et se faisant l'apôtre des justes revendications de la France républicaine contre un ennemi qu'avait provoqué la France impériale désarmée.

L'Empire s'était engagé sans alliances dans la guerre contre la Prusse ; ni le bon vouloir des grandes puissances, ni l'opinion publique continentale n'étaient favorables à notre pays, abandonné tristement à tous les hasards de la lutte. Ces alliances, que notre diplomatie sénile n'avait pas su nous assurer avant l'entrée en campagne,

paraissaient, depuis nos défaites, être devenues impossibles.

Partout, en dépit de ses efforts et de son éloquence, M. Thiers avait essuyé des refus. Mais si les nations de l'Europe opposaient à la France une fin de non-recevoir, en ce qui concernait leur coopération directe aux événements militaires, elles voulaient bien, par contre, se prêter à une intervention diplomatique dans le but d'amener la cessation des hostilités. En revenant à Tours, le 20 octobre, M. Thiers avait donc, en somme, rapporté de son voyage un résultat positif.

Il assistait, le 21, à un conseil de cabinet tenu par les membres de la délégation, et dont nous trouvons le compte-rendu dans l'*Histoire de la Diplomatie du Gouvernement de la Défense nationale*, par M. J. Valfrey. Du procès-verbal de cette séance, il nous suffira d'extraire les deux télégrammes suivants. Le premier émanait du prince Gortschakoff qui, au nom de l'empereur de Russie, l'adressait au roi de Prusse :

M. Thiers s'est montré modéré et a paru apprécier justement la situation. Un contact direct avec lui offrirait peut-être la possibilité d'abrégé une lutte dont vous, moi, l'Europe, désirons la fin au même degré. Seriez-vous disposé, le cas échéant, à lui accorder un sauf-conduit pour rentrer à Paris et pouvoir en sortir immédiatement, et faire naître ainsi la chance de relations officielles avec votre quartier-général ?

Le deuxième était transmis par lord Lyons, de la part de son gouvernement : L'Angleterre offre de proposer à la France et à la Prusse, de son initiative, un armistice pendant lequel la France céderait aux élections de l'Assemblée nationale.

Le conseil, décidant que le projet d'armistice serait soumis à l'approbation du gouvernement de Paris par l'intermédiaire de M. Thiers, s'arrêtait à la proposition suivante, à transmettre simultanément à la France et à la Prusse :

Un armistice sera consenti entre les deux puissances belligérantes, pendant lequel la France procédera aux élections de l'Assemblée.

Signé : CRÉMIEUX, GAMBETTA,
GLAIS-BIZOIN, FOURICHON.

L'illustre homme d'État se disposait donc à entamer les négociations d'armistice, au moment où la nouvelle était parvenue à Tours de la présence d'un officier supérieur de l'armée de Metz dans les lignes ennemies. On juge si, en un pareil moment, cet événement était fait pour alarmer le patriotisme des gouvernants ! Les sentiments qu'il excitait sont résumés dans une dernière lettre de lord Lyons au comte de Granville, à la date du 24 octobre.

Après avoir exposé que l'ambassadeur d'Autriche, le ministre d'Italie, le chargé d'affaires de Russie, étaient chargés, chacun par son gouvernement, d'appuyer les démarches du gouvernement anglais ; après avoir relaté cette observation du

délégué français aux affaires étrangères : que les préliminaires de l'armistice devraient se borner aux questions purement militaires, toute question ultérieure étant laissée à la haute appréciation de la future Assemblée, — le représentant de la Grande-Bretagne à Tours poursuivait en ces termes sa dépêche à lord Granville :

Il existe aussi, m'a fait observer M. de Chaudordy, un point quelque peu délicat dans les détails duquel le gouvernement de S. M. britannique peut n'être pas disposé à entrer quant à présent, mais qui n'en mérite pas moins d'attirer son attention.

Le bruit a couru que le maréchal Bazaine était engagé séparément avec les Prussiens dans des négociations pour son compte personnel. Si des négociations pour un armistice étaient entreprises par le gouvernement français pour la totalité de la France, il est évident que ces com-

munications distinctes entre Bazaine et l'ennemi doivent cesser.

M. de Chaudordy m'a dit qu'il avait écrit au chargé d'affaires de France à Londres... relativement aux agissements attribués au maréchal Bazaine, et m'a prié de répéter à Votre Excellence ce qu'il m'avait dit à ce sujet.

Trois jours plus tard, M. de Chaudordy obtenait de lord Lyons communication des lignes suivantes, que l'ambassadeur recevait du ministre des affaires étrangères d'Angleterre :

Foreign-Office le 25 octobre 1870.

Milord,

J'ai dit à M. Tissot qu'il pouvait communiquer officiellement à son gouvernement que j'ai reçu, par l'intermédiaire d'un haut personnage anglais, un message de l'impératrice m'informant de certains faits.

Sa Majesté dit qu'elle m'a fait cette communication, non pour provoquer de ma part un jugement

qu'il m'est impossible de formuler, comme elle le reconnaît, mais pour démontrer qu'elle est résolue à respecter l'hospitalité que l'Angleterre lui a donnée et à s'abstenir de tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'une intrigue.

GRANVILLE.

Cette affirmation arrivait à point pour rassurer les esprits, Cependant, n'ayant pas reçu de M. Tissot une réponse formelle à la dépêche qu'il lui avait adressée le 20 octobre, M. de Chaudordy crut devoir écrire de nouveau au chargé d'affaires de France à Londres :

Tours, le 28 octobre 1870.

Monsieur,

Des bruits ont couru sur des pourparlers entamés entre le maréchal Bazaine et le quartier-général prussien. Il est très difficile de démêler ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ces bruits ; mais on peut cependant demander qu'au moment où des négociations s'engagent pour arriver à un armistice entre la

France et la Prusse, cette dernière cesse de traiter séparément avec le commandant en chef de l'une des armées françaises, qui, par suite de l'isolement où il se trouve depuis plusieurs mois, ne peut savoir ce qui se passe en France.

Recevez, etc.

CHAUDORDY.

La notification du délégué aux affaires étrangères se croisait avec une dépêche de M. Tissot, datée de Londres, 26 octobre, où le représentant français informait M. de Chaudordy d'une entrevue qu'il avait eue avec le général Boyer et lui rendait compte des déclarations de cet émissaire.

Nous n'avons pas sous les yeux le texte de ce document ; mais des personnages autorisés affirment que, des aveux mêmes du général, il résultait que le maréchal Bazaine avait proposé à la Prusse une convention militaire aux termes de laquelle l'armée de Metz, moyennant l'engagement de ne pas servir un certain temps contre l'Alle-

magne, devait être libre de se retirer avec les honneurs de la guerre sur un point quelconque du territoire français, devenu par le fait une sorte de terrain neutre. Le maréchal restant à la tête de ses troupes, se proposait, ajoutait M. Tissot d'après M. Boyer, d'appeler au milieu d'elles le Corps législatif dissous le 4 septembre, dont le premier acte aurait été de reconstituer la régence.

Ainsi, il n'était même plus question d'élections; les conspirateurs se bornaient à rappeler les anciennes Chambres, avec l'appui des cent cinquante mille baïonnettes sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter. La combinaison, heureusement, venait d'échouer devant le refus péremptoire de l'impératrice.

Les délégués de Tours pouvaient donc se flatter de l'espoir que, les négociations politiques abandonnées, Metz allait reprendre son rôle purement militaire, retenir quelques semaines encore l'ennemi autour de ses remparts, et permettre au pays soit de conclure l'armistice précurseur des

élections, soit de prendre une offensive pour laquelle tous les éléments semblaient enfin réunis.

Le siège de Paris étant organisé contre la place, mais nullement combiné pour faire face aux éventualités du dehors, tous les efforts devaient tendre à refouler sur la capitale les Bava-rois de von der Thann, perdus à vingt lieues de leur centre d'opération, et à accélérer une action dont le résultat devait être d'amener la levée d'un blocus effectué à l'encontre des règles de la stratégie. L'économie de ce plan reposait sur le fait que l'armée du prince Frédéric-Charles, tenue en échec par celle de Bazaine, ne serait pas rendue disponible par une capitulation prématurée. M. Gambetta prenait les dispositions nécessaires pour que les troupes en avant de Blois, sous les ordres du général d'Aurelles de Paladines, fussent prêtes à se mettre en mouvement le 29 octobre au matin, afin de se porter rapidement sur Orléans, qu'on atteindrait en une journée et demie. D'après toutes les prévisions, le corps de von der

Thann, surpris par une attaque à laquelle il était loin de s'attendre, pourrait tomber au pouvoir des nôtres, consacrant ainsi le succès d'une opération dont les avantages matériels et moraux auraient sur la suite de la guerre une incalculable portée.

Qui eût osé soupçonner aussi prochaine l'effroyable chute qui allait contribuer à bouleverser tous ces plans ?

À Chislehurst, l'épouse de Napoléon III avait, selon sa promesse au général Boyer, rassemblé son conseil intime. Les propositions qu'apportait l'émissaire avaient été tout d'abord l'objet d'une discussion assez vive. Les avis étaient partagés, et pendant que les uns se prononçaient énergiquement dans le sens de l'abstention, d'autres insistaient avec force pour qu'on tirât parti de l'occasion qui s'offrait d'intervenir dans les affaires du pays. Cette dernière opinion était en opposition avec les idées de l'ex-souveraine ; l'impératrice pouvait d'autant moins la partager que, dans l'interval, par l'entremise d'un diplomate influent,

elle avait été prévenue des appréhensions que suscitaient en France les pourparlers engagés auprès d'elle. Le « haut personnage anglais, » auquel fait allusion la lettre de lord Grandville à lord Lyons en date du 25 octobre, s'était attaché à faire ressortir aux yeux de son ex-Majesté que l'armée de la Loire avait réussi à prendre rapidement une grande consistance, et que des agissements politiques, en un pareil moment, pourraient singulièrement compliquer la situation militaire.

Après avoir hésité quelque temps, la régente devait comprendre que la combinaison suggérée par M. de Bismarck cachait, un piège, que sa présence à Metz avec le prince impérial serait infailliblement le signal d'une épouvantable guerre civile. Il ne lui était pas permis, d'ailleurs, d'espérer que son intervention personnelle procurerait à la nation des conditions de paix moins onéreuses que celles que réussirait à obtenir le gouvernement de la Défense nationale.

L'ex-souveraine n'ayant pas, dès les premiers instants, arrêté une ligne de conduite définitive, le général Boyer avait pu inférer, de quelques propos vagues en réponse à ses instances, que la régente était disposée à se prêter aux intentions du maréchal Bazaine. Nous en trouvons la preuve dans la dépêche suivante, adressée de Chislehurst, le 23 octobre à M. de Bismarck :

L'impératrice, que j'ai vue, fera les plus grands efforts en faveur de l'armée de Metz, qui est l'objet de sa profonde sollicitude et de ses préoccupations constantes.

L'hésitation de l'impératrice se prolongea trois jours ; — trois jours pendant lesquels son esprit flotta d'une résolution à une autre, interrogeant la pensée de ceux qui l'entouraient et acceptant tous les avis sans se fixer sur aucun.

Le 26 octobre, enfin, sa décision fut arrêtée.

— La reddition de Metz est une affaire d'heures, fit-elle dire à M. Boyer. Les vivres manquent. On ne saurait donc trop se hâter de conclure l'armistice. Par patriotisme, je dois m'effacer aujourd'hui, tout en réservant nos droits à la conclusion de la paix.

Quel mobile animait l'ex-régente ?

Par son refus d'accueillir, en septembre, les ouvertures de M. Régnier, nous avons vu combien lui répugnait l'idée d'exploiter, au bénéfice de sa couronne perdue, les désastres du pays.

La correspondance diplomatique du cabinet anglais nous a montré qu'une pression, peu sensible il est vrai, mais néanmoins réelle de la Grande-Bretagne, avait pu accentuer encore dans ce sens les intentions de l'exilée.

De plus, d'après M. le colonel Rüstow (*Guerre des frontières du Rhin*) : « Elle se défiait de Bazaine et ne voulait pas se livrer aveuglément à lui ; en outre, elle croyait toujours à l'avenir de son fils, et refusait de le compromettre en déclarant consen-

tir à une paix qui semblait honteuse à la masse des Français. »

Enfin, l'impératrice avait fait auprès de l'ambassadeur de Prusse, à Londres, une démarche dans le but de connaître les dispositions réelles de son gouvernement, et la lettre suivante, écrite directement par le roi de Prusse à la souveraine exilée, ne pouvait plus lui laisser d'espoir touchant la possibilité d'une entente entre la cour de Berlin, transférée à Versailles, et la cour des Tuileries transportée à Chislehurst :

Versailles, 25 octobre 1870.

Madame,

Le comte de Bernsdorff m'a télégraphié les paroles que vous avez bien voulu m'adresser.

Je désire de tout mon cœur rendre la paix aux deux nations ; mais pour y arriver il faudrait d'abord établir la probabilité au moins que nous réussissions à faire accepter à la France le résultat de nos transactions sans continuer la guerre contre la totalité des forces françaises.

À l'heure qu'il est, je regrette que l'incertitude où nous nous trouvons, par rapport aux dispositions politiques de l'armée de Metz, autant que de la nation française, ne nous permette pas de donner suite aux négociations proposées par Votre Majesté.

Veillez, Madame, etc.

GUILLAUME.

Le général baron Napoléon Boyer séjourna une semaine encore en Angleterre, où il entretint longuement le représentant de la France à Londres, M. Tissot. Il passa ensuite en Belgique et eut quelques rapports avec M. Taschard, notre ministre à Bruxelles.

CHAPITRE XV.

RÉTRACTATION DE LA PRUSSE. — L'ULTIMATUM. —
CHANGARNIER. — DE CISSEY. — OÙ ÉTAIT LE DE-
VOIR ? — LA CONFÉRENCE DU 26 OCTOBRE. — LE PAR-
TAGÉ DES VIVRES. — JARRAS. — LA CONVENTION DE
FRESCATY. — LES HONNEURS DE LA GUERRE.

À Metz, après quelques journées d'une at-
tente fiévreuse, un officier prussien se présentait
devant les avant-postes, le 24 octobre au matin.
Conduit aussitôt au Ban-Saint-Martin, ce parle-
mentaire remettait au commandant de l'armée du
Rhin, une lettre signée de Frédéric-Charles. La
communication du prince allait enlever à Bazaine
ses dernières illusions.

D'une main impatiente, le maréchal brisa le cachet ; aux premiers mots qu'il lut, il eut un geste désespéré ; aux dernières lignes, un formidable juron s'échappa de ses lèvres, puis, pendant un instant, ses yeux demeurèrent fixés sur le papier avec une expression où se reflétaient à la fois la colère et l'abattement.

Voici ce que le maréchal venait de lire :

Grand quartier général devant Metz,
24 octobre 1870,

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence copie d'un télégramme arrivé à minuit, et dont la teneur est ainsi conçue :

À SON ALTESSE LE PRINCE FRÉDÉRIC-CHARLES
POUR LE MARÉCHAL BAZAINE.

Monsieur le maréchal, le général Boyer désire que je vous communique le télégramme suivant :

L'impératrice, que j'ai vue, fera les plus grands efforts en faveur de l'armée de Metz, qui est l'objet de sa profonde sollicitude et de ses préoccupations constantes.

Je dois cependant vous faire observer, Monsieur le maréchal, que depuis mon entrevue avec M. le général Boyer, aucune des garanties que je lui avais désignées comme indispensables avant d'entrer en négociation avec la Régence impériale, n'a été réalisée, et que l'avenir de la cause de l'empereur n'étant nullement assuré par l'attitude de la nation et de l'armée française, il est impossible au roi de se prêter à des négociations dont Sa Majesté seule aurait à faire accepter les résultats à la nation française. Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate, à mon regret, que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques.

BISMARCK.

J'ai l'honneur, Monsieur le maréchal, etc.

L'espoir suprême s'évanouissait ! Il s'évanouissait sans qu'il y eût un mot à répliquer aux hautaines allégations du chancelier de Prusse. « L'avenir de la cause de l'empereur n'était nullement assuré par l'attitude de la nation et de l'armée française. » C'était vrai. « Aucune des garanties désignées comme indispensables... n'avait été réalisée. » C'était vrai encore.

L'armée sous Metz n'avait pas déclaré qu'elle était toujours l'armée de l'empire, décidée à soutenir le gouvernement de la régence ;

L'impératrice-régente n'avait pas adressé de manifeste au peuple français, ni fait appel à la nation pour l'inviter à se prononcer sur la forme du gouvernement ;

Les délégués de la régence n'avaient signé aucun acte acceptant les bases d'un traité à intervenir entre le gouvernement des puissances allemandes et le gouvernement de la régence.

Donc, les conditions posées à Versailles, le 15 octobre, par le comte de Bismarck à M. Boyer, et discutées à Metz dans le conseil de guerre du 18, n'avaient pas été remplies. Donc la Prusse était dégagée, L'argument était aussi irréfutable qu'un théorème géométrique.

Après un mois écoulé, la question politique et militaire se retrouvait purement et simplement en l'état où l'avait prise Régnier, le 23 septembre.

Entre les deux situations, il existait une différence, toutefois: le 23 septembre, Bazaine disposait d'une armée solide, d'une cavalerie nombreuse, d'un large stock de vivres; le 24 octobre, les hommes étaient épuisés, les chevaux morts, les approvisionnements consommés. Ce mois irrémédiablement perdu pour nous, c'était une immense victoire à l'actif de l'ennemi. Son but était atteint: il n'y avait plus d'armée du Rhin, la Prusse triomphait! Tel était le résultat unique des négociations.

Encore, la France devait-elle considérer comme un bienfait immense que, du pacte conclu avec son implacable adversaire, ne fussent pas sorties des conséquences plus funestes encore. On frémit en pensant aux catastrophes qui seraient venues fondre sur notre patrie, si un autre avis que celui si honorablement adopté par l'empératrice régente eût prévalu à Chislehurst, si la souveraine déchuë, obéissant à l'impulsion de quelques courtisans aveugles, eût permis à Bazaine de « sauver » le pays...

Dans ce drame lugubre, il faut bien l'avouer, le voyage de M. Boyer n'apparaît que comme un épisode secondaire. La sortie de Metz, le 12 octobre; l'arrivée à Versailles, le 14; les conciliabules avec le ministre de Prusse; le retour, le 17; les faux rapports, les récits mensongers, l'excursion en Angleterre; tous ces faits douloureux, outrageants, étaient la suite, pour ainsi dire, naturelle, attendue, fatale, de l'intrigue Régnier.

Encore une fois, Bazaine général incapable, Bazaine étranger aux lois nouvelles de cet art de la guerre qu'il avait spécialement pratiqué dans des pays où la guerre reste, aujourd'hui encore, confinée dans ses notions les plus élémentaires ; Bazaine soldat ignorant, peut être discuté, excusé. Une révolution s'était opérée dans l'essence même des lois qui président au maniement des masses armées ; une transformation radicale avait sapé jusque dans ses bases la vieille routine militaire. Comme bien d'autres, il s'était trouvé pris à l'improviste par ces bouleversements.

Que l'investissement de Metz, et par suite la capitulation, aient été en partie le résultat d'une telle situation, c'est là un point hors de discussion. Supposons même que la capitulation dût, dès l'origine, être considérée comme inévitable, avec cette restriction, toutefois, qu'elle pouvait être reculée à une date fort éloignée du jour où elle a été conclue. Bref, admettons que la capitulation ne fût qu'une question de temps.

Mais le maréchal commandant en chef avait admis à l'intimité de ses confidences un homme que le plus vulgaire bon sens, à défaut du devoir, lui ordonnait de tenir en suspicion ; il avait accueilli les ouvertures d'un fol aventurier ; il avait donné une consécration éclatante à la prétendue mission de ce Régnier, qui, en tant qu'intermédiaire délégué au nom du gouvernement luxembourgeois pour traiter de la sortie de médecins prisonniers, avait droit à des égards, mais qui, comme mandataire politique de l'impératrice Eugénie et du chancelier Bismarck, n'avait droit qu'à un conseil de guerre ; il avait mis l'ennemi dans le secret de sa détresse ; il avait empiété sur des questions qui doivent rester étrangères à un chef militaire, entamé des pourparlers que prohibent les règlements. Là est la culpabilité, et non dans le fait d'une capitulation plus ou moins prévue, et qu'il était au pouvoir de Bazaine, en tous cas, d'entourer de toutes les garanties d'honora-

bilité qui font qu'un soldat, même vaincu, n'a pas à rougir devant la défaite.

Il est difficile de définir les sentiments qui agitaient le commandant en chef dans cette journée du 24 octobre. Nous devons croire cependant qu'une faible lueur vacillait encore au milieu de la nuit qui s'était faite sur ses espérances ; la dépêche de M. de Bismarck lui était transmise par le prince Frédéric-Charles ; c'était au prince seul qu'il devait à l'avenir songer à s'adresser. Le général en chef des forces d'investissement devenait l'arbitre des destinées de Bazaine. Il était donc naturel que le maréchal tentât auprès de lui un dernier effort.

Dans la journée, un conseil de guerre est convoqué d'urgence. Le maréchal commandant en chef fait connaître à ses lieutenants la réponse de M. de Bismarck. Tous restent atterrés.

Il fallait, ou combattre, ou se rendre à merci. Combattre, le pouvait-on ? L'on n'avait plus ni artillerie, ni voitures de transport, puisque les at-

telages avaient péri; l'on était encore cent mille, il est vrai, et cent mille hommes déterminés peuvent tenter un coup d'audace; mais n'irait-on pas se briser, impuissants, contre les batteries allemandes qui, n'étant point tenues en échec de notre côté, ne laisseraient pas même aux nôtres le temps de franchir les premières lignes? Sans doute, il eût été glorieux d'affronter le champ de bataille, et, ne pouvant pas vaincre, de savoir du moins tomber fièrement les armes à la main. Cet acte d'héroïsme insensé et sublime eût fait l'admiration du monde, ému d'un si noble courage. Mais toute action militaire doit viser à un résultat pratique, et si l'on peut affirmer, avec l'illustre historien du Consulat et de l'Empire, qu'en certaines situations extrêmes « la résolution de mourir est la seule digne, la seule salutaire » (Thiers, chapitre de *Baylen*), s'il est des heures dans la vie des peuples, comme dans celle des hommes, où le sacrifice devient une impérieuse nécessité, n'est-il pas permis de se demander également si

les chefs d'une armée ont le droit de disposer de la vie des soldats, sans autre but que celui d'offrir à l'univers le spectacle d'une grandiose hécatombe ? L'heure de la lutte était passée ; marcher à l'ennemi, c'eût été marcher au suicide. Se rendre, paraissait le seul parti à adopter. L'on pouvait encore, toutefois, discuter les conditions de la reddition, et peut-être n'était-il pas téméraire de supposer que le vainqueur ferait preuve, sinon de générosité, au moins de quelque modération. Le maréchal Bazaine se raccrochait à cette dernière et faible branche avec la ténacité du désespoir ; et toute chance, quelque illusoire qu'elle pût être, reposant sur les dispositions que témoignerait le chef de l'armée allemande, c'était par une démarche auprès du prince Frédéric-Charles qu'il était urgent d'entamer les négociations finales.

Pour toute action vigoureuse, encore une fois, l'occasion s'était évanouie, et si le commandement n'avait rien tenté afin de la retenir alors

qu'il suffisait d'étendre la main pour s'en rendre maître, ce n'était plus à la période critique où l'on était arrivé qu'il fallait espérer le voir racheter les défaillances du passé. Trop tard ! ce mot de toutes les catastrophes humaines était au fond des pensées. Dans cette magnifique armée, qui, quelques jours auparavant, se fût résolue à périr jusqu'au dernier homme plutôt que de se rendre, sur combien de soldats pouvait-on maintenant compter ? Sur quelques milliers peut-être, sérieusement et fermement déterminés.

L'arme s'était faussée aux mains du général en chef ; la discipline, ce régulateur de la vie des armées, était atteinte dans ses sources mêmes ; une aveugle impunité encourageait les actes coupables ; une mansuétude, peut-être calculée en vue de quelque popularité malsaine, couvrait de son égide des faits qui méritaient la répression la plus sévère : le grand ressort était brisé. Comme s'il n'eût plus eu d'autre préoccupation que d'appeler sur soi l'approbation et les suffrages de ses

subordonnés, à tous les rangs de la hiérarchie, le maréchal, pendant qu'il fermait les yeux sur les manifestations croissantes de l'indiscipline et le relâchement de l'esprit militaire, répandait ses largesses partout où elles lui paraissaient devoir porter leurs fruits. Les grades, les croix, les médailles étaient délivrés de tous côtés avec une hâte, une profusion, une sorte de fièvre qui, — réalité ou apparence, — donnaient à ces distributions le caractère d'une corruption en masse des braves et loyaux soldats qui en étaient l'objet, Aussi, Bazaine, rassemblant ses lieutenants pour les entretenir de la chute prochaine, devait-il rencontrer des esprits que le spectacle de l'affaissement des énergies avait préparés aux concessions.

Le maréchal voulait-il, une fois de plus, effacer sa personnalité et décharger sa conscience en substituant à ses résolutions propres la décision collective des membres d'un conseil? Un commandant en chef ne saurait déléguer son autorité,

et nul autre que lui ne doit être responsable des actes accomplis dans son armée. Son droit va jusqu'à ne procéder que de ses propres avis à l'égard des résolutions que le sentiment de son devoir et de sa responsabilité lui suggère.

Le conseil de guerre ne pouvait que prêter l'oreille à l'avis exprimé par le maréchal, d'une tentative à effectuer auprès du prince Frédéric-Charles.

Un homme, cependant, semblait prédestiné au rôle d'intermédiaire. C'était le général Changarnier. Son âge, son expérience, la réputation dont son nom avait été autrefois entouré, la situation indépendante qu'il occupait parmi l'armée, toutes les conditions paraissaient réunies pour le désigner comme l'émissaire le plus apte à réussir en ces difficiles conjonctures.

La cause qu'il allait plaider était perdue d'avance ; néanmoins, le vieux Changarnier, sans hésiter, se mit à la disposition de ses compagnons d'armes. Le 24 au soir, un parlementaire était en-

voyé au quartier général allemand, porteur d'une lettre par laquelle le commandant en chef de l'armée du Rhin demandait à Frédéric-Charles de vouloir bien admettre le général à un entretien particulier.

Le lendemain, de bonne heure, le maréchal recevait une réponse dont voici la traduction :

25 octobre 1870, 7 h. matin.

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que Votre Excellence m'a adressée hier. Quoique le désir exprimé par Votre Excellence de me voir entrer en relations avec M. le général Changarnier, pour conférer personnellement avec lui, soit dans les circonstances actuelles contraire à nos usages militaires, je n'en ai pas moins décidé que je me rendrais à votre désir, afin d'être agréable à Votre Excellence, de donner une marque d'estime à l'illustre général et comme preuve aussi de ma considération pour la vaillante armée française.

J'enverrai aujourd'hui, à onze heures du matin, un officier de mon état-major aux avant-postes de

Moulins-lès-Metz : il se mettra à la disposition de M. le général Changarnier et l'accompagnera à mon quartier général.

FRÉDÉRIC-CHARLES.

Quelles propositions le général allait-il soumettre au prince ? Ce point important avait été longuement débattu, et tout en laissant à M. Changarnier la plus grande latitude pour sonder les intentions du chef de l'armée ennemie, l'on s'était arrêté à des conclusions que résume la note suivante, remise par le maréchal Bazaine au négociateur :

Demander la neutralisation de l'armée et du territoire qu'elle occupe, avec un armistice local permettant le ravitaillement nécessaire et offrant de faire appel aux députés et aux pouvoirs constitués en vertu de la constitution de mai 1870, pour traiter de la paix entre les deux puissances.

Dans le cas où ce premier article ne serait pas accepté, demander à être interné sur un point du territoire français pour y remplir la mission d'ordre.

Enfin, si on ne peut rien obtenir, demander, dans les conditions d'une capitulation qui nous serait imposée par le manque de vivres, que l'armée puisse être envoyée en Algérie.

L'insistance du général Changarnier devait se briser contre l'inflexibilité des ordres que le prince Frédéric-Charles tenait, dit-on, du roi de Prusse lui-même. Le prince, tout en se montrant plein de respect pour l'âge et le caractère du négociateur, se renferma dans une réserve absolue touchant les conditions de la capitulation de Metz. Il demandait simplement la reddition de l'armée et de la place, s'en remettant, pour les détails du traité à intervenir, à l'accord préalable qui aurait lieu, suivant l'usage, entre les chefs d'état-major de chacune des deux armées.

Le général, après avoir épuisé les arguments d'ordre moral, politique et humanitaire, fit allusion aux conséquences que pourrait avoir l'effort audacieux d'une armée réduite au désespoir. Frédéric-Charles eut un sourire de pitié. Le quartier-général allemand savait notre situation, et la perspective d'un combat à outrance n'avait plus rien qui l'effrayât. Tout avait été mis en œuvre, autour de Metz, pour repousser une sortie ; le cercle de l'investissement s'était resserré, et telle était la certitude de la Prusse quant à la date même où la place tomberait en ses mains, que, depuis huit jours, des approvisionnements considérables arrivaient sans cesse d'Allemagne, prêts à assurer à la fois le ravitaillement de la population et la nourriture des prisonniers. Le prince fit remarquer en terminant qu'il considérait la démarche du général comme indiquant, de la part de l'assiégé, le besoin d'une solution immédiate. Il se déclara tout disposé à accélérer une entente sur les bases qu'il venait de fixer et annonça que

le soir même, à cinq heures, il enverrait au château de Frescaty, situé sur la ligne de ses avant-postes et un peu en avant du fort de Saint-Privat, M. le général de Stiehle, son chef d'état-major, investi du soin de régler les discussions de détail avec le fondé de pouvoir que le maréchal Bazaine enverrait de son côté.

À trois heures, Changarnier était de retour au Ban-Saint-Martin. C'en était fait ; il ne restait plus qu'à subir l'inexorable loi du vainqueur. Dès cet instant, Metz appartenait aux Prussiens. Mais il y avait deux façons de leur livrer la place. L'ennemi pouvait recevoir intacts Metz, ses arsenaux, ses fortifications, en les prenant des mains du vaincu ; il pouvait aussi, en pénétrant dans la forteresse, n'entrer en possession que d'un monceau de ruines ; tout dépendait de la volonté, du patriotisme et de l'énergie du chef qui allait subir la capitulation.

Ce chef avait-il encore des ménagements à garder ? Était-il en droit d'attendre de l'Alle-

magne, en échange de ses armes, de ses munitions, de ses remparts, quelque concession importante, vitale? Il devait ne plus nourrir alors d'autre préoccupation que celle d'établir les prémisses de cette transaction, poser catégoriquement ses conditions et faire de la destruction de la citadelle une menace qui lui eût obtenu les avantages auxquels il lui était permis de prétendre.

Le généralissime des troupes investies était-il au contraire, persuadé de l'inutilité d'une tentative auprès du vainqueur, savait-il ce dernier décidé à des rigueurs dont rien ne le ferait se départir? Le devoir lui commandait, en ce cas, de n'abandonner aux assiégeants qu'un gage amoindri dans sa valeur, annulé même, s'il était possible, par les détériorations volontaires qu'il aurait subies avant de choir aux mains qui s'avançaient pour le saisir. Il fallait tout détruire, enclouer les canons, noyer les poudres, briser les armes, brûler les drapeaux; il fallait démanteler les murailles, faire sauter les forts, rendre inutiles,

enfin, toutes les ressources accumulées dans cette enceinte et qui un jour devaient se tourner contre nous.

S'il s'est trouvé, en France même, des esprits libéraux, éclairés et sincèrement patriotiques, pour soutenir une opinion contraire à celle qui précède, peut-être changeront-ils d'avis en voyant avec quelle énergie est défendue la doctrine qu'ils professent par certains auteurs d'outre-Rhin.

Voici comment s'exprime l'un des plus modérés d'entre eux, dans l'ouvrage : *Der Krieg um Metz*, auquel nous avons fait plusieurs fois des emprunts ; on sait que l'auteur de cette brochure est général dans l'armée prussienne :

« Chez les nations civilisées, un usage invariable et même une loi fondamentale de la guerre, c'est que le vaincu, vaincu par la force ou vaincu par la famine, doit livrer ses armes et ses drapeaux quand il est forcé de capituler, en même temps que le vainqueur, de son côté, s'engage à

avoir soin des prisonniers, à les conserver à leur patrie et à les rendre à la conclusion de la paix. Si le maréchal et son armée avaient contrevenu aux usages adoptés en guerre par les nations civilisées, le vainqueur se serait trouvé, par ce fait, dégagé vis-à-vis du vaincu, et, par suite, le cercle de fer qui aurait enserré une armée de soldats sans armes se serait fait plus impénétrable que jamais. Ce cercle se serait ouvert tout au plus pour laisser passer les habitants de la ville, innocents de l'acte commis par l'armée, et en peu de jours la faim aurait terminé son œuvre ; les voix qui, dans Metz, s'élevaient pour accuser le maréchal Bazaine, auraient été ainsi étouffées dans un horrible silence ! »

Il est honteux pour l'humanité que la plume d'un soldat ait osé exprimer cette épouvantable pensée. Peut-être la Prusse a-t-elle perdu une occasion glorieuse de s'illustrer une fois de plus en ajoutant aux annales de l'invasion une page sans précédent dans l'histoire du monde. Nous vou-

lons croire, cependant, que les Allemands eussent hésité à exercer de telles représailles envers un ennemi devenu d'autant plus digne d'estime qu'il se fût montré plus énergique dans la défaite. En tout cas, nul indice, aucun avertissement, n'autorisait Bazaine à prévoir le dénouement tout à fait inattendu que l'auteur de *Der krieg um Metz* s'est plu à opposer après coup à l'hypothèse de la destruction de Metz par les Français.

Contrairement à cette assertion du général prussien, que « chez les nations civilisées le vaincu doit livrer ses armes et ses drapeaux quand il est forcé de capituler. » le maréchal savait qu'il n'est point de règle, point de principe invariable qui oblige un chef d'armée à rendre une forteresse en état de conservation parfaite et de complet armement. Dans son passé même, sans remonter à plus de quatorze ans en arrière, il rencontrait des exemples qui avaient appelé, non pas le blâme, mais l'admiration du monde civilisé. En Crimée, Sébastopol saluant de l'incendie de sa

rade, de l'explosion de ses forts et de l'effondrement de ses casernes la retraite de Gortschakoff; au Mexique, Puebla n'ouvrant ses portes qu'après l'anéantissement de ses canons, l'épuisement de ses projectiles et la consommation de son dernier kilogramme de poudre, avaient su montrer comment un vaincu tombe avec honneur.

Les règlements militaires, dans tous les pays où ils sont en vigueur, consacrent implicitement ce devoir de la part de l'assiégé; les droits de la guerre le reconnaissent, et il a été, à la suite des derniers événements, hautement consacré par les conclusions du conseil d'enquête sur les capitulations.

Le maréchal Bazaine préféra s'interdire toute alternative qui eût pu le jeter dans une résolution extrême. Le général Changarnier lui avait fait savoir que le chef d'état-major du prince Frédéric-Charles attendrait à cinq heures, au château de Frescaty, un officier général français autorisé officiellement. Le commandant en chef désigna pour

ce rendez-vous le général de Cissey, qui dut accepter la mission d'aller entendre les conditions du vainqueur.

Le général de Cissey était revenu de Frescaty, le 25 au soir, après un entretien avec le général de Stiehle. Les termes de la capitulation tels que les lui avait fait connaître le chef d'état-major de l'armée allemande étaient : reddition de Metz, l'armée prisonnière de guerre et à la merci des Prussiens, avec armes, drapeaux, bagages et matériel. Ces conditions transmises à Bazaine, le maréchal avait convoqué, pour le 26 au matin, son éternel conseil de guerre.

PROCÈS-VERBAL.

Le 26 octobre 1870, sont réunis en conférence au quartier-général, MM. les commandants des corps d'armée et les chefs d'armes spéciales, sous

la présidence de S. Exc, le maréchal Bazaine, commandant en chef l'armée du Rhin, savoir :

MM. le maréchal Canrobert, commandant le 6^e corps ;

Le maréchal Le Bœuf, commandant le 3^e corps ;

Le général de Ladmirault, commandant le 4^e corps ;

Le général Frossard, commandant le 2^e corps :

Le général Desvaux, commandant provisoire de la garde impériale ;

Le général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée ;

Le général Coffinières, commandant supérieur à Metz ;

L'intendant Lebrun, intendant en chef de l'armée ;

Le général Jarras, chef d'état-major général de l'armée ;

Le général de Cissey, commandant la 1^{re} division du 4^e corps ;

Le général Changarnier ;

Le maréchal Bazaine, commandant en chef de l'armée.

La séance est ouverte par le compte-rendu de la double démarche confiée aux généraux Changarnier et de Cissey.

M. L'INTENDANT LEBRUN déclare ne plus avoir de vivres.

Le GÉNÉRAL DESVAUX n'en a plus que pour la journée du 27.

Le GÉNÉRAL DE LADMIRAUT n'a plus de chevaux que pour un jour.

Le GÉNÉRAL FROSSARD n'en aura plus dans deux jours.

Le MARÉCHAL LE BŒUF, peut encore faire vivre son corps d'armée environ quatre jours, mais ne possède plus ni riz, ni sel, ni sucre, ni café.

Le MARÉCHAL CANROBERT fait connaître qu'une de ses divisions a encore pour trois jours

de vivres, une autre pour deux jours, et que la troisième n'en a plus.

Le GÉNÉRAL COFFINIÈRES déclare qu'à 300 grammes par ration, la ville a encore des vivres jusqu'au 1^{er} novembre.

Le MARÉCHAL BAZAINE propose, en raison du mauvais temps, de mettre les hommes à l'abri, tant dans les maisons des villages occupés que dans la ville de Metz.

Le MARÉCHAL LE BŒUF préfère conserver son corps d'armée dans la position où il se trouve. Une partie des hommes sont déjà à couvert. Faire rentrer les troupes dans Metz serait occasionner des désordres.

Le GÉNÉRAL COFFINIÈRES observe que tous les bâtiments publics sont déjà occupés. On ne pourrait donc loger une partie de l'armée que dans les maisons particulières, et les blessés en occupent un grand nombre. Le commandant supérieur de Metz déclare également que la place, livrée à elle-même, peut tenir jusqu'au 5 no-

vembre, et qu'en raison de son serment, il ne peut la remettre sans avoir été réduit à la dernière extrémité. Il propose que, vu les circonstances, le maréchal Bazaine use des pouvoirs que lui confère l'article 4 du règlement sur le service des places.

Le MARÉCHAL COMMANDANT EN CHEF insiste de nouveau pour que, dans les négociations, le sort de la ville soit distinct de celui de l'armée.

LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE déclarent que la ville doit suivre la fortune de l'armée qui l'a protégée jusqu'à ce jour.

Le COMMANDANT EN CHEF se range alors à cette opinion de la grande majorité.

Le GÉNÉRAL FROSSARD soutient qu'il ne peut y avoir deux catégories d'armée. Si, le 16 août, on eût opéré la retraite, la place aurait été bloquée, et, vu l'état de ses forts, n'aurait pas tenu au-delà du 15 septembre, après avoir souffert des destructions extérieures. L'armée l'a couverte pendant deux mois, l'a sauvée jusqu'ici; la ville ne peut

donc vouloir continuer la lutte, par cela seul qu'elle à encore des vivres. Les ressources de la ville doivent être mises en commun.

Le GÉNÉRAL COFFINIÈRES déclare ne pouvoir rendre la place sans un ordre du maréchal commandant en chef.

Le GÉNÉRAL DESVAUX demande le partage des vivres de la place avec l'armée, qui a fait sa position défensive. La place et l'armée, ayant combattu ensemble, doivent également succomber ensemble.

Le GÉNÉRAL CHANGARNIER reconnaît que les soldats de l'armée du Rhin sont plus malheureux que ceux de Gênes.

Le MARÉCHAL LE BŒUF et le GÉNÉRAL DE CISSEY déclarent que tous les officiers demandent, comme justice, le partage des vivres avec la ville.

Le GÉNÉRAL DESVAUX réclame l'égale répartition des vivres.

L'INTENDANT LEBRUN demande que la place donne 90,000 rations pour la journée du 27.

Le GÉNÉRAL COFFINIÈRES s'y oppose, à moins d'un ordre formel.

Le CONSEIL décide qu'il sera fait droit à la demande de l'intendant, qui prendra la direction générale des services des subsistances dans la ville de Metz.

Le GÉNÉRAL DE LADMIRAULT demande la rentrée en ville des cavaliers démontés.

Le GÉNÉRAL COFFINIÈRES s'oppose à cette mesure, qui encombrerait la ville et rendrait la police impossible.

Le GÉNÉRAL FROSSARD désire que l'on demande qu'un régiment et une batterie puissent se rendre en Algérie, avec armes et bagages, sur l'engagement de ne pas combattre la Prusse, et que les officiers conservent leur épée. Le général insiste pour le partage des vivres entre la ville et l'armée. Il craint qu'une fois la vérité connue, les hommes soient moins faciles à contenir.

Le GÉNÉRAL SOLEILLE pense que l'on doit saisir le côté pratique et ne pas oublier que le soldat souffre ; que, d'autre part, tel que l'on connaît le caractère prussien, on n'obtiendra pas de grandes modifications à la négociation. La prolonger serait donc exercer une fâcheuse influence sur le soldat. À quoi servira d'avoir fait durer les souffrances du soldat pour arriver à une solution fatale ? Le général demande donc qu'au nom du soldat on se décide à une prompt solution.

Le MARÉCHAL LE BŒUF demande que les officiers conservent leur épée. Dans le cas où l'ennemi n'accorderait cet honneur qu'aux officiers généraux, il serait refusé, attendu qu'il ne peut y avoir de différence entre les maréchaux, les généraux et les autres officiers.

Le CONSEIL décide, enfin, que M. le général Jarras, comme chef d'état-major de l'armée, se rendra auprès du chef d'état-major de l'armée allemande pour y régler avec lui les conditions dé-

finitives qui devront être acceptées par tous les membres présents.

Ban-Saint-Martin, 26 octobre 1870.

Napoléon Ier a écrit dans ses Mémoires :

« Quand un général est cerné par des forces supérieures, il ne doit s'inspirer que de la réponse du vieil Horace. Dans une situation extraordinaire, il faut une résolution extraordinaire. Que de choses qui paraissent impossibles ont été faites par des hommes résolus, n'ayant plus d'autre ressource que la mort ! Cette question ne nous paraît pas passible d'autre solution, sans perdre l'esprit militaire d'une nation et s'exposer aux plus grands malheurs. » L'ombre du héros d'Austerlitz dut tressaillir aux doléances de M. le général Soille, demandant « à quoi servirait d'avoir fait durer les souffrances du soldat pour arriver à une solution fatale ! » Le chef qui laissait passer sans les relever d'aussi imprudentes paroles, montrait combien lui étaient indifférentes les destinées du

pays, qui pouvaient dépendre précisément de l'échéance plus ou moins prolongée de cette « solution fatale. » À l'issue du conseil, le général Coffinières recevait la dépêche suivante :

Mon cher général,

Vous avez pris part, ce matin, au conseil des commandants de corps d'armée et des chefs supérieurs de service, que les circonstances m'ont fait réunir. Vous savez déjà qu'il a été reconnu unanimement que la place de Metz et l'armée étaient inséparables dans leurs intérêts comme dans leur sort. Malgré vos observations sur mes décisions antérieures qui séparaient les vivres de l'armée de ceux de la place, malgré vos réclamations sur les devoirs qui incombent à vos fonctions, le conseil n'ayant égard qu'à la situation grave dans laquelle nous sommes placés, s'est prononcé énergiquement pour la mise en commun des vivres encore existants, tant dans la place que dans l'armée.

Cette opinion me paraissant juste et fondée, surtout en présence des souffrances et des privations qu'endure le soldat, je suis dans l'obligation de vous

ordonner de mettre à la disposition de l'intendant général de l'armée, pour le service des troupes campées autour de Metz, les denrées qu'il vous demandera. Ce haut fonctionnaire a mission de s'assurer des quantités existantes dans les corps d'armée et dans la place, et d'en faire ensuite une répartition équitable entre tous, de manière à ce que toutes les troupes, qu'elles appartiennent à la place ou à l'armée, soient également pourvues.

Vous voudrez bien assurer la stricte exécution de cette dépêche, dont vous m'accuserez réception.

Recevez, mon cher général, etc.

BAZAINE.

Cet ordre liait le sort de la place au sort de l'armée.

Le commandant supérieur de la place se rendit auprès du conseil municipal, pour l'informer de cette décision. Au nom de ses collègues, M. Félix Maréchal avait adressé à M. Coffinières une demande à laquelle le général avait répondu la veille :

Metz, le 25 octobre 1870.

Monsieur le maire, le conseil municipal de Metz a exprimé le vœu qu'une démarche fût faite auprès de moi pour avoir, sur la situation actuelle du pays et sur les négociations pendantes, des informations analogues à celles qui ont été données à l'armée.

Malgré mon désir de satisfaire le conseil municipal, il m'est impossible de répondre à ces questions, et vous comprendrez sans peine la réserve qui m'est imposée. Ce n'est pas à moi que le conseil doit adresser sa demande, mais à M. le maréchal commandant en chef de l'armée.

Veillez, etc.

COFFINIÈRES.

À la suite de cette lettre, le vœu du conseil avait été porté directement à la connaissance du maréchal, et, au moment où le général Coffinières pénétrait dans l'Hôtel-de-Ville, on venait d'y recevoir la lettre suivante du commandant en chef :

Ban-Saint-Martin,
le 26 octobre 1870.

Monsieur le maire, je m'empresse de répondre à votre lettre du 26 octobre, et de vous dire que M. le général Coffinières, commandant supérieur de la place de Metz, ayant assisté à tous les conseils de guerre qui ont été tenus au grand quartier-général, était en mesure d'exposer au conseil municipal la situation actuelle du pays et la marche des négociations pendantes, dans lesquelles nous avons toujours cherché à mettre la ville de Metz en dehors, afin de lui laisser sa liberté d'action. À l'issue de la séance de ce matin, il avait été unanimement convenu, par suite des exigences de l'ennemi et de la pénurie actuelle des vivres, que cette place et l'armée devaient subir le même sort.

En conséquence, M. le général Coffinières a été invité à donner au conseil municipal les explications nécessaires pour que la ville soit au courant des négociations qui ont toujours eu pour but d'améliorer la grave situation dans laquelle se trouve le pays, but que, malheureusement, nous n'avons pu atteindre.

Recevez, etc.

Il ne restait plus au général Coffinières qu'à exposer au conseil les détails de la situation.

D'un commun accord, il fut résolu que le commandant de place adresserait le lendemain une proclamation aux habitants pour les préparer au terrible dénouement désormais imminent. En ce qui le concernait, le conseil municipal se refusa à prendre aucune part directe ou indirecte à l'acte de la capitulation, se bornant à recommander au gouverneur la sauvegarde des intérêts publics et privés de la population.

Le général Jarras ayant reçu l'avis que sa conférence avec le chef de l'état-major de la deuxième armée prussienne aurait lieu à Frescaty dans la soirée, il se mit en route vers six heures, accompagné de deux officiers de l'état-major-général, le commandant Samuel et le lieutenant-colonel Fay, désignés pour rédiger les articles de la

convention militaire, à mesure que les deux plénipotentiaires en auraient arrêté les termes.

D'une plume émue, M. Fay a retracé dans son *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, les péripéties de ce lugubre pèlerinage :

« Nous traversons la ville, écrit-il, et, sur la route de Nancy, entre les barricades des avant-postes, nous nous avançons à pied, par une tempête épouvantable, qui s'est élevée tout-à-coup au moment de notre départ du Ban-Saint-Martin. Un vent violent nous jette à la figure une grêle froide et éteint le fanal, porté par un de nos soldats ; nous marchons comme des machines, la tête enveloppée dans nos capuchons, lorsque tout-à-coup le clairon ennemi répond aux appels du nôtre et le *ver da !* de la sentinelle prussienne nous avertit que nous sommes parvenus à la barricade placée sur le pont du chemin de fer. Nous le franchissons à grand'peine sur des planches, que la pluie a rendues glissantes, et nous tombons au milieu du poste ennemi.

« Rien de plus saisissant que cette arrivée d'officiers français, par une nuit noire, orageuse, près de ce groupe silencieux, discipliné, le fusil au bras et éclairé par les vacillantes lueurs d'une lanterne qui fait briller par intervalles le cuivre des casques et l'acier des armes. Et nous sommes les vaincus ! Et c'est là un des anneaux de cette chaîne de fer qui nous enveloppe de toutes parts et nous oblige à crier merci ! Enfin, nous arrivons à Frescaty, et, dès les premiers mots échangés entre le général Jarras et le général de Stiehle, je m'aperçois que nous ne sommes venus que pour entendre dicter des lois. Le premier article établit, en effet, que les troupes du maréchal Bazaine sont prisonnières de guerre ; le second, que Metz, avec tout ce que contient la forteresse, doit être remis entre les mains de nos ennemis. Toute la convention est là, et si l'on ne s'était pas laissé acculer à la dernière distribution de pain, si l'on avait voulu agir avec énergie, on pouvait, avec le

second article, obtenir pour le premier des conditions meilleures. »

Le protocole de la capitulation avait été, en effet, libellé à l'avance par le général prussien, et, alors que de notre côté l'on s'était préparé à en discuter les détails, il se trouvait qu'on était réduit à n'écouter qu'une lecture !

Les articles 1 et 2 étaient ainsi conçus :

Art. 1. — L'armée française placée sous les ordres du maréchal Bazaine, est prisonnière de guerre.

Art. 2. — La forteresse et la ville de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnements de toute espèce, et tout ce qui est propriété de l'État, seront rendus à l'armée prussienne dans l'état où tout cela se trouve au moment de la signature de cette convention.

En d'autres circonstances, les avantages léonins que ces dernières stipulations attribuaient à la Prusse eussent servi de texte à un amendement de l'article 1er, en faveur de l'armée française.

Mais comment espérer obtenir, en ce moment extrême, des adoucissements que le général Changarnier et le général de Cissey s'étaient vus refuser de la façon la plus catégorique, par le prince Frédéric-Charles d'abord, et ensuite par le général de Stiehle ?

Les chefs allemands, avaient, du reste, déclaré que la responsabilité d'une neutralisation pure et simple des troupes de Metz avait été, à Versailles, le sujet d'une discussion ; on avait, au quartier royal, agité le projet de permettre aux soldats de Bazaine de se retirer en Algérie ; mais on y avait presque aussitôt renoncé. Outre le peu de confiance que le gouvernement de la Défense nationale inspirait aux Allemands, prétendaient ces derniers, outre le risque de voir ce gouvernement se refuser à admettre la légalité d'un acte accompli en dehors de lui, certains faits s'étaient passés dans des circonstances précédentes qui, au dire de l'ennemi, motivaient de sa part les plus minutieuses précautions pour l'avenir. Des offi-

ciers, prisonniers sur parole, avaient manqué à la foi promise ; échappés de Sedan, ils figuraient dans les rangs de l'armée française au mépris des conventions, et il était impossible, avaient conclu le prince Frédéric-Charles et le chef de son état-major, de s'exposer de nouveau à de pareilles infractions. Voilà pourquoi l'armée de Metz devait se constituer prisonnière.

En présence des instructions positives du général de Stiehle, le général Jarras et surtout ses deux collaborateurs, sans s'arrêter à un stérile débat, firent converger leurs efforts vers deux points jusqu'alors passés sous silence les honneurs de la guerre pour les troupes, la conservation de l'épée pour les officiers. Une fois encore, le général de Stiehle invoqua les actes survenus à la suite de la capitulation de Sedan. Le roi Guillaume, dit-il, s'était montré particulièrement irrité contre le général Ducros qui s'était enfui pour aller prendre, dans Paris, un commandement important.

— Une armée de cent mille hommes, fit remarquer le commandant Samuel, ne peut porter la peine de ce que vous croyez être une faute, et en tout cas une faute isolée. Nous sommes vos prisonniers, c'est vrai : la faim nous oblige à nous rendre. Mais nous avons le pouvoir de demander toutes les atténuations honorables que comporte l'article 1^{er}, car nous sommes les maîtres de l'article 2. Si vous ne nous accordez les honneurs militaires et le maintien de l'épée, rien ne saurait nous empêcher de faire sauter les forts, de détruire nos affûts, de détériorer nos canons, de briser nos fusils, de brûler nos poudres, de mettre au feu nos drapeaux. Que feront les vainqueurs, en face de nos poitrines nues, sans défense ?

Il est, à la guerre, des usages dont des soldats vraiment dignes de ce nom ne sauraient impunément s'affranchir. Comme le fait justement remarquer le colonel d'Andlau, c'est ainsi que, chez toutes les nations policées, les généraux tiennent

à honneur de sortir noblement des places qu'ils ont défendues.

Metz étant rendue intacte, avec l'intégralité de ses armements et de ses défenses, l'ennemi n'avait point de prétexte à opposer au vœu légitime dont le général Jarras et les officiers qui l'accompagnaient se faisaient les interprètes. La condition indispensable pour que la capitulation fût réputée honorable était donc que les chefs ne quittassent le camp retranché qu'à la tête de leurs troupes, tambours battants et enseignes déployées. Les assiégeants, rangés en bataille, devaient voir défiler nos soldats devant eux et leur présenter les armes comme un hommage à leur valeur et à leurs efforts. Après ce défilé seulement, la garnison se constituait prisonnière et déposait ses armes en faisceaux; les officiers gardaient leur épée.

La menace que venait d'entendre le général de Stiehle avait paru produire sur son esprit une impression assez vive. Le chef de l'état-major de

la 2^e armée prussienne essaya d'y répondre par une autre menace.

— Non-seulement, fit-il, vos hommes seraient traités avec rigueur si la place de Metz ne nous était remise avec ce qu'elle renferme, mais encore vos officiers se verraient enlever tout ce qui leur appartient en propre et auraient à subir le même régime que les soldats.

Mais quel officier n'eût fait abandon de ses bagages, sacrifié ses chevaux et brisé son épée, en échange d'un acte qui, au lieu d'une citadelle solidement armée et largement pourvue de munitions, n'eût laissé aux mains de l'ennemi qu'une forteresse en ruines et des arsenaux vides ? Il est vrai que, en un moment où l'intérêt personnel devait s'effacer devant l'intérêt du pays, le maréchal avait manifesté des préoccupations matérielles dont certaines s'étaient traduites par d'étranges réclamations auprès du Trésor ; il n'avait pas dédaigné, paraît-il, d'ajouter les termes arriérés de son salaire de sénateur aux

économies qu'il avait pu réaliser sur son traitement de commandant en chef.

N'appuyons pas sur ces détails tout secondaires ; ils s'effacent devant la gravité du sujet qui mettait en présence les chefs des états-majors de Metz et de Corny.

Le général prussien n'ignorait pas que l'abnégation est l'une des vertus de l'armée française. Ce n'était point, il le savait, la puérile menace de les priver de leur mince bagage qui pèserait d'un poids quelconque sur la décision des officiers de cette armée, alors qu'une question d'honneur était en jeu.

Sentant ses résolutions ébranlées, nos négociateurs accentuèrent encore la fermeté de leur langage.

— Prenez garde, dirent-ils, prenez garde d'exaspérer l'armée française ; elle est vaincue, mais non entamée. L'humiliation que vous voulez nous imposer peut entraîner de graves conséquences.

Le chef ennemi céda.

— Le roi, répéta-t-il, a déclaré formellement qu'il ne laisserait pas l'épée aux officiers. Mais je puis m'adresser au prince Frédéric-Charles : il en référera à Sa Majesté et nous appuierons votre requête.

L'heure était avancée. La conférence, commencée entre les plénipotentiaires des deux armées, s'était poursuivie avec la participation des officiers amenés par chacun d'eux.

La convention fut écrite, accompagnée d'une double rédaction pour les articles en litige. Le projet prussien portait que : « Voulant reconnaître le courage de l'armée française, le roi autorisait les officiers qui s'engageraient à ne pas servir contre la Prusse pendant la durée de la guerre, à rentrer chez eux, avec leurs épées. » Les nôtres s'élevèrent contre cette sanction, soi-disant honorable, donnée au courage de l'armée. « On disait au général Stiehle, écrit M. le lieutenant-colonel Fay : « Comment ! ce sont les officiers qui, par di-

vers motifs, bons pour un petit nombre, rentreront chez eux et s'exposeront ainsi à se trouver seuls, non combattants dans une contrée envahie par vos soldats, tandis que toute la population se portera au-devant de vous pour vous repousser, ce sont ces seuls officiers que vous récompensez par le port de leur épée et la conservation de leurs bagages et de leurs chevaux ! Et ceux, au contraire, qui accepteront résolument les difficultés et les angoisses de la captivité, loin des leurs, vous ne jugez pas nécessaire d'honorer en eux le courage dont l'armée française a fait preuve ! » La rédaction française de l'article 3 demanda, en conséquence, que les honneurs de la guerre fussent accordés à l'armée ; c'était plus logique. » On se sépara à trois heures du matin ; accablés par l'angoisse et dévorant l'humiliation que leur infligeait l'orgueil prussien, le général Jarras et ses deux officiers reprirent le chemin de nos avant-postes.

Un rendez-vous était convenu pour la signature du protocole, après approbation du maréchal Bazaine, le 27 octobre, à cinq heures du soir.

À cette nouvelle réunion, le général Jarras arrivait muni des pleins pouvoirs qui lui permettaient d'accepter et de signer la capitulation.

Dans l'intervalle, la question en litige avait été tranchée à notre avantage. Le matin, Bazaine avait reçu du général de Stiehle un billet l'informant de ce résultat :

Le prince Frédéric-Charles est heureux de porter à la connaissance du maréchal Bazaine que le roi, par dépêche télégraphique, a autorisé le maintien de l'épée ou du sabre pour tous les officiers.

S. A. R. approuve la rédaction française de l'article 3, relative aux honneurs de la guerre.

Peut-être n'était-ce pas de leur plein gré que les Allemands, implacables devant un adversaire

abattu, accordaient cette grâce à une armée qui, après avoir eu 42,000 hommes, dont 26 généraux, et plus de 2,000 officiers mis hors de combat, se voyait marchander un témoignage d'estime qu'un vainqueur moins brutal eût considéré comme son devoir d'offrir avec empressement. La concession si rapidement obtenue pouvait n'être due qu'à un hasard. On avait compté, au quartier royal, que la convention serait échangée le 26. Sans attendre la nouvelle de la signature, le roi Guillaume, dans sa hâte, avait télégraphié à Berlin, le 27, de très bonne heure :

Ce matin ont capitulé l'armée de Bazaine et la place de Metz. L'armée et la garnison mettent bas les armes aujourd'hui à midi.

Après cette dépêche, le futur empereur d'Allemagne avait quelques raisons pour ne nous point refuser une banale satisfaction. C'était, quoiqu'il en soit, un résultat acquis, et dont le chef de

l'état-major de la 2^e armée prussienne devait croire que nous profiterions largement, après l'insistance que les représentants de notre quartier général avaient mise à l'obtenir. Quelle ne fut donc pas la stupéfaction du général ennemi en entendant le plénipotentiaire français lui déclarer que, toute réflexion faite, le maréchal Bazaine remerciait le prince et acceptait l'introduction de la clause dans le protocole, mais à la condition qu'elle ne recevrait pas une exécution effective ! Cette clause en faveur de laquelle nos officiers avaient plaidé plusieurs heures durant, qu'ils avaient arrachée comme par lambeaux à la sévérité hautaine du triomphateur, dont ils faisaient la veille une condition *sine qua non*, on l'abandonnait tout à coup, sans un mot de regret, sans même invoquer un motif qui justifiât une renonciation aussi inattendue !

Que s'était-il donc passé à Metz dans la journée ?

Au moment où le général Jarras lui avait soumis le projet de capitulation, le maréchal commandant en chef en avait approuvé la teneur, se bornant à y introduire quelques modifications. Quant aux honneurs militaires, avait-il dit, ils constituaient une pure formalité à laquelle il était préférable de renoncer. Tel était aussi, ajoutait-il, l'avis des commandants de corps qu'il avait consultés. Il y aurait eu entre eux, à propos du défilé, des questions de préséance trop délicates à résoudre. En outre, la discipline de l'armée étant fortement atteinte, des désordres étaient à craindre et même des violences, au moment où les troupes arriveraient en armes en présence de l'ennemi. Ces prétextes voilaient-ils, de la part du maréchal, la crainte de se montrer à ses soldats ? Redoutait-il d'affronter leurs regards ? Pressentait-il une explosion d'indignation ?

Ne pouvant exposer au général de Stiehle les causes réelles, quelles qu'elles fussent, d'un refus que ni l'un ni l'autre des deux fondés de pouvoir

n'avait prévu, M. Jarras, après avoir eu la faiblesse d'y souscrire, chercha à les expliquer par la continuité du mauvais temps, la fatigue qui résulterait pour les troupes d'une marche à travers des terrains détrempés.

— Chez nous, répliqua sèchement l'officier ennemi, l'état de l'atmosphère n'entre jamais dans les considérations militaires; nos soldats sont accoutumés à braver toutes les intempéries. Il m'est impossible d'admettre que des conditions soient stipulées par écrit pour être considérées comme non avenues. Ou les honneurs militaires vous seront rendus, et la convention en fera mention, ou bien vous n'en voulez pas, et ils ne figureront point sur le protocole.

Le général Jarras dut s'incliner devant cette mise en demeure. La clause relative aux officiers fut seule maintenue. La capitulation signée, les parties contractantes rédigèrent un appendice qui réglait la position des habitants de la ville et le sort des propriétés; ils arrêterent enfin l'ordre de

sortie pour les troupes livrées à l'ennemi. À onze heures du soir, sous une pluie battante, un fiacre ramenait à Metz le chef d'état-major général et ses deux officiers. Dans les rues, quelques rares habitants se montraient une affiche placardée depuis quelques heures, et dont la plupart des exemplaires avaient été lacérés. C'était une proclamation du général Coffinières.

Les passants attardés qui, brisés d'émotion et les yeux pleins de larmes, commentaient ce funèbre épilogue d'une résistance de soixante-dix jours, ne se doutaient pas que ce fiacre qui traversait la ville emportait un arrêt de mort.

CHAPITRE XVI.

LE CONTRE-COUP. — CAPITULATION. — DERNIER CONSEIL DE GUERRE. — LES DRAPEAUX. — GOUVION-SAINT-CYR, KLÉBER ET MASSÉNA. — TABLEAU DE METZ. — L'IMMOLATION.

Bazaine paraissait n'avoir plus d'autre souci que de sortir au plus vite d'une situation cuisante.

Probablement, on eût pu tenir quelques jours encore, en mettant en commun les ressources de l'armée et de la place. N'oublions pas que le général Coffinières avait, le 26 octobre, déclaré que la ville et les forts, livrés à eux-mêmes, pourraient tenir jusqu'au 5 novembre. Ne perdons pas de vue non plus que, si certains corps étaient à bout de

ressources, d'autres possédaient un reliquat d'approvisionnements, et qu'il restait aussi des chevaux, au nombre de treize mille environ, qui, impropres à un service actif par suite de l'affaiblissement où les avait réduit le manque de nourriture, n'en constituaient pas moins un moyen de subsistance efficace.

Enfin, les recherches de la dernière heure avaient amené la découverte de quelques provisions dissimulées jusqu'alors par leurs détenteurs; toutes ces ressources réunies représentaient quatre jours de vivres assurés, et ce chiffre relativement considérable, il paraissait possible de le doubler, grâce à de nouvelles perquisitions. On assure que, dans l'après-midi du 27, c'est-à-dire avant la signature de la capitulation et alors qu'il était temps encore, ou de soutenir certaines des exigences sur lesquelles nos négociateurs avaient trop facilement cédé, ou de soulever quelque prétexte destiné à retarder la conclusion du traité, l'intendant général avait abordé le com-

mandant en chef, en lui manifestant la joie que lui procurait la certitude, acquise après de minutieux calculs, que Metz et l'armée assiégée avaient le moyen de prolonger leur résistance.

— Et que voulez-vous que cela me fasse, monsieur l'intendant ? aurait répliqué Bazaine ; vous auriez des vivres pour quinze jours que cela ne changerait rien à la situation ; les pourparlers sont engagés, il faut en finir de suite et nous en aller...

Ce propos réveille au fond du cœur de funèbres échos, quand on pense que, de ces quelques jours de répit dédaignés, a dépendu peut-être le salut du pays !

La délégation du gouvernement du 4 septembre n'avait reçu qu'une fois des nouvelles de Bazaine. C'était le 26 octobre. À cette date étaient arrivés à Tours deux émissaires du maréchal, M. de Valcourt, interprète du général Letellier-Blanchard, et M. Wojkievitch, interprète à l'intendance de la garde. Chacun d'eux avait réussi à

traverser, par des voies différentes, les lignes ennemies, et était porteur d'une copie de la dépêche suivante :

Le maréchal Bazaine
au ministre de la guerre.

Metz, 21 octobre 1870.

À plusieurs reprises j'ai envoyé des hommes de bonne volonté pour donner des nouvelles de Metz. Depuis, notre situation n'a fait qu'empirer, et je n'ai jamais reçu la moindre communication de Paris ni de Tours. Il est cependant urgent de savoir ce qui se passe dans l'intérieur du pays et dans la capitale, car sous peu la famine me forcera de prendre un parti dans l'intérêt de la France et de cette armée.

Deux jours après l'arrivée des deux émissaires, c'est-à-dire le 28, la nouvelle certaine de la capitulation de Metz parvenait aux membres de la délégation. Le mouvement sur Orléans, qui devait

avoir lieu le lendemain 29, était arrêté aussitôt. Le général d'Aurelles de Paladines, en retardant sa marche, perdait l'occasion de surprendre et d'envelopper Von der Thann. Le succès de Coulmiers, à quelques jours de là, le 9 novembre, devait amoindrir les conséquences de ce retard, mais dans une trop faible mesure. Le malheur eût été complètement réparé si la victoire de Coulmiers eût pu être complétée; mais l'armée de Frédéric-Charles s'avavançait rapidement, à la date où nos armes remportaient ce triomphe éphémère. C'est que les Prussiens comprenaient enfin le danger qui les menaçait du côté de la Loire, ils avaient hâte d'y parer, à tel point même qu'avant la signature de la capitulation une de leurs armées sous Metz avait reçu l'ordre de se mettre en mouvement. On le savait dans la place; nos avant-postes avaient remarqué les dispositions prises par l'ennemi; les officiers allemands, pour dérouter les suppositions, prétendaient qu'il était

question d'une pointe sur Lyon et le midi de la France. En réalité, on allait courir vers la Loire.

L'armée de Frédéric-Charles ayant commencé son mouvement le 31 octobre et ne s'étant trouvée en ligne que dans la deuxième quinzaine du mois, il paraît évident que Metz immobilisant une semaine de plus les troupes allemandes, aucun obstacle sérieux n'eût entravé la marche du général d'Aurelles sur Paris.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'étudier cette phase de la défense nationale.

Il fallait au maréchal Bazaine se procurer, pour l'acte final, la sanction de ses lieutenants, comme il se l'était procurée pour quelques-uns des actes qui avaient précédé.

Tel fut l'objet de la réunion dans laquelle devait être entendu le général Jarras.

PROCÈS-VERBAL.

Le 28 octobre, à huit heures et demie du matin, étaient réunis en conseil, sous la présidence de S. Exc. le maréchal Bazaine, à son quartier général, MM. les commandants des corps d'armée, le chef supérieur de l'artillerie et celui du génie, ce dernier, commandant supérieur de la place de Metz :

Le maréchal Canrobert, 6^e corps ;

Le maréchal Le Bœuf, 3^e corps ;

Le général de Ladmirault, 4^e corps ;

Le général Frossard, 2^e corps ;

Le général Desvaux, garde impériale ;

Le général Soleille, chef de l'artillerie ;

Le général Coffinières, commandant supérieur de la place ;

Le général de Forton ;

Le général Changarnier ;

à l'effet d'entendre la lecture de la convention signée, le 27 octobre 1870, à dix heures du soir, au château de Frescaty, près de Metz, par M. le général chef d'état-major de l'armée, muni, à cet effet,

des pleins pouvoirs de M. le maréchal Bazaine et de tous les membres du conseil, lesquels lui ont été conférés dans la séance du 26 octobre au matin.

Le général Jarras a fait la lecture dudit document, ainsi que de l'appendice qui y est joint, et après des explications qui ont été demandées et données sur la portée et l'interprétation de quelques articles, le conseil a reconnu que son mandataire avait usé des larges instructions qu'il avait reçues, d'une manière aussi satisfaisante que le comportait la situation de l'armée, et il a donné son approbation au protocole et à son annexe.

Ban-Saint-Martin, 28 octobre 1870.

Cette approbation, sollicitée alors qu'elle ne pouvait plus influencer sur les résolutions à prendre, était-elle une simple formalité dictée par les convenances, ou bien constituait-elle la continuation d'un système par lequel le commandant en

chef s'efforçait de rejeter sur ses seconds une part de la responsabilité qui incombait à lui seul ?

Voici les pièces dont le général Jarras avait donné lecture au conseil :

PROTOCOLE DE LA CAPITULATION.

Entre les soussignés, le chef d'état-major général de l'armée française sous Metz, et le chef de l'état-major de l'armée prussienne devant Metz, tous deux munis des pleins pouvoirs de son Son Excellence le maréchal Bazaine, commandant en chef, et du général en chef Son Altesse Royale le prince Frédéric-Charles de Prusse.

La convention suivante a été conclue :

Art, 1^{er}, L'armée française placée sous les ordres du maréchal Bazaine est prisonnière de guerre.

Art. 2. La forteresse et la ville de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvi-

sionnements de toute espèce et tout ce qui est propriété de l'État, seront rendus à l'armée prussienne dans l'état où tout cela se trouve au moment de la signature de cette convention.

Samedi, 29 octobre, à midi, les forts de Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien, Queuleu et Saint-Privat ainsi que la porte Mazelle (route de Strasbourg), seront remis aux troupes prussiennes.

À dix heures du matin de ce même jour, des officiers d'artillerie et du génie, avec quelques sous-officiers, seront admis dans lesdits forts, pour occuper les magasins à poudre et pour éventer les mines.

Art. 3. Les armes ainsi que tout le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, canons, mitrailleuses, chevaux, caisses de guerre, équipages de l'armée, munitions, etc., seront laissés à Metz et dans les forts à des commissions militaires instituées par M. le maréchal Bazaine, pour être remis immédiatement à des commis-

saïres prussiens. Les troupes, sans armes, seront conduites, rangées d'après leurs régiments ou corps, et en ordre militaire, aux lieux qui sont indiqués pour chaque corps. Les officiers rentreront alors, librement, dans l'intérieur du camp retranché ou à Metz, sous la condition de s'engager sur l'honneur à ne pas quitter la place sans l'ordre du commandant prussien.

Les troupes seront alors conduites par leurs sous-officiers aux emplacements de bivouacs. Les soldats conserveront leurs sacs, leurs effets et les objets de campement (tentes, couvertures, marmites, etc.)

Art. 4. Tous les généraux et officiers, ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers, qui engageront leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne, et de n'agir d'aucune autre manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle, ne seront pas faits prisonniers de guerre; les officiers et employés qui accepteront cette condition conser-

veront leurs armes et les objets qui leur appartiennent personnellement.

Pour reconnaître le courage dont ont fait preuve pendant la durée de la campagne les troupes de l'armée et de la garnison, il est en outre permis aux officiers qui opteront pour la captivité d'emporter avec eux leurs épées ou sabres, ainsi que tout ce qui leur appartient personnellement.

Art. 5 Les médecins militaires sans exception resteront en arrière pour prendre soin des blessés ; ils seront traités d'après la convention de Genève ; il en sera de même du personnel des hôpitaux.

Art. 6. Des questions de détail concernant principalement les intérêts de la ville sont traitées dans un appendice ci-annexé, qui aura la même valeur que le présent protocole.

Art. 7. Tout article qui pourra présenter des doutes sera toujours interprété en faveur de l'armée française.

Fait au château de Frescaty, le 27 octobre 1870.

L. JARRAS. — VON STIEHLE.

APPENDICE.

Art. 1^{er}. Les employés et les fonctionnaires civils attachés à l'armée ou à la place, qui se trouvent à Metz, pourront se retirer où ils voudront, en emportant avec eux tout ce qui leur appartient.

Art. 2. Personne, soit de la garde nationale, soit parmi les habitants de la ville ou réfugiés dans la ville, ne sera inquiété, à raison de ses opinions politiques ou religieuses, de la part qu'il aura prise à la défense ou des secours qu'il aura fournis à l'armée ou à la garnison.

Art. 3. Les malades et les blessés laissés dans la place recevront tous les soins que leur état comporte.

Art. 4. Les familles que les membres de la garnison laissent à Metz ne seront pas inquiétées, et pourront également se retirer librement avec tout ce qui leur appartient, comme les employés civils.

Les meubles et les effets que les membres de la garnison sont obligés de laisser à Metz ne seront ni pillés, ni confisqués, mais resteront leur propriété. Ils pourront les faire enlever dans un délai de six mois à partir du rétablissement de la paix ou de leur mise en liberté.

Art. 5. Le commandant de l'armée prussienne prend l'engagement d'empêcher que les habitants ne soient maltraités dans leurs personnes ou dans leurs biens.

On respectera également les biens de toute nature du département, des communes, des Sociétés de commerce ou autres, des corporations civiles ou religieuses, des hospices et des éta-

blissements de charité. Il ne sera apporté aucun changement aux droits que les corporations ou sociétés, ainsi que les particuliers, ont à exercer les uns contre les autres, en vertu des lois françaises, au jour de la capitulation.

Art. 6. À cet effet, il est spécifié en particulier que toutes les administrations locales et les sociétés ou corporations mentionnées ci-dessus, conserveront les archives, livres et papiers, collections et documents quelconques qui sont en leur possession.

Les notaires, avoués et autres agents ministériels conserveront aussi leurs minutes ou dépôts.

Art. 7. Les archives, livres et papiers appartenant à l'État resteront en général, dans la place ; et au rétablissement de la paix, tous ceux de ces documents concernant les portions de territoire restituées à la France feront aussi retour à la France.

Les comptes en cours de règlement nécessaires à la justification des comptables ou pou-

vant donner lieu à des litiges, à des revendications de la part des tiers, resteront entre les mains des fonctionnaires ou agents qui en ont actuellement la garde, par exception aux dispositions du paragraphe précédent.

ORDRE DE SORTIE.

Art. 8. De l'appendice. — Pour la sortie des troupes françaises hors de leurs bivouacs, ainsi qu'il est stipulé dans l'article 3 du protocole, il sera procédé de la manière suivante : Les officiers conduiront leurs troupes aux points et par les directions qui seront indiqués ci-après. En arrivant à destination, ils remettront au commandant de la troupe prussienne la situation d'effectif des troupes qu'ils conduisent après quoi ils remettront le commandement aux sous-officiers et se retireront.

Le 6^e corps et la division de cavalerie Forton suivront la route de Thionville jusqu'à Ladonchamps.

Le 4^e corps, sortant entre les forts de Saint-Quentin et de Plappeville, par la route d'Amanvillers, sera conduit jusqu'aux lignes prussiennes.

La Garde, la réserve générale d'artillerie, la compagnie du génie et le train des équipages du grand-quartier-général, passant par le chemin de fer, prendront la route de Nancy jusqu'à Tournebride.

Le 2^e corps, avec la division Laveaucoupet et la brigade Lapasset, qui en font partie, sortira par la route qui conduit à Magny-sur-Seille et s'arrêtera à la ferme de Saint-Thiébaud.

La garde nationale mobile de Metz et toutes les autres troupes de la garnison, autres que la division Laveaucoupet, sortiront par la route de Strasbourg jusqu'à Grigy.

Enfin, le 3^e corps, sortira par la route de Sarrebrück, jusqu'à la ferme de Belle-Croix.

Fait au château de Frescaty, le 27 octobre 1870.

L. JARRAS. — VON STIEHLE.

Rien ne pouvait plus être changé à cette rédaction.

La conférence du 28 octobre était la dernière ; on ne devait se réunir de nouveau que pour le lugubre voyage de la captivité. Un épisode, toutefois, et non pas l'un des moins tristes, nous sépare encore du dénouement.

Pour que l'immolation fût complète, il restait à désarmer les soldats, à dissiper d'un seul coup toute velléité de résistance, à faire de ces valeureux combattants d'autrefois des victimes résignées et obéissantes. Instruits par les chefs de corps, les généraux rassemblèrent leurs officiers. Les armes devaient être versées dans les forts durant la journée et la soirée du 28 octobre ; la place devait être évacuée le 29 au matin ; les dispositions étaient ordonnées pour un départ immé-

diat. C'était, la loi : tous les fronts s'inclinèrent. Aux braves, dont l'honneur était sauf, il restait du moins la consolation de pouvoir se ranger autour de leurs drapeaux, ces emblèmes glorieux que les vaincus avaient su préserver de toute souillure.

Illusion ! Ce n'était point assez pour le maréchal Bazaine de livrer Metz, et ses troupes, et ses armes. Dans les destinées de cet homme, il était écrit que ceux qui avaient combattu sous ses ordres, gémi de ses fautes, souffert de son inaction et péri par ses intrigues, se verraient refuser jusqu'à cette ressource suprême de conserver intact un symbole défendu au prix de leur sang.

Le maréchal n'ignorait pas que si les troupes se laissaient désarmer sans résistance, parce que telle était la règle du devoir et de la discipline, elles ne montreraient pas la même soumission lorsqu'on leur demanderait de rendre leurs drapeaux. Dans leur malheur, elles espéraient qu'il leur serait permis de détruire ces emblèmes, de

s'en partager les lambeaux et de les conserver comme de pieuses reliques.

Alors, Bazaine se résout à procéder par la ruse. Pour décider l'armée à se dessaisir de ses étendards, il faut lui donner à croire qu'afin de les soustraire plus sûrement à l'ennemi, ils vont être livrés aux flammes.

Le 27 octobre, l'ordre est donné à l'état-major général d'envoyer immédiatement aux commandants de corps une circulaire dont le commandant en chef a indiqué lui-même les termes au général Jarras :

Grand-quartier-général,
Ban-Saint-Martin, 27 octobre 1870.

À M. le..., commandant le... corps.

Veuillez donner des ordres pour que les aigles des régiments de votre corps d'armée soient recueillies demain matin de bonne heure, par les soins de votre commandant d'artillerie, et transportées à l'arsenal de Metz... Vous préviendrez les chefs de corps qu'elles y seront brûlées.

Ces aigles enveloppées de leurs étuis seront emportées dans un fourgon fermé ; le directeur de l'arsenal les recevra, et en délivrera des récépissés aux corps.

Le maréchal commandant en chef,

BAZAINE.

Cette lettre, communiquée aux généraux de division, devait les déterminer à faire, auprès de leurs colonels, les diligences nécessaires pour obtenir la prompte remise des drapeaux. En présence d'assurances aussi formelles, la plupart des drapeaux furent versés à l'arsenal. Pour y être brûlés ? Non, pour aller quelques heures plus tard grossir les trophées du vainqueur.

On vient de lire l'ordre aux commandants de corps ; voici les instructions au directeur de l'arsenal. Ces deux documents ont plus d'éloquence que tous les commentaires :

Ban-Saint-Martin, 28 octobre.

CABINET du MARÉCHAL
COMMANDANT EN CHEF.

À M. le colonel Girels, directeur de l'arsenal de Metz.

ORDRE.

D'après la convention militaire signée hier soir, 27 octobre, tout le matériel de guerre, étendards, etc., doit être déposé, inventorié et conservé intact jusqu'à la paix, les conditions définitives de la paix doivent seules en décider.

En conséquence, le maréchal commandant en chef prescrit de la manière la plus formelle au colonel de Girels, directeur d'artillerie à Metz, de recevoir et de garder en lieu fermé, tous les drapeaux qui ont été ou qui seront versés par les corps ; il ne devra sous aucun prétexte rendre les drapeaux déjà déposés, de quelque part que la demande en soit faite, commandants de corps d'armée, généraux chefs de corps ; le maréchal commandant en chef rend le colonel de Gi-

rels personnellement responsable de l'exécution de cette disposition, qui intéresse au plus haut degré le maintien des clauses de la convention honorable qui a été signée et l'honneur de la parole donnée.

Le maréchal commandant en chef,

BAZAINE.

Dans son *Rapport sommaire sur les opérations de l'armée du Rhin*, le maréchal Bazaine a prétendu que des drapeaux « n'ont de valeur morale que quand ils sont pris sur un champ de bataille ; ils n'en ont aucune quand ils sont déposés dans un arsenal. » C'est là une appréciation ; nous ne la discuterons pas. Plus tard, dans son ouvrage : *l'Armée du Rhin*, le maréchal a donné de la livraison des drapeaux l'explication suivante :

« Au rapport du 26 octobre, désirant que l'ennemi ne pût trouver aucune trace de cette mesure, je donnai, verbalement, l'ordre au général commandant l'artillerie de faire réunir, par les soins de son arme, les aigles des régiments pour

les déposer à l'arsenal, où elles devaient être détruites. Cet ordre fut mal interprété dans un certain nombre de corps, ce dont je ne fus informé que tard dans la journée du 27. Je donnai aussitôt un nouvel ordre par la voie de l'état-major général ; malheureusement on avait alors perdu des moments précieux. Sur ces entrefaites, je chargeai le général Jarras, qui retournait auprès du chef d'état-major allemand, de faire observer à ce dernier que les aigles n'existaient plus ; qu'à la nouvelle du changement de gouvernement, elles avaient été retirées aux troupes, comme c'était l'ordre, et déposées à l'arsenal, où elles avaient dû être détruites. Le général Jarras revint dans la nuit du 27 au 28, avec la convention signée ; il n'avait pas réussi, en ce sens que, le 28 au matin, il reçut une lettre du général de Stiehle, se refusant à admettre la raison avancée, et remettant tout en question. Les drapeaux étaient à l'arsenal, j'envoyai l'ordre d'en suspendre la destruction. »

En acceptant pour vraies toutes ces assertions, quelle moralité voyons-nous s'en dégager ?

Le général Jarras avait été chargé, le 27 octobre au soir, de faire observer au chef d'état-major allemand « que les aigles n'existaient plus ; qu'à la nouvelle du changement de gouvernement elles avaient été retirées aux troupes, comme c'était l'ordre, et déposées à l'arsenal, où elles avaient dû être détruites. » C'était une inexactitude flagrante que le chef de notre état-major général avait mission de transmettre à son collègue de l'armée allemande ; mais enfin, le fait qu'elle concernait avait une vraisemblance indiscutable. Supposons qu'en effet les aigles eussent été détruites, et que le 28 au matin en recevant « une lettre du général de Stiehle se refusant à admettre la raison avancée, » le maréchal n'eût pu que répondre : « J'ai dit la vérité, » que fût-il advenu ? Comment pouvait-il arriver que tout fût « remis en question, » et quelle situation rêver, plus terrible que celle résultant de la convention si-

gnée ? Bazaine préféra se rétracter vis-à-vis du chef prussien, et tourner contre les soldats de la France le subterfuge épargné à l'ennemi !

Dans les rangs de l'armée, pendant que, confiant dans la parole du maréchal, le plus grand nombre rendait, en même temps que les armes, les étendards enveloppés de leurs étuis, certains régiments refusaient avec énergie de se séparer de leurs drapeaux. Les colonels, en plus d'un cas, prenaient l'initiative de cette résistance. La hampe brisée, l'enseigne déchirée, les officiers recueillaient ces débris, et, des soixante-seize drapeaux que comptait l'armée de Metz, trente environ purent être sauvés. Le reste fut livré. C'était le comble !

À quelle occupation se livrait le commandant en chef à l'heure où s'achevait le destin de ses troupes ?

Installé dans son cabinet, d'où il ne sortait guère. Bazaine donnait audience à quelques qué-mandeurs qui osaient encore, en un pareil mo-

ment, se précipiter à la curée des faveurs ; il continuait à distribuer les grades, les médailles et les croix avec une libéralité qui témoignait combien il lui en coûtait peu de prodiguer ces distinctions. Ces nominations étaient libellées d'abord sur les feuillets à vignette dont les généraux en chef avaient emporté une réserve lors de l'entrée en campagne. Un jour, au cours du blocus, le maréchal, dans une sorte de mouvement irréfléchi, avait mis au rebut ces imprimés ; c'était vers le milieu de septembre, au moment où venait d'arriver dans la place la nouvelle certaine du renversement de l'Empire. À cette époque, quelques promotions avaient été signées sur des feuilles de forme nouvelle. Mais Bazaine n'avait pas tardé à revenir au papier apostillé des armes impériales.

Sa provision épuisée, le commandant en chef, maintenant, rédigeait ses brevets sur papier libre.

Si certains dignitaires de son entourage immédiat profitaient des derniers instants pour se faire octroyer d'aussi faciles récompenses, c'est

vers de tout autres préoccupations qu'étaient tournée la majorité des esprits. Une émotion inexprimable régnait parmi les troupes, L'angoisse, l'effarement, la douleur se lisaient sur tous les visages. Chez quelques-uns, le sentiment patriotique se traduisait avec véhémence : une fois encore on parlait de faire une trouée, en désespérés, en aveugles.

Le général Clinchant devait prendre la tête du mouvement ; l'un des colonels les plus intelligents et les plus braves de l'armée s'était donné la mission de recruter des adhésions ; dans la matinée du 28, il en avait recueilli quelques milliers ; on comptait sur vingt mille, et en les aurait eues s'il eût été permis de se concerter ; mais le mauvais temps d'un côté, la pluie torrentielle qui empêchait les hommes de se réunir ; d'autre part, les mesures préventives prises par les chefs de corps ; enfin, la nécessité de pourvoir aux préparatifs d'un départ imminent, s'opposaient à cette tentative qui n'eût été qu'un acte d'héroïque mais

inutile rébellion. Des officiers et des soldats, — quelques centaines peut-être, — réussirent, malgré tout, à se glisser à travers les avant-postes, et de là à s'enfuir, les uns solidement armés, les autres sous un déguisement.

La ville n'était pas moins indignée que les camps. Le commandant en chef avait dû y envoyer un régiment pour maintenir le bon ordre. De tous côtés des rassemblements se formaient; des gardes nationaux redemandaient leurs fusils; de longues files de citoyens parcouraient la ville, marquant le pas par des chants belliqueux, et ne s'interrompant que pour crier: Aux armes! Des manifestations tumultueuses se produisaient à tous les carrefours; l'Hôtel-de-Ville était envahi, la foule se ruait tantôt vers l'hôtel de la Division occupé militairement, tantôt dans la direction de l'arsenal. À la cathédrale, où l'on avait, à coups de hache, forcé les portes du clocher, le gros bourdon lançait ses notes lugubres, pendant qu'à toute volée lui donnait la réplique la

clochette criarde qui sert de signal aux pompiers pour les incendies. Au milieu de tout ce bruit, on entendait tout à coup la détonation d'une arme à feu ou le galop d'un cheval résonnant sur le pavé, ou bien l'exclamation perçante de quelque appel demeuré sans écho : c'étaient des hommes qui, au paroxysme de l'exaltation, déchargeaient leurs revolvers en pleine place publique, sans même avoir conscience qu'autour d'eux ils pouvaient faire des victimes ; des cavaliers qui se lançaient à travers rues, de toute la vitesse de leur monture, sans but précis, sans idée arrêtée, au risque d'écraser la foule sur leur passage, jusqu'au moment où leur course vertigineuse allait se briser contre les remparts que gardaient de nombreuses sentinelles ; c'étaient aussi des femmes affolées, l'œil hagard, les cheveux au vent, jetant des cris de désespoir qui se perdaient dans les clameurs de la foule.

Metz se sentait perdue. La capitulation qui la livrait à la Prusse frappait d'un coup mortel

la noble cité française. Son admirable population n'avait pas un instant faibli devant les dures épreuves de l'investissement. Ni la maladie, ni la faim, ni la perspective d'un bombardement, ni les sacrifices d'aucune sorte n'avaient réussi à entamer son héroïsme. Et tout d'un coup, alors que jusqu'à la dernière minute elle avait conservé la foi dans l'avenir, elle assistait à l'écroulement de ses plus chères espérances !

En face de cette chute et de cet anéantissement, il semble qu'on n'ait plus le courage d'écrire ; la rage dans le cœur et les yeux pleins de larmes, l'historien a honte de guider la plume qui évoque de pareils souvenirs. Il le faut, cependant. De ces exigences cruelles, l'histoire se venge parfois en vouant à l'anathème les noms de ceux qui la font rougir.

Sur le point de prendre congé de ses troupes, le commandant en chef leur adressa ses adieux par un ordre du jour qui mérite une lecture attentive :

À l'armée du Rhin !

Vaincus par la famine, nous sommes contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers.

À diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes, commandées par Masséna, Kléber, Gouvion-Saint-Cyr, ont éprouvé le même sort, qui n'entache en rien l'honneur militaire, quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

Tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pu aboutir.

Quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré votre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences qui peuvent encore être utiles à la patrie, il eût été infructueux ; par suite de l'armement et des forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes, un désastre en eût été la conséquence.

Soyons dignes dans l'adversité, respectons les conventions honorables qui ont été stipulées, si nous voulons être respectés comme nous le méritons. Évitions surtout, pour la réputation de cette armée les

actes d'indiscipline, comme la destruction des armes et du matériel, puisque, d'après les usages militaires, places et armements doivent faire retour à la France, lorsque la paix est signée.

En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour leur loyal concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation dans les privations, et c'est le cœur navré que je me sépare de vous.

Ban-Saint-Martin, 28 octobre 1870.

BAZAINE.

Chacun des paragraphes de cette proclamation trahit chez son auteur le trouble, la confusion. Le ton qui y règne, dès les premières lignes, dénote un ardent besoin de justification. Est-ce parce qu'il comprend que le prestige de son nom ne saurait plus donner à ce document l'autorité qu'il comporte, que Bazaine invoque des noms glorieux : Masséna, Kléber, Gouvion-Saint-Cyr ? — Comme si des souvenirs tirés de l'histoire mili-

taire de la France pouvaient atténuer l'immensité du désastre de Metz...

Quel Français ignore que c'est en vain que l'on chercherait dans le passé du pays pour y trouver la trace d'une catastrophe comparable à celle qui mettait aux mains de la Prusse plus de 160,000 hommes, 6,000 officiers, 50 généraux, 3 maréchaux de France, 1,000 pièces d'artillerie, 200,000 fusils, six forts, une place de guerre jusque-là invincible, habitée par une population héroïque ?

Pourquoi donc cet appel à ces gloires sans tache : Kléber et Masséna ! Où était l'analogie entre la situation que s'était faite le maréchal Bazaine et celles qu'ils avaient subies ?

Kléber avait capitulé en Égypte, trop loin de la France pour espérer un secours, trop près de la mer pour tenter d'échapper à l'ennemi ; il commandait à 12,000 hommes, et la flotte anglaise qui le bloquait comptait 80,000 combattants, que soutenait de toute l'ardeur de son fanatisme une

population indigène violemment excitée contre nos soldats. À quelles conditions le général français avait-il signé la convention d'El-Arich ? Il demandait que son armée fût ramenée par l'ennemi jusqu'au port de Toulon, avec les honneurs de la guerre. Les Anglais exigeant que nos soldats se rendissent prisonniers et déposassent leurs armes. Kléber rompit la convention : « À de telles insolences, s'écria-t-il fièrement, on ne répond que par la victoire ! » Et il courut de nouveau, à la tête de sa petite armée, braver le choc formidable des assaillants.

Masséna avait capitulé en Italie, cerné avec 10,000 hommes par plus de cinquante mille soldats. Investi dans Gènes, du côté de la terre par les impériaux, du côté de la mer par les Anglais, il avait à lutter jusque dans la ville même, au milieu du peuple soulevé et mourant de faim. Sans vivres pour sa troupe, sans médicaments pour ses blessés, privé de toute ressource et ayant vainement tenté les plus héroïques efforts, le chef as-

siégé, cependant, sut encore sauver, avec les bagages de son armée, son artillerie tout entière, et obtenir que sa garnison sortirait en armes par la route de la Corniche, pour retourner en France en pleine liberté.

Gouvion-Saint-Cyr avait capitulé en Allemagne, à la tête de 30,000 hommes que la déroute de Leipzig avait coupés du reste de l'armée française. Pour regagner la France, il eût été forcé de se frayer un passage à travers un pays dont les armées étrangères interceptaient tous les chemins. Rejeté sur Dresde, il était tenu en échec par des forces ennemies s'élevant au triple des siennes. En déposant les armes, il cédait aux instances d'une population qu'épouvantaient les horreurs du typhus ; encore ce général eut-il à encourir un reproche de mollesse et d'indécision dont il ne fut jamais entièrement justifié. Dans la convention qui mettait fin à sa résistance, Gouvion-Saint-Cyr avait fait insérer, comme une clause expresse, que ses soldats rentreraient en France ; considérés

comme captifs, ils devaient être échangés contre un nombre égal de prisonniers ennemis, et redevenir libres de servir leur patrie. Ce fut en violation des conditions écrites que l'empereur de Russie se refusa à l'exécution de cette clause.

Allemagne, Italie, Égypte, — ni Gouvion-Saint-Cyr, ni Masséna, ni Kléber n'avaient capitulé en France.

Aucun d'eux n'avait rendu, avec son armée, une portion du territoire du pays, une citadelle armée, pourvue de munitions, intacte.

Ni Kléber, ni Masséna, ni Gouvion-Saint-Cyr n'avaient détrempe leur énergie et abaissé leur caractère de soldats dans des négociations avec les ennemis de leur patrie. Aussi, aucun d'eux ne jugeait-il nécessaire d'exciper de sa loyauté, en face de soldats qui savaient que, pour de tels chefs, le soupçon même eût été une injure.

Enfin, on est saisi de stupéfaction devant cette assertion étrange, que « d'après les usages militaires, places et armement doivent faire retour à

la France, lorsque la paix est signée ; » cette théorie est contraire à tous les précédents, aux habitudes de guerre en vigueur chez tous les peuples et dans tous les siècles.

Au camp, la journée du 28 s'acheva au milieu des imprécations ; à la ville, elle finit dans les larmes. Le 29 octobre au matin, la capitulation s'exécutait.

Le jour s'était levé sombre et mélancolique sur la cité en deuil ; il semblait que le ciel s'associât à ces funérailles. De lourds nuages, poussés par un vent furieux, tourbillonnaient dans l'espace, secouant leurs masses aqueuses sur le sol transformé en lac.

Aux premières lueurs de l'aube, le clairon avait retenti pour la dernière fois. Quelques bataillons, qui n'avaient pas été désarmés la veille, achevaient de rendre leurs armes. Les soldats immobiles, pâles d'angoisse, attendaient, sac au dos, le signal du départ. Tous les visages expriment l'abattement, le désespoir, la douleur la plus af-

freuse ; tous les yeux sont voilés de pleurs, et les mains qui se cherchent se rencontrent dans une muette étreinte.

À dix heures, pendant que les premiers officiers prussiens apparaissent à la porte des forts, nos troupes s'acheminent, à travers la brume, vers les directions qui leur ont été indiquées. Les officiers accompagnent leurs hommes, calmes, résignés, la mort dans l'âme ; les adieux s'échangent dans les lignes ennemies, pleins de tristesse et de déchirements.

Dans la discussion qu'avait entraînée la rédaction de la convention, le chef d'état-major allemand avait dû faire connaître les mesures qui concernaient l'envoi des prisonniers en Allemagne. Les officiers devaient être transportés successivement par les deux lignes ferrées de Sarrebrück et de Nancy.

— Quant aux 80,000 hommes de troupe, avait ajouté le général de Stiehle...

— Pardon, avait interrompu le général Jarras, ce n'est pas 80,000, c'est 126,000 hommes que nous remettons en vos mains.

— Sans doute, en ajoutant les malades et les blessés...

— Non, je parle de 126,000 combattants; ce chiffre ne comprend ni la garnison de Metz, ni les blessés, ni les malades.

— Est-ce possible! s'était écrié le chef ennemi...

C'était possible, c'était vrai. Le total des troupes livrées formait 170,000 hommes.

La prise de possession de la place devait s'effectuer à midi. Sur tous les points à la fois les colonnes prussiennes débouchèrent, musique en tête, et bientôt le drapeau noir et blanc flottait sur nos murailles.

L'aspect de la ville était morne; à l'agitation de la veille avait succédé une tranquillité effrayante; devant le spectacle de l'occupation, la

population s'était, avec dignité, retirée dans ses demeures.

À trois heures, comme nos soldats finissaient de défiler devant l'armée ennemie, que commandait de sa personne le prince Frédéric-Charles, le maréchal Bazaine, s'éloignant en voiture de nos avant-postes où il avait pris refuge pour échapper aux regards de ses troupes, allait se constituer prisonnier au château de Corny, poursuivi sur sa route par des cris de colère et de malédiction.

C'était fini.

Metz devenait une cité prussienne ; l'armée du Rhin n'était plus qu'un vaste troupeau d'hommes que le vainqueur pourchassait vers l'Allemagne ; deux cent mille ennemis de plus se précipitaient vers le cœur de la France.

Nous avons dit les causes de la chute. Si l'honneur du chef a sombré, l'honneur de l'armée, l'honneur du pays sont restés intacts.

Dieu merci, après la longue suite de désastres qui l'ont accablée, la France a encore le droit de

se montrer fière d'elle-même. Mais avant de redire, avec un légitime orgueil, le patriotisme des citoyens et l'héroïsme des soldats, il faut savoir mettre à nu et laver, dans la sincérité de l'histoire, nos humiliations et nos hontes.

France, ô France aimée, en qui doivent s'unir toutes nos espérances et toutes nos pensées, regarde en face tes malheurs, sonde la profondeur de tes blessures. Clément pour les fautes, impitoyable au crime, garde dans ta mémoire les leçons du passé, pour que tes fils, les yeux fixés sur l'avenir, conservent l'auréole que met au front de l'homme la noble et grande idée contenue dans ce simple mot : Patrie.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. — Une entrevue mystérieuse. — Le passé de Bazaine. — L'entrée en campagne. — Napoléon III et le maréchal Le Boëuf, — La comédie de Sarrebrück. — Spickeren. — La retraite. — Metz. — L'armée du Rhin.

Chapitre II. — Indécisions. — Borny. — Le contre-ordre. — Préparatifs. — Rezonville. — La surprise. — La bataille. — La victoire.

Chapitre III. — Pas de pain ! — Dispositions. — Les munitions. — Controverses. — Gravelotte. — La défaite. — Le blocus.

Chapitre IV. — Premières heures, — Les ambulances, — Les femmes de Metz. — Comment sortir ? — Topographie. — Une fausse alerte, — La conférence du 26 août.

Chapitre V. — La question des vivres. — Quelques chiffres. — La dépêche de Mac-Mahon.

Chapitre VI. — Avant le combat, — Sainte-Barbe. — Le 31 août. — La nuit. — Le 1^{er} septembre. — Après le combat. — L'inondation. — Rivalités.

Chapitre VII. — Bombardement. — Les exagérations, — L'attente. — La lettre. — Premières tentations. — La note de l'Indépendant rémois. — Autour de Metz. — Dans la place.

Chapitre VIII. — Une évasion. — M. Régnier. — Le pèlerinage d'Hastings. — Voyage à Fer-

rières. — L'autre de Bismarck. — Le sauf-conduit — Frédéric-Charles à Corny. — Les loisirs du maréchal.

Chapitre IX. — Les secrets du Ban-Saint-Martin. — La loi. — Ambition. — Les télégrammes énigmatiques, — Un absent. — Le plan du maréchal. — Patriotisme de l'armée. — Patriotisme des habitants.

Chapitre X. — Affaire de Peltre. — Négociations. — La dépêche du chancelier. — Lessy et Ladonchamps. — Bruits de départ. — Combat de Saint-Remy. — Présages.

Chapitre XI. — Désespoir de Bourbaki. — À Chislehurst. — Le dernier mot de l'intrigue Régnier. — Les réponses au maréchal. — Abattement. — Conseil de guerre. — Le général Boyer. — La politique.

Chapitre XII. — Premiers troubles. — La municipalité. — Manifestation du 13 octobre. — La démission de Coffinières. — Les indignés.

Chapitre XIII. — Le retour de Boyer. — Versailles. — Les pourparlers. — M. de Moltke. — Les conditions de la Prusse. — Le spectre rouge et le spectre blanc. En conseil. — La majorité. — Le dernier émissaire. — Agonie.

Chapitre XIV. — La famine. — Dissimulation. — La France. — La délégation de Tours. — M. Rameau et M. de Bismarck. — Diplomatie. — La médiation européenne. — Refus définitif de l'ex-régente.

Chapitre XV. — Rétractation de la Prusse, — L'ultimatum. — Changarnier. — De Cisse. — Où était le devoir. — La conférence du

26 octobre. — Le partage des vivres, — Jarras. — La convention de Frescaty. — Les honneurs de la guerre.

Chapitre XVI. — Le contre-coup. — Capitulation. — Dernier conseil de guerre. — Les drapeaux. — Gouvion-Saint-Cyr, Kléber et Masséna. — Tableau de Metz. — L'immolation.

AUX MÊMES LIBRAIRIES :

SEDAN, par le général Wimpfen. 4^e édition.

TROIS MOIS A L'ARMÉE DE METZ, par un officier du génie. 2^e édition, avec une carte des opérations.

BAZAINE ET L'ARMÉE DU RHIN, souvenirs et journal d'un officier. 2^e édition.

Les VAINCUS DE METZ, par E.-J. avec cartes.

CAMPAGNE DE METZ, par un général prussien. 2^e édition avec une carte des environs de Metz.

CAPITULATION DE METZ, par le général
Coffinières de Nordeck, 2^e édition.

CAMPAGNE DE LA MOSELLE, par E.-A.
Spoll.

L'ACCUSÉ BAZAINE, par Albert Allenet, avec
préface de Camille Pelletan. 3^e édition.

LE MARÉCHAL BAZAINE ET L'ARMÉE DE
METZ, par un officier de cette armée.

HISTOIRE DE LA CAPITULATION DE METZ.
Enquête sur Bazaine et Coffinières.
Trente-neuf pièces historiques annotées.

QUEL EST VOTRE NOM, N. ou M.? Une
étrange histoire dévoilée. Incident Bourba-
ki, par F.-V. Régnier. 5^e édition avec por-
traits et autographes.

OPÉRATIONS MILITAIRES AUTOUR DE
METZ, par un officier général prussien,
traduit par un officier français.

COMMENTAIRES SUR LA GUERRE DE 1870,
par le lieutenant-colonel Vandeveld. 1
vol. in-8° avec cartes et plans.

BLOCUS ET CAPITULATION DE METZ, par
Nazet et Spoll.

COMMENT ON MANŒUVRE CONTRE LES
PRUSSIENS, histoire de l'insurrection alle-
mande en 1849, par un Alsacien.

LA TRAHISON DE BAZAINE.

La CAPITULATION DE METZ, par le capi-
taine Rossel.

LES DERNIERS JOURS DE METZ, par le capi-
taine Rossel.

LA CAPITULATION DE METZ DEVANT
L'HISTOIRE.

L'HOMME DE METZ, par Alexandre. 7^e édition.

L'HOMME DE METZ, par le comte A. de la
Guéronnière, 6^e édition.

Le DRAME DE METZ, par le Père Marchal.
27^e édition.

Notice BnF

Titre :

L'affaire Bazaine ([2e édition]) / A.-J. Dalsème

Auteur :

Dalsème, Achille-J. (1840-1904). Auteur du texte

Éditeur :

A. Sagnier (Paris)

Type :

monographie imprimée

Langue :

français

Format :

1 vol. (384 p.)

Format :

Nombre total de vues : 404

Description :

Contient une table des matières

Description :

Avec mode texte

Droits :

domaine public

Identifiant :

ark:/12148/bpt6k6536660f

Source :

Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-LH5-1189

Notice du catalogue :

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb340858705>

Provenance :

Bibliothèque nationale de France

Date de mise en ligne :

19/08/2013

Notes

1 Les versions de Régnier et de Bazaine sont présentées sur deux colonnes dans l'original. En raison du petit format de l'e-book, elles sont présentées ici successivement.

1. CHAPITRE I.
2. CHAPITRE II.
3. CHAPITRE III.
4. CHAPITRE IV.
5. CHAPITRE V.
6. CHAPITRE VI.
7. CHAPITRE VII
8. CHAPITRE VIII
9. CHAPITRE IX.
10. CHAPITRE X.
11. CHAPITRE XI.
12. CHAPITRE XII.
13. CHAPITRE XIII.
14. CHAPITRE XIV.
15. CHAPITRE XV.
16. CHAPITRE XVI.
17. TABLE DES MATIÈRES
18. AUX MÊMES LIBRAIRIES :
19. Notice BnF
20. Notes